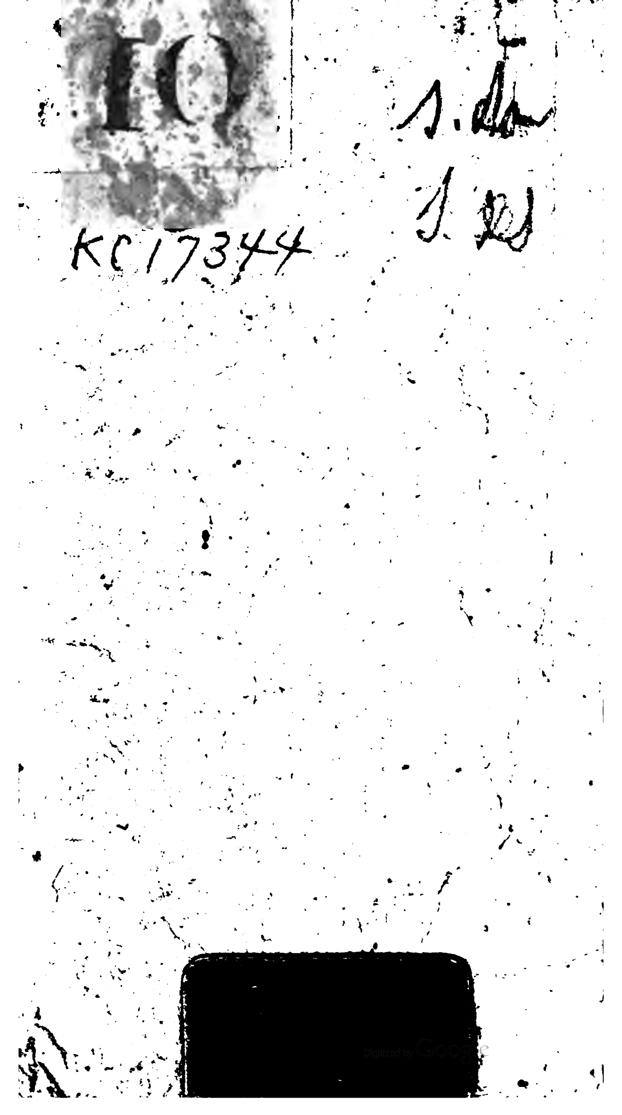

NEDL TRANSFER
HN 6518 Y


10
KC17344
Digitized by Google

Ex libris
Andreæ de St Loup

LETTRES
DE
MONSIEUR
ARNAUD
D'ANDILLY.

Ex li[illegible] de [illegible]

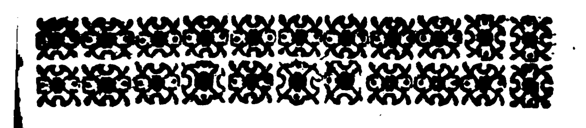


Imprimé à Montbeliard, & se vend

A PARIS,

Chez ESTIENNE LOYSON, au Palais, à l'entrée de la Gallerie des Prisonniers, au Nom de JESUS.

M. DC. LXXVI.



LE LIBRAIRE AU LECTEUR.

L'Autheur de ce Livre est si connu par son merite, qu'on ne doit point douter de l'excellence de ces Lettres, par la lecture desquelles vous connoistrez le caractere d'un Homme qui a sçeu accorder les sentimens Chrestiens avec la politesse de la Cour. Il a composé & traduit divers excellens Ouvrages, tant en matieres Morales que Chrestiennes : Ainsi, cher Lecteur, l'on peut dire que ces Lettres sont d'une maniere toute particuliere ; & les diverses Impressions qui en ont esté faites estant toutes debitées, m'ont obligé à vous donner cette nouvelle Edition plus correcte & mieux imprimée que les precedentes.



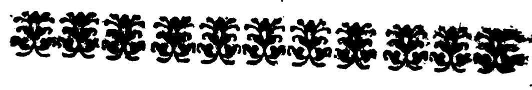


TABLE DES LETTRES contenuës en ce Livre.

TABLE.

TABLE.



LETTRES DE MONSIEVR ARNAVLD D'ANDILLY.

LETTRE PREMIERE.

A Madame d'Orleans, Religieuse Benedictine & Mere de Monsieur le Duc de Rets.

MADAME,

Si vous jugez des effets par la volonté, j'auoüe vous auoir rendu seruice, puis qu'il n'y a rien que ie souhaitte auec plus d'ardeur que de vous témoigner par mes actions l'honneur que ie porte à vostre eminente vertu. Mais comme ie n'ay pû estre si heureux que d'ac-

complir en cela mon desir, aussi n'ay-je pas la presomption de m'estimer digne de la faueur que vous me faites par vostre lettre. Ie la reçois, Madame, comme une obligation que vous voulez acquerir sur moy par un excez de charité, afin que le bon-heur d'auoir part au souuenir d'une Princesse qui oublie ses grandeurs & ses qualitez pour s'humilier deuant Dieu, & s'éleuer autant vers le Ciel par sa propre vertu, qu'elle l'estoit dans le monde par sa naissance, m'engage à une si grande admiration de vostre pieté, que je quitte desormais tous autres soins, pour m'efforcer de me rendre tel que vostre bontè s'est laissé persuader de me croire. Et puis que ie ne sçaurois, Madame, me ressentir de la grace que vous me faites, que par des vœux & des souhaits pour l'accroissement des benedictions que Dieu verse sur vous auec une si grande abondance, & que vous me témoignez d'honorer ma Sœur de Port Royal de vostre affection, j'auray recours à elle, afin qu'elle offre pour vous ses prieres à celuy duquel seul vous attendez des recompenses, & qui semble vous auoir choisie pour une des plus éclatantes lumieres de vostre siecle, afin que vostre vie estant comme une image viuante de la parfaite deuotion, vous fassiez connoistre que les Femmes peuuent aussi bien seruir à l'Eglise par leur exemple, que les hommes par leur doctrine. Et pource que l'accomplissement de vos saintes intentions pourroit estre retardé par les soins que vous seriez obligée d'apporter, en des affaires qui troubleroient la tranquillité de vostre retraite, si vous continuiez d'estre trauersée en la derniere resolution que vous auez prise, il faudroit auoir bien

peu de sentiment de pieté, pour ne desirer pas avec ardeur de vous témoigner en cette occasion combien ie suis

---

II. A Monsieur le Cadinal de Rets.

MONSEIGNEVR,

Ie suis contraint de faire par cette lettre, ce que Mr. *** m'a empesché de faire moy-méme, & j'aurois regret de m'acquiter en cette sorte d'vn si grand deuoir, si la faueur que i'ay receuë de vous en l'affaire de Port Royal, ne surpassoit de beaucoup tous les remerciemens que ie vous en sçaurois rendre: Mais puis qu'il faut que mon impuissance paroisse, ie n'ay pas sujet de desirer qu'elle se voye plustost en mes paroles qu'en mes lettres. Les personnes que vous auez principalement obligées en cette occasion suppléeront à mon deffaut, & en rendront graces à Dieu de celle qu'il leur a faite par vôtre moyen, elles ne luy demanderont pas moins de benedictions pour vous, que pour elles mesme: Cette recompense, Monseigneur, ne vous sçauroit estre desagreable, puis que vous n'en cherchez point d'autre dans le zele qui vous porte à employer pour le service & pour la gloire de Dieu, toute l'authorité qu'il vous a commise: Et cela mesme m'osteroit la liberté de vous en parler, si mon ressentiment ne me contraignoit de dire l'honneur que vous meritez d'user si dignement du pouvoir que vous avez de bien

faire ; & si cette consideration jointe à tant d'autres qui m'attachoient desia à vostre seruice, ne m'obligeoit encore plus estroitement à demeurer toute ma vie

III. A un Prince.

MONSEIGNEVR,

Ie laisse à Mr. *** à vous mander particulierement les sentiments de vos Amis, & de vos seruiteurs sur ce qui vous touche, dont ie l'ay entretenu à loisir. Si le Comte de Mansfeld n'entreprend rien contre la France, ce discours est du tout inutile : Mais s'il assiege quelque place, & que vous puissiez vous jetter dedans auec moyen de la defendre ; il n'y aura que ceux qui enuieront vostre valeur, qui manqueront à loüer vostre action. Ie sçay bien que quand vous ne le feriez pas, vous n'en sçauriez estre blâsmé, puis que vous n'auez point d'employ qui vous y oblige. Mais si vostre generosité demeuroit dans les bornes des deuoirs ordinaires, elle ne meriteroit ny des loüanges extraordinaires, ny la gloire que vous auez d'estre en plus grande estime dans l'esprit des gens de merite, par la consideration de vostre vertu, que par celle de vostre naissance, qui n'auroit pas seule le pouuoir de me rendre aussi veritablement que ie le suis

IV. A Monsieur l'Euesque d'Aire, depuis Euesque de Lizieux.

MOn Tres-cher Pere,

Si je ne sçauois que la Charité est la plus grande & la plus liberale de toutes les vertus Chrestiennes, & qu'elle regne dans vostre cœur, j'aurois peine à receuoir, comme s'adressant à moy, les témoignages si extraordinaires que vous me donnez de vostre affection, dont pour estre digne à un si haut poinct, il faudroit estre un autre vous mesme : Mais puisque vous auez voulu me donner la qualité de vostre Fils ; & que toutes les autres obligations ne sont que des ruisseaux dont cette premiere est la source, ie n'offencerois pas moins vôtre bonté en m'estõnant de la continuation de vos faueurs, que vostre humeur si ennemie des ceremonies, en vous rendant de nouueaux remerciemens. Ainsi pour n'estre point ingrat par mon silence, & ne vous pas déplaire par mes paroles, il ne me reste qu'à rendre graces à Dieu de celle que vous m'auez faite & qui m'a acquis en un instant par le mouuement si puissant qu'il vous donna de m'aymer, ce que ie ne pouuois meriter en toute ma vie : Mais si mon respect & mon affection sont capables de me conseruer à juste titre cette sainte adoption dont vous m'honorez j'ose vous asseurer que vous n'aurez jamais sujet de me desauoüer pour

---

V. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEVR,

Ie croy vous dire beaucoup plus par mon silence que ie ne pourrois faire par mes lettres, puis qu'il temoigne que les obligations que je vous ay sont au dessus de toutes mes paroles. Et ainsi c'est seulement pour me contenter moy-mesme que je vous renouuelle les protestations de mon tres-humble seruice du quel vous ne sçauriez douter quand vous penserez aux faueurs dont vous honorez continuellement mon frere: Mais vostre generosité estant capable de vous les faire oublier, cette lettre ne sera pas possible inutile pour vous faire souuenir de la seule chose en quoy vous manquez de memoire. Ie vous suplie tres-humblement, Monseigneur, de vouloir bien l'auoir meilleure en cela à l'aduenir, afin que vous me croyez autant que je le suis.

VI. A Madame la Marquise de Senecey, sur la mort de Monsieur son Mary.

MADAME,

C'eust esté à mon aduis une si grande inhumanité que de vouloir arrester vos larmes dans es premiers mouuemens de la plus juste, & plus

violente douleur qui se puisse éprouver dans le monde, qu'au lieu de m'excuser d'auoir differé quelques jours à vous escrire, j'aurois plustost sujet de craindre de m'acquiter trop tost de ce deuoir: Mais la grace estant incomparablement plus puissante que la raison, j'ose esperer qu'elle commence à produire en vous des effets que l'on ne pourroit de longtemps attendre de l'autre; n'y ayant qu'une force surnaturelle qui soit capable d'éleuer si tost une ame au dessus des sentimens de la Nature, & luy faire voir le jour à trauers de tant de troubles & de nuages qui remplissent nos sens, & offusquent nostre esprit, lors que la vie nous deuient ennuyeuse par la perte d'une personne, que nostre affection aussi bien que nostre deuoir nous rendoit plus chere que nous-mesmes. Ainsi, Madame, sans l'obligation que vous auez à Dieu d'auoir pris un pouuoir si absolu sur vostre cœur, que par une heureuse seruitude vous auez comme perdu la liberté de resister à ses volontez, il faudroit vous parler d'une autre sorte, & pour tascher d'addoucir vostre douleur, incapable des vrays remedes, demeurer dans les termes des consolations ordinaires: Mais puisque vous estes si esloignée de l'erreur de ceux qui cherchent tout leur bon-heur sur la terre; & que les sentimens des Chrestiens, si contraires à ceux du siecle, font que depuis tant d'années le Ciel a toûjours esté le principal objet de vos desirs & de vos esperances, je vous dois tenir un autre langage. Iusques icy, Madame, vos affections estoient partagées: Vous auiez dans le monde un mary que vous aymiez plus que vostre vie; & dans le Ciel un Dieu que vous aymiez plus que vostre ame. Vostre paf-

sion vers le premier vous portoit à mille soins pour luy sur la terre ; & l'amour du second vous faisoit mespriser toute la terre, oublier les creatures, & vous-mesme pour n'estre qu'à luy. Ainsi tantost la Nature, & tantost la grace occupoient vos pensées ; Et bien que l'un & l'autre pûssent compatir auec une eminente vertu, ce ne pouuoit estre sans violence, & sans trembler souuent à la veuë de tant de malheurs qui peuuent arriuer aux hommes. Combien de fois l'apprehension de ces épouuentables combats qui joignent à la perte du corps celle de l'ame, vous a-t'elle fait transir de frayeur, & souhaiter de voir vostre vie auec celle de Monsieur vostre Mary, dans cét heureux port où l'on est pour jamais en asseurance. Maintenant qu'il y est ariué, toutes vos affections & vos pensées sont reünies, puisque vous le trouuez dans ce mesme sejour de gloire où vostre esprit va si souuent chercher vostre Dieu. Ainsi vos vœux pour son salut estant exauçez, dequoy vous pouuez-vous plaindre, sinon de ce que cette bonté infinie en le tirant du monde, luy donne plustost qu'à vous l'eternelle felicité qui un jour vous sera commune. C'estoit une preuue d'affection parmy les Payens que de pleurer auec excez la mort de ses Amis, pource que tout leur bon-heur ne passant pas cette vie, ils ne pouuoient leur desirer rien de meilleur : Mais parmy nous qui sommes instruits en l'école d'un Dieu mourant par amour sur une Croix, & duquel la mort rend la nostre, lors que nous sommes en grace, une vie de gloire & d'immortalité, ce ne seroit pas aymer un Mary plus que soy mesme ; mais au contraire s'aymer plus que luy,

que de s'affliger de le voir quitter les miseres de la terre pour posseder eternellement les felicitez du Ciel : C'est pourquoy, Madame, estant tres-asseuré que vous aymiez incomparablement dauantage Monsieur vostre Mary que vous ne vous aymez, je ne doute point que cette consideration ne soit encore plus puissante sur vostre esprit que toutes vos douleurs dans vostre cœur ; & qu'ainsi vostre ame ne reprenne bien-tost l'empire qu'elle doit auoir sur vos sentimens. Que sçauez vous, Madame, si le zele auec lequel Monsieur vostre Mary a sacrifié sa vie pour le seruice de son Roy dans une guerre si sainte, ne luy a point obtenu la recompense dont il joüit à cette heure ? Cela estant, comme il y a si grand sujet de le croire, voudriez-vous en luy rendant la vie, s'il estoit en vostre puissance, luy arracher une couronne qu'il a si justement meritée ; Si vostre bouche le dit, vostre foy & vostre charité la desauoüent, & plus puissantes que vostre affliction, elles ne permettront jamais que vous vous plaigniez d'auoir dans le Ciel la plus chere partie de vous-mesme. Vous voyez, Madame, que je vous parle selon la verité & non pas selon mon ressentiment, qui au lieu de me permettre de vous consoler, m'engage à pleurer auec vous la perte d'un homme dont j'admirois la vertu, & qui m'honoroit d'une amitié toute extraordinaire. I'espere, Madame, de trouuer desormais en vous l'affection dont vous m'obligiez l'un & l'autre, puisque tous mes deuoirs se rassemblent maintenant en vous seule ; personne ne sçauroit estre tant que moy.

A V.

VII. A Monsieur de Monrave Premier President au Parlement de Tolose.

MONSIEVR,

Ie veux commencer à douter de vostre affection, puisqu'il semble que vous doutiez de la mienne; en la voulant augmenter par tant de nouuelles protestations d'amitié, qui seroient inutiles si vous vous teniez aux premieres que nous auons faites si solemnellement, y ayant appellé pour temoins les Vertus & les Muses, qui ont esté cause de nostre vnion; mais auec tout l'auantage de vostre costé : n'y ayant apporté de ma part que le desir de les honorer en vous, au lieu que desia vous les possediez. Vous voyez, Monsieur, par mes reproches le gré que je vous sçay de vos complimens, que je tiens à offense, parce qu'ils sont indignes de nostre amitié, & que je desire que la vostre soit parfaite & parfaite pour moy, de qui vous serez tousiours aussi parfaitement honoré que d'homme du monde.

VIII. A Monsieur de Sponde, depuis Euesque de Pamiers.

MONSIEVR,

Les faueurs que vous me faites témoignent combien vous estes juste : Car puis que mon

Frere ne sçauroit auoir plus d'affection que moy à vous honorer & à vous seruir, il ne seroit pas raisonnable que vous nous traitassiez differemmement. Ainsi les preuues qu'il reçoit de vostre amitié vous engagent à celles dont vous m'obligez: Mais je ne sçay comment je pourray m'acquitter de ce que je vous dois, & de ce qui est dû à vostre vertu, si ce n'est qu'en m'employant pour vostre seruice vous me donniez moyen de vous faire connoistre auec quelle verité je suis.

IX. A Monsieur le Colonel d'Ornane depuis Mareschal de France, sur le sujet d'une tresgrande maladie qu'eut Monsieur de Mazarguez son Frere.

MONSIEVR,

Ie n'ay point de paroles quand je pense à l'affliction que vous ressentez du peril où est Monsieur vostre frere, dont j'auoüe estre en telle peine que je n'ay un seul moment de repos, ma douleur estant si fort accreüe par la part que je prens à la vostre, que je ne pourrois supporter ce déplaisir, si je ne sçauois que c'est maintenant que nous deuons pratiquer les resolutions que nous auons tant de fois prises, de nous resigner absolument entre les mains de Dieu, de la seule volonté duquel nous sommes obligez de dépendre, & de ne considerer nostre affection

pour nos plus proches, & pour nos Amis, que comme une étincelle de l'amour que nous deuons auoir pour luy. Representez-vous donc, s'il vous plaist, Monsieur, à vous mesme ce que vous me diriez en pareille occasion; & ayez sans cesse deuant les yeux que les Ames fideles à Iesus Christ ne sçauroient rien perdre, puis qu'elles retrouuent en luy toutes choses auec un accroissement infiny de grace. Si c'est un Frere que vous regrettez, il ne refuse point d'estre le vostre; si c'est un Frere & un Amy tout ensemble, il prend plaisir à vous seruir de l'un & de l'autre: Vous ne sçauriez luy tant demander, pourueu que vos demandes soient accompagnées d'amour & de foy, qu'il ne vous donne encore deuantage. Ainsi vous trouuerez grace deuant un Dieu en supportant patiemment pour l'amour de luy la perte d'un homme, qu'il vous rendra dans l'Eternité apres l'auoir mis au nombre des Anges.

X. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEVR,

Encore que la gratification accordée à mon Frere m'apporte une grande joye, d'autant que c'estoit une affaire d'honneur, & que celles-la seules me touchent, le contentement que je ressens de vous en auoir toute l'obligation sur-

passe de beaucoup celuy que je reçois de cette faueur, pource que vos eminentes qualitez me font autant desirer de me voir de plus en plus vostre redeuable, comme je craindrois de l'estre à un autre. Et puisque vous prenez tant de plaisir de nous attacher pour jamais mon Frere & moy à vostre seruice, vous ne pouuiez, Monseigneur, rencontrer une occasion plus propre à nous le faire paroistre, veu les difficultez qu'il y a maintenant d'obtenir de semblables graces : Mais si nul autre que vous n'estoit capable de les surmonter, nul autre ne pouuoit aussi en auoir un plus grand ressentiment que celuy que mon Frere me témoigne, puisqu'il égale le mien, & que personne ne sçauroit estre d'auantage que je suis.

XI. A Monsieur le Marechal de Schomberg lors qu'il fut esloigné de la Cour en 1623.

MONSEIGNEVR,

Si je vous pouuois témoigner auec quel ressentiment d'obligation j'ay receu la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire par Mr. de la Taille, vous connoistriez que toutes les bonnes fortunes de la terre ne me sçauroient aporter un pareil contentement, n'ayant jamais rien tant souhaitté que l'honneur de vostre affection au

point que j'ay sujet de me la promettre en suite des asseurances que vous m'en donnez. Tout ce que je possede au monde, & ma vie, que je vous offre, sont de trop foibles preuues à mon gré du desir que j'ay de me rendre digne de cette faueur Mais ie renonceray tous mes Amis s'ils ne sont les vostres, & penseray par ce moyen m'acquitter en quelque sorte de ce que je vous dois, puisque le moindre d'eux vaût beaucoup mieux que moy, & ne se donneroit jamais à un moins vertueux que vous. Iusques icy, Monseigneur, la gloire de vos actions estoit obscurcie par des complaisances & des flatteries qui luy ostoient une partie de son lustre : Maintenant qu'elle paroist en sa pureté, vous auez cét auantage que jamais homme dans une semblable rencontre n'a esté plus hautement ny plus uniuersellement loüé de tous les gens de bien. C'est veritablement triompher de la Fortune que de tirer ainsi de l'aduantage de ses defaueurs: Mais Dieu qui est juste n'auoit garde de manquer à recompenser tant de trauaux que vous auez supportez, & tant de perils que vous auez courus & recherchez pour son seruice. Possible qu'il a voulu par un effet de sa prouidence, dont les causes sont incomprehensibles aux hommes, vous procurer le repos dont vous allez joüir desormais, afin de vous reseruer à des actions encore plus illustres que les premieres ; Et puisque vous sçauez mieux que moy la soumission qu'il faut rendre à la conduite d'un si grand Maistre, je n'ay qu'à vous demander pardon, Monseigneur, de m'ester laissé emporter par mon affection à vous dire ce que j'ay si souuent appris de vous.

XII. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Ie parlé hier au Roy fort à loisir durant son souper ; & rendis les témoignages que ie dois à vostre vertu, & à vostre probité. Cela se passa tres-bien , ainsi que Mr. de la Iaille vous le pourra dire : Mais je vous supplie tres humblement de me pardonner si je vous ay desobey en ne parlant point du tout de moy à sa Majesté, puisque vous sçauez que je ne vous l'ay nullement promis ; ny mesme d'accepter les offres que mes Amis m'ont faites sur ce sujet. Ie me confirme de plus, Monseigneur , en la creance que la meilleure fortune qui me sçauroit arriuer, c'est de participer à vostre mauuaise fortune ; Et nul contentement ne peut égaler celuy que je reçois de publier si hautement vostre merite, que l'enuie mesme est contrainte d'écouter vos loüanges sans y oser répondre. Ie voy tous les jours tellement croistre le nombre des personnes qui parlent de vous auec toute sorte d'honneur & d'estime, que je pense qu'à la fin vous serez un de ceux qui s'étonneront le moins de voir vos seruices si mal recompensez ; & je m'estimerois trop heureux si je pouuois par de plus grands deuoirs me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces que je m'efforceray de meriter par une telle passion à vous seruir, que nul ne se pourra dire plus veritablement que moy,

XIII. *A Monsieur le Mareschal de Schomberg.*

MONSEIGNEVR,

Ie m'estime heureux de voir que mes lettres vous sont si agreables ; Et je le seray beaucoup davantage, lors que mes actions me rendront plus digne, que mes paroles, de l'honneur de vos bonnes graces ; J'ay une si forte passion de vous plaire, que ie me hayrois moy-mesme, si ie ne vous donnois sujet de m'aymer. Et plus ie vais avant, & plus i'ay sujet de loüer Dieu de ce qu'il m'offre des occasions de faire voir combien ie mèprise les faveurs de la Fortune. Ie n'en souhaitte point de meilleure que de posseder avec ma liberté, le bonheur de passer doucement avec vous une partie de ma vie, qui est un contencement auquel ie ne mets point de prix, lors que ie pense à la faveur que vous me faites de le tant desirer.

XIV. *A Madame la Marquise de Lyancour.*

MADAME,

S'il y avoit quelque chose dans le monde au

dessus de l'excellence de l'amitié, j'aurois honte que vous eussiez pris pour moy la peine d'écrire une si excellente lettre. Mais une plus noble cause ne pouvoit produire ce rare effet de vostre esprit, dont j'ay fait part à tant de vos Amis, qu'au moins ne m'accusera t'on pas de vouloir posseder seul un si grand tresor. Ie n'ose vous dire combien on l'estime, tant ie crains que vôtre modestie vous fasse offenser la verité en l'accusant de flatterie. Et d'autre costé l'apprehension de l'offenser moy-mesme m'oblige à vous témoigner que jamais lettre n'a esté plus admirée. Jugez donc ie vous supplie si ie ne dois pas estre en grande peine, puisque ne pouvant vous loüer, sans vous déplaire, ie ne sçaurois y manquer sans desagréer à Madame la Marquise de Ramboüillet, qui ne peut cacher sa joye de voir que vostre esprit aussi bien que vostre vertu, égale l'estime qu'elle fait de vous. Ie pense que ie feray mieux de vous laisser terminer entre vous ce different, où chacune a pareil avantage; puisque l'une combat pour la modestie, & l'autre pour la verité; & que vous honorant egalement, ie ne sçaurois quel parti prendre: Mais de quelque côté que la victoire tourne, vous y gagnerez toutes deux: Car comment pourriez-vous vous plaindre d'estre contrainte par la verité à reconnoistre les graces que Dieu vous a faites; Et comment Madame la Marquise de Ramboüillet, qui vous ayme si parfaitement, seroit-elle faschée de voir que vous en rehaussez le lustre par la qualité de toutes la plus estimable aux Femmes, qui est la Modestie.

XV. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Ie n'ay point maintenant un plus grand plaisir que de voir quelqu'un qui vienne de Nanteüil, pource que tous m'asseurent que vous ne vous portastes iamais mieux : Mais ie seray encore plus content lors que j'auray le bon-heur d'y passer quelques journées aupres de vous, ainsi qu'il vous plaist de me le mander, pouuant dire auec verité qu'il n'y a rien au monde que j'estime dauantage que la part qu'il vous plaist de me promettre en l'honneur de vostre amitié, qui est un terme dont ie n'userois pas, si vous ne l'auiez voulu. Mais puis que vous me l'ordonnez, & que ie reconois combien les tres-humbles seruices & les deuoirs ausquels il m'oblige vont au de là des respects qui s'expliquent par d'autres paroles plus ordinaires & moins veritables, ie vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de croire que ie ne trouueray iamais rien de difficile pour meriter cette faueur, qui me rend beaucoup plus que ie ne le sçaurois dire.

XVI. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Vous apprendrez par les lettres de Monsieur de Lyancour, comme son discours auec le Roy s'est beaucoup mieux passé que vous ne vouliez le vous promettre. Ce qui me donne sujet de croire que si la Fortune vous trompe encore, ce sera en vous faisant des faueurs que vous dédaignez maintenant de receuoir d'elle : Car quelque aueugle qu'elle puisse estre, enfin elle sera contrainte de voir l'éclat de vostre vertu, & de reconnoistre son iniustice.

XVII. A Monsieur le Marechal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Mon principal souchait est accomply, puisque mes actions vous sont si agreables. Apres ce contentement ie ne sçaurois estre malheureux : Et si vostre bonté plustost que mon merite ne me l'auoit acquis, toutes les bonnes fortunes de la Terre ne seroient pas capables de me satisfaire

pour ce que rien ne touche mon esprit à l'égal de mon devoir ; & que connoissant plus particulierement que nul autre vostre vertu, & les services ausquels m'oblige l'entiere confiance dont vous m'avez toûjours honoré, ie n'auray jamais une plus forte passion que de vous témoigner par mon ressentiment que ie ne suis point ingrat de vos faveurs ; & par mon obeyssance combien ie desire me rendre digne de l'honneur de vos bonnes graces.

XVIII. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

I'estime qu'il ne se peut rien adjoûter à la resolution, que ie vois que vous avez prise par le memoire que Mr. de la Iaille m'a apporté, tant elle est prudente & genereuse, qui sont deux manieres d'agir si excellentes, & que vous avez si constamment tenües jusques icy, que rien ne vous sçauroit estre plus advantageux, selon mon advis, que de ne vous en départir jamais ; Il n'est pas croyable combien cela vous reüssit dans l'esprit de tous les gens de bien, dont ie sçay que l'estime est seule capable de vous contenter : Et ie n'ay point veu d'action plus loüée en choses semblables, que ce que vous n'avez ny recherché, ny desiré de voir le Roy lors qu'il a esté si prés de Nanteüil. Vos raisons pour ne point demander à prendre congé de luy avant que partir,

sont aussi extremement approuvées de tous vos Amys, & le seront un iour, s'il plaist à Dieu, de sa Majesté mesme quand elle sera mieux conseillée. Vostre vie est une suitte continuelle de grandes actions ; vostre seule passion a toûjours esté de meriter les plus importans employs, sans vous soucier des avantages que les autres recherchent en les possedant ; Et Dieu vous a fait la grace de reüssir encore au delà de ce que vous osiez vous promettre. Il ne faut pas, Monseigneur, demeurer au milieu de la cariere : Ie sçay aussi que vous choisiriez plûtost la mort que de l'avoir fait & vous demande pardon de ce que ma passion à vous honorer & à vous servir m'emporte si facilement à vous dire que vous sçavez mieux que moy ; en quoy ie suis ce me semble excusable, puisque cela mesme est une preuve de la verité qui me fait estre

---

XIX. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

I'estimerois inutile de vous dire de quelles differentes affections j'ay esté touché en la maladie & en la guerison de Monsieur de Lyancour ; Et combien vostre consideration a encore augmenté mes ressentimens. L'honneur que j'ay d'estre aymé de vous, & les devoirs

qui m'y obligent vous en donnent assez de connoissance : Mais ie vous supplie tres-humblement de me permettre de loüer Dieu auec vous de la grace qu'il vous a faite de vous cõserver une personne si chere, lors que selon le monde il n'y auoit plus sujet de l'esperer, je veux croire que cette maladie sera la crise des trauerses qu'il luy a pleu de vous envoyer pour éprouuer vostre vertu, qui ne le pouuoit assez estre dans les seules prosperitez. Les grandes ames comme la vostre témoignent leur fermeté dans les plus violentes agitations : Il faloit que cette derniere trauersast les contentemens que vous vous proposiez de receuoir cét Esté à Duretal, ausquels, puisque vous les reméttez à Paris & à Nanteüil, j'espere de prendre la part qu'il vous plaist de m'y offrir, & de vous y renouueller les asseurances de la verité auec laquelle je suis.

XX. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

N'ayant rien plus cher que l'honneur de vos bonnes graces, je m'estimerois obligé à de grands remercimens des nouuelles asseurances qu'il vous plaist de m'en donner par vos lettres, si mes paroles n'estoient de trop foibles temoignages de mes deuoirs, dont je reconnois ne me pouuoir acquitter que par des seruices, & ne me tiendray jamais plus heureux que lorsque je rencontre-

ray des ocasions de vous en rendre. Les resolutions que vous continuez à prendre sont si dignes de vous, que je ne sçaurois assez vous dire combien elles confirment la creance que tous les gens de bien ont de vostre vertu : Et la sorte dont vous viuez donne plus de sujet d'enuier la grandeur de vostre courage, que de plaindre l'injustice que vous receuez de la Fortune, dont les changemens presens de la Cour fournissent tant de sujet de parler, qu'il ne se passe jour maintenant que vostre merite ne reçoiue une partie des loüanges qui luy sont deües. Dieu veüille quelles soient bien-tost conuerties en des recompenses telles que vos signalez seruices les ont meritées. Il est difficile de souhaiter dauantage, & impossible d'estre plus que moy.

XXI. *A Monsieur le Mareschal de Schomberg.*

MONSEIGNEVR,

Aussi-tost apres vous auoir écrit, j'appris le commandement que vous auez receu à Duretal; Et depuis Monsieur vostre Fils me fit l'honneur de me montrer la copie de la lettre du Roy, & de vostre responce qui ne peut estre jugée que tres-digne de vous. Ie reconnois dans l'esprit des gens de bien, que l'estime de vostre vertu s'augmente par les oppositions qu'elle rencontre; Et la sorte dont vous estes allé en vostre Gou-

vernement, y avez esté receu & y estes demeuré jusques icy nonobstant les desseins que l'on avoit au contraire, fait paroistre clairement que la Providence de Dieu veille pour vous. Il n'appartient qu'à luy de tirer la lumiere des tenebres; Et j'espere que ces nuages estant passez, la France vous reverra avec plus d'eclat qu'auparavant continuer les signalez services qui luy ont esté si utiles & si necessaires. Ie m'estimerois tres-heureux si ie pouvois par les miens vous témoigner mon obeyssance, puis qu'elle tient rang entre les preuves de la verité qui me fait estre.

XXII. *A Monsieur le Comte de ****

MONSIEVR,

Vos reproches sont si obligeans qu'ils m'osteroient le regret d'avoir failly, si vostre contentement ne m'estoit plus cher que le mien: Mais quelque effet que mon silence produise à mon advantage, ie ne laisse pas de le condamner & de vous en demander pardon, puisqu'il vous a esté desagreable. Vous ne me trouverez pas neantmoins, comme ie l'espere, si coulpable que vous pensez, lors que vous sçaurez les raisons qu'il m'est permis de vous alleguer en suite de la satisfaction que ie vous ay faite. Vous vous plaignez, Monsieur, de ma negligence à vous escrire, & de ce que ie ne vous mande rien de mes interests. Ie respons au premier, que c'est une

une grande preuve de ma confiance en l'honneur de voſtre amitié, que de juger ces petits devoirs indignes d'elle : Et ſi cela vous ſemble une faute, preparez-vous, s'il vous plaiſt, à m'en remettre ſouvent de pareilles, puiſque ie ne ſçaurois m'empeſcher de tomber en celles que mon eſtime pour vous, me fait commettre. Quant à ce qui touche mes intereſts, ie n'avois garde, Monſieur, de vous en écrire, vous pouvant jurer avec verité que c'eſt l'une des choſes du monde à laquelle ie ſonge le moins. Et afin de vous parler à cœur ouvert, les penſées de mon Salut, mes Amis, & mes Livres, ſont les ſeules choſes qui occuppent maintenant mon eſprit. J'ayme parfaitement la Campagne, parce que j'y paſſe une vie toute contraire à celle de la Cour ; j'éprouve des douceurs nompareilles dans ma famille ; je gouſte le contentement d'un repos ſans oyſiveté precedé par des travaux inutiles ; & ce que la pluſpart recherchent avec tant d'ardeur, ne me ſemblant pas digne de l'ambition d'un homme de courage, il m'eſt fort facile de le mépriſer. Voylà, Monſieur, en peu de mots ma confeſſion de foy. Trente Lettres de complimens ne vous ſeroient pas à mon advis ſi agreables que celle-cy. Souffrez donc s'il vous plaiſt qu'elle ſatisfaſſe pour le paſſé, & m'impoſez pour l'avenir telle loy qu'il vous plaira, elle ſera religieuſement obſervée. J'en dis autant à Madame voſtre Femme : Et ſi vous en voulez tous deux entrependre une choſe impoſſible, ne penſez jamais à trouver une perſonne qui ſoit davantage que moy.

XXIII A Monsieur le Duc de Montmorancy.

MONSEIGNEVR,

Il n'y a que mes actions, si mon bonheur les pouvoit égaler à ma passion pour vostre service, qui soient capables de vous témoigner mon ressentiment, de la faveur d'une Lettre aussi obeigeante qu'est celle qu'il vous a pleu de m'écrire. Car quand je pense qu'outre mes devoirs hereditaires, mon inclination à vous honorer s'est rencontrée si particulierement favorisée de la vostre, que vous avez toûjours pris plaisir à me donner des marques d'une bienveillance non commune; j'avouë que ie ne sçaurois sans une joye toute extraordinaire, recevoir par de nouvelles preuves de l'honneur de vos bonnes graces, la confirmation des premieres, dont ie n'ose dire, Monseigneur, que ie sois indigne, si elles se peuvent meriter par la plus parfaite fidelité qui soit au monde, puis qu'ayant la mesme passion pour mon devoir, que tant d'autres ont pour leur Fortune, ceux qui me font l'honneur de m'aymer ne sçauroient craindre avec raison d'y avoir regret. Et vous, Monseigneur, moins que nul autre, pouvant dire veritablement que l'on ne sçauroit estre plus que je suis.

XXIV. A Monsieur de Virazel depuis Evesque de Saint Brieu.

PUisque le Silence se peut en quelque sorte comparer au dormir, je n'auray pas tort de dire que nous nous sommes tous deux en mesme temps comme reveillez d'un profond sommeil; vostre billet m'ayant esté donné lors que vous receviez le mien. Ainsi ie ne crains pas que vous m'accusiez justement d'une faute en laquelle j'ay eu l'honneur de vous imiter, ne pouvant faillir à vostre exemple, si ce n'estoit en me faisant tirer neuf pallettes de sang, au lieu de fortifier ma santé dans mon desert, comme vous deviez faire dans le vostre, & non pas vous tuer de peur de profiter au Public, qui est un double manquement de charité vers vous & vers le Prochain.

XXV. Au Pere Gregoire, Capucin & Provincial de la Province de Guienne.

MOn Reverend Pere,

Je ne sçaurois assez vous témoigner avec quelle joye j'ay receu vostre lettre, y ayant si

long-temps que je n'avois eu de vos nouvelles, & estimant au point que je fais le bonheur de vostre amitié. Je louë Dieu pour vous de ce que vous vous portez bien ; & pour toute vostre Province, de ce que vous voilà de nouveau en charge : Car la charité estant d'autant plus estimable qu'elle est plus estenduë, je suis obligé de preferer à vostre repos particulier l'avancement de tant d'ames sous vostre sage conduite. Il n'est pas raisonnable qu'un tel Capitaine que vous dans la vie Religieuse, où il faut continuellement combattre de si puissans ennemis, se contente de faire le soldat : Vostre vertu & vostre experience vous engagent à mener les autres à la guerre, & à mourir les armes en la main à la teste de cette petite Armée d'hommes Angeliques qui ne font autre usage de leur vie que de la sacrifier continuellement au service de celuy, qui estant Dieu, n'a pas dedaigné de se rendre homme, afin de perdr- la sienne pour eux. Quant à moy qui suis inutile à tout, je demeure à l'ombre tandis que vous estes dans le travail, couvert de sueur & de poussiere, & joüis icy d'un si grand repos, que si dans cette douce vie j'avois autant de vertu que de contentement ; je serois sans doute trop heureux. Ie vous supplie de tout mon cœur de le demander à Dieu pour moy, afin que vos prieres suppleant au deffaut des miennes, je devienne digne de l'affection si particuliere dont vous m'obligez.

XXVI. A Monsieur Bouthillier Evesque d'Aire.

MONSEIGNEVR,

Vous ne pouviez tirer une plus forte preuve du pouvoir absolu que vous avez sur moy, qu'en m'obligeant d'escrire à Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, pour luy conseiller de differer son retour d'avec vous jusques à la fin de l'Hyver. I'avoüe que cette demande m'a fort surpris; Mais toutes mes volontez cedant aux vostres, je n'ay pû contredire à la seule chose que je vous aurois refusée si j'estois capable de vous desobeïr. Ie me trahis donc afin de vous estre fidele, si l'on peut nommer trahison ce que l'on fait contre soy pour un autre soy-mesme, qui est le seul nom que je vous puis donner, digne de vostre amitié, laquelle je ressens tous les jours produire des effets dans nostre esloignement, & nostre silence, que peu de personnes pourroient esperer dans la presence & la conversation continuelle. C'est estre au dessus des ordres de la nature que de tirer ainsi de nouvelles unions de nostre separation, & faire contribuer à l'affermissement de nostre amitié ce qui affoibliroit celle des autres: Mais puis qu'elle ne regarde que le Ciel, pourquoy seroit-elle assujettie aux loix de la terre, dont nous avons protesté tant de fois de mespriser les grandeurs & les vanitez? Ie loüe Dieu de tout mon cœur de ce que vous avez desia reduit ces resolutions en pra-

tique, en vous acquitant si dignement d'une des premieres charges de l'Eglise. Quant à moy puis qu'il ne me reste que les desirs de bien faire, je m'efforceray avec la grace de Dieu de les conseruer si entiers, que vous ne puissiez trouver à redire que mon impuissance, dont vous estes trop juste pour m'accuser, & nostre parfait Amy trop equitable pour y consentir.

XXVII. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.*

JE vous laisse à juger qu'elle est ma peine de me voir contraint à vous conseiller de laisser passer la rigueur de l'Hyver auparavant que de revenir icy : Mais bien que d'un costé je ressente un extresme desplaisir de vostre absence, en un temps où j'esperois de vous desrober quelques journées, & que rien ne me sçauroit estre plus cher ny plus avantageux tout ensemble : Neantmoins quand je considere de l'autre les incommoditez de la saison pour entreprendre un si long voyage, & la passion si juste & si violente qu'a Monsieur l'Evesque d'Aire de profiter de cette rencontre pour vous retenir encore, je suis contraint de parler contre moy-mesme, & de combattre mes propres sentimens ; qui me faisoient desia trouver l'Automne trop long, sans y adjouster encore l'Hyver ; lequel je craindray plus que jamais, me souvenant qu'il m'aura ramené à Paris où je passe une vie si esloignée de la tranquillité de la Campagne, que le seul

moyen de joüir du repos que j'ay quitté seroit de vous voir, puisque je le trouverois avec vous au milieu de tous les orages du monde.

XXVIII. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.*

L'Affaire de *** vient presentement d'estre terminée. Iamais rien ne s'est mieux passé: Et je suis trompe si Dieu n'a permis ces nuages pour en tirer une nouvelle lumiere. Ie desirerois de tout mon cœur que Mr. *** eust entendu ce qui s'est dit de luy sur ce sujet, & jusques à quel point chacun ressent luy estre obligé. Ainsi en voulant seulement procurer le bien des autres, on en reçoit pour soy-mesme, que l'on ne trouveroit pas si on le recherchoit, & la charité obtient par de bonnes voyes, ce que l'ambition ne peut acquerir par de mauvaises.

XXIX. *A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.*

IL me semble que je seray bien coupable si je ne fais mon profit de l'instruction que Dieu me donne dans l'exemple de *** pour m'empescher de tomber en semblables fautes: Car cecy est à mon advis une leçon vivante & animée par des actions veritables qui se font pas-

ſées devant mes yeux, au lieu que ces diſcours ordinaires de vertu qui combattent des vices qui ne ſont que dans l'imagination, reſſemblent aux peintures leſquelles n'ont autre rapport à la verité, que celuy que leur donnent les ombres & les couleurs : Ce qui ſans doute ne ſçauroit agir ſi puiſſamment ſur nos eſprits, pource qu'ils ne ſont touchez que par nos ſens ; Au lieu que dans cette autre maniere d'inſtruction ils le ſont non ſeulement par tous nos ſens, mais par toutes nos paſſions, qui ayant eu part à ce qui s'eſt paſſé, nous font connoiſtre par autruy, & par nous meſmes, juſques ou peut aller le tranſport de nos imperfections naturelles, ſi la grace qui eſt la raiſon des Chreſtiens ne les arréte, & ne les domine. Mais voyez je vous ſupplie dequoy je me mesle d'oſer ainſi parler devant vous, j'eſpere que vous excuſerez cette faute, puiſque dans la liberté que noſtre amitié me donne de vous dire mes premieres penſées, il n'y a que les ſecondes qui ſoient coupables quand elles ſont mauvaiſes.

XXX. *A Monſieur l'Abbé de Saint Cyran.*

COmme je penſois vous eſcrire Mr. de *** m'a monſtré ſa lettre qui m'a fait tomber la plume des mains, non par deſplaiſir de ne le pouvoir ſurpaſſer, mais par honte de ne le pouvoir imiter. Le premier ſeroit une vanité dont vous me blaſmeriez ; le ſecond eſt une hon-

neste emulation que vous ne condamnerez pas. Si vous n'aviez un esprit aussi penetrant que judicieux, je dirois que vous ne sçauiez pas jusques à quel point vous m'obligiez lors que vous nous donnastes l'un à l'autre: Mais tant s'en faut que ie veüille diminuer par cette pensée le prix de la faveur que vous m'avez faite par un si rare present, que j'estime au contraire, que vous connoissez encore mieux que moy les avantages que j'en reçois, lesquels je compteray tousiours entre les principaux de ma vie. Et puisque l'excellence de nostre amitié me deffend de vous en remercier, pource que nous ne sommes qu'un; & qu'ainsi ce seroit me remercier moy-mesme, j'emprunteray les paroles de Monsieur l'Evesque d'Aire pour m'acquitter de cet office: Mais en cela je me trompe aussi; car puis qu'il entre en tiers dans cette parfaite amitié, il n'y est pas plus propre que moy. Dieu soit loüé de ce defaut, & nous fasse la grace d'en voir tousiours augmenter le nombre.

XXXI. A Monsieur de Saint Pierre.

QVand vous seriez non seulement à Lorette mais au bout du monde, cette lettre ira vous y trouver, & je suis asseuré qu'elle sera la tres-bien venuë, puis qu'elle vous dira &c. Certes ma joye s'augmente quand je pense à celle que vous en receurez, connoissant tellement vostre cœur, que j'y puis lire comme dans le mien: Apres cela je vous laisse à juger si vous avez quelque advantage sur moy en amitié, &

ſi je conſerve religieuſement l'union inviolable de nos volontez, faite par cette ame heroïque qui nous a ſi fraternellement aymez, & qui joüit maintenant dans l'eternité de la recompenſe deuë aux actions qui rendent ſa memoire immortelle parmy les hommes.

XXXII. A Monſieur le Marquis de Valence lors qu'il commandoit à Montpellier.

MONSIEVR,

I'avoüe que j'ay trop attendu à vous teſmoigner l'extréme contentement que je reſſens des ſignalez ſervices que vous rendez au Roy dans l'un des plus importans emplois qui ſoient aujourd'huy en ſon Eſtat; Mais la connoiſſance que chacun en a, doit ce me ſemble me ſervir d'excuſe, puiſque ce n'eût eſté que vous dire ce que toute la France publie, & qu'eſtant au particulierement que je le ſuis voſtre treshumble ſerviteur, j'ay ſujet de deſirer des occaſions particulieres pour vous faire connoiſtre combien je ſuis.

XXXIII. A Monſieur le Mareſchal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Toutes mes lettres ne ſeroient que des remercimens, ſi la crainte de vous ennuyer en vous

redisant tousiours une mesme chose ne m'empéchoit de m'acquitter de ce que je dois à tant de tesmoignages de vostre affection, & particulierement à ceux que Monsieur vostte Fils m'a fait l'honneur de m'en donner avec vostre derniere lettre. Il a veu en arivant icy la cheute de ceux qui ont trouvé leur ruyne en l'éloignement qu'ils vous avoient procuré & qui vous donne l'avantage sans pareil de triompher par vostre seule vertu de l'injustice de la Fortune, Tant de personnes vous auront escrit les particularitez de ce qui s'est passé en ce dernier changement, que j'estimerois inutile de les vous mander : Et bien qu'il ne le soit pas moins de vous asseurer de ma passion à vostre service, je vous supplie tres-humblement de me permettre de vous le dire, puis qu'il est veritable, que j'aymerois mieux mourir que de cesser d'estre, &c.

XXXIV. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Si la connoissance que j'ay de vostre merite & de vostre esprit, ne m'avoit accoûstumé à n'attendre de vous que des choses excellentes, j'aurois encore plus admiré la lettre que vous écrivez au Roy sur ce sujet de l'éloignement de vos ennemis. Mais vos paroles respondant à vos actions, je ne dois non plus m'estonner des

unes que des autres : Et puis qu'il vous plaiſt me tant honorer que de vouloir que je vous mande ce qu'il me ſemble de cette reſponſe, je ſuis obligé de vous dire, que le juſte reſſentiment que vous teſmoignez, ſans neantmoins vous y laiſſer trop emporter, & la confiance que vous faites paroiſtre d'avoir en la ſincerité de vos intentions, & en la fidelité de vos ſervices, font tout enſemble reluire ſi clairement voſtre prudence & voſtre generoſité, que cette letre merite à mon advis la plus grande loüange que je luy ſçaurois donner, qui eſt de l'eſtimer digne de vous. Il n'appartiendroit pas à un moins vertueux que vous eſtes de parler de la ſorte : Et un auſſi vertueux que vous auroit mauvaiſe grace de parler autrement : Car tant de bonnes actions doivent preceder ce langage, qu'il ne faut pas s'étonner s'il eſt ſi rare en ce ſiecle : Et les voſtres ſont telles que le principal de mes ſouhaits pour vous eſt qu'elles ſoient recompenſées ſelon leur merite ; comme le plus grand de mes ſouhaits pour moy eſt de vous obliger par mes treshumbles ſervices à me croire auſſi veritablement que je ſuis.

XXXV. *A Monſieur le Mareſchal de Schomberg.*

MONSEIGNEVR,

Puiſque voſtre modeſtie vous fait trouver exceſſiues les juſtes loüanges que l'on vous donne,

je n'oserois plus vous dire ce que je pense de vos actions, de crainte de vous déplaire, ou de parler contre ma conscience : Mais au moins me sera-t'il permis de vous rendre les tres humbles remerciemens que je vous dois de l'affection qu'il vous plaist continuer à me témoigner par vos lettres, dont j'auray toute ma vie un tel desir de me rendre digne, que si manque d'occasions mes sevices ne me peuvent faire meriter ce bon-heur, j'espere que mes autres devoirs vous feront connoistre que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

XXXVI. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Il n'estoit pas raisonnable que Monsieur le Colonel d'Ornane fust plus favorisé que vous de la Fortune, puisque vous l'estes tous deux également de la Vertu. Les prosperitez sont de trop foibles épreuves pour des ames semblables aux vostres ; Il les faut voir dans l'orage, & non dans le calme, afin de convertir leur estime en admiration. Les moindres vaisseaux endurent durant la bonace ; mais les seuls rochers sont capables de resister à ses tourmentes. Il n'y en a guere de plus grandes que celle qu'a souffert Monsieur le Colonel : Et toutefois la verité m'oblige à vous témoigner qu'elle est si dispro-

portionnée à son courage, qu'il en soustiendroit aysément de plus violentes. Il faut avoüer neantmoins que sa gloire est beaucoup diminuée par l'affection nompareille dont Monsieur luy a rendu tant de preuves en cette rencontre, puisque ses actions & ses services sont trop dignement récompensez par une telle reconnoissance. Vous verez, Monseigneur, par la lettre que je vous envoye, combien il se tient heureux en son mal-heur d'avoir esté traitté commé vous qui estes le premier auquel il escrit, ainsi que je le seray tousiours à rechercher par toutes sortes de devoirs de meriter l'honneur que vous me faites de me croire.

XXXVII. *A Monsieur le Mareschal de Schomberg.*

MONSEIGNEVR,

Vous aurez sçeu comme depuis la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire de Duretal, Mr. le Colonel d'Ornane a esté mené à Caën, où l'on le traite avec toute sorte de rigueur, & où l'on l'a mesme mis dans le Donjon, & beaucoup plus mal logé qu'à la Bastille. On luy a aussi osté un Page & un Laquais qu'ils avoit auparavant, & laissé seulement un Valet de Chambre, sans oublier aucune de toutes les autres circonstances qui peuvent accompagner une prison tres-estroite. Ie doute neantmoins

s'il est à plaindre dans un si mauvais traittement puisque ceux qui l'ont conduit par commandement du Roy, rendent de si grands témoignages de sa constance, qu'il semble que sa mauvaise fortune ne serve qu'à relever davantage sa vertu. Le jour qu'il partit un Exempt des Gardes fit commandement à Madame sa femme de sortir de Paris dans 24. heures : Ce que ne pouvant executer à cause qu'elle se trouvoit fort mal, le Roy luy permit d'y demeurer encore quelque temps pour se guerir. Voila, Monseigneur, en quel estat sont ceux que vous avez laissez dans la Cour, dont ils goustent maintenant les amertumes, tandis que vous joüissez à la Campagne des douceurs, & des contentemens que vous donne la fermeté de vostre esprit, & la satisfaction d'avoir si dignement servy le Roy & l'Estat, que moins les hommes le reconnoistront, & plus Dieu prendra plaisir d'estre luy-mesme vostre recompense. Quant à moy puisque l'honneur que vous me faites de m'aymer me rend excusable, si je parle de mes sentimens en suite des vostres, dont ils ont dépendance, j'avoüe que Duretal & Caën partagent tellement mon esprit, qu'à peine sçay-je quelle opinion je dois avoir de ma condition presente: Car si d'un costé je m'estime heureux lors que je pense à vostre repos & à celuy que j'ay choisi, & dont je joüis icy pour vous imiter, je m'afflige de l'autre quand je me represente ce que souffre Monsieur le Colonel. Toutefois apres avoir bien consideré que le veritable bonheur des gens de bien se rencontre ordinairement dans leurs infortunes apparentes, je trouve tant de sujet d'esperer pour luy, qu'au lieu de m'af-

rester je me resioüis en la creance de vous voir un jour l'un & l'autre arriver par vostre seule vertu dans les honneurs eminens ausquels le bien de l'Estat & vostre reputation vous appellent. Il faut user du nom de Charges pour ceux dont les forces sont si disproportionnées aux grandes dignitez qu'ils possedent, qu'elles servent de fardeaux pour les accabler : Mais à des hommes tels que vous & Monsieur le Colonel, ces mesmes dignitez sont veritablement des honneurs, puis qu'ainsi que les enfans potent le nom des Peres, elles doivent prendre celuy de l'honneur que vous avez acquis, dont elles sont le fruict & la recompense. Dieu veüille que nostre Siecle soit assez heureux pour joüir de l'effet de mes esperances ; & que je le sois aussi assez pour vous témoigner par mes tres-humbles services, que nul ne sçauroit estre davantage que moy.

---

*XXXVIII. A Monsieur le Marquis de *** sur la prison de Monsieur le Colonel d'Ornanne.*

MONSIEUR,

Lors que j'auray le bon-heur de vous voir, & de vous dire sur le sujet de Monsieur le Colonel d'Ornane mille choses dont le papier est incapable, sa vertu vous donnera tant d'admiration quelle vous confirmera celle que vous auiez

des jugemens de feu Monsieur le Marquis de Senecey, qui estimoit peu d'hommes en France à l'égal de luy, & envieroit maintenant sa défaveur plustost que de la plaindre, si la felicité dont il joüit dans le Ciel ne l'avoit affranchy des passions de la terre. I'ay receu un contentement extreme de voir sur ce sujet, par la derniere lettre qu'il vous a pleu de m'escrire que vous sçavez tirer profit des afflictions d'autruy aussi bien que des vostres, en vous soûmettant absolument aux volontez de Dieu, & en rapportant toutes choses à sa providence. Puisque vous estes, Monsieur, dans cette disposition, vous n'avez plus rien à crindre; Quelques perils qui vous environnent vous serez tousiours en seureté; & quelques orages qui s'élevent pour agiter vostre esprit, il demeurera toûjours dans le calme. Si je disois à un autre que j'espere avec l'assistance de Dieu de mettre le mien en cette assiette, je pourrois estre accusé de prosomption; & si je vous le taisois, j'offencerois l'amitié dont vous m'honorez, qui m'oblige à une entiere franchise, principalement en une chose aussi importante que celle où il s'agit de mépriser toutes les vaines felicitez du monde; se donner parfaitement au Createur en se détachant des Creatures, ne plus viure que pour bien mourir, & pour trouver mesme dans la mort une heureuse immortalité. Tout autre dessein est in digne de l'ambition des Chrestiens, qui ne peuvent meriter ce nom si glorieux & si auguste, qu'en preferant, à l'exemple de leur Redempteur, les couronnes des Martyrs à celles des Roys, les promesses de Dieu à celles des Hommes, & les

moindres effets de la Grace aux plus riches dons de la Nature. Laiſſons donc, Monſieur, ceux qui ſont charmez par les vanitez du Siecle, courir apres ces ombres & ces fantoſmes qui s'éuanoüiſſent quand ils les penſent embraſſer; & attachons-nous plus fortement que jamais à la recherche de ces ſeuls biens veritables, qui ne tromperont nos eſperances qu'en ce qu'ils les ſurpaſſeront infiniment, lors que dans la plenitude des felicitez eternelles nos deſirs ſeront abiſmez dans la joüiſſance d'un bon-heur que nos eſprits ne pourront comprendre. Il nous reſte ſi peu de temps pour un ſi grand ouvrage, qu'il y auroit trop d'imprudence à le perdre: Ie ſçay que vous l'employez beaucoup mieux que moy: Auſſi ce que je dis n'eſt pas tant pour vous donner courage, que pour m'engager à vous imiter. Ie ſeray bien aiſe neantmoins qu'il ſerve également à l'un & à l'autre: noſtre amitié eſtant trop pure pour paſſer de l'emulation à l'envie; & trop charitable, pour vous permettrer de ne me vouloir pas tirer aprés vous, lors que vous precederez dans le chemin que nous voulons ſuivre. Nous n'aurons garde d'y rencontrer ces eſclaves de la Fortune, qui nous eſtiment auſſi ſimples de quitter le preſent pour l'avenir, comme nous les jugeons miſerables de preferer un moment incertain à une eternité aſſeurée. Ils n'auroient pas moins de honte de marcher ſur nos pas, que nous de déplaiſir à les ſuivre; Et ce méſpris qu'ils font de noſtre conduite doit augmenter la pitié que nous avons d'eux; ainſi que la vaine ſageſſe, dont ils ſe vantent, nous doit faire connoiſtre davantage leur folie, dont il ne faut point de meilleure

preuve, que ce que ceux mesmes qui ont mis entre les Divinitez cette Fortune qu'ils adorent, ont esté contraints d'avoüer qu'elle estoit aveugle: Mais ce sujet merite un plus long entretien que celuy d'une lettre. Il faut donc, Monsieur, le remettre avec tant d'autres dont nous avons à parler, & qui rendent excusable le desir extreme que j'ay de vous voir, lequel j'exprimerois bien par des termes plus civils en apparence, si je ne sçavois qu'en effet les complimens feroient tort au veritable respect que je vous porte, puis qu'estans comme le fard des affections ordinaires, ils sont indignes de la nostre.

---

*XXXIX. A Monsieur le Comte de *** sur la prison de Monsieur le Colonel d'Ornane.*

MONSEIGNEVR,

Vous avez eu raison de vous étonner de demeurer si long-temps sans recevoir de mes lettres depuis la nouvelle que vous avez apprise touchant Monsieur le Colonel d'Ornane: Mais mon retardement est excusable en une occasion, où plus il y a sujet de parler, & moins il y en a d'écrire. Encore ne sçay-je maintenant que vous mander, d'autant que le respect que je dois au bras que l'on a poussé à frapper le coup, m'oste la liberté de vous representer combien les effets en sont dommageables; Et la seule chose que je ne puis refuser à la verité, c'est de vous dire que la grandeur de la disgra-

ce de nostre Amy est si petite en comparaison de sa Vertu, qu'il n'y a point d'homme de courage qui ne doive plustost souhaiter d'estre malheureux comme luy, que favorisé de la Fortune comme beaucoup d'autres. Vous auriez peine à croire ce que j'en ay veu lors que je vous le conteray un jour, si vous n'aviez une entiere confiance en moy: Mais sçachant combien vous me tenez veritable, j'auray soin de me souvenir de tout ce que j'ay remarqué en cette rencontre: en quoy je n'auray pas grande peine, puisqu'il n'est pas moins gravé dan mon cœur que dans ma memoire. La seule chose que je crains est de vous faire manquer au devoir de l'amitié par l'envie que vous porterez sans doute à celuy qu'un moins genereux que vous penseroit avoir grand sujet de plaindre. I'auray toutefois beaucoup de plaisir à vous voir faillir de la sorte, & j'en recevrois encore davantage, si mes services pouvoient égaler le desir que j'ay de vons témoigner combien je suis.

---

*XL. A Monsieur le Marquis de****

MONSIEVR,

Ie me plains de demeurer si long-temps sans recevoir de vos nouvelles qui ne m'ont jamais esté si cheres que maintenant: Le peu de reconnoissance que l'on a de vostre Vertu m'en au-

gmente l'estime ; La prosperité est comme un voile qui m'empeche de bien discerner les perfections de mes Amis : Dans les disgraces, au contraire, il me semble que je les voy clairement, & les admire. Les mauvais succez qui leur arrivent ne m'estonnen point ; La Fortune ne seroit pas aveugle si elle sçavóit choisir les hommes pour lenr merite ; ou si les ayans une fois choisis, elle sçavoit les conserver. Il faut estre bien lasche pour vouloir estre esclave d'une si inconstante Maistresse ; & bien genereux pour pouvoir en ce siecle triompher d'elle. C'est ce qui doit convertir en admiration l'estime que nous avions de Monsieur le Colonel d'Ornane : Il surmonte avec mépris les traverses qui feroient trembler les autres, & son courage se fortifie de telle sorte, qu'il n'y a plus de proportion entre ce qu'il souffre & sa constance. Ie vous laisse à penser, Monsieur, quel jugement je fais de vous, puis que j'ay mesme opinion de la vostre ; & quel pouvoir vous avez sur moy, puisque je ne m'y en reserve pas davantage que je vous y en donne.

XLI. A un Prince.

MONSEIGNEVR,

Vos faveurs tiennent de vostre vertu, elles sont toutes extraordinaires: Et il semble que vous preniez plaisir à me combler de joye aussi bien

que d'honneur, en adjoûtant aux temoignages que vos lettres me rendent de vostre affection, tant de bonnes nouvelles ensemble, qu'elles me font croire que vous avez perdu pour quelque temps tout autre soin que celuy de m'obliger. Et bien que les evenemens qu'il vous plaist me mander donnent lieu à mille diverses pensées, j'avouë, Monseigneur que nulle ne m'a plûs touché que la consideration du contentement que doit recevoir Monsieur de *** de n'estre pas desormais inutile à vôtre service. Ce que j'estime l'une des meilleures fortunes qui luy sçauroit arriver, puis que sans celle-là il auroit sujet de mépriser toutes les autres: Mais comme je suis jaloux de vostre gloire, je n'ay pas receu moins de plaisir voyant que l'experience aussi bien que la raison fait connoistre à tout le monde combien les disgraces des personnes que vous honorez de vostre bien-veillance sont preferables à la faveur de ceux que vous ne jugez pas dignes d'estre aymez de vous. Et pource que je sçay, Monseigneur, que vostre generosité n'a point de bornes, je n'ay garde de douter qu'elle ne s'étende tres-avant sur celuy dont vous me faites l'honneur de m'écrire, puisque nul n'a plus de passion que luy de vous imiter, & de conserver par toutes sortes de devoirs la part que vous luy avez promise en vos bonnes graces, qui sont aujourd'huy comme un prix que tous le gens de merite recherchent, & que vous feriez autant de conscience de leur refuser, que vous auriez de honte de les accorder à d'autres. Dieu veüille que nostre Siecle soit assez heureux pour recevoir de vous tous les avantages que vous estes capable de luy donner, s'il

ſçait proportionner vos emplois à voſtre eſprit, & à voſtre courage. Mais je crains Monſeigneur, de vous ennuyer d'une trop longue lettre : En quoy ſi je parois indiſcret, au moins je me témoigne veritable, rien ne faiſant mieux juger de mon extreme joye que ce qu'elle m'emporte à abuſer de voſtre loiſir, & de l'honneur que vous me faites de me croïre.

LXII. *A Monſieur Bouthillier Eveſque d'Aire.*

MONSEIGNEVR

Si Dieu vous a retiré, comme je l'eſpere, d'entre les bras de la mort pour vous redonner à l'Egliſe, & à vos Amis, je ſuis obligé de luy rendre des graces infinies de cette nouvelle vie qui garentit la mienne d'une affliction que le temps ne pourroit guerir. Ce n'eſt pas dans une amitié telle que la noſtre qu'il eſt capable d'effacer les ſentimens de la douleur, ſi les premiers ſont plus violens, les autres en recompenſe ſont plus raiſonnables: Mais je n'oſe vous en dire davantage; & il me ſuffit de vous témoigner par ce peu de paroles, que ſçachant qu'elle euſt eſté ma perte, je connois auſſi l'eſtime que je dois faire du bien que Dieu m'aura conſervé en vous conſervant. Vous n'eſtes pas maintenant en eſtat de lire de longues lettres; & j'eſpere de n'y eſtre jamais de faire rien qui vous puiſſe nuire.

XLIII. A Monsieur ***

IL semble que la Fortune prenne plaisir à traverser la Vertu. Vous devez neantmoins vous en consoler puis qu'il vaût incomparablement mieux avoir de la Vertu sans Fortune, que de la Fortune sans Vertu. I'espere que vôtre tour viendra: Mais quand cela ne seroit pas, vous auriez tort de vous en plaindre, sçachant qu'il y a une autre vie, non seulement meilleure, mais incomparablement plus excellente; non seulement plus longue, mais eternelle, non seulement plus honorable, mais la gloire mesme. Il ne faut pas envier le bon-heur du monde à ceux qui n'en desirent point d'autre: C'est le moindre partage qu'ils puissent avoir, & la moindre chose dont nous puissions estre privez pour acquerir ce que nous souhaittons, & ce que nous devons esperer de la misericorde de Dieu. Vous sçavez que, ce ne sont point icy des paroles prononcées seulement des lévres: aussi est-il raisonnable que je parle de cœur lors que je parle à un autre moy-mesme.

XLIV. A Monsieur Marquis de Poyane.

MONSIEVR,

Vos lettres peuvent bien me donner de nouveaux témoignages de l'honneur de vostre amitié

tié, mais non pas m'en augmenter la creance, puisqu'il y a long temps que je possede ce bonheur à un tel point, que je ne voudrois changer contre personne la part que je pretens en vos bones graces ; si ce n'est contre Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, dont j'avoüe que la vertu merite toutes sortes d'avantages sur moy, & les luy cede avec l'humité que je dois. Il sçait mieux que nul autre combien je vous honore ; & prend tant de plaisir à m'obliger que je suis asseuré qu'il n'a pas manqué de vous le dire : Mais il n'est pas juste, Monsieur, que vous continuiez plus long temps à nous le ravir ; & veüilliez convertir en acquisition le prest que nous vous en avons fait pour quelques mois : Ce que je ne dis pas moins pour nostre autre excellent amy que pour luy. La Gascogne n'est pas toute la France pour posseder seule deux si grands tresors : Il est raisonnable que Paris en joüisse à son tour ; & vous auriez tort de les luy envier, puisque vous y avez en Messieurs vos Enfans deux autre vous mesmes, tels en verité que vous ne sçauriez les souhaiter plus dignes du nom qu'ils portent : Ce qui est tout dire. Monsieur de Benjamin en témoigne tant de satisfaction que vous auriez peine je m'asseure à cacher vostre joye si vous l'entendiez parler d'eux ; comme moy à dissimuler la mienne si j'estois assez heureux pour égaler mes services à la passion que j'ay de vous en rendre.

*XLVI. A Monsieur le Comte de *** sur la liberté de Monsieur le Colonel d'Ornane, & le retour de Monsieur le Mareschal de Schomberg.*

MONSIEVR,

Vous aurez receu la nouvelle de la glorieuse liberté de Monsieur le Colonel en mesme temps que vôtre lettre m'a confirmé les asseurances que j'avois de vos sentimens pour ce qui le touche. Jamais homme n'est rentré dans la Cour avec une plus grande & plus generale estime de vertu ; Et jamais Prince n'a témoigné une affection plus forte & plus genereuse que celle que Monsieur luy a fait paroistre. Adjoustez, s'il vous plaist, à celà, l'extréme honneur avec lequel Mr. le Comte de Schomberg a esté rappellé dans les affaires ; & puis faites tel jugement que vous voudrez de ma joye, pourveu que vous n'oubliez pas l'acroissement qu'elle reçoit d'estre compagne de la vôtre.

LXIV. A Monsieur le Cardinal de Richelieu.

MONSEIGNEVR,

Vous aurez sçeu par Monsieur Bouthillier ce que la crainte de vous importuner m'empe-

cha Ieudy au soir de vous dire: Et maintenant je prens la hardiesse de vous renouveller ma tres-humble supplication, afin qu'il vous plaise d'empescher par vostre authorité que mon Oncle en demeurant compris en la taxe de la Chambre de Justicé, ne reçoive une injustice qui luy feroit plustost choisir une prison, que de souffrir d'estre traitté de la sorte aprés avoir vécu dans une telle probité, que si chacun luy ressembloit, le nom de malversation seroit encore inconnu dans les Finances. Il me semble, Monseigneur, que l'on se devroit contenter de ce qu'au lieu de s'enrichir avec le Roy, comme font tant d'autres, quatre de mes Oncles ont perdu la vie, & la plus grande partie de leur bien en le servant tres-dignement, sans vouloir encore faire payer au seul qui reste de tant de Freres, une partie de ce que l'on offre pour une Abolition à laquelle il renonce. I'avoüe, Monseigneur, que je ne serois pas assez sage pour supporter avec patience un traittement si injuste en une chose qui feroit bréche à l'honneur du nom que je porte, & que j'ose dire estre en quelque estime parmy ceux qui ayment la Vertu. Ce qui vous oblige, Monseigneur à vous rendre protecteur, & moy à tenir cette faveur pour la plus grande de celles qui me font estre.

XLVII. *A Madame de la Trimoüille Abesse du Lys*

MADAME,

Il paroist bien que Dieu veut verser sur vous ses graces en abondance, veu qu'ensuitte de l'heu-

reux commencement de l'affaire qui regarde le General de vostre Ordre, il a fait reüssir si avantageusement celle qui vous touche en particulier. Aussi est-ce regner que de servir à un si bon Maistre; & puis que vous luy donnez un absolu pouvoir sur votre cœur, vous ne devez point douter, Madame, que vous n'en ayez dans vostre Maison autant que vous en aurez besoin pour vostre salut & pour sa gloire. Vous verrez par ce que m'écrit Mr. le President Marion comme vous avez plus obtenu, que vous n'eussiez osé esperer: Mais que ne doivent point se promettre celles qui ont un Dieu pour Epoux, lors qu'elles demeurent dans l'inviolable fidelité qu'elles luy ont promise? Entre tant de choses admirables que nostre excellent Amy, poussé d'un esprit plus fort que le sien, vous dit dernierement, souvenez vous, s'il vous plaist, de la perfection à laquelle vous oblige cette action si heroïque que Dieu vous a donné le courage & la force d'entreprendre & d'executer, en renonçant à toutes choses & à vous mesme pour estre uniquement à luy. Dans cette sainte pensée vous ne trouverez rien de difficile que de ne souffrir pas assez pour son service, & admirez vostre bonheur d'avoir esté appellée de si bonne heure à une si haute vocation, que vous n'avez pas sujet de regretter comme beaucoup d'autres qu'une grande partie de vostre vie se soit passée dans les vanites du monde.

XLVIII. A Monsieur le Duc de Montmorency, sur le sujet de la Battaille Navalle qu'il gagna contre les Rochelois en 1625.

MONSEIGNEVR,

Puisque mes desirs ont precedé de plusieurs années l'extréme honneur dont vous joüissez maintenant, il n'est pas juste que je sois des derniers à vous donner les loüanges que merite une action si glorieuse : Et je ne sçaurois mieux prendre mon temps que dans l'ardeur de vostre victoire, pour vous faire souvenir que j'avois raison de ne vous souhaiter autre Maistresse qu'une Charge dont les fonctions sont de gagner des battailles, & qui ne connoist point d'autres bornes que celles qui empéchent la Mer d'inonder toute la Terre. I'avoüe qu'en cette sorte je seray rauy desormais que vous soyes amoureux ; & de voir qu'aprés que le Roy sera las de triompher par vous de ses propres Sujets, vous irez luy acquerir des trophées, & vous charger de palmes en des guerres que nulle paix n'a le pouvoir de faire cesser. Il faudroit que Dieu creast de nouveaux Mondes pour donner un champ plus ample à vostre valeur : Ce qui vous oblige, Monseigneur, à une telle reconnoissance des graces dont il vous favorise, que je m'estimerois coupable, dans la liberté

que vous m'avez toûjours donnée de vous parler franchement, si au milieu de tant de flateries qui se pourront mesler avec les loüanges qui vous sont deuës, je ne vous faisois souvenir que vous estés homme ; & que le vray moyen d'obtenir du Roy des Roys tout ce que vous sçauriez justement desirer, c'est de rapporter à sa seule bonté tout vôtre bon-heur ; & d'avoir autant de jalousie pour la gloire de son nom, comme vous conseilleront d'en avoir pour le vostre ceux qui ne sont pas aussi veritablement que je suis.

A Madame la Marquise de Lyancour.

L'Estat où vous estes, & ma joye de ce que Dieu vous a retirée d'entre les bras de la mort, s'accordent fort bien ensemble ; l'un ne veut point ouyr parler, & l'autre ne se peut exprimer par des paroles. Ie demeure donc aisément d'accord de ne point nuire à vostre santé, pourveu que vous lisiez dans mon cœur ce qu'un autre s'efforceroit de vous faire voir dans une lettre.

XLIX. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio.

MONSEIGNEVR,

S'il me restoit quelque chose à vous offrir vous deuriez l'attendre de moy depuis le retour

de mon Frere, avec les paroles les plus passionnées qu'un extréme ressentiment sçauroit produire; Mais il y a si long-temps que vos faveurs m'ont mis dans l'impuissance d'estre davantage vostre serviteur, que ce seroit vous oster ce qui vous appartient desia que de vous donner de plus grandes asseurances de ce que je vous suis; Et la seule chose en quoy je reconnois quelque nouvel effet de mon affection, c'est la jalousie qu'il me semble que j'ay contre mon Frere, dans la crainte que vous estimiez avoir plus de pouvoir sur luy que sur moy. Vous estes si juste, Monseigneur, que j'espere qu'en cela vous ne me trouverez pas deraisonnable; Car puisque je le tiens comme un autre moy-mesme, nous devons estre également à la personne du monde qu'il honnore le plus; & dont le merite si extraordinaire m'est en telle reverence, que je conserveray tousjours aussi chere que ma vie la qualité de, &c.

L. A Monsieur le Cardinal de Marquemont, sur sa promotion au Cardinalat.

MONSEIGNEVR,

La dignité que vous possedez maintenant estoit deüe il y a si long-temps à vos services & à vostre vertu, que ce que plusieurs obtiennent par faveur vous estant donné pour recompense, on se doit resioüir en vostre Promotion, non pas de vostre bonne Fortune, mais de ce

que la Fortune n'y a point de part. Lors que le Roy vous a fait justice en vous procurant cét honneur, il se l'est renduë à luy mesme; Et si les remerciemens qu'il en receura se mesurent à l'obligation, ceux de l'Eglise, & de la France, surpasseront de beaucoup les vostres. Ce seroit vous divertir inutilement, Monseigneur, que de m'étendre davantage en mes sentimens sur ce sujet, puisque la reverence que je porte il y a tant d'années à vostre merite, & les faveurs dont mon Frere vous est redevable, vous asseurent plus que toutes les paroles du monde avec combien de verité je suis.

LI. A un Premier President d'une Cour Souveraine, sur sa promotion en cette Charge.

MONSIEVR,

L'amitié dont vous m'honorez portant mon ressentiment au delà des devoirs ordinaires, je n'ay pû me resoudre plustost à vous temoigner mon extréme joye de vous voir appellé par le Roy en une Charge où vostre merite vous appelloit il y a si long-temps, de crainte que mes lettres se rencontrant avec les complimens que vous receviez lors de tous costez, il semblast que je donnasse seulement à la coustume ce que je dois à vostre vertu: Mais maintenant, Monsieur, que chacun s'est acquitté de ces premiers respects que reçoivent indifferemment tous ceux qui entrent dans les grandes Charges, & que ce n'est plus qu'à vous-mesme que je les puis

rendre, je vous supplie me permettre de vous asseurer que personne n'a plus ressenty que moy le bon-heur que reçoit le public de vous voir remplir l'une des premieres places de vostre Province. Et son advantage en cela me semble si fort surpasser le vostre, que ce n'est pas moins avec tous les gens de bien qu'avec vous que je pense qu'il se faut réjoüir d'un choix si digne du Roy, si digne de vous, & si digne d'une telle charge: Ou dans le combat continuel de vostre prudence, de vostre courage, de vostre sçavoir, & de vostre probité à qui vous fera meriter le plus d'honneur, je prendrois grand plaisir d'entendre les benedictions que reçoïvent les Princes lors que par une seule action, en élevant une personne de grand merite à une grande dignité, ils produisent infinies autres actions pour le bien de leurs peuples, & pour eux mesmes; toutes celles de ces grands personnages leur devant à bon droit estre attribuées, puis qu'ils ne sont que les organes de leur puissance, & n'agissent qu'autant qu'elle leur est communiquée. Mais où m'emporte, Monsieur, ma passion pour vostre vertu, & la reconnoissance des obligations que je vous ay: Il n'est pas juste que m'ayant empesché de vous rendre au commencement des devoirs qu'on eust pû attribuer aussi-tost à l'usage ordinaire qu'à l'affection, j'oublie aujourd'huy que vos heures sont trop cheres & trop peu à vous pour les dérober au public. Ie me contenteray donc, Monsieur, de vous supplier de ne vous lasser point de me continuer l'affection si particuliere que vous aviez pour feu mon Pere, puis qu'il ne m'a rien laissé qui me soit plus cher que la qualité de, &c.

LII. Au Seigneur, Iean de Gleffetti Maistre d'Hostel ordinaire du Pape Urbain VIII.

MONSIEVR,

Vn silence de tant de années estant ce me semble, aussi bien que le sommeil, une image de la mort ; & ne voulant nullement mourir en vostre memoire, il faut que je le rompe, & vous renouvelle le souvenir d'une des personnes du monde qui vous honore davantage. Nous sommes coupables tous deux d'une trop longue negligence : Et comme elle n'est pas du tout criminelle estant fondée sur la certitude de nôtre amitié, elle n'est pas aussi du tout innocente lors qu'elle passe au delà des bornes. Il y a cinq ans que je n'apprens de vos nouvelles que par ceux qui viennent de Rome : Il est temps de vous en demander à vous mesme ; & vous n'avez eu que trop de loisir pour vous preparer à me répondre. Mandez-moy donc je vous supplie ce que vous jugez necessaire pour contenter ma juste curiosité en un sujet qui m'est si sensible : Et quelque amour que vous ayez pour le plus beau séjour de la terre, ne craignez point d'en perdre le souvenir durant quelques momens, pour revenir voir en esprit au delà des Alpes un Amy que vous eustes tant de regret de quitter en quittant la France. Ie vous envoye un petit ouvrage dont je vous demande

vostre jugement tres-exact, accompagné de vôtre sincerité ordinaire, afin de le donner à l'un de mes Amis au lieu du mien qu'il me presse de luy dire. Si toutes les tromperies ressembloient à celle dont j'use en cela, elles ne seroient pas moins avantageuses pour ceux à qui on les fait, que je suis veritable quand je vous proteste d'estre parfaitement.

LIII. A la Mere Marie Magdelaine, lors Superieure du grand Convent des Carmelites.

MA Reverende Mere,

Auriez vous bien pû croire que pour n'avoir jamais veu de vostre écriture je pûisse méconnoistre vostre lettre ; & que la charité portant lumiere, celle dont elle est pleine ne m'en eust pas assez donné pour juger qu'elle vient de vous. Dieu me garde d'estre si indigne du bon-heur de cette journée, qui ne m'acquerant vostre amitié nous unit en celuy qui pour s'unir parfaitement à nous n'a pas dédaigné joindre les foiblesses d'une humanité miserable à la force d'une Divinité toute-puissante, & de faire descendre sont Saint Esprit du Ciel en la terre pour lier par le nœud d'un amour divin les ames qui ne s'ayment qu'en luy, & qui embrassent ensemble sa Croix, afin de le posseder un jour en sa gloire. Cecy ne sont que des paroles, ma Mere, mais vous en produisez les effets. Et puis

que cette mesme charité ne nous permet pas de penser moins aux autres qu'à vous, & principalement à ceux à qui elle vous a si fort engagée, priez pour moy, s'il vous plaist, afin que je m'efforce de vous imiter & de vous suiure.

LIV. *A Monsieur le President Marion, Controolleur general des Finances.*

MOnsieur mon Oncle,

Ie vous remercie tres-humblement de vostre lettre, qui ne me permet plus de douter des bonnes nouvelles que nous avons sceües, & qui ont encore depuis esté confirmées par d'autres Courriers. Il paroist bien que Dieu ne se lasse point de faire des miracles en faveur de la France, & qu'il en fait aussi de plus grands que jamais en faveur du Roy, dont le zele & la vertu meritent une assistance du Ciel toute particuliere, principalement en cette occasion, où tous ses ennemis sont ceux de l'Eglise. Ie ne doute point que la fin ne réponde à des commencemens si glorieux, puisque sa Majesté se resout de passer l'Hyver dans son Armée, & d'acheter au prix de ce travail le repos de tout le reste de son regne. Sans la perte de mon Cousin de Saldagne j'aurois eu peine à moderer ma joye: Mais diverses considerations me la rendent si sensible, que je n'ose vous dire jusques à quel point elle me touche, de crainte d'augmenter le regret que vous en avez. Paris ne fut jamais si gay qu'il est maintenant, pource qu'il n'arive

un seul Courrier qui ne donne de nouveaux sujets aux rejoüissances publiques. Et le desir de voir le Roy maistre de la Rochelle, est si grand, & si universel, que par un changement estrange on apprehende autant aujourd'huy le prompt retour de sa Majesté, comme on le desiroit autres-fois. Le simple peuple mesme semble estre devenu raisonnable en cette occasion, & reconnoistre les obligations nompareilles que nous avons au Roy de preferer le bien general de ses Sujets, à ses plaisirs, & à ses contentemens particuliers. Il faloit encore ce long voyage pour estre moins obligé d'en faire à l'avenir : Mais quand il n'y aura plus de villes en France qui osent refuser les portes à leur Maistre, il sera permis alors d'apprehender l'esloigement de sa Majesté, & à moy de me plaindre d'estre si long-temps sans vous voir, & vous asseurer de vive voix combien je suis.

LV. A Monsieur le Mareschal de Schomberg sur la défaite des Anglois en l'Isle de Ré en 1627.

MONSEIGNEVR,

Puisque le bon-heur de l'Estat se rencontre avec le vostre, & que la gloire qui vous est deüe en a tant acquis à la France, il faudroit estre du party de ses Ennemis pour ne se pas réjoüir avec vous d'une action si illustre & si importante ; Mais outre cette raison generale, mon

affection particuliere à voſtre ſervice m'y oblige ſi eſtroitement, que dans la multitude de vos occupations vous ne vous tiendrez, je m'aſſeure point importuné de voir que je m'acquitte d'un devoir ſi juſte. Par ce qu'il vous a pleu me dire autrefois, je puis témoigner, Monſeigneur, que le plus grand de vos ſouhaits eſt maintenent accomply : Vous avez commandé une Armée pour le ſervice du Roy ; vous l'avez menée au Combat, & ramenée victorieuſe : Mais permettez moy je vous ſupplie, de vous demander ſi vos eſperances avoient eſté juſque-la, que de voir la plus grande partie des Seigneurs & de la Nobleſſe de France marcher comme ſimples Soldats ſous vos commandemens? d'avoir à combattre les principales forces d'un des plus puiſſans Royaumes de l'Europe, & de les vaincre à la veüe de voſtre Maiſtre, aprés avoir vaincu la mer, qui pour augmenter voſtre gloire s'eſtoit ſi violemment oppoſée à voſtre paſſage? Certes connoiſſant comme je fais voſtre modeſtie, j'eſtime que vous avoüerez ne vous eſtre jamais propoſé dans un employ tant de circonſtances admirables, Dieu veüille qne les effets ſurpaſſent tousjours ainſi vos penſées, & que je rencontre de nouvelles occaſions de vous faire paroiſtre combien je ſuis.

LVI. A Monſieur le Marquis de Fontenay.

MONSIEUR,

Vous reſpondez ſi ſerieuſement à mes railleries, que je n'oſeray plus vous faire la guerre,

ny vous témoigner combien je me tiens obligé de vos lettres, de crainte de vous donner trop de peine en continuant à m'écrire. Ie n'aurois rien sceu de vostre indisposition, & je souhaitte maintenant plusque jamais vostre santé, puisque vous avez à passer l'Hyver dans le travail, & les incommoditez d'une Armée. Les Rochelois pourroient une fois en leur vie faire une chose excellente, en ouvrant les portes au Roy, & abolissant par ce moyen ces fascheux noms d'assiegeans & d'assiegez, qui donnent aujourd'huy tant de sujet à leurs craintes, & à nos esperances. S'ils ne sont pas assez sages pour cela; j'estime avec vous que le succez d'une si grande entreprise dépend de celle de fermer leur port, & que l'on ne sçauroit trop loüer les soins qui la pourroient faire reüssir: Ie ne vous mande point de nouvelles, puis qu'elles naissent seulement en vos quartiers: Mais ne pouvant vous payer en cette monnoye, vous en receurez sans doute une autre meilleure, qui est la veritable affection avec laquelle je suis.

LVII. A Monsieur le Duc de Mantoüe, auparavant Duc de Nevers.

MONSEIGNEVR,

C'est une chose si rare & si excellente de voir la vertu jointe à la Souveraineté, que tous les gens de bien sont obligez à se réjouyr, de ce que ces deux qualitez se rencontrent maintenant en

vous, & que pour vostre regard la Fortune n'est point injuste. Mais ceux qui meritent autant par leur affection que par leur naissance, le nom de François, ont double sujet de joye dans cét evenement, qui augmente à Vostre Altesse le pouvoir de témoigner sa passion pour la France. Et j'ose dire qu'entre les autres j'ay droit d'en ressentir un contentement extréme, puisque la profession si particuliere que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, & la bienveilence dont il plaist à V. A. de m'honorer, m'engage d'une façon non commune à prendre part en vos interests, Des raisons moins puissantes sur mon esprit ne m'auroient pas fait prendre la liberté de vous donner la peine de lire cette lettre, dans le peu de loisir que vous laissent tant de grandes & importantes occupations; Mais j'espere que V. A. n'aura pas mon zele desagreable: Et pour ne point abuser de cette faveur, je ne vous demande plus, Monseigneur, que le temps de vous protester, qu'entre tous ceux qui honorent encore davantage vostre merite que vostre condition, nul ne sera jamais plus veritablement que moy.

LVIII. A Monsieur de Noyers.

MONSIEVR,

J'ay receu vostre lettre avec la joye que vous vous pouvez imaginer, & que ne sçauroient comprendre ceux qui n'ont point de passion pour le public. Vostre zele augmente le mien pour le succez de la plus juste, plus importante &

plus glorieuse entreprise que Roy de France fera jamais: Et vos esperances m'en donnent une si grande, que je commence ce me semble à ressentir par avance le contentement qui doit naistre de ses travaux & de ses peines. Dieu est trop bon pour ne les avoir pas agreables; & les Rochellois trop méchans pour n'éprouver pas enfin les effets de sa fureur, apres s'estre si long-temps servy d'eux pour le chastiment de nos pechez. Rien n'est impossible sur la terre à un grand Roy qui se rend digne des benedictions du Ciel. C'est pourquoy vos esperances fondées sur les vertus du nostre ne sçauroient estre vaines; ny la vie de tant de Noblesse plus heureusement employée, qu'à contribuer à la gloire d'un Prince du service duquel celuy de Dieu est inseparable.

LIX. *A Monsieur le Duc de Mantoüe.*

MONSEIGNEVR,

Encore que la lettre si obligeante dont il a pleu à vostre Altesse de m'honorer, semblast me donner la liberté d'y répondre; neantmoins la crainte de vous divertir dans les plus importantes occupations que puisse avoir un Prince, m'a empeché de vous escrire depuis que mon Cousin & mon Frere sont auprés de vous: Mais V.A. pardonnera, s'il luy plaist, à mon extréme affection, si je ne puis differer davantage à luy témoigner ma joye du bon-heur qu'ils ont d'employer leurs vies pour son service: Car si les

guerres plus justes sont les plus honorables ; & si c'est un avantage sans pareil que d'estre commandé par celuy mesme pour l'amour duquel on se sacrifie , quelle gloire peut égaler celle qu'ils ont de courir la mesme fortune que V, A. pour s'opposer à la plus tyrannique usurpation que l'Espagne aît jamais entreprise ? Il ne faloit pas, Monseigneur, une constance moindre que la vostre pour soustenir ce puissant orage ; & il ne falloit pas de moindres efforts que ceux de la Maison d'Austriche jointe ensemble , pour faire voir à toute l'Europe ce que peut le courage d'un Prince , qui joignant heureusement la pieté aux plus eminentes qualitez de ceux de sa condition, ne connoist que Dieu seul qui soit capable de le faire craindre : Mais puisque vôtre cause est la sienne ; qu'en defendant vos Estats contre des Vsurpareurs , vous defendez ses Autels contre des sacrileges & que la France, n'ayant point de plus sensibles interests que les vostres , ne sera jamais en repos que vous ne soyez paisible , je ne sçaurois croire , Monseigneur, que toutes ces traverses ayent autre succez que le rehaussement de vostre grandeur , & de vostre vertu , qui s'estendant beucoup plus loing que vostre Souveraineté , me rend autant que vos propres Suiets le sçauroient estre.

LX. A Monsieur le Duc de Montmorency.

MONSEIGNEVR,

Puisque je serois indigne de l'honneur de vos bonnes graces , si je manquois aux devoirs qui

me les peuvent conserver, je vous supplie tres-humblement de trouver bon qu'au defaut de mes services, je vous renouvelle au moins les protestations du desir extréme que j'ay de vous en rendre. Il ne dépend que de moy de n'estre pas ingrat des obligations dont je vous suis redevable, mais il dépend de la Fortune de m'offrir des suiets de vous en donner des preuves. Et comme vous estes trop juste, Monseigneur, pour ne vous contenter pas de ce qui est en ma puissance, vous estes aussi trop genereux pour n'aymer que ceux de vos serviteurs qui vous sont utiles. I'ose esperer au contraire que la connoissance que vous avez de ma passion hereditaire pour vostre service tient quelque rang parmy les choses, qui bien qu'elles ne vous soient maintenant de nul usage, ne laissent pas neantmoins de vous estre agreables. Encore prenez-vous quelquesfois plaisir à voir dans vos Cabinets & dans vos Maisons des tableaux & des statües, que quelque prix que l'art leur puisse donner, ne sçauroient jamais vous rendre aucun service: Et ce seroit vous faire tort de croire que l'affection d'un homme, qui n'a besoin que d'occasions pour en produire des effets, vous soit en moindre consideration que ces ornemens muets, & ces marques inanimées de la magnificence des Grands. Ainsi, Monseigneur, vous pouvez ce me semble avec justice me conserver part en l'honneur de vostre souvenir: Mais cela n'empeschera pas que je ne le reçoive à beaucoup de grace; & que le ressentiment de cette faveur n'augmente l'impatience que j'ay de vous faire voir par mes actions combien je suis.

LXI. A Madame la Marquise de Magnelay, sur la mort de Monsieur Marquis de Ragny son Beaufrere.

MADAME,

Dieu vous ayant mise par une grace particuliere dans la pratique de la maxime que son fils est venu luy mesme enseigner aux hommes par ses paroles & par ses actions; ces maximes estant entierement contraires à celles du monde, je penserois vous faire tort de vous tenir un langage ordinaire sur le sujet de la nouvelle perte qui vous est arrivée. En la regardant du costé de la terre, elle est si sensible, qu'elle ne reçoit point de consolation. Vn homme de grande reputation, de grand merite, dans un grand employ, & dans le chemin d'une grande fortune, estre enlevé en un moment, & emporter avec luy tant d'avantages pour ses Enfans, & tout le bon-heur d'une Femme, que la vertu, & la proximité du sang rendent un autre vous mesme: Ce sont des raisons de s'affliger si justes & si fortes, qu'il n'y a dans la nature que le temps qui soit capable d'y apporter du remede: Mais la grace ayant détruit l'ordre d'une conduite si basse que celle qui se renferme dans les seuls interests de cette vie, je trouve du costé du Ciel les mesmes sujets de vous rejouyr, que vous auriez autrement de vous

plaindre, & vos afflictions par un heureux échange estre devenuës vos consolations : Car aymant parfaitement comme vous faisiez, Monsieur vostre Beau-frere ; & ces lasches affections qui ne nous font pleurer nos amis que pour l'amour de nous-mesmes, n'estant pas celles qui vous font jetter des larmes, quelle occasion vous peut-il rester de vous affliger, puisque selon Dieu & selon les hommes, Monsieur le Marquis de Ragny ne pouvoit ny plus chrestiennement, ny plus glorieusement finir sa vie ? C'est un extréme bon-heur que de l'employer pour le service du Roy ; C'est un bon-heur qui n'a point de nom que de la perdre pour le service de Dieu : Mais par une rencontre amirable il a donné la sienne pour un interest commun entre le Roy & le Roy des Roys, & dans lequel le Ciel est tellement joint avec la Terre, que l'un ne sçauroit vaincre sans que l'autre triomhpe. Il y a plusieurs années qu'il cherchoit continuellement une mort si avantageuse : Il trouvoit dans le travail de la guerre le plaisir que les autres possedent dans le repos de la paix ; & cette guerre estant toute sainte, Dieu l'a recompensé d'une paix dont il joüit maintenant pour l'eternité. Faut-il luy envier des couronnes qu'il a si justement meritées, & s'affliger de sa felicité sous pretexte de plaindre sa perte ? Ie n'apprehende nullement, Madame, une telle action de vous : Il n'appartient qu'aux vices à produire des Monstres ; Vostre vertu tousjours semblable à elle mesme n'a pour regle de ses volontez que la volonté de son Maîstre, qui bien que Dieu, s'estant sousmis aux hommes, oblige les hommes, par cet exemple adorable, à se

foûmettre, au moins à un Dieu : Mais je devrois avoir honte de vous dire, Madame, ce que j'ay si souvent apris de vous, & d'interrompre par une lettre l'excellent usage que vous en faites. Cette mesme raison m'empesche d'écrire à Monsieur vostre Frere qui par une action qui est au dessus de toutes paroles, ayant sacrifié toutes les affections du monde aux pieds de la Croix de Iesus-Christ, n'est plus animé que de son esprit, & ne vit plus que de sa vie. Ie vous supplie tres-humblement, Madame, de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces, & de croire que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

---

*LXII. A Madame *** sur la mort de la Mere Sousprieure du Convent des Carmelites de la Mere de Dieu à Paris.*

MADAME,

S'il vous plaist de mesurer plustost par mon devoir que par vostre bonté l'obligation que je vous ay, vous jugerez comme moy, qu'estant au dessus de tous remerciemens, j'entreprendrois en vain de vous en rendre; & qu'il vaut mieux en laissant les complimens pour ceux qui n'ont pas tant de sincerité, permettre à ma douleur de se soulager en se joignant à la vostre, puis qu'en semblables rencontres il arive par un renversement estrange, que nostre mal pour dimi

nuer doit aparavant s'accroistre, en s'unissant à celuy d'un autre qui le ressente autant que nous ; & qu'ainsi le contentement que nous donne cette conformité d'affections adoucisse & console nostre perte. Ie receus dés hier cette nouvelle, & me trouvé pour la recevoir dans une merveilleuse preparation. Car en mesme temps que je l'appris, le dernier de mes Enfans venoit de rendre l'esprit à Dieu qui voulut ce semble me faire connoistre par experience, combien les liens de la Nature sont au dessous de ceux de la Grace, & me faire sentir par une autre douleur la grandeur de cellecy. Ainsi vous n'avez pas esté la premiere à me donner un advis si triste : Mais vous avez esté la premiere à me faire part d'infinies choses que je desirois extremement de sçavoir, & dont je n'avois pas neantmoins le courage de m'enquerir, mon esprit estant trop attaché à la pensée de cette sainte Ame pour la quitter, en m'arrestant à demander de ses nouvelles aux lieux où elle n'est plus. Et puisque nous serions indignes d'avoir receu tant d'effets de sa charité si nous n'en profitions dans un si grand besoin, laissons, s'il vous plaist, le langage ordinaire du monde pour ceux qui n'ont pas eu le bon-heur de luy parler ; Et apres avoir permis à nostre foiblesse ce que nous ne pouvions luy refuser dans la violence des premiers sentimens, sortons de la pensée de nos interests pour entrer dans la consideration de l'eternelle felicité d'une personne qui nous estoit si chere, afin que si nous n'avons pû durant sa vie luy témoigner assez combien nous l'aymyions, nous nous acquittions au moins de ce devoir apres sa mort, en ne nous

aymant pas davantage que'elle, comme il arriveroit si nous plaignions plus nostre perte, que nous n'aurions de joye de son bon-heur.

LXIII. *A la Mere Marguerite Prieure du Convent des Carmelites de la Mere de Dieu à Paris, sur la mort de la Mere Sousprieure de ce Monastere.*

MA Reverende Mere,

Ie ne receus qu'hier vostre lettre, laquelle m'eust appris la premiere la nouvelle que vous me mandez, si on me l'eust apportée avec autant de soin que vous en avez eu de me l'écrire. La maladie de ma Sœur de Port Royal aura sans doute esté cause de ce retardement, qui ne me rend pas moins vostre obligée de vous estre si particulierement souvenuë de moy : Mais comment vostre bonté eust-elle pû m'oublier dans une telle rencontre, & ne me faire point de part des dernieres actions sur la terre d'une des personnes du monde que j'y ay le plus honnorée, & à qui j'estois aussi redevable ? Vous sçavez, ma Mere, de quelle sorte je vous en ay tousjours parlé. Et puis qu'il y a des silences criminels, le mien seroit coûpable d'ingratitude si je ne vous témoignois le ressentiment que je conserveray toute ma vie de tant d'effets de sa bonnté pour moy, dont mon unique consolation est qu'elle en reçoit maintenant la recompense,

pense; & que si le soin de mon salut a fait icy bas une partie de ses travaux, il fait aujourd'huy dans le Ciel une partie de sa Couronne. Car comment celuy qui pour la moindre chose donnée en son nom promet le paradis, laisseroit-il sans reconnoissance l'ardeur de tant de prieres que sa charité luy a fait faire pour une ame; j'avoüe que si j'avois assez de vertu, je gagnerois beaucoup en cette perte, qui en mettant le corps dans le tombeau, affranchit l'esprit de ses liens, & l'éleve dans un estat de gloire, où je puis desormais luy parler à toute heure, luy demander assistance dans mes besoins; & la recevoir plus puissamment mille fois que dans le monde, dont je dois avoir appris par tant de divers exemples à mépriser le neant, & â ne faire cas que des personnes qui vous ressemblent.

LXIV. A Monsieur le Marquis de Portes sur la mort de Monsieur le Marquis de Portes, son Frere, tué au siege de Privas en 1629.

MONSIEVR,

Ie n'ay jamais mieux éprouvé quel est le bonheur des Chrestiens qu'en vous écrivant cette lettre, dont le sujet m'eust fait tomber la plume des mains, si dans la consideration des accidens du monde nous estions contraints de demeurer dans les sentimens de la nature, & de la raison

Mais la Grace faisant franchir ces bornes aux Enfans de l'Eglise ; & par un vol inconnu à toute la sagesse payenne , nous élevant au delà des Cieux, où la foy nous fait voir des veritez dont ils n'apperçoivent pas seulement les ombres ; Nous sommes obligez : puisque nos connoissances & nos pensées , sont si differentes , de parler un autre langage. Laissons donc ceux qui ne lisent pas dans vostre cœur vous donner des consolations ordinaires , pour une douleur qu'ils mesurent selon l'ordinaire. Il n'importe qu'ils se trompent en vous voulant guerir , puisque c'est d'un mal que vous n'avez pas : Mais pour moy qui sçay que les sujets de vos déplaisirs & de vos joyes regardent un autre temps, un autre monde & une autre vie ; comment vous consolerois-je, Monsieur , d'une perte qui a fait , comme je l'espere , gagner le Ciel à une personne que vous aymiez à l'égal de vous-mesme ? Ce n'est pas à vos premiers sentimens que je parle ; il faut ceder à leur violence : Mais cét orage estant passé entrons dans le calme, je vous supplie ; & voyons si vous devriez desirer que ce cher Frere vécust encore. Si c'estoit son honneur que vous aimiez ; luy en pouviez vous souhaiter un plus grand, que de mourir dans les fonctions d'une des plus importantes charges de la guerre , à la veüe de toute sa Province , aux yeux de toute la Cour, en presence de son Maistre ? de voir son tombeau trempé des larmes de tout ce qu'il y a de plus genereux & de plus élevé dans le Royaume ; sa memoire honorée des regrets & des loüanges du plus grand Monarque de la terre ; & cette Ville rebelle, qui luy a donné la mort , expier son crime par son sang, par son embrazement & par le comble

de toutes sortes de miseres ? Si c'étoit sa vie qui vous estoit chere ; rejoüissez-vous, Monsieur, au lieu de vous affliger ; il n'a jamais esté veritablement vivant que depuis sa mort : Car est-ce vivre que d'aller continuellement au cercueil, & d'estre agité par tant de passions qui s'élevent à toute heure dans nostre cœur, & combattent sans cesse le repos de nostre vie ? Est-ce viure que d'estre tousiours sous la tyrannie de ce Monstre d'un faux honneur, qui tient dans le peril d'une eternelle mort ceux qui ont le courage de feu Monsieur vostre Frere, qui a si souvent esté prest de sacrifier aux Demons ce mesme sang qu'il a si heureusement repandu pour la querelle de Dieu, le bien de l'Estat, & le service de son Prince? Mais c'est vivre veritablement & dans le Ciel, & dans la Terre, que d'estre mort en cette sorte: Car comme son ame joüit eternellement dans le Ciel d'une immortelle vie, par la possession du Dieu vivant qui luy mesme devient sa vie, & une vie de gloire : ainsi sa reputation demeure à jamais vivante dans la memoire des hommes, par une vie de gloire qui est comme une image de cette autre, fort imparfaite à la verité, mais qui telle qu'elle est ayant le pouvoir de se faire acheter au prix de la vie, doit eslever nos esprits en l'admiration de cette veritable vie de gloire qui vous rendroit coupable, si sous pretexte de plaindre Monsieur vostre Frere, vous vous affligiez de ce qu'il en joüit par un injuste regret de ne le voir plus icy bas, d'où il falloit necessairement partir pour la posseder. Ainsi ny son honneur, ny sa vie ne pouvant avec raison vous faire desirer qu'il fust encore au monde, il n'y auroit que la douleur de vostre separation presente qui

fust capable de vous abbattre : Mais le bon-heur eternel d'un Frere vous estant sans doute plus cher que le contentement de le voir encore quelque temps, je vous ferois tort de vous croire touché de ce sentiment indigne de vostre vertu, qui est instruite en une trop bonne école pour separer l'Eglise triomphante d'avec la militante, & juger selon les yeux plustost que selon l'esprit, de la presence, & de l'absence de ceux qui estant unis avec nous par un mesme Chef, Iesus Christ, nous sont plus étroitement conjoints quand ils sont dans le Ciel, que lors qu'ils estoient sur la terre, pource que leur union avec luy rend ce nœud beaucoup plus fort & plus durable. Vostre unique ambiton pour Monsieur vostre Frere, & pour vous, estoit de posseder ensemble dans le Paradis une mesme gloire : Courage donc, Monsieur, la moitié de vos souhaits est accomplie : les soins que vous aviez de son salut se doivent changer maintenant en des Cantiques de loüanges. Il a combattu ; il a vaincu ; il est couronné. Et pource qu'il a trouvé la mort dans le rétablissement des Autels du Dieu vivant, elle est devenüe feconde pour luy, & source eternelle de vie. Seroit-il bien possible que vous fussiez marry d'estre desia en partie dans le Ciel ; & que les sentimens de Frere ne pûssent ceder à ceux de Chrestien, dont le qualité est si eminente & si auguste, qu'elle nous rend Freres non seulement d'un Prince, d'un Roy, d'un Monarque, mais du Roy des Roys, du Dieu des Armées, du Souverain du Ciel & de la Terre ; duquel ce seroit mépriser & non pas adorer la grandeur, si par une ingratitude sacrilege, au lieu de nous réjoüir, nous nous affligions des faveurs, qu'il

nous fait en la personne de ceux qui nous ayment? Voila, Monsieur, ce que vous diriez à un autre qui seroit en vostre place; recevez donc s'il vous plaist, cette lettre comme un miroir que je vous presente pour vous y voir vous mesme; Reconnoissez-y vos pensées & vos sentimens; & dans le combat de vostre bon naturel & de vostre raison, ne doutez point que Dieu ne vous assiste, puisque c'est pour l'amour de luy que vous prendrez les armes contre vous-mesme.

LXV. A Monsieur de Bignon Advocat General au Parlement.

MONSIEVR,

Vous sçavez par experience quel est le desir de plaider une premiere cause à ceux qui n'entreprennent une profession si difficile que pour acquerir de l'honneur. Mon Neveu le Maistre est maintenant dans cette passion : Mais son travail sera inutile, s'il ne vous plaist de luy mettre les armes en la main : Ce que je tiens pour une rencontre tres-avantageuse: Car se trouvant si obligé à celuy qu'il s'est proposé pour exemple, l'envie de se rendre digne de cettef aveur estant jointe à celle de vous imiter, augmentera sans doute son courage pour faire des actions qui meritent d'estre honorées de vostre estime. Il vous representera, Monsieur, plus particulierement que je ne sçaurois vous l'écrire, le besoin

qu'il a de vostre assistance. Que si je ne craignois de vous déplaire, en usant, pour vous demander cette grace, de conjurations plus fortes que celle de l'honneur de vostre amitié, j'aurois recours à la memoire de feu Monsieur Marion, & de mon Pere, afin d'obtenir de vous pour leur petit Fils le moyen de faire revivre dans le Parlement la reputation que leur a cousté tant de travaux, & tant de veilles; Et je suis asseuré que vous ne refuseriez pas cette faveur au souvenir de celuy dont vous remplissez si dignement la place, & à l'affection si particuliere que vous avez tousjours eüe pour l'autre: Mais puisque nostre amitié est vivante, il n'est point besoin d'alleguer les morts pour vous persuader d'adjouster cette nouvelle obligation à tant d'autres qui me font estre.

LXVI. A Monsieur le Marquis de Portes, sur la mort de Monsieur l'Evesque d'Agde, son second Frere.

MONSIEVR,

Ie ne sçaurois assez loüer Dieu de la constance qu'il vous donne pour soustenir tant d'accidens ensemble, dont un seul seroit capable d'abattre une vertu moindre que la vostre. Mais rien n'est impossible à ceux qui sont soustenus de sa grace, laquelle ne triomphe jamais avec plus d'éclat que lors que la nature est vaincuë, &

que du milieu de nos infirmitez, on voit naiſtre une force qui ne nous pouvant eſtre attribuée, éleve nos penſées juſques à Dieu pour en rechercher la ſource. I'eſtimois n'avoir à vous conſoler que de la perte d'un Frere; & voſtre lettre m'apprend que Dieu les a voulu prendre tous deux, & vous oſter auſſi un amy que voſtre affection & ſa vertu vous faiſoient mettre en meſme rang. Que ferois je, Monſieur, en cette rencontre, ſi vous n'aviez deſia tout fait? Comment entreprendrois-je de vous conſoler en meſme temps de trois afflictions ſi extraordinaires, ſi Dieu en vous les donnant d'une main, n'avoit voulu les ſoulager de l'autre, & faire ceder la grandeur du mal à celle de ſon aſſiſtance? que vous eſtes heureux de commencer ainſi à vivre dans la Terre comme on vit dans le Ciel; & meſme avec quelque ſorte d'avantage, puiſque dans l'union à la volonté de Dieu, on voit avec joye dans le Paradis ſa juſtice exercée contre ceux que nous avons aymez ſur la terre, lors qu'ils ſe ſont rendus indignes de ſes miſericordes: Mais cela ſans peine & ſans ſouffrance de noſtre part, la gloire en eſtant incapable; au lieu que maintenant par cette meſme union aux volontez de Dieu, vous conſiderez avec contentement les effets de ſa rigueur contre vous meſme, & ſouffrez ſans contradiction de la partie la plus eminente de voſtre ame, qu'il vous arrache le cœur en vous ſeparant des perſonnes auſquelles vous l'aviez donné, & que l'on pouvoit dire n'eſtre avec vous qu'une meſme choſe.

LXVII. A la Mere Magdelaine Prieure du grand Convent des Carmelites, sur la mort de Monsieur le Cardinal de Berule.

MA Reverende Mere,

Considerant dans l'une des plus grandes pertes que l'Eglise & vostre Ordre pouvoient faire, la mienne particuliere, & entrant dans vos sentimens ausquels je porte une si extrême reverence; je vous laisse à juger des miens en cette rencontre; & de quelle sorte ma douleur me conduit au mépris de la terre; où ce qu'il y a de plus excellent passe comme un éclair & nous oste en un moment ce que tout un Siecle ne sçauroit nous redonner. Dieu veüille que je fasse bon usage de ces pensées; & que vostre charité ne m'ayt point rendu plus coupable en me rendant plus clair-voyant dans mes devoirs, dont je reconnoïs qu'un des plus grands est de vous honorer parfaitement toute ma vie.

LXVIII. A Monsieur ***

MONSIEVR,

Vous devant des remerciemens de la faveur de vos soins pour ce qui me touche, j'ay esté surpris de voir que vous m'en faites des excuses,

& que vous me parlez comme d'une importunité de ce que je reçois comme une faveur. Je desirois il y a si long-temps d'avoir le bien de voir Monsieur vôstre Fils, qu'il n'est point besoin de vous dire de quelle sorte j'ay receu cette joye ; & encore moins l'estime que je fais de luy, puis qu'elle est si generale, que ce seroit vanité d'adjouster mon sentiment à celuy de toute la Cour ; où il a esté receu de telle sorte, que Paris auroit esté capable de luy faire oublier le lieu de sa naissance, s'il n'y avoit point un Pere, & un Pere tel que vous, à qui devant une seconde naissance plus importante que la premiere, je ne m'étonne pas que cette obligation jointe à son bon naturel le rende l'un des meilleurs Fils du monde ; & que vostre education jointe à son esprit luy donne rang entre les plus honnestes gens de son Siecle.

LXIX. A un Premier President d'un Parlement.

MONSIEVR,

Vous honorant au point que je fais, je prens tant de plaisir à vous estre obligé, que la honte d'avoir failly par ignorance dans la petite plainte que je vous ay faite, cede à la joye d'avoir receu de vous en cette occasion une si grande preuve de vostre amitié. Mais apres m'estre condamné moy-mesme, comme je fais de tres-bon coeur, j'espere que vous me pardonnerez,

si ne sçachant pas que l'on vouloit porter cette affaire au Parlement j'estimois prejudiciable pour mon Amy d'en avoir parlé à *** Il est vray que ce n'est pas assez de m'estre condamné une fois, il faut que je me condamne une seconde, & avouë franchement que je ne suis point excusable d'avoir douté qu'un Amy si juste, si capable, & si officieux que vous, peust manquer à rien de ce que je pouvois raisonnablement esperer de luy. Ordonnez moy donc, Monsieur, telle peine pu'il vous plaira, je n'en refuse aucune, si ce n'est que vous continuiez à vous mocquer de moy en disant de mes lettres ce que je dois dire des vostres, dont pour n'estre pas si indiscret que de desirer la continuation en cette rencontre dans les affaires publiques qui vous occupent, je vous declare que si vous vous donnez encore la peine de me répondre, je n'oseray plus vous écrire, & qu'ainsi vous m'ôterez le seul moyen qui me reste maintenant de vous témoigner que je suis.

LXX. A Monsieur de Noyers, sur la mort de Monsieur le Premier President de Champigny son Oncle.

MONSIEUR,

Si vous jugiez du bon-heur des hommes selon les honneurs qu'ils possedent en la terre plustost que selon les felicitez qui les attendent dans le Ciel j'aurois à pleurer avec vous la perte

de feu Monſieur le premier Preſident voſtre Oncle : Mais ſçachant que les mouvemens de la Grace ſont plus puiſſans en vous que les ſentimens de la Nature, je penſerois faire tort à voſtre Vertu de luy parler dans un langage ſi foible que celuy des conſolations ordinaires. Il n'appartient qu'à ceux qui manquent de foy de n'eſtre touchez que des choſes preſentes : La vôtre au contraire portant vos deſirs dans l'avenir; comment ſeriez-vous faſché qu'apres tant de travaux ſouſtenus pour la gloire de Dieu, le ſervice du Roy, & le bien du public, celuy qui vous tenoit lieu d'un ſecond Pere reçoive aujourd'huy dans l'Eternité la recompenſe qu'il merite.

LXXI. A Monſieur le Comte de Braſſac, lors Ambaſſadeur à Rome en 1630.

MONSIEVR,

Puiſque vous ſçavez que je n'eſtime nullement l'éclat des plus grandes Charges, en comparaiſon du merite de ceux qui les poſſedent, vous ne trouverez pas eſtrange que laiſſant les autres ſe réjoüir de tant d'honneurs que vous avez receus en arrivant à Rome, j'aye differé à vous témoigner mon contentement lors que le ſujet en ſeroit plus digne de vous. C'eſt principalement au Maiſtre que vous repreſentez que tous ces reſpects & ces deferences ſe ren-

dent ; la puissance d'un si grand Monarque ne pouvant manquer d'estre reverée en la personne de ses Ministres: Mais l'autorité des Roys n'étant pas assez forte pour passer avec empire jusques dans l'ame des hommes, qui sont tous autant de Souverains en ce qui regarde la liberté d'esprit que Dieu leur a donnée ; c'est de la seule estime que l'on fait de vostre vertu dont je pense me devoir réioüir avec vous : Et il faut que comme un grand feu elle iette beaucoup de lumiere, puis qu'à peine estes vous arrivé que des-ja l'on commance fort à la connoistre. Plusieurs Amis de mon Frere luy en écrivent ; & Monsieur le Cardinal Bentivoglio luy en parle de telle sorte, que si je vous connoissois, ou l'honnorois moins, j'aurois peine à croire tout ce qu'il en dít. Ne le desávoüez pas pourtant, s'il vous plaist, Monsieur, vous me feriez un extréme tort, puis qu'il l'asseure aussi que vous m'aymez passionnément : Et bien qu'en cela vostre jugement se laisse conduire à vostre affection, ayez agreable, je vous supplie, que les plus grands Personnages ayans quelque defaut, le vostre soit de me trop aymer Mais vous me blasmeriez sans doute si je m'arrestois davantage sur vostre particulier, & sur le mien, en un temps où toutes vos pensées ne regardent que le Public : Et je confesse que ce seroit un crime de vous dérober beaucoup de ces momens que vous employez sans cesse avec tant de soin dans les affaires les plus importantes que la Chrestienté ayt veuës de nostre siecle : Car je n'oserois dire maintenant que vos occupations n'ont pas besoin de tout vostre esprit, le sujet n'en pouvant estre plus grand, puis qu'il s'agit

de guerir cette mortelle lethargie qui semble avoir rendu tous les Princes d'Italie insensibles à leur ruïne. Vn peu d'eau peut esteindre en sa naissance le feu, qui dans son accroissement ne trouve rien qui luy resiste; Et cet embrazement excité par la seule ambition d'Espagne, lequel menace aujourd'huy tant de Provinces, auroit esté contraint de s'arrester dés son commencement, si tous les Princes d'Italie s'y fussent opposez avec autant de courage, que le Roy a témoigné de generosité en protegeant Monsieur de Mantoüe, dont la conservation est si fort conjointe à la leur. Est-il possible qu'ils soient aveugles jusques à ce point que de ne voir pas le dessein des Espagnols maintenant qu'ils ont levé le voile, & que sans plus se soucier des pretéxtes dont ils couvroient autrefois la violence de leurs usurpations, ils vont la teste levée à la conqueste de l'Italie, avec autant de hardiesse & de vanité, que s'il estoit question d'en chasser le Turc, & de restablir le Saint Pere dans son Siege. Lequel d'entr'eux se peut persuader de passer desormais pour innocent, & pour Prince legitime dans l'esprit de ceux de la Maison d'Austriche, puis qu'ils ont declaré Monsieur de Mantoüe criminel, à cause que son courage & sa conscience ne luy pouvant premettre de se rendre avec ses Enfans esclave de leur Tyrannie, il a voulu conserver, dans la succession du monde la moins douteuse, la dignité des Estats que tant de grands Princes & de grands Capitaines ses Ancestres ont rendus encore plus illustre par la gloire de leurs actions, que par la valeur d'un si riche heritage. Combien peu d'années faudroit-il en-

core pour joindre Naples avec Milan, & donnant un corps à ce Royaume des Romains, qui n'est maintenant qu'imaginaire, reduire sous un seul Estat tous ceux d'Italie, si Dieu pour la garentir de naufrage, n'avoit en ce mesme temps calmé les orages de la France, & donné à la Chrestienté un Louys le Iuste pour estre la terreur des ambitieux, & le Protecteur de l'innocence. Mais pour demeurer dans cette innocence il faut sortir de la lâcheté: Celuy qui pouvant ayder à esteindre le feu qui brûle ses voisins, attend les bras croisez qu'il vienne aussi le consumer, n'est pas moins coupable de sa perte que l'auteur de l'embrazement: Et il est comme impossible de sauver ceux qui conspirent eux mesmes à leur ruïne. S'ils consideroient que l'ambition est un Monstre qui devore sans pitié tout ce qui ne luy resiste point, ils ne se flatteroient pas dans l'esperance de pouvoir par leurs sousmissions éviter sa fureur. Ils se souviendroient qu'il n'y a que cent ans que les Peres de ces mesmes Allemans qui viennent de piller Mantoüe, saccagerent Rome; & que la dignité de successeur de Saint Pierre, de Chef de l'Eglise, n'ayant pû garentir Clement VII. de leurs mains sacrileges, ceux-cy apres avoir, par le plus grand des crimes, foulé si souvent aux pieds de leurs chevaux le Corps glorieux de IESUS-CHRIST, peuvent bien traitter avec mespris, & mettre une autre fois à rançon celuy qui le represente: Et je ne comprens pas comme des exemples, & des exemples si peu esloignez se trouvans joints à tant de raisons, n'ont pas assez de force pour émouvoir ceux, qui comme dans un miroir, doivent regarder leur fortu-

re en celle de Monsieur de Mantoüe, duquel encore la condition est beaucoup plus avantageuse; puis qu'ayant rendu toutes les preuves de generosité qu'on sçauroit attendre d'un Prince, il ne luy peut rester aucun regret d'avoir manqué à luy-mesme; & qu'au lieu des pertes qu'il a receües par la faute de tant de Souverains interessez en sa querelle, le Roy le peut establir, & le conserver malgré toute l'Europe, dans des Estats plus grands que les siens, que ny la peste, ny la surprise d'un petard, & d'une escalade, mais la force ouverte a fait tomber sous ses armes victorieuses. Vn autre que vous s'estonneroit de voir que du milieu de mon repos, & des douceurs de la Campagne, je suis si vivement touché des troubles, & des miseres de l'Italie: Mais vous sçavez, Monsieur, que me rencontrant dans vos sentimens, je suis du nombre de ceux qui sont transportez de cette passion pour le public, dont aujourd'huy la plûpart du monde se mocque: Et cette mesme raison m'empesche de vous faire des excuses de la longueur de ma lettre, qui n'a garde de vous ennuyer, puis qu'elle vous entretient de vos pensées, & vous renouvelle le souvenir d'une personne qui est parfaitement.

LXXII. A Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

NE vous croyant plus à Paris je n'avois garde de vous mander la maladie de *** sur le

ſuiet de laquelle vous m'écrivez mieux tous mes ſentimens que je ne les ſçaurois dire : Mais il ne faut pas s'eſtonner que vous ſçachiez mes penſées, puiſque vous les connoiſſez dans leur principe, & que ioignant voſtre jugement à voſtre connoiſſance vous voyez plus clair que moy-meſme en ce qui me touche. Vous n'avez pas moins bien jugé du mal de *** que du reſte, car il eſt beaucoup diminué ; & j'eſtime que maintenant il y a plus de ſuiet d'eſperer que de craindre. Ainſi voſtre lettre eſt arrivée lors que Monſieur *** eſtoit capable d'en avoüer les veritez ; l'excez de ſon affliction ne luy oſtant pas, ainſi qu'il faiſoit quelques jours auparavant, la liberté, de ſon eſprit. Il vous remercie tres-humblement de la continuation de vos ſoins pour luy : Mais ſi j'oſois vous remercier, je ne m'arreſterois pas là, & quitterois les ruiſſeaux pour remonter juſques à la ſource.

LXXIII. A Madame la Marquiſe de Ramboüillet, ſur la perte de ſon ſecond fils, mort de peſte.

MADAME,

Ie penſerois faire tort à la connoiſſance que vous avez de ma paſſion à vous ſervir & à vous honorer, ſi je vous aſſeurois du reſſentiment que j'ay de voſtre affliction, puis qu'elle n'eſt

que trop grande pour me donner une tres-grande douleur, & qu'en de moindres ſuiets je ne la pourrois avoir mediocre. Mais ſi mon déplaiſir eſt extreme en cette rencontre, j'avoüe que mon eſtonnement l'égalle, lors que je conſidere, Madame, de combien de divers mouvemens vous eſtes combattuë. Car d'un coſté voſtre perte vous afflige, voſtre amour pour Mademoiſelle voſtre fille joint à l'admiration de ſon bon naturel vous rauit de l'autre. Et cette affection en meſme temps vous devient un ſuiet de déplaiſir, par l'apprehenſion que vous avez pour elle. Ainſi le regret, l'amour, l'admiration & la crainte vous attaquent tout à la fois : Et comment voſtre eſprit ne ſeroit-il point agité de tant de diverſes paſſions, puiſque le mien l'eſt par les ſentimens qu'elles me donnent pour vous? Mais Dieu eſtant le Dieu des conſolations, & voſtre vertu vous rendant ſi digne d'en recevoir, il n'y a rien, Madame, que vous ne deviez eſperer de ſon aſſiſtance: Et apres luy avoir demandé pour vous tout ce que vous ſçauriez ſouhaiter, je luy demande pour moy les occaſions de vous temoigner par mes ſervices avec combien de verité je ſuis.

LXXIV. A Mademoiſelle de Ramboüillet, ſur le meſme ſuiet.

MADEMOISELLE,

N'ayant pas moins d'admiration de voſtre courage & de voſtre bon naturel que de reſſen-

timent de vostre douleur, je suis si touché de l'un & de l'autre, que si j'estois capable de vous donner les loüanges qui vous sont deües, & la consolation dont vous avez besoin, j'avoüe que je serois bien empesché par où commencer. Car quelles obligations peuvent estre égallement plus pressantes que de rendre à une si grande vertu les honneurs qu'elle merite, & à une si grande affliction le soulagement qu'elle desire? Mais j'ay tort, Mademoiselle, de diviser ces deux choses, puis que vôtre charité les a si parfaitement unies, que la genereuse assistance que vous avez rendüe à feu Monsieur vostre Frere, vous doit estre maintenant une consolation nompareille, & que Dieu est trop bon pour ne recompenser pas une action si extraordinaire de bonté comme celle qui vous a fait mépriser vôtre vie pour porter les devoirs de la meilleure Sœur du monde au delà de vos obligations, & par une constance admirable demeurer ferme au milieu d'un peril qui fait trembler les plus courageux. Cette mesme raison ne me peut permettre de douter qu'il ne vous en preserve, & qu'il ne verse sur vous les benedictions que vous souhaitte.

LXXV. A Monsieur le Comte de Brassac Ambassadeur à Rome, en 1631.

MONSIEVR,

Vostre diligence à me répondre m'oblige, pour n'estre point indiscret à vous écrire rare-

ment, n'estant pas raisonnable que vos civilitez rendent ma passion à vous honorer moins respectueuse. Mais apres avoir fait des vœux entre vos mains pour le salut de l'Italie, je serois coûpable si je manquois à les rendre ; & mon silence m'accuseroit d'ingratitude maintenant qu'ils sont exaucez, maintenant que la voix publique porte les loüanges du Roy jusques dans les Nations les plus éloignées, & que ceux qui sont les plus jaloux de sa grandeur & de sa gloire, ne peuvent refuser des admirations à son courage, & à sa vertu : O combien je souhaitterois, Monsieur, d'estre spectateur de vostre joye, ou pour mieux dire de vostre triomphe, puis qu'au milieu de cette Capitale de l'Vnivers, de cette Ville Imperatrice qui donnoit autrefois des Roys au reste du monde, & luy donne aujourd'huy celuy qui tient la place de Dieu sur la terre, vous recevez au nom du Roy les acclamations des Peuples, & les actions de graces de tant de Provinces qui luy doivent le restablissement & la conservation de leur liberté. Vit-on jamais Ambassadeur dont le bon-heur égallast le vostre ? Vous representez dans le lieu le plus Auguste qui soit sous le Ciel, la personne du plus glorieux Monarque de la Chrestienté : Au fort de l'orage, & des calamitez publiques, vostre Palais estoit l'azile des affligez : On y couroit en foule implorer le secours de vostre Maistre : En son nom vous écoutiez leurs plaintes, vous receviez leurs vœux, vous leur promettiez assistance. Maintenant que ses armes victorieuses ont renversé les desseins des usurpateurs, relevé les Throsnes abattus, & fait éclater par tout sa justice, toute l'Italie vous regarde comme l'E-

mage de ſon Liberateur ; on vous addreſſe les remerciemens dont il s'eſt rendu digne par tant de bien-faits, les loüanges qui luy ſont deües, les benedictions qu'il a meritées. Il ſemble que vous receuiez le principal fruit de ſes travaux ; & que ſe contentant de vaincre, il vous laiſſe triompher en ſa place : Il ſemble que Rome ſoit le theatre, où pour vous rendre comblé d'honneur, il a forcé les Hommes, l'Art, & la Nature tout enſemble, d'avoüer, ny que leur experience & leur courage ; ny leurs retranchemens & leurs baſtions, ny leurs hyvers & leurs montagnes n'ont pû ſouſtenir l'effort de ſes armes, ny arreſter le cours impetueux de ſon abmirable proſperité. On leve tout autour de vous les yeux & les mains au Ciel par le tranſport du reſſentiment de tant d'actions heroïques: l'un vous parle des Alpes abaiſſées ſous la bonne fortune de ſa Majeſté ; l'autre de la Valteline relevée par la faveur de ſa protection ; l'autre de Cazal deux fois garenty par ſon ſecours de l'effort des Aigles Imperiales, aſſiſtées de toute la puiſſance des Eſpagnes ; l'autre de Montoüe remis par ſon invincible ſupport ſous la domination de ſon ſeigneur legitime ; & tous d'une commune voix proteſtent que les Siecles paſſez n'ont rien produit de plus grand que le noſtre, puiſqu'il a veu naiſtre Louis le Iuſte. Il eſt vray, Monſieur, voſtre affection pour ſon ſervice, voſtre paſſion pour ſa perſonne, & vôtre zele pour le bien general de la Chreſtienté ont adjouſté à vos ſoins ordinaires mille travaux & mille inquietudes durant ces violentes agitations qui ont deſolé tant de Provinces, & qui ne viennent que de ceſſer par le plus heureux & le plus beau calme que pouvoit ſouhaitter

l'Italie : Mais vous en estes si dignement recompensé, & l'image du present arreste vostre esprit avec tant de joye, qu'elle ne vous permet plus de jetter les yeux sur le passé. La face des affaires est changée : Il faut laisser ces tristes souvenirs pour ceux qui cherchent leur contentement dans la misere des Princes & des Republiques; leur grandeur dans leur abaissement, & leur établissement dans leurs ruines. Escoutons plustost tant de Peuples, qui pleuroient n'agueres leurs infortunes, changer leurs imprecations contre ces insatiables usurpateurs, en des Cantiques de loüange pour le Dieu qui les a deliurez par la valeur incomparable du Fils aisné de son Eglise : Escoutons leurs souhaits pour la prosperité de cet invincible Protecteur de ses alliez, qui comme un Ange descendu du Ciel pour le salut de la terre, ne travaille que pour le repos d'autruy; ne fait la guerre que pour donner la paix; ne cherche autre fruit de ses Conquestes que la liberté commune, & par les effets si puissans de sa vertu regne également dans le cœur de ses Amis, & de ses Ennemis, ou par l'amour, ou par la crainte. Mais comment le sentiment de la gloire du Roy & des ravissemens qu'elle vous donne m'a t'il transporté jusques-là, que d'oublier ceux de Monsieur le Cardinal Bentivoglio ; & de diviser dans les honneurs du triomphe deux personnes qui par leurs veilles & leurs soins infatigables ont continuellement travaillé ensemble pour preparer les chemins à la victoire ? Lors qu'il s'agit des actions qui ont sauvé l'Italie par la protection de cette Couronne, peut-on ne point parler de celuy qui porte le titre glorieux d'un des Protecteurs de la France?

Et en quelle autre occasion ses eminentes qualitez pouvoient-elles reluire avec plus d'éclat qu'en celle qui luy à donné le moyen de contribuer avec vous à l'avancement d'un si grand ouvrage ? Pleust à Dieu qu'il voulust adiouster à ses admirables Relations celle de l'origine & du succez de cette memorable entreprise: Il ne sçauroit mieux employer la majesté de ce style, qui imite si heureusement celle de sa race : la plume d'un homme descendu de tant de Souverains ne sçauroit rien entreprendre plus digne d'elle, que de faire voir à la posterité toutes les forces des plus grands Princes de l'Europe employées d'un costé pour l'oppression, & de l'autre pour la defense de l'Italie. La naissance & le progrez d'une nouvelle Republique n'a pas merité tous les efforts de son esprit; il est juste qu'il en fasse de nouveaux pour le plus grand suiet de ce siecle; & qu'il donne à l'histoire de son pays, ce qu'il n'a pas refusé à des Peuples que ses Ancestres tenoient pour barbares. Ce n'est pas assez que la reputation du Roy se répande par toute la terre, & soit aujourd'huy reverée des Nations les plus sauvages, il faut aussi qu'elle passe dans tous les âges à venir : Et puisque le Marbre & la bronze sont incapables de la conserver à comparaison de ces écrits immortels qui la peuvent graver malgré le temps dans la memoire de tous les hommes, il faut qu'il adjouste ce dernier ornement aux trophées du Liberateur de sa Patrie. Mais que diriez-vous de moy Monsieur, si mon amour pour la mienne ne vous estoit connu ; & si l'excez ne tenoit lieu de vertu lors qu'il s'agit de rendre aux travaux & à la generosité du Roy la reconnoissance

qu'ils meritent ? Ie ne sçaurois faillir en vous imitant ; & si j'étois moins bon François, je n'aurois pas la part en vos bonnes graces, qui jointe à la reverence que je potte à vostre merite, me rend par un double devoir autant que personne le sçauroit estre.

LXXVI. A Monsieur le President Barillon.

MONSIEVR,

Quoy que mon Frere vous ait pû dire de mes sentimens pour ce qui vous touche, vous me feriez tort si vous n'en croyiez davantage, puis que nulles paroles ne sçauroient égaller l'estime que j'ay de vostre vertu, & ma passion d'estre aymé de vous. Si elle estoit moindre je n'aurois eu garde de manquer à vous aller rendre ces petits devoirs dont on s'acquitte par coustume, & par bien-seance : Mais vous en attendriez, je m'asseure, de plus grands de moy si j'estois assez heureux pour en rencontrer les occasions : Et vous ne sçauriez en tirer des preuves sans me combler tout ensemble d'obligation & de joye. I'en ay receu une tres grande d'apprendre par mon Frere que les seuls mauvais offices qu'on vous a rendus auprés du Roy, & de Messieurs les Ministres donnent lieu à vostre voyage : Car bien que je n'en puisse douter sçachant que vous n'avez pas moins de

prudence que de probité & de courage, on n'est jamais trop asseuré à son gré des choses que l'on desire. I'espere que ces nuages estant dissipez, ils ne serviront qu'à rehausser l'éclat de vostre vertu, qui ne pourroit sans estre accompagnée d'une extreme modestie, ne vous donner point de vanité, si chacun la connoissoit comme moy, qui suis autant que personne le sçauroit estre.

LXXVII. A Madame la Comtesse de Brienne sur la mort de deux de ses Filles, mortes en mesme jour.

MADAME,

Ie ne sçaurois assez vous témoigner mon impatience d'avoir l'honneur de vous voir, pour apprendre par les effets de vostre vertu ce que les seules paroles ne sont pas capables d'enseigner. Au lieu d'avoir besoin d'être consolée, on reçoit force & consolation de vous : Et la Grace estant plus puissante que la Nature, vous changez la compassion en admiration, obligeant par vostre exemple ceux qui vous considerent en cet estat, de renoncer à leurs sentimens pour adorer les ordres de Dieu, qui mettant deux de vos Enfans au nombre des Anges, adjouste à cette faveur celle de vous faire connoistre combien elle est grande, & portant vos pensées vers l'objet de vostre Foy, vous fait cher-

cher dans le Ciel celles qu'une autre Mere s'amuseroit inutilement à pleurer sur la terre.

LXXVIII. *A Monsieur le Marquis de Fontenay.*

Monsievr,

Vos interests me sont trop sensibles pour differer davantage à vous témoigner la part que je prens à vostre joye, & je sçay trop le respect qui est deu aux Peres pour ne vous honorer pas maintenant en cette qualité, qui juques icy manquoit à vostre bon-heur, puis qu'à moins que de donner la vie à un autre, vous ne pouviez rendre parfaitement contente celle de qui vous la tenez; & dont l'extreme vertu jointe à toutes les obligations que l'on peut avoir à une Mere, merite que ses souhaits soient tousjours les plus grands des vostres. Vous voyez, Monsieur, comme j'entre dans vos pensées; & que sans m'arrester à ce que les autres jugent de vostre contentement, je vas chercher plus loin la principale cause de vostre joye sans craindre de me tromper, sçachant l'affection que vous avez pour une si bonne Mere, & sans apprehender aussi que vous trouviez estrange que je jette aussi-tost les yeux sur elle que sur vous dans cette rencontre, puis que j'ay osé quelquesfois contester avec vous mesme à qui l'honoroit davantage, & que vous ne l'auez point eu desagreable, jugeant bien que le respect que j'ay pour elle adjoûte encore quelque chose à la passion avec laquelle je suis.

LXXIX. A Monsieur le Comte de Brassac, Ambassadeur à Rome.

MONSIEVR,

La mort du Seigneur Leon Strozzi donnant sujet à un procez, auquel Madame la Marquise de Ramboüillet, comme l'une de ses heritieres, à un interest tres-notable, je ne pouvois rencontrer d'occasion qui me touchast davantage pour vous demander de nouvelles preuves de l'honneur de vostre amitié, puis que tant de devoirs m'engagent à servir Madame de Ramboüillet, que je n'y pourrois manquer sans ingratitude, & sans me rendre indigne de vos bonnes graces, aussi bien que des siennes. Permettez-moy donc, s'il vous plaist, Monsieur, de vous coniurer de proteger puissamment la justice de son affaire; Et pardonnez à ma passion pour ceux que j'honore, si j'ose vous supplier d'avoir quelque égard à mes peines parmy tant de considerations qui vous portent sans doute à obliger une personne d'aussi grand merite que Madame de Ramboüillet, entre lesquelles quand il n'y auroit que le plaisir d'assister la Fille, & l'unique & digne Fille de cét illustre Ambassadeur dont vous tennez la place, lequel a fait trembler au milieu de Rome les plus grands Ennemis de la France, lors que les Espagnols regnoient au milieu de Paris, je n'ay garde de douter qu'elle ne ressente des effets de vostre pouvoir & de

vostre generosité, ny que vous n'ayez agreable la liberté que je prens de vous en supplier avec tant d'instance, puis que c'est en qualité de la personne du monde qui est aussi veritablement.

LXXX. Au mesme.

MONSIEVR,

La lettre que vous m'auez fait l'honneur de m'écrire touchant l'affaire de Madame la Marquise de Ramboüillet, me rend si estroitement vostre obligé, qu'adioustant ce nouveau devoir à tant d'autres qui m'engageoient desia à vostre service, je ne sçaurois assez vous temoigner à mon gré le pouvoir que vous avez sur moy; & combien c'est à mon advis une action digne de vostre vertu que d'affectionner si fortement les interests de Madame de Ramboüillet, dont le merite ne pouvant estre égalé que par les loüanges que vous luy donnez, il faut desormais qu'au lieu de vous dire combien je l'estime, j'apprenne de vous de quelle sorte je dois parler d'elle. Cette raison m'ayant obligé de luy envoyer vostre lettre pour luy faire connoistre par vos propres paroles, dont la moindre a plus de force que toutes les miennes, le ressentiment auquel l'engagent vos bons offices, j'ay pensé, Monsieur, que sa réponse, de mesme que la vostre, surpassant de beaucoup tout ce que ie vous en puis representer, j'estois obligé de me conduire vers vous à son égard, ainsi

que j'avois fait vers elle au vostre. C'est pourquoy je vous envoye sa lettre, ne doutant point qu'elle ne vous confirme avec plaisir l'opinion si avantageuse qne vous avez de son jugement & de son esprit ; & que son extreme reconnoissance de l'affection si particuliere que vous luy témoignez, ne vous paroisse beaucoup plus pure & plus agreable en sa source, que si j'en ternissois l'éclat en vous la faisant recevoir par mon entreprise, que je reserve pour les occasions où vous me donnerez moyen de vous témoigner par mes services combien je suis.

LXXXI. A Monsieur le Mareschal de Schomberg, sur la blessure de Monsieur le Duc de Halüin son Fils à Rouvroy, en 1632

MONSEIGNEVR,

Connoissant comme je fais vos sentimens pour les personnes qui sont d'autres vous mémes ; & ceux que vous avez pour le Roy ; je ne sçay si je dois m'affliger, ou me réjoüir de Monsieur vostre Fils, puisque comme d'un côté vostre extreme affection pour luy vous la rend plus sensible que si vous l'aviez receüe, je ne doute point que de l'autre vons n'ayez un merveilleux contentement de voir avec combien de courage il imite vostre passion pour le service de sa Majesté. Et dans la rencontre de ces

divers mouvemens, cette haute generosité qu
j'ay si souvent veüe vous faire preferer la gloir
à vostre vie, ne souffrira pas je m'asseure qu
vous soyez plus touché de ses douleurs presen
tes, que de l'honneur que luy donnera pou
jamais une marque si signalée de sa valeur &
de sa fidelité. Il ne sçauroit, Monseigneur
porter dignement la qualité de vostre Fils, san
estre à toute heure dans le peril, quand il s'e
offre des occasions si glorieuses. Et il y a c
me semble plus de sujet de se loüer que de s
plaindre de la Forrune, lors qu'on ne reçoi
que des blesseures en donnant la mort aux En
nemis de la France, dont la grandeur jointe à
celle du Roy estant vostre passion dominante
je supplie Dieu de tout mon cœur qu'il vou
conserve pour l'un & pour l'autre; & que c
ne soient plus mes paroles, mais mes action
qui vous témoignent que je suis.

LXXXII. A Monsieur le Duc d'Halüin; sur le mesme suiet.

MONSEIGNEVR,

Vos douleurs sont trop sensibles à ceux qui ont autant de passion qne moy à vostre service, pour ne vous point témoigner l'exréme déplaisir que j'en reçois: Mais vostre blessure est aussi trop glorieuse pour ne m'obliger pas à prendre part à la joye de l'honneur qu'elle vous apporte, & juger plustost par une incommodité presente

que par l'estime d'une action qui ne mourra jamais, des sentimens que vous avez en cette rencontre, où le mesme courage qui vous a porté dans le peril avec tant de mépris de vôtre vie, vous donera sans doute la force de souffrir des douleurs qui ne pouvoient estre plus dignement recompensées que par la reputation qu'elles vous ont acquise ; à laquelle sçachant que vous ne mettez point de bornes, je vous en souhaitte l'accroissement, ainsi que je souhaitte pour moy celuy de la connoissance que vous avez desia de la passion avec laquelle je suis.

LXXXIII. A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur la mort de Madame de Mareil sa Mere.

MONSIEVR,

Comme personne ne sçait mieux que moy ce que vous perdez en perdant une si bonne Mere ; Personne aussi ne sçachant mieux que vous jusques à quel point elle me faisoit l'honneur de m'aymer, vous ne vous estonnerez pas je m'asseure que j'aye besoin de consolation, au lieu d'estre capable de vous en donner : Il se rencontre si peu de Femmes qui ayent ensemble toutes les vertus dont Dieu l'avoit favorisée, que j'avoüe que jamais Fils n'eut plus de sujet que vous de regretter une Mere : Mais

cette mesme consideration qui augmente vôtre douleur, doit aussi par un effet contraire la moderer dans la veüe du bon heur, dont vous avez sujet d'esperer qu'elle joüit maintenant, & qui est la recompense de tant de rares qualitez qui vous la faisoient autant honorer par l'estime de son merite, que par l'obligation de vostre naissance. Vous ne sçauriez, Monsieur, employer la force de vostre esprit en une occasion où vous en ayez plus de besoin, puisque vous avez à combatre contre vous mesme, & à faire ceder vostre interest à celuy de la personne que vous pleurez. I'espere que Dieu ne vous refusera pas cette grace, & je l'en supplie d'aussi bon cœur que je suis veritablement.

Inscription pour le cœur de Madame de Mareil.

PAssant revere ce marbre : le Cœur qu'il enferme n'est pas d'une Femme ordinaire, Celle-cy surpassoit de beaucoup le commun de son sexe. Son ame estoit noble ; son esprit eslevé ; son courage invincible. Elle portoit la Majesté dans le visage ; la generosité dans le cœur ; l'authorité dans les paroles. Elle eut tousiours Dieu pour objet ; les Vertus pour estude ; les bonnes œuvres pour occupation. Elle se fit admirer dans le mariage ; & Veuve elle servit de Pere à ses Enfans, & de Mere aux pauvres. Iuge par une telle vie la douleur que les siens ont ressentie de sa mort. Au lieu de larmes

donne luy des prieres ; & demande à Dieu qu'un exemple si parfait soit autant imité comme il merite de l'estre.

LXXXIV. A Monsieur le Mareschal de Schomberg.

MONSEIGNEVR,

Vos signalez services precedans tousiours les faveurs que vous recevez du Roy, elles sont de si grandes preuves de sa justice, & des marques si glorieuses de vostre vertu, qu'à moins que d'estre tout ensemble mauvais François & ennemy declaré du merite, on ne sçauroit manquer à se réjoüir de voir que les recompenses qui se donnent au vostre doivent tenir rang entre les prosperiez de l'Estat & que vostre courage, vôtre conduite, & vostre fidelité sont les seuls degrez qui vous élevent dans les plus grandes Charges du Royaume : Mais s'il vous plaist, Monseigneur, d'adjouster à cela la connoissance que vous avez de ma passion pour vôstre service, je n'auray pas besoin de vous dire qu'il est impossible que personne ressente plus que moy tous les succez avantageux qui vous arrivent ; & que si la Fortune secondoit mes desirs, mes actions vous renouvelleroient sans cesse les temoignages que je me suis tousiours efforcé de vous en rendre.

LXXXV. A Monsieur de Duc d'Halüin, sur le suiet de la survivance que le Roy luy accorda des Charges de Monsieur le Mareschal de Schomberg son Pere.

MONSEIGNEVR,

Le courage & la fidelité sont si inseparablement attachez à vostre Maison, que ces qualitez vous estant hereditaires, il semble que la justice du Roy ne pouvoit manquer à rendre ses bien-faits de pareille nature qu'en vostre vertu, & à donner pour successeur aux honneurs & aux Charges du Pere un Fils qui l'estoit des-ja de son merite & de sa generosité. C'est en pareilles rencontres à mon advis qu'il est permis d'avoir une entiere joye, & de reconnoistre que les graces que l'on reçoit du Roy estant precedées par les graces de celuy dont il est l'image, on en peut esperer des succez aussi heureux que sont d'ordinaire incertains ceux qui ne procedent que de la seule faveur de la Fortune. I'avoüe, Monseigneur, que pour cette raison je ne puis il y a quelque temps me trop affliger de vostre blessure, jugeant plustost par l'avenir que par le present du sentiment que j'en devois avoir, & ne trouvant point de proportion entre vos douleurs, quoy que tres-grandes, & la glorieuse marque qu'elles vous laisseroient de

vostre passion pour vostre devoir. Que si j'ay failly, je vous le confesse en un temps que vous feriez conscience de m'en accuser, puisque de ces maux si violens il ne vous en reste aujourd'huy que le souvenir ; & que les effets que vous recevez de la bonté & de la reconnoissance du Roy dureront autant que vostre vie. En quoy mon affection pour vos veritables interests, qui vous rendent l'honneur plus cher que tout le reste, & ma liberté à vous la dire vous serviront, s'il vous plait, d'un asseuré témoignage de la joye que j'ay de vostre bonheur, & de la sincerité avec laquelle je fais profession d'estre.

LXXXVI. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur sa promotion à la Charge de Mareschal de France en 1632.

MONSEIGNEVR,

Les seuls veritables honneurs estant à mon advis ceux qui sont procedez du merite ; & la justice du Roy plustost que sa faveur donnant à vostre courage & à vostre fidelité les recompenses dont vous vous estes rendu si digne, c'est avec un extreme contentement que dans la rencontre de vostre bon-heur & de vostre vertu, je puis vous témoigner pleinement ma joye, sans craindre que ce que je dois à l'affection dont il vous a tousiours pleu de m'honnorer, me fasse

entrer avec excez dans un sentiment que tous les gens de bien sont obligez d'avoir avec moy ; ny que m'ayant tousiours reconnu si mauvais flatteur, vous attribuiez à autre chose qu'à un juste devoir cette marque que je vous rends de la verité avec laquelle je suis.

LXXXVII. A Mademoiselle de Rambouillet.

MADAMOISELLE,

Vostre ressentiment est une si digne recompense de l'affection de Monsieur le Comte de Brassac pour vostre service, & de ses loüanges pour vostre vertu, que je ne le tiens pas moins heureux que juste dans cette haute estime qu'il a de vous. Et certes c'eust esté trop peu pour luy d'appuyer vos interests de tous les soins, & de tous les offices qui sont en sa puissance : Il faloit passer comme il a fait, jusques dans une joye particuliere, de pouvoir vous expliquer ainsi ses pensées par ses actions ; & faire voir au milieu de Rome que Monsieur le Marquis de Pizany vivant encore en la personne de sa Fille, & par un rare bon-heur en celle de sa petite Fille, il prend plaisir à se servir & à l'honorer en ces autres luy-mesmes. Mais la reconnoissance qne vous en témoignez est si extreme que je ne doute nullement qu'il n'avoüe ne vous en estre pas moins redevable que vous

croyez luy estre obligée. Et puisque la modestie est l'une des plus grandes vertus des Femmes, en quelle admiration aura il la vostre, lors qu'il verra que par une lettre que les hommes les plus habiles feroient vanité d'avoir écrite, vous voulez employer la plume d'autruy, & encore une mauvaise plume, pour luy faire sçavoir vos ressentimens? Ainsi les sujets qu'il a de vous loüer, & de se loüer de vous vont tousiours croissant; Et je ne crains pas que les témoignages que je vous en rends vous soient suspects, puisque vous me connoissez autant ennemy de la flatterie que passionnement.

LXXXVIII. A Monsieur le Duc d'Halüin, sur la mort de Monsieur le Mareschal de Schomberg son Pere, en 1632.

MONSEIGNEVR,

Comme j'estois dans le ressentiment de vostre bon-heur, & des témoignages si particuliers d'affection dont vous m'honorez par vostre lettre, la nouvelle de vostre extréme perte m'a fait passer avec tant de violence de la joye dans la douleur que jugeant par mon déplaisir jusques à quel excez se porte la vostre, j'ay creu estre obligé de contribuer ce que je puis pour vostre soulagement. Et j'espere que mes pa-

roles, bien que foibles, vous toucheront avec plus de force, pource que vous sçavez qu'elles partent du cœur, que les discours excellens d'un ceux qui entreprendront de guerir vostre mal sans le ressentir comme je fais. Il n'y auroit pas à mon advis, moins d'imprudence que d'inhumanité à vouloir vous persuader que vostre ame doit demeurer tranquille au milieu du plus grand orage dont elle puisse estre agitée. C'est mal connoistre nostre foiblesse, que de s'imaginer que la raison soit libre lors que la douleur estant devenuë la maistresse la rend esclave, & regne aussi tyranniquement sur nous comme de son naturel elle est violente. Quand vostre affliction n'auroit pour sujet que la perte d'un Pere de mediocre vertu, de mediocre reputation, & d'une mediocre fortune; il faudroit estre injuste pour la condamner, & pour trouver estrange que vous respandiez des larmes en la mort de celuy de qui vous avez receu la vie. Màis vous estes bien éloigné d'estre en ces termes. Ce n'est pas seulement un Pere que vous regrettez; c'est un grand Personage, c'estun Homme Illustre; c'est un excellent Capitaine, c'est un Ministre d'Estat, c'est un Officier de la Couronne; c'est un Gouverneur de la plus grande & de la plus importante Province du Royaume. Dés ses premieres années, ne pouvant trouver de plus eminentes verus à imiter que dans sa propre race, il eut de l'emulation pour celles de son Pere, de ce Pere si signalé par sa valeur, si estimé pour son jugement, si recommandable pour sa fidelité, & si generalement admiré dans les plus hautes actions de la Paix & de la Guerre, que l'Allemagne,

qui depuis tant de siecles se vante de sa naissance de vos Anceſtres, n'euſt pas moins de regret de le perdre, que la France témoigna de joye de l'acquerir, & se rendit soigneuse de le conserver par toutes les marques d'honneur & d'eſtime qui peuvent contenter les grands courages. Ce digne Fils d'un tel Pere entroit à peine en l'âge où les autres se laiſſent emporter dans les dereglemens de la jeuneſſe, que se faisant voir sage avant le temps, il arreſta sur luy les yeux de toute la Cour, & devint l'exemple que tous les peres proposoient à leurs enfans. Puis se portant dans toutes les occasions d'acquerir de la reputation, que la fureur de nos guerres civiles ne rendoit lors que trop frequentes; il se vit honoré des loüanges de ce grand Monarque, qui par ses travaux infatigables, ses combats presque infinis, & ses victoires immortelles monta jusques à un tel comble de gloire, qu'il devint comme l'unique diſtributeur de toute celle de son Siecle Mais la paſſion de Monsieur voſtre Pere pour le service de ses Roys allumant une genereuse flamme dans son cœur, qui le faisoit toûjours brusler du desir de leur en donner des preuves, son courage & sa fidelité s'éleverent avec tant d'ardeur du tombeau de Henry le Grand au throsne de Louis le juſte, qu'il ne faut pas s'eſtonner si toutes ses actions tirant leur naiſſance d'un si grand feu, ont reſpandu tant d'éclat & de lumiere sur toutes les parties de sa vie. Et elle brille de toutes parts de tant de clartez, que je n'oserois mettre au nombre de ses grandes loüanges cette constance & inviolable fidelité qui l'a toûjours inseparablement attaché aux

interests de la Courronne, & cette exacte probité avec laquelle je l'ay veu conserver ses mains si pures dans le maniment des tresors de l'Estat, qu'il y avoit sujet de douter lequel estoit le plus élevé, ou son courage par dessus le peril, ou son esprit par dessus les richesses. Ce seroit donner de foibles ornemens à son merite, que de vouloir faire passer en luy pour de grandes vertus d'estre exempt des deffauts qu'il n'auroit pû avoir sans crime. Il est vray que ce sont des qualitez estimables en des personnes vulgaires, que celles qui les empeschent de faire le mal; mais en ces Ames heroïques, qui semblent n'estre nées que pour la grandeur de leur Prince, la gloire de leur Pays, & l'admiration de tous les Anges, il ne faut principalement s'arrester qu'à ce qui s'y rencontre de plus illustre; Et on ne leur doit de grandes eloges que pour ces memorables actions, où la fidelité, la valeur, la prudence, & toutes les autres parties d'un grand Capitaine, & d'un grand Personnage éclattent également. Or ces actions si rares, mesmes en la vie des personnes eminentes, se rencontrent si souvent en la sienne, que dans cette foule glorieuse d'evenemens admirables deus à son courage & à sa conduite, ce seroit vouloir écrire une partie de nostre histoire, que d'entreprendre de faire voir particulierement la grandeur de son zele pour son devoir, de son jugement dans les Conseils, de sa vigilance dans l'execution, de sa hardiesse dans le combat, & de sa moderation dans la victoire. C'est pourquoy dans le choix que me laisse un champ si fertile, je ne veux point parler de tant d'Armées entretenuës, ny de

tant de Places reduites en poudre, lors que nostre puissant Monarque voulant dompter l'orgueil de Party, tousiours auparavant indomptable, & qui ne partageoit pas moins les Provinces de son Estat que la creance de ses Peuples, commit à son integrité & à sa valeur la disposition de ces deux grands ressorts des Empires, de ces deux Demons si puissans sur l'esprit des hommes, la Recompense, & la Peine, en mettant entre ses mains ses tresors, & ses foudres. Ie ne veux point parler aussi de ce qu'il contribua pour renverser cette Babel de nos iours, ce Colosse de puissance & de rebellion, qui tenant un pied sur la Terre, & l'autre sur la Mer, & ioignant les forces de l'Art à toutes celles de la Nature, ne pouvoit souffrir d'estre dominé par ses Roys, se voyant ainsi regner sur les Elemens. Ce n'est pas une loüange digne de Monsieur le Marceschal de Schomberg, que de le loüer des actions où il n'a point eu la principale part; & tout le monde sçait que l'honneur de ce chef-d'œuvre est deu au courage & à la constance invincible de Louys le Iuste, & à la merveille des soins, de la prudence, & de la generosité de ce grand Genie de nostre siecle, de ce Cardinal sans pareil, qui moins semblable à un homme qu'à ces Intelligences qui meuvent les Cieux, agit sans cesse pour la grandeur & pour la gloire de nostre Empire. Ie ne veux point parler aussi de cette derniere action de Monsieur vostre Pere, qui a couronné sa vertu de deux recompenses si eminentes, que celle de commander à la plus puissante de nos Provinces, n'est rien à comparaison des loüanges qu'il receut de la bouche du Roy en la rece-

vant. Il est vray que cette action est signalée, mais puis qu'elle est aussi funeste, il vaut mieux en étouffer la memoire, qu'en la renouvellant, renouveller lés afflictions de nostre patrie. La France est une trop bone Mere pour vouloir se glorifier de la perte de ses Enfans au lieu d'en porter le dueil; & les yeux du Roy, qui est leur vray Pere, son encore tous moüillez des pleurs que sa compassion a meslez avec le sang que sa justice luy a fait répandre. Il faut couvrir d'un voile noir ces victoires gagnées sur nous mesmes. Nous ne vivons pas sous un Prince qui ne triomphe que de ses sujets. De quelque costé qu'il ait porté ses armes, soit pour deffendre son Estat, ou pour proteger ses Aliez, nous avons tousiours veu les effors des plus belliqueuses Nations de l'Europe luy acquerir de nouveaux lauriers, & rehausser l'éclat de sa gloire. Et c'est icy, Monseigneur, qu'il est permis avec une satisfaction toute pure, de considerer les actions immortelles de Monsieur vostre Pere, & de joindre nostre admiration à celle de toute la terre dans cét evenement presque miraculeux, dans cette journée si memorable, en laquelle apres avoir surmonté les flots & les vents qui s'opposoient à son passage, & traversé les feux de tant de canons ennemis, il se fit jour, avec de petites barques, au milieu d'une épouventable forest de vaisseaux; & méprisant toutes les forces de l'Angleterre, & la fierté de cette Nation si orgueilleuse de nos anciennes pertes, fit voir qu'avec la mesme vitesse que l'éclair est suiuy du foudre, les François, bien qu'en petit nombre, ne mettoient point d'intervalle sous sa conduite, entre abor-

der, combatre, vaincre, & triompher de leurs ennemis; & rendit une petite Isle, auparavant presque inconnuë, le tombeau de la gloire que cette Reine des Isles du Septentrion acquit autresfois sur nos ancestres. Mais quelles marques plus illustres pouvoient eterniser la memoire de cette action, que de voir dans la premiere de nos Eglises, ces Drapeaux sanglans, ces riches dépoüilles, ces superbes trophées, tenir rang entre les choses saintes, & renouveller sans cesse à nos yeux, & à ceux de nostre posterité, le souvenir de cette éclatante journée? Iournée qui fut si-tost suivie d'une seconde, que la multitude des signalez services de Monsieur vostre Pere ne permet pas de s'arrester davantage à celuy-cy; puis qu'il paroist desia à l'autre extremité du Royaume, où animé de la presence de ce grand Prince, le continuel objet de son amour & le seul Astre qu'il regarde, il répand son sang genereux en forçant ces redoutables baricades, qui defenduës de tant de rochers, & par les armes de tant de Nations, fermoient au Roy l'entrée du Piedmont, en luy fermant le Pas de Suze. Que si ces grandes actions sont le sujet de nostre admiration, qui s'estonnera que celle du secours de Cazal surpasse la creance de l'avenir, puis que nostre siecle a peine à la croire, encore qu'elle ait eu pour témoins les yeux de toute l'Europe. On n'a jamais trouvé étrange que le courage des François passant comme au delà des bornes de la Nature, les ait rendus les plus redoutez de tous les hommes. Mais Dieu, qui par son adorable sagesse dispense ses faveurs sur les Nations, voyant que cette ex-

treme valeur de la nostre nous assujettiroit toute la Terre, si elle estoit accompagnée d'une égalle prudence, semble avoir laissé pour contrepoids à nostre grandeur, cette impatience & cette impetuosité qui nous ont esté si fatales & comme les sources de toutes nos pertes. Or en cette occasion voicy un changement sans exemple. L'Italien qui jusques alors avoit tousjours veu nostre premiere fureur l'inonder comme un torrent, & s'ecouler de mesme, regarde avec admiration, que ny les hyvers, ny les estez, ny les sieges, ny les combats, ny la famine, ny la peste, n'ont pû empescher que nos troupes, incessamment renouvellées par soins invincibles de ce Cardinal incomparable, les ne subsistent encore. Et l'admiration de cette prevoyance inconnüe à nos Aucestres, passe jusques à l'étonnement, lors que cette Nation, qui semble avoir aujourd'huy la sagesse pour partage, voit que sous la conduite de Monsieur vostre Pere, les François ne sont plus François que par le courage; Qu'ils joignent à la force & à la valeur du Septentrion, toute la prudence du midy; Que ces lions sont plus que raisonables; Qu'ils marchent au combat avec autant de froideur que s'ils n'estoient point enflammez du desir qui les brusle d'acquerir la gloire; Et que n'ayant pour toute retraite que leurs champ de bataille, ils vont resolus de mourir ou de vaincre, attaquer des retranchemens couverts de flammes & de fer, defendus par tant de canons, par ces troupes Imperiales si superbes de leurs nouveaux trophées, & par toute la puissance de l'Espagne. Mais si jusques-là l'étonnement succede à l'admiration,

fust-il jamais une plus grande merveille, que de voir les yeux de ces Aigles éblouïs des éclairs de nos épées, & l'orgueil de ces monarques du Nouveau Monde s'humilier à la veuë de nos estendars? Fut-il jamais une plus grande merveille que d'acquerir sans combattre une victoire que nous n'aurions pas trop achetée, quand elle nous eust cousté la vie de dix mille hommes; & de graver par nostre hardiesse une si estrange terreur dans l'esprit de nos ennemis, que leurs mains abandonnées de leur cœur, abandonnerent aussi leurs armes? Il faut trouver un nouveau nom pour une journée si nouvelle. Ce n'est point un Siege, puis que la Place à esté renduë avant que d'estre attaquée; ce n'est point une Battaille, puis que personne n'y a combattu; & ce n'est point un Traitté, puis qu'on ne parle point dans un traitté au milieu des trompettes qui sonnent la charge, qu'on ne traitte point l'espée à la main, & qu'on ne propose point par un traitté, ou la mort, ou les conditions que l'on desire. Mais c'est veritablement le Triomphe des Fleurs de Lis, si éclatant & si auguste, que sans rougir leur blancheur de sang, elles demeurent également pures aprés & avant la victoire. La France triomphe, & dans la joye publique nul particulier ne porte le dueil: L'Espagne ne perd un seul homme, & perd plus d'honneur & de reputation qu'elle n'eust fait en vingt battailles. Aux autres actions de la guerre la Fortune prend d'ordinaire la principale part: Celle-cy est toute deüe à nostre vertu. Nous ne la tenons n'y de l'advantage du Soleil? ny de la faveur de la poussiere; ny d'un ruisseau qui nous

fortifie, ny d'une montagne qui nous couvre; & nos ennemis ne sçauroient apporter autre raison de nous avoir eux mesmes couronnez de palmes, que l'effroy qu'ils ont eu de nostre valeur, & la juste crainte qu'en voulant sauver Cazal, ils ne perdissent tout ce qu'ils possedent en Italie. Ie sçay bien, Monseigneur, que vous me direz que ces mesmes actions heroïques de Monsieur vostre Pere, qui sont la source immortelle de vostre gloire, augmentent celle de vos larmes, dans la consideration de la perte que vous avez faite d'une Personne si eminente; & que vostre douleur estant accompagnée de celle de toute la France, elle ne sçauroit estre trop excessive. Ie sçay bien que vous me direz, qu'outre ces sujets si publics, qui ne rendent vostre déplaisir que trop juste, l'extreme bonté de Monsieur vostre Pere & l'affection nompareille qu'il avoit pour vous, vous donnent encore des sentimens qui vont au delà de la pensée. En quoy je suis si éloigné de vous contredire, ayant esté durant tant d'années le continuel témoin de ses actions, qu'au contraire je veux adjouster ce que vous mesme ne sçavez pas. Ie veux vous dire, Monseigneur, comme lors que marchant sur ses glorieux pas, la blessure que vous receutes à Sommieres vous éloignoit de luy; & que dans cette violente maladie que les travaux perpetuels de tant de sieges luy donnerent devant Montpellier, il estoit prest de rendre l'esprit entre mes bras, il me confioit toutes ses dernieres volontez, & m'honoroit d'une estime qui allant au delà de mon merite, sera pour jamais le sujet de ma reconnoissance,

je luy vis tousiours l'ame aussi tranquille que dans sa plus grande santé, je luy vis offrir avec joye au pied de la Croix de IESUS-CHRIST cette vie qu'il avoit employée avec tant de zele pour le restablissement de ses Autels ; & dans les plus grands témoignages d'amour qu'un Pere sçauroit rendre à un Fils, avoir une si forte passion pour vostre gloire, qu'il n'osoit demander à Dieu qu'il allongeast vos jours, si vostre mort estoit utile pour son service, & pour celuy de vostre patrie. Ce que vous n'aurez pas peine à croire, quand vous vous souviendrez que vous disant le dernier Adieu, lors que vostre derniere blesseure faisoit il y a quelques mois desesperer de vostre vie, & vous donnant sa benediction avec tant de pleurs & de souspirs, vous ne vistes jamais sortir une seule parole de sa bouche qui temoignast du regret que vous eussiez sacrifié la plus chere partie de luy-mesme au service de vostre Maistre. Ce n'est pas seulement dans les actions publiques que l'on connoist les Grands Personnages ; c'est aussi dans les domestiques : Celles-là sont estudiées ; celles-cy sont purement libres : celles-là se passent sur le theatre, où la veüe de tans de témoins fait que l'on se contraint & & que l'on se déguise ; en celles-cy on tire le rideau, on leve le masque, & on fait voir ce que l'on est veritablement. La vie de Monsieur vostre Pere a esté tousiours égale ; sa maison l'a tousiours reconnu tel qu'il paroissoit aux yeux de toute la France ; & sa pieté donnant à Dieu les premieres & les dernieres heures de chaque journée, les momens qui luy restoient, aprés ses continuelles occupations aux grandes affaires

de l'Estat, devenoient les delices des Siens, par le plaisir qu'il prenoit à recevoir des marques de leur affection, & à leur en rendre de la sienne. Comment donc ne pleureriez-vous pas d'avoir perdu en le perdant, le perpetuel objet de vostre estime, de vostre amour, & de vôtre bon-heur? Comment ne pleurericy vouz pas un Pere pleuré du Roy, de la Noblesse, des Soldats, & de tout ce qu'il y a de bons François au monde? Comment ne pleureriez-vous pas un homme à la memoire duquel ses ennemis mesmes ne peuvent refuser des loüanges? Mais que dis-je, ses ennemis? Il n'en avoit point, & s'il en avoit eu, sa generosité avoit tellement éteint en leur cœur le ressentiment que leur courage y avoit fait naistre, qu'aprés s'estre satisfaits en le voyant l'épée à la main, il s'estoit entierement changé en l'admiration de sa vertu. Ainsi de quelque costé que vous ayez jusques à cette heure tourné les yeux, vous avez tousiours trouvé dans la consideration de vostre perte de nouveaux suiets de déplaisir. Mais aprés ces premiers mouvemens de douleur qui n'estoient pas en vostre puissance, il est temps de rentrer en vous-mesme; il est temps de vous élever par vostre constance au dessus de commun des hommes; & de faire voir que les sentimens de vostre bon naturel n'étouffent pas ceux de vostre raison. S'il ne restoit de Monsieur vostre Pere que ce qui est dans le tombeau, je ne trouverois nullement étrange que vous voulussiez demeurer sans consolation. Mais si vous considerez que des deux vies dont il se peut dire qu'il vivoit, la premiere subsiste autant que jamais; & qu'il a

seulement changé la seconde contre une autre beaucoup meilleure ; vous vous trouverez, je m'asseure, obligé de moderer la violence de vostre douleur, & de remettre vostre esprit dans une assiete digne d'une personne de vostre condition & de vostre vertu. Outre la vie qui estoit commune à Monsieur vostre Pere avec le reste des hommes, il vivoit aussi d'une autre vie beaucoup plus noble & plus excellente, de la vie de la gloire, de cette vie que les grands courages estiment plus que tous les Empires, & pour l'amour de laquelle ils courent incessamment à la mort. Or vous n'avez garde de croire, Monseigneur, que Monsieur vostre Pere en quittant le monde, ait aussi quitté cette sorte de vie dont je vous parle, & que les années puissent effacer sa reputation de la memoire de la posterité, ainsi qu'elles reduiront son corps en poudre. La victoire de Ré renouvelle sans cesse l'étonnement que l'Ocean eut de sa valeur ? celle de Cazal publie continuellement par toute la terre les merveilles de sa hardïesse & de sa conduite ; & les Alpes teintes de son sang confessent que leurs marbres les plus magnifiques ne sont pas d'assez riches, ny d'assez durables ornemens pour son tombeau. Les histoires les plus éloignées de la flatterie s'efforceront à l'envy de publier ses loüanges, & conserveront tousiours sa gloire dans le mesme éclat qu'elle est aujourd'huy : Sa fidelité s'y verra toûjours servir d'exemple ; sa prudence & son courage y enseigneront tousiours à vaincre ; & son bon-heur joint à tous les deux y rendront tousjours le Roy triomphant, & la France à jamais glorieuse. Ainsi, Monseigneur, cette vie qui n'ap-

n'appartient qu'aux grands Personnages, cette vie d'honneur & de gloire qui a accompagné Monsieur vostre Pere jusques à son cercueil, non seulement n'est pas ensevelie avec luy, mais passera d'âge en âge dans l'estime de tous les hommes; & n'ayant eu qu'un siecle pour témoin de ses actions, il aura tous les siecles à venir pour admirateurs de sa vertu. Il ne reste donc maintenant que la perte de cette autre vie de Monsieur vostre Pere sujette aux loix de la nature, qui puisse demeurer la cause de vostre douleur; Mais ses rares vertus, & les misericordes infinies de Dieu ne vous font-elles pas croire que ce corps ressuscitera un jour tout revestu de lumiere; & que cette grande ame qui l'animoit possede aujourd'huy la gloire du Ciel toute brillante d'immortalité? Si vous estiez capable de ces lasches affections qui ne font aimer que par interest, je pourois craindre que preferant le vostre à celuy de Monsieur vostre Pere, vous n'en voulussiez point détourner les yeux; au lieu que sçachant que vostre generosité doit rendre la consideration de son bon-heur encore plus puissante sur vostre esprit, que celle de vostre perte, je n'ay garde d'apprehender que vous ayez regret qu'il joüisse de la recompense de ses travaux, & qu'il possede une Couronne qu'il a si justement meritée. Mais jusques où m'emporte, Monseigneur, la part que je prens à vos déplaisirs? Et que diriez-vous d'une si longue lettre, si vous sçaviez que je n'ay pû me prescrire des bornes dans un sujet où je n'en trouve point, soit que j'y considere la grandeur des actions de Monsieur vostre Pere, ou l'excez de vostre douleur, ou la passion avec laquelle je suis.

LXXXIX. *A un President d'un Parlement.*

MONSIEVR,

Si j'avois le bon-heur d'estre aussi particulierement aymé de vous que je l'estois de feu Monsieur vostre Pere, je n'aurois pas eu besoin de la recommandation de Monsieur *** pour recevoir la faveur de vostre assistance en l'affaire de Madame de la Boderye ma belle-mere. Mes supplications auroient precedé mes remerciemens; & nul autre n'auroit part à l'obligation dont je vous suis redevable. Mais je n'ose penser à m'en plaindre puisqu'en quelque sorte que cette occasion se soit passée elle m'est toûjours si advantageuse par le moyen qu'elle me donne de vous offrir mon tres-humble service: Ie le desirois il y a long-temps comme devant à vostre merite les mesmes respects que j'ay rendus à la vertu de Monsieur vostre Pere: Et s'il vous plaist me continuer l'affection qu'il m'a portée, je vous en seray beaucoup plus obligé que du gain de nostre procez, pource qu'en l'un vous nous ferez seulement rendre la justice; & en l'autre vous me ferez faveur, n'ayant pas tant de vanité que de croire pouvoir meriter autant que je le souhaitte que vous me donniez sujet d'estre.

XC. A Mademoiselle de Rambouïllet, en luy écrivant une Lettre non signée.

MADEMOISELLE,

Le sujet de mon admiration estant celuy de vostre amour, vous ne devez pas avoir desagreable que je vous témoigne combien je le revere ; ny trouver estrange que mon nom vous estant inconnu, vostre passion me soit connuë, puisque vous ne la dissimulez point, & que le nombre de ceux qui vous honorent surpasse infiniment celuy des personnes que vous connoissez. Que vostre modestie ne vous fasse pas rougir s'il vous plaist, Mademoiselle, de m'entendre parler de vostre amour ; & qu'elle me permette de dire qu'il ne sçauroit estre trop grand, trop public, ny trop durable ; puis que rien ne témoigne davantage vostre vertu, que d'avoir de l'amour pour la vertu ; & que celle du Roy de Suede est si eminente & si auguste, qu'elle merite de trouver dans vostre cœur un throsne digne de sa gloire. Ce Conquerant aussi admirable que Cesar, & qu'Alexandre, ne doit-il pas apres avoir triomphé toute sa vie, regner ainsi apres sa mort ? Et ayant esté entre les hommes une si grande merveille de nos jours, pourquoy sa memoire ne sera-t'elle pas aymée passionnément d'une Fille qui est l'un des ornemens de nostre siecle ? La difference des con-

ditions & du fexe ; n'empefche pas la reffemblance qu'il y avoit entre fon courage & voftre generofité. Si la Fortune vous euft mis en fa place, vous euffiez égallé fes actions, puifque toutes vos penfées font dignes de cette ancienne Rome qui vous a donné une Mere, à la vertu de laquelle on auroit élevé des ftatuës; fi fa naiffance fe fuft rencontrée dans le commencement de fa race. Ces raifons me font efperer que vous recevrez de bon cœur des vers que je m'eftime obligé de vous offrir, fçachant que vous eftes dans tous les fentimens qui m'ont porté à les écrire. Pardonnez en s'il vous plaift les deffauts à un homme qui n'eft gueres plus connu des Mufes que de vous, & qui n'ayant point de fleurs excellentes pour répandre fur le Tombeau de ce grand Prince, ayme mieux y en jetter de moindre prix que de manquer à honorer fa memoire. Si mes fouhaits reüffiffent, mes actions me feront bien-toft meriter d'avoir part en voftre fouvenir. Mais jufques là je n'ofe vous donner la peine d'apprendre le nom d'une perfonne auffi inutile pour voftre fervice, que paffionnée pour voftre vertu.

Tombeau du Roy de Suede.
SONNET.

PLus viste que l'éclair, plus craint que le tonnere :
Portant avecque moy la terreur & la mort.
I'ay passé comme un Mars, des rivages du Nort,
Par tout où m'appelloit la justice & la guerre,

L'Allemagne m'a veu briser comme du verre,
Tout ce qui s'opposoit à mon puissant effort;
Et mon secours fatal luy servit de support,
Lors qu'il ne sembloit plus qu'elle en eust sur la terre.

Le plus sage au Conseil, le premier aux hazars;
Mes vertus ont terny le lustre des Cesars,
Et rendu l'Vnivers estonné de ma gloire:

Quel Siecle vit jamais un si grand Conquerant?
Vivant j'ay triomphé, je triomphe en mourant;
Et choisis pour Tombeau le champ de ma Victoire,

XCI. A Monsieur de Balzac.

MONSIEVR,

Vous avez prevenu ma priere en m'envoyant la copie de cette admirable lettre. Mais j'aurois tort de m'en étonner, puisque j'ay éprouvé en d'autres rencontres le plaisir que vous prenez à m'obliger ; & que nostre amitié vous faisant lire dans mon cœur, vous pouvez sans charme deviner mes pensées. Vous traitez avec tant d'ornemens & de graces le premier des deux sujets qui vous ont engagé à escrire, que rien ne m'a jamais semblé plus ingenieux que cette colere artificielle dont les reproches sont si agreables : Et vous faites voir dans le second le plus beau portrait du monde de l'esprit & des excellentes qualitez d'un homme que nous honorons égallement, & dans les avantages duquel je m'interresse si fort, que je vous dois les mesmes remerciemens que vous me rendriez si j'auvois esté capable de luy donner les loüanges qu'il ne pouvoit recevoir que de vous. Dans un long entretien que j'eus avec luy de puis son retour, j'appris avec une extréme joye la passion qu'il a pour vous, & trouvé plus que jamais, par l'affection qu'il a pour vostre merite, que je ne sçaurois trop honorer le sien. Il vous pourra dire un jour de quelle sorte je luy parlé & jusques à quel point il a reconnu

l'estime que je fais de vostre amitié. Ne l'ayant auparavant veu que deux fois, tousiours en compagnie, & ne' sçachant point encore vostre particuliere connoissance, je n'avois pas eu lieu de l'entretenir sur vostre sujet : Et sans cela je ne suis pas si modeste, que j'eusse pû m'empécher de luydire combien vous m'aymez. Vous voyez, Monsieur, à quoy tend ce discours, & comme j'ay commencé par me justifier avant que vous faire la guerre de m'avoir quasi soupçonné d'estre coûpable. Mais cette guerre sera fort douce, puis que je demeure d'accord que vous aûriez eu raison de vous étonner d'un manquement qui ne se pourroit excuser si je l'avois commis; & je serois tres marry de vous voir estimer si peu mon affection, que de mettre les témoignages que je vous en rends, bien que fort inutiles, au nombre des choses qui vous sont indifferentes. Vn de vos intimes Amis, & qui me fait la faveur d'estre extremement le mien, vous témoignera que le temps & l'absence ont si peu de pouvoir sur Moy, que cette chaleur que vous m'avez veu avoir pour vostre merite me rend tousiours de plus en plus.

XCII. A Mademoiselle de Rambouillet.

MADEMOISELLE,

Le remerciement que vous desirez que je rende pour vous à Mr. Chapelain, est un effet

ordinaire de cette generosité qui ne met point de bornes à vostre reconnoissance. Vous voulez luy avoir l'entiere obligation du present qu'il vous a fait, sans considerer qu'il en est desia recompensé, puis que son jugement & la force de son esprit n'ayans jamais paru davantage que lors qu'il vous a offert cette Couronne enrichie de tous les ornemens des Muses, il en a receu une de leurs mains en vous mettant l'autre sur la teste. Et ce que j'admire en cela, Mademoiselle, c'est que comme la sienne ne craint point la foudre, la vostre ne doit point craindre le temps, veu que par une merveille de l'art, elle n'est pas seulement Imperiale, mais immortelle. Les fleurs que la Nature produit sont abattuës par le moindre orage qu'elle excite, & les sceptres que la Fortune donne ne sçauroient resister à son inconstance; au lieu que ces hautes productions de l'esprit, qui font éclatter le merite, par la pompe de leurs loüanges; cette fureur toute divine qui esleve des throsnes à la vertu par le pouvoir qu'elle a de regner dans les ames, n'apprehendent point le changement. Quand les autres Empires manquent de puissance, le leur conserve tousiours la sienne. La Grece toute captive qu'elle est, triomphe encore aujourd'huy dans les vers d'Homere; Et bien que Rome ne commande plus qu'à une petite partie de l'Italie, Virgile nous la fait voir dominante sur toute la Terre. Celuy dont vous me parlez, Mademoiselle, marche sur leurs pas. Et pourveu qu'il vive, la France peut esperer de trouver dans la durée de son ouvrage heroïque, la gloire & l'immortalité de l'Iliade & de l'Eneïde. C'est à ces grands

Genies qu'il appartient de distribuer des Couronnes ; & j'avoüe que celle qu'il vous a donnée est digne de ces eminentes qualitez qui m'obligent au silence, de crainte de blesser vostre modestie. Il auroit eu tort de détourner ses yeux du superbe dessein qu'il medite pour les jetter sur un moindre objet que vous ; & il vous eust fait tort de ne laisser pas cette marque à la posterité d'avoir vescu dans le Siecle qui vous a veu naistre. Sa plume devoit cét hommage à vostre vertu, & en la considerant il n'a point diverty son imagination de ces grandes idées qui la remplissent, I'ay beaucoup d'impatience de le voir pour le loüer de s'étre acquitté d'un devoir si juste. Mais j'en ay encore davantage de rencontrer des occasions de vous tesmoigner par mes tres-humbles services, que vous ne pourriez sans me faire tort croire personne davantage que moy.

XCIII. A Monsieur de Saint Pierre.

J'Aurois grande honte que ma paresse fust sceuë par ceux à qui j'ay témoigné vostre extreme diligence, si la lettre que je vous envoye n'estoit capable de vous faire oublier de plus grandes fautes. Si vous la gardez aussi long-temps que j'ay fait la vostre, vous n'aurez rien à me reprocher ; & si vous me la renvoyez promptement je receuray un tres-grand contentement de la relire. Ainsi quoy que vous fassiez, vous m'obligerez tousiours : Mais

il n'est pas estrange que d'un Amy tel que vous, il ne puisse rien proceder dont je ne reçoive de l'avantage.

XCIV. A Monsieur ***.

MONSIEVR.

Ie ne sçaurois m'empescher de vous avoüer que je ne fus jamais plus mal satisfait de moy-mesme que la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, pource que j'avois tant de choses à vous dire, & si peu de temps pour cela, que j'en oublié les principales. Mais je suis, ce me semble excusable, puisqu'il faut du loisir pour parler aux personnes vers lesquelles Dieu nous donna cette liberté si rare d'ouvrir nostre cœur avec une pleine confiance. Vous faites beaucoup plus que vous ne devez en me faisant la faveur de vous derober quelquefois une heure pour me la donner ; Mais autant que j'ay sujet de me loüer en cela de vostre bonté, j'ay raison à mon advis de me plaindre du malheur de cette vie, où il n'y a point de biens tout purs, Si vous aviez moins de vertu je n'aurois pas tant de desir de vous parler. Si vous aviez moins de bonne fortune j'en trouverois plus facilement de loisir. Et je voy si peu de remede mesme dans mes souhaits, à la peine que cela me donne, que j'employerois ma vie pour vous acquerir l'accroissement de l'un, & j'aymerois mieux mourir que de vous desirer

la diminution de l'autre ? Bien que je vous avouë que c'est la chose du monde que je considere le moins en vous, & que je vous estime incomparablement davantage en vous mesme par les graces que Dieu vous a faites, que par cét éclat & ces ornemens estrangers qui ne sont que des Faveurs de la Fortune. Ne pouvant donc, que rarement parler à vous, quand bien je serois au lieu où vous estes, je n'ay garde de m'ennuyer dans ma solitude qui me donne le moyen d'y penser souvent, & de m'acquitter ainsi en la sorte que je puis des devoirs ausquels m'engagent tant d'obligations dont je vous suis redevable.

XCV. A Monsieur le Marquis de Vallencé.

MONSIEVR,

Ie ne sçaurois assez vous témoigner combien je me ressens obligé de la confiance dont vous m'honorez par vostre lettre, & je vous supplie tres humblement de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui desire davantage de s'en rendre digne. I'ay leu & releu ce qu'il vous plaist de m'écrire comme une admirable leçon de la vanité du monde, où un Payen diroit que la Fortune prend plaisir à se moquer de nos desirs : Mais les Chrestiens doivent reconnoistre que c'est Dieu qui nous les refuse pour nostre bien, afin de nous détacher

de la terre, où il nous attache avec trop de violence. Y en pouvoit-il avoir, Monsieur, de plus raisonnables que les vostres ? & neantmoins cette maison que vous avez si fort souhaitée ne vous arrive qu'aprés que vous avez veu cesser le sujet qui vous la faisoit desirer avec tant d'ardeur. Ainsi tous les contentemens d'icy bas sont imparfaits; & cette imperfection nous oblige à chercher ailleurs une parfaite felicité. Sans cela nous nous voudrions arrester comme dans un sejour permanant à ce que nous ne devons considerer que comme un passage pour aller au Ciel; & nôtre bon heur imaginaire nous apporteroit une infortune veritable: Mais voyez je vous supplie, Monsieur, combien m'a touché la faveur que vous m'avez faite, puisqu'elle me porte à vous dire ce que vous sçavez beaucoup mieux que moy, Ie vous en demande pardon, & estimeray ma faute heureuse s'il vous plaist de la recevoir comme une preuve de la passion avec laquelle je suis.

XCVI. A un jeune Gentil-homme qui avoit l'esprit admirable.

MONSIEVR,

Vostre ouvrage estant seul digne des loüanges que vous me donnez, je ne les reçois que pour vous les rendre, & confesse que sans cette liberalité dont je me sers pour m'acquiter de ce que je vous dois, il me seroit difficile de le faire.

Ainsi en me pensant loüer vous vous serez loüé vous mesme, sans pouvoir neantmoins estre accusé de vanité : Ce qui jusques icy me sembloit impossible : Mais il est bien raisonnable que par une telle rencontre l'ordre ordinaire des choses se trouve changé en faveur d'une personne si sçavante, si sage, & si judicieuse avant le temps, que d'avoir produit des ses premieres années des fruits qui auroient esté admirez dans un âge fort avancé.

XCVII. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le secours d'Hildeberg en 1634.

MONSEIGNEVR,

Ie pense avoir éprouvé maintenant la plus grande ioye que l'on sçauroit recevoir aprés celle des Victoireux, dont c'est à vous à dire quels sont les sentimens. La France triomphe au delà du Rhein sous la conduite de deux Generaux dont vous estes l'un ; Et Dieu vous a conservé dans un peril où vous aviez besoin qu'il vous favorisast d'une assistance toute particuliere. Ie ne sçaurois, Monseigneur, me plaindre avec plus de respect de ce que vous vous estes trop hazardé. Ie sçay que vostre passion pour la gloire n'a point de bornes: Mais celle que vous avez pour le Roy, vous oblige de considerer son service aussi bien que vostre courage, & de ne pas prodiguer une vie qui

luy est si chere & si utile. C'est maintenant plus que jamais que sa Majesté aura sujet de dire que les Vendredis luy sont heureux, & que rien n'est impossible à ses armes, puis qu'elles ont fait dans l'espace d'un jour le plus court de l'année une action qui donnera lieu de croire à l'avenir que l'Histoire se sera mescontée, en prenant le solstice d'Hyver pour celuy d'Esté Ie ne sçaurois assez, Monseigneur, vous tesmoigner mon ressentiment de l'honneur que vous m'avez fait de m'escrire ce grand succes de dessus le champ de bataille, & de rasseurer mon esprit dans les justes apprehensions que j'avois pour vous. L'embrazement d'Hildeberg que je voyois d'icy, m'avoit des-ja fait juger que vous aviez executé vostre dessein : Mais ce contentement estoit meslé de la crainte qu'il ne coustast beaucoup de sang à la France : Et il faut avoüer que c'est un miracle qu'elle ait acquis tant de gloire avec si peu de perte. Vous pourrez, Monseigneur, dire avec raison qu'il paroist bien que la joye a peine à se taire, puisque je m'arreste si long temps à vous entretenir de la mienne ; au lieu de vous rendre compte de ce que vous me demandez, &c.

XCVIII. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le suiet de la Bataille d'Avein en 1635.

MONSEIGNEVR,

Ie viens de recevoir la lettre du 24. May, dont vous m'avez honoré : Et bien que ces mar-

ques si obligeantes de la faveur de vostre souvenir fassent aujourd'huy l'un de mes plus grands contentemens, j'avouë que la lettre de mon Frere m'a donné encore plus de joye en m'apprenant ce qui est dû à vos conseils & à vostre courage dans l'honneur de cette glorieuse journée, qui rend la France plus redoutable qu'elle ne fut jamais. Vous ne trouverez point s'il vous plaist estrange, que pour ne me tesmoigner pas indigne de vostre affection, j'oublie ainsi mes interests lors qu'il s'agit des vostres, & fasse ceder tous mes sentimens particuliers à ceux que me donne cette haute reputation que vous vous estes acquise. A moins que cela je vous confesse que je supporterois impatiemment de ne voir que par les yeux d'autruy des actions qui meriteroient d'estre veuës de toute la terre, & dont je serois témoin, si par une si rude separation je ne me trouvois point éloigné de vous. Ie vou ay escrit, Monseigneur, comme aprés avoir executé les ordres du Roy, j'ay demandé mon congé pour reprendre, si on me l'accorde, le chemin de Pomponne, où puis qu'il vous plaist me faire esperer la faveur de vous voir, je planteray des Palmes & des Lauriers, afin qu'en suite de tant de victoires & de triomphes vous puissiez à leur ombre y joüir d'un repos qui ne soit point indigne de vous. Ie m'asseure Monseigneur, que vous n'aurez pas desagreable que Mr. de Monsolins vous y tienne compagnie aussi bien que dans les batailles ; & de voir que quelque vaillant qu'il soit, je ne luy cederay point dans le desir d'employer ma vie pour vostre service, & luy soustiendray que je suis plus passionnément que personne du monde.

XCIX. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le sujet de sa harangue à Messieurs les Estats pour les dissuader de faire la Treve avec l'Espagne.

MONSEIGNEVR,

Encore que je vous aye escrit il n'y a que deux jours, neantmoins ayant veu depuis vôtre harangue à l'Assemblée de Messieurs les Estats, je ne sçaurois m'empescher de vous en témoigner ma joye & mon admiration tout ensemble. Il est vray qu'ayant l'honneur de vous connoistre au point que je fais, elle ne devoit pas me surprendre? Mais les choses extraordinaires ont cela de propre qu'elles émeuvent tousiours l'esprit : Et ainsi il me semble que je suis excusable, puis que l'ordre de vostre discours, la force des pensées, la beauté du stile ; & cette generosité pui reluit également dans vos actions & dans vos parolés, ne peuvent tenir rang entre les choses ordinaires. Et il faut avoüer, Monseigneur, que comme vous avez bien sceu parler en Roy en parlant pour un grand Roy, vous n'avez rien oublié aussi de ce que peut un Orateur pour persuader des Peuples, vous souvenant que l'eloquence a tousiours regné principalement dans les Republiques: Mais vostre modestie me defend de con-

tinuer de dire en cela la verité, & m'oblige à à me contenter de la dire aux autres, qui apprendront avec autant d'admiration que moy que la mesme bouche d'où sont partis les ordres, qui joints à vostre valeur ont esté l'une des principales causes du gain d'une des plus grandes batailles de nostre siecle, a prononcé cette magnifique harangue si necessaire pour ne pas perdre le fruit de cette victoire.

C. *A Monsieur le Mareschal de Brezé.*

MONSEIGNEVR,

Puis qu'aprés une si longue abscence je me trouve encore éloigné de vous sans avoir eu quasi l'honneur de vous voir, je vous supplie d'agréer que je m'en rapproche en quelque sorte en vous escrivant. Ie ne vous demande pas, Monseigneur, d'ouvrir mes Lettres aussi-tost que vous les receurez; il seroit injuste aprés tant de travaux que vous avez supportez pour le Public, de vous détourner indiscretement des divertissemens de vostre belle Maison : Mais lors qu'au retour de la chasse ou de la promenade, il n'y aura que vos yeux qui ne soient pas las; je vous supplie de les jetter sur les protestations les plus veritables que personne vous fera jamais de sa passion pour vostre service, dont vous ne pouvez douter; si ce n'est que vôtre modestie & vostre generosité vous fassent perdre la connoissance de vostre merite, & le

ſouvenir des obligations dont je vous ſuis redevable. I'avouë qu'il me falloit du bon-heur pour m'acquerir part en vos bonnes graces, n'ayant pas toutes les qualitez qui les meritent: Mais je penſe avoir celles qui ſont neceſſaires pour les conſerver, puis que perſonne ne me peut ſurpaſſer en ſincerité & en reconnoiſſance: qui ſont des biens dont le fortune ne ſçauroit m'empeſcher d'eſtre riche, & auſquels je ne mets point de prix ſçachant combien vous les eſtimez, &c.

CI. *Au meſme.*

MONSEIGNEVR,

Vos reproches ſont ſi obligeans que je n'oſe quaſi me repentir d'une faute qui me fait receuoir une punition ſi agreable. Et il faut avoüer que perſonne ne ſçait mieux que vous combler de faveurs ceux que vous aymez. Vous faites connoiſtre la grandeur des veritables affections par des coleres feintes: Et cette rethorique admirable m'engageroit encore à plus de remerciemens, ſi au lieu de ſimples reproches vous m'aviez dit des injures. Ie ne doute point, Monſeigneur, que cecy ne ſoit un enigme pour ceux qui n'ignorent pas moins le langage que les effets de l'amitié Mais j'eſpere qu'il vous en ſera plus agreable, ſçachant que vous prenez autant de plaiſir à vous cacher à la pluſpart du monde, qu'à témoigner une franchiſe extraordinaire à ceux que vous honorez

de voſtre confiance. Ie vous puis aſſeurer, Monſeigneur, qu'il n'y en a nul entre ces derniers qui ſoit plus reconnoiſſant que Mr. *** des extremes obligations que vous vous eſtes acquiſes ſur luy. Et j'oſe vous répondre qu'il ne vous trompera non plus que moy, qui eſt ce me ſemble tout ce qui ſe peut dire, puiſque rien ne m'eſt plus cher que la qualité de

---

CII. Au meſme.

MONSEIGNEVR,

Ie ne reçois point de lettre de vous qui ne me donne de la joye & de la confuſion tout enſemble, par l'excez de voſtre bonté & de vos civilitez : Mais celle du 26. d'Avril eſt ſi extraordinairement obligeante que je ne ſçaurois vous témoigner que par le ſilence combien j'avoüe que les paroles ſont au deſſous des remerciemens que je vous dois. Ie ne demanderois, Monſeigneur, pour m'eſtimer fort heureux, que d'eſtre tel que vous me croyez, & de rencontrer des occaſions de me rendre digne de l'honneur de voſtre affection. I'aurois beaucoup de vertus que je n'ay pas, & vous de tres-grandes preuves que je n'oſe eſperer que vous ayez jamais de ma paſſion pour voſtre ſervice. Mais comme vous me ſurpaſſez en toutes choſes, il eſt raiſonnable que voſtre generoſité ait auſſi cét advantage ſur moy, d'obliger une perſonne qui vous eſt entierement inutile. Ce que je

vous confesse, Monseigneur, que j'aurois grande peine de souffrir si je ne vous honorois parfaitement ; pour ce que cette impuissance de vous servir a je ne sçay quoy qui ressemble à l'ingratitude, dont la moindre ombre m'est insupportable, & que je ne suis point du tout du nombre de ceux qui croyent que l'humilité se pratique plus aisement dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Ce m'en est une si avantageuse d'avoir tant de part en vos bonnes graces ; qu'il n'y apoint de devoirs que le desir de les meriter ne me porte à vous rendre, pour vous donner sujet de continuer à me croire.

CIII. *A Monsieur le Mareschal de Brezé.*

MONSEIGNEVR,

Ie pense n'avoir point besoin de vous asseurer que le seul respect m'a empeché de m'acquitter plus souvent de mon devoir en vous escrivant ; Mais l'accablement de tant d'affaires que vous avez à soustenir depuis quelque temps ne vous laissant aucun loisir, je craindrois maintenant vous donner la peine de lire une de mes lettres, si celle d'hier dont vous m'avez honoré ne me faisoit prundre cette liberté. La perte que vous avez faite de Monsieur de Monsolins me semble telle, & j'y trouve si peu de consolation, hors celle qu'il vous plaist de me donner, en me disant de quelle sorte il est mort,

que je ne croy pas que le déplaisir que j'en ressens s'efface jamais de mon esprit. Ie puis dire avec verité qu'il ny avoit personne apres vous qui connust mieux que moy ce qu'il valoit. Et il faut avoüer Monseigneur, qu'il est tres-rare de voir des hommes dont l'ame soit en une aussi haute assiette qu'estoit la sienne. Ie l'ay souvent consideré de tous costez sans y pouvoir rien remarquer que de bon, de ferme, & de genereux. Il sçavoit parfaitement accorder le respect avec la liberté, & on ne sçauroit voir un esprit plus agreable, & plus resolu tout ensemble. Mais il est vray, Monseigneur, comme vous le sçavez si bien juger, qu'il est tres-heureux d'avoir fait avec tant de gloire selon le monde, & d'humilite selon Dieu, un voyage auquel tous les hommes sont obligez ; & de la bonne ou mauvaise disposition duquel dépend leur bon-heur ou leur mal-heur pour une éternité, &c.

CIV. A Monsieur de Benjamin.

MONSIEVR,

Ie ne fus jamais plus empesché qu'à ce que je dois maintenant vous dire : Car le sujet de ma lettre est pour vous renouveller une tres-instante priere, & vos deffences & nostre amitié m'obligent à n'user d'aucuns complimens. I'ayme mieux toutesfois m'attacher aux choses qu'aux paroles. Et je ne me soucie pas que l'on

m'accuse de manques aux loix de la civilité, pourveu que vous ne puissiez me reprocher de contrevenir à celles que nous avons establies : Ie ne vous diray donc autre chose sinon que je vous supplie de recevoir avec cette lettre celuy qui vous la rendra ; & de croire que les obligations que j'avois à feu Monsieur son Pere, & l'honneur que je porte à sa memoire, me faisant affectionner son bien comme le mien propre, ce sera un effet digne de la passion que vous avez pour tout ce qui me touche, d'en prendre un soin particulier pour l'amour de moy. Vous voyez, Monsieur, comme je n'employe autre recommandation envers vous que celle de vous mesme, sçachant bien que nulle n'y seroit si forte, & que vous ne doutez point du pouvoir que vous avez sur moy, qui suis plus veritablement que nul de tous ceux qui vous honorent.

CV. A Monsieur ***.

MONSIEVR,

Si j'avois à vous accuser de quelque chose ce seroit d'avoir oublié la parole que vous m'aviez donnée de venir à Pomponne, & non pas de manquer à m'écrire, puisque vous ne m'aviez point promis cette faveur : Mais je n'ay garde de mesler des plaintes avec les remerciemens que je vous dois des preuves qu'il vous plaist me rendre de vostre amitié, dont je ne sçaurois

mieux vous témoigner le cas que je fais, qu'en vous asseurant que je l'estime à l'égal de vostre merite. Toute autre proportion seroit ce me semble indigne de vous. Et quelque modeste que vous soyez, celle-là ne vous permettra jamais de douter de mon affection, & de mon service. Ie n'ay pas moins à me loüer que vous des extremes soins de Mr. *** qui m'a souvent fait sçavoir de vos nouvelles. Et je confesse que je vous envie à l'un & à l'autre le bonheur de vous estre aymez si long-temps auparavant que j'eusse le bien de vous connoistre. Que si je peche en cela, vous ne serez pas à mon advis si severe que de m'en refuser l'absolution. Vostre vertu à tous deux est capable de me faire commettre de plus grandes fautes. Et sçachant de quelle sorte vous vivez ensemble. je ne doute point que cette grande estime que j'ay de luy n'augmente de beaucoup vostre affection pour moy, qui rechercheray tousiours avec joye les occasions de vous donner de nouveaux sujets de me croire.

CVI. A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEVR,

I'ay trop d'interest à vostre santé pour n'estre pas dans le desir d'en apprendre des nouvelles; & trop de confiance en l'honneur de vos bonnes graces pour craindre que vous ayez de

sagreable que je vous en demande. J'espere que le bon air, & les divertissemens de vos belles maisons contribueront beaucoup à vous la rendre, sçachant qu'elle est tres ferme d'elle mesme, & qu'elle n'a esté esbranlée que par des travaux & des fatigues insupportables. Encore en estes vous quitte à bon marché, puisque selon toutes les apparences, les perils que vous avez courus vous devoient couster la vie, dont je puis parler maintenant avec plus de certitude, m'estant rencontré chez Monsieur le Chevalier de Monsolins avec cinq Officiers du Regiment de Piedmond, tous blessez au passage de la Somme; qui m'ont dit des choses si particulieres de l'extréme hazard où vous fustes & du signalé service que vous rendites ce jour là à la France, qu'elle doit remercier Dieu de vous avoir conservé en une occasion où il sembloit que vous prissiez plaisir à mourir pour elle. En verité, Monseigneur; c'est avec grande justice que vous avez tant d'affection pour ce brave Regiment, puisque la sienne pour vous est toute extraordinaire: Et j'avoüe que je n'ay jamais mieux éprouvé combien je suis vostre serviteur, que par la joye que je ressentois de les entendre parler de vous avec tant d'estime & de passion. Monsieur de la Grange Poissegu estoit l'un de ceux qui eurent part à ce discours, dont le pauvre Chevalier estoit aussi l'un des principaux & son aisné Capitaine au Regiment de Normandie, n'oublia rien de ce qui peut témoigner le ressentiment des obligations dont toute leur maison vous est redevable. Certes, Monseigneur, ils sont tres-dignes de la haute opinion que vous avez de leur

leur courage & de leur vertu : Celle du Chevalier est à tel point que les discours des plus grands Religieux égalent à peine ses actions: Il n'y à rien en cette ame de mediocre ; & sa constance est capable d'estonner ceux mesmes qui font vanité de n'admirer rien. Il semble que Dieu, en le privant des yeux du corps, luy a ouvert de telle sorte ceux de l'esprit, qu'il croit n'avoir pas fait une grande perte en cessant de voir tout ce qui est du monde : où il dit qu'il est bien-heureux d'estre aveugle, puis qu'il n'y verroit plus son frere aisné : Voila, Monseigneur, en quel estat il est : Et pour en trouver un qui soit plus tranquille que je ne l'éprouve dans les tracas de Paris, je m'en vais pour quelques mois à Pomponne, où l'un de mes plus agreables divertissemens sera de me souvenir de l'affection dont vous m'honnorez, & de penser que vous estes trop juste pour croire que personne puisse estre avec plus de verité que moy.

CVII. Au mesme.

MONSEIGNEVR,

Si ce n'est point vanité de dire que je me rencontre dans vos sentimens, la lettre du premier de ce mois dont vous m'avez honoré, m'oblige à vous avoüer que je trouve la vie que je passe icy si bien representée dans la description que vous faites de la vostre à la Cam-

pagne, que je ne croy pas que jamais pinceau ayt ſceu, comme voſtre plume, peindre avec les meſmes traits déux choſes differentes & ſi eſloignées. Ie n'ay donc garde de conteſter ce beau paradoxe, que lors que l'on a le moins d'affaires, c'eſt lors que l'on a le mòins de loiſir. Si noſtre contentement n'eſt en nous-meſmes, c'eſt en vain que nous le cherchons ailleurs : Et ceux-là meritent bien de s'ennuyer, qui ne ſçavent pas ſe donner de l'occupation, & une occupation agreable. Il n'y en a gueres, Monſeigneur, qui le puiſſent eſtre tant que les vôſtres, pource qu'il ſe roncontre rarement qu'une meſme perſonne ait comme vous une tres-grande force de corps & d'eſprit; & qu'ainſi il y ait égalité entre les plaiſirs du Cabinet & ceux de la Campagne, dont les divertiſſemens me ſemblent ſi doux que je m'y tiendrois trop heureux ſi j'étois aſſez proche de vous, pour avoir le bon-heur d'aller quelquesfois participer aux voſtres; Et j'aurois tort de craindre que vous l'euſſiez deſagreable, puiſque les obligations que je vous ay vont juſques à me vouloir bien faire part de ce que vous avez le plus cher au monde, en me mettant aux bonnes graces de vos plus intimes amis. Ie vous avoüe, Monſeigneur; que j'ay grande impatience de voir celuy que je ne connois que par ſa reputation; & que je ne ſçaurois avoir en trop grande eſtime, ſçachant celle que vous en faites. Deux choſes me donnent eſperance qu'il prendra plaiſir à m'aymer; l'affection dont vous m'honorez, & la paſſion avec laquelle je ſuis.

CVIII. Au mesme.

MONSEIGNEVR,

Il ne faudroit point d'autre consideration que le desir d'avoir l'honneur de vous voir pour me faire souhaiter d'aller en Anjou ; puisque ce me seroit une si grande joye que je serois incapable d'en gouster d'autres en mesme temps, & que tous les divertissemens de la plus agreable Province du Royaume, ne sçauroient rien adjouster à mon contentement d'estre auprés de vous ; La Loire, l'Esté, & la Paix, n'ayans rien de comparable au bon-heur que le Rhin, l'Hyver & la guerre ne m'ont sceu empecher de trouver dans la faveur de vos entretiens. Ce seroit donc vous seulement, Monseigneur, que j'irois chercher, & non point ces innocentes delices dont vous me parlez, & qui doivent ceder à celles qui se rencontrent en l'honneur de vos bonnes graces. J'avouë que les estimant au point que je fais, je ne sçaurois trop vous remercier de m'y vouloir donner tant de part, ny trop souhaiter des occasions de vous en témoigner ma reconnoissance, &c.

CIX. A Monsieur le Cardinal de la Vallette.

MONSEIGNEVR,

Si je n'avois eu le bon-heur d'estre témoin de la maniere d'agir de vostre Eminence dans une

Armée, le rapport de mon Cousin m'auroit fait admirer comme une chose fort extraordinaire, ce que je ne regarde maintenant que comme les effets ordinaires de vostre excellente conduite : Et j'aurois appris de luy ce que j'ay tant de joye de dire aux autres : Mais ce seroit mal connoistre V. E. que d'ignorer qu'elle ne peut souffrir les loüanges dûës à son merite, & qu'elle trouve mauvais que ses serviteurs rendent à sa vertu les témoignages que ses ennemis mesmes auroient honte de luy refuser. I'ayme donc mieux, Monseigneur, passer de ce qui vous dû par tout le monde, à cé que je vous dois en particulier ; & vous protester que les obligations que vous a mon Cousin, & la nouvelle faveur que vous m'avez faite, de vouloit qu'il me parlast avec une entiere confiance du sujet de son voyage, me comble d'un tel ressentiment, que je puis sans crainte asseurer V. E. qu'elle n'aura jamais un serviteur plus fidele que moy ; & que j'auray tousiours moins de soin de conserver ma vie que ses secrets, qui estant la plus grande preuve que je sçaurois recevoir de l'honneur de ses bonnes graces, me donnera une passion que nulles paroles ne peuvent exprimer, de témoigner à V. E. par mes tres humbles services combien je suis.

CX. *A Monsieur Servien.*

MONSIEVR,

Voyant par la lettre qu'il vous a pleu de m'escire jusques à quel point vous faites l'hon-

neur à mon Frere de l'aymer, je n'ay plus garde de m'étonner de la peine qu'il avoit à se resoudre de quitter l'Anjou ; Et j'ay quasi regret de l'avoir engagé à se faire une si grande violence que de s'éloigner de vous : Mais comme l'affection dont vous l'obligez va encore au delà de ce qu'il eust osé se promettre, je suis excusable ce me semble de n'avoir pas eu tant de presomption pour luy, que de croire que son depart fust capable de vous affliger : Et dans l'estime si extraordinaire que j'ay tousiours faite de vostre merite, je trouve son bon-heur si grand, que je cesserois d'estre sincere, si je n'avoüois que je commence d'en avoir de la jalousie. Ie demeure d'accord neantmoins qu'elle est injuste, l'avantage qu'il a eu durant si long-temps de vous parler avec une entiere confiance luy en devant donner sur moy : Mais la passion est aveügle ; & je confesse, Monsieur, que j'en ay une tresforte d'avoir beaucoup de part en l'honneur de vos bonnes graces : Car il est vray que je regarde depuis dix-huict mois avec plus de respect & d'estime que jamais, tant d'excellentes qualitez qui me donnerent de l'admiration dés que vous commençastes de paroistre à la Cour ; & qui ont tousiours nourry dans mon cœur un desir extreme de me rendre digne de vostre amitié. Mon Frere a esté plus heureux que moy, puis qu'il joüit de l'effet de mes souhaits ; Et sa passion pour l'Anjou ne sçauroit desormais estre trop grande, puis qu'il luy a en partie cette obligation. Ie vous supplie tres humblement, Monsieur, que je vous aye celle de ne me pas moins que luy.

CXI. A Monsieur le Cardinal de la Valette sur la prise de Landrecy en 1637.

MONSEIGNEVR,

Quand je ferois moins bon François, je suis trop vostre serviteur pour ne ressentir pas une joye extraordinaire de la derniere action de vostre Eminence, qui donneroit de la jalousie au plus grand Empereur des derniers Siecles, s'il estoit encore au monde, vous avez pris en peu de jours ce qu'il attaqua inutilement durant plusieurs mois, & fait perdre aux Hollandois la vanité de sçavoir mieux que nous emporter des Places. Le Siege de Landrecy sera desormais l'un des plus illustres exemples que se proposeront les grands Capitaines; Et rien ne peut manquer à la gloire de V. E. puis. qu'elle est accompagnée d'une modestie qui en rehausse le lustre & l'admiration. Mais cette vertu qui merite tant de loüanges en estant ennemie, me défend de continuer à vous témoigner mes sentimens, de crainte de vous deplaire en vous disant des veritez qui vous sont si avantageuses; Il faut donc que je me contente, Monseigneur, de vous asseurer qu'entre tous ceux que vous honorez de vos bonnes graces, nul ne sçauroit estre plus passionnément que moy.

CXII. A Monsieur le President Barrillon.

VOus verrez par ce que je vous ay mandé, comme Dieu vous fait une faveur mille fois plus avantageuse que toutes les fortunes de la terre : Et si vous en usez comme je l'espere, vous serez quoy qu'il vous arrive, l'un des plus heureux hommes du monde : & heureux de ce seul bonheur veritable, en comparaison duquel tous les autres ne sont que misere. Car quel plus grand desir devons nous avoir que d'entrer dans le chemin de la vraye vie, & en pensant serieusement à nostre salut, commencer d'obeïr à la voix de ce Dieu d'amour & de charité qui nous commande de le suivre. Serions-nous bien si lasches que de reculer, & de ne pas employer à son service le courage qu'il nous donne ? Serions nous bien si miserables que de fermer les yeux à la lumiere des veritez eternelles qu'il nous descouvre, & de demeurer encore attachez à la terre, apres que par une bonté si extraordinaire il nous montre le chemin du Ciel ? il est temps de nous reveiller du sommeil dans lequel sont ensevelis la pluspart des hommes, & de reconnoistre que vos traverses, & ma mauvaise fortune, qui passent pour des maux à ceux qui en jugent selon les sens, sont les plus grands biens qui nous pouvoient arriver, puis qu'en nous rendant à nous mesmes, ils nous donnent le loisir dans cette retraitte de penser serieusement à nous, & de

considerer avec mespris toutes les felicitez passageres, ausquelles nous serions inexecusables de nous laisser encore éblouïr apres en avoir si bien connu le neant & la vanité.

CXIII. *A Monsieur de Feuquiere sur le Combat de Poligny en 1638.*

LE succez de vostre combat me semble si heureux, veu les extremes avantages que les Ennemis devoient se promettre de leurs retranchemens, que Monsieur le Duc de Longueville merite à mon advis plus d'honneur de cette action, que s'il les avoit entierement deffaits en rase Campagne. Et il a écrit icy de vous de telle sorte, qu'il paroîst bien que j'avois raison de vous dire que vous estiez heureux de servir sous un Prince aussi genereux & aussi bon que luy ; puisque son courage joint à sa conduite le rendra Victorieux, & que sa bonté vous donnera part à sa gloire. Toute ma crainte est que sa passion si violente d'en acquerir, ne luy fasse entreprendre des choses impossibles: Car pourveu qu'elles ne le soient pas, il n'y a rien que je n'espere de luy, sçachant ce que peut sur l'esprit des Soldats la creance qu'ils ont en leur General, & avec combien de joye tous les Officiers d'un Armée se sacrifient pour celuy qui ne leur commande rien qu'il n'execute luy-mesme, & qui tempere l'autorité absoluë qu'il a sur eux, par l'amour veritable qu'il leur porte. Taschez, donc je vous supplie, de moderer en luy cette ardeur qui a plus besoin d'estre re-

tenüe que d'estre excitée, & ne donnez pas dans vos entreprises tant de part à la fortune, que la prudence n'y en ayt encore davantage.

CXIV. A Madame la Comtesse de Guebriant.

MADAME,

Mon estime pour vostre vertu, & mon affection pour vostre service me font prendre trop de part à ce qui vous touche, pour ne vous témoigner pas avec quelle joye j'ay appris le signalé service rendu à l'Estat par Monsieur vôtre Mary; & l'extreme honneur qu'il s'est acquis dans l'une des plus grandes actions de cette guerre, dont chacun demeure d'accord qu'il luy est deu l'une des principales parties de la gloire. Ie prie Dieu, Madame, de tout mon cœur qu'il vous le conserve & à la France, à laquelle il ne doit pas desormais estre moins cher qu'à vous, puisque son merite le met au rang de ces hommes extraordinaires, nez pour le bien du public, & pour la reputation de leur Patrie. Faites-moy s'il vous plaist la faveur de croire que si j'estois assez heureux pour rencontrer les occasions de luy rendre & à vous, autant de service que je le desire, vous connoistriez, Madame, autrement que par des paroles que vous n'honorerez jamais de vos bonnes graces personne qui soit plus que moy.

CXV. A Monsieur ***

VOus ne sçauriez croire quel est le contentement que j'ay receu d'apprendre l'estroite amitié que vous avez enfin contractée avez Mr. ***. Vous sçavez combien il y a de temps que je le souhaitte. Et c'est une merveille que deux hommes aussi lents que vous estes tous deux à vous engager, en soyez venus là si promptement. La difficulté n'estoit que de rompre cette double glace : Car quant à la fidelité & à la constance, vous estes l'un & l'autre si incapables d'y manquer, que je suis asseuré que vostre union ira tousiours croissant jusques à ce que Dieu vous fasse la grace de participer à la sienne dans le bonheur eternel de sa gloire. Dites s'il vous plaist à Mr. *** que c'est la où nous ne sçaurions souhaitter d'avoir un Palais trop magnifique; puisque Dieu sera luy-mesme ce Palais que nous habiterons aux siecles des siecles. Mais que c'est se tromper de croire qu'il se donne à d'autres qu'à ceux qui luy en bastissent icy bas un dans leur cœur, estant bien raisonnable que nous le logions chez nous en cette vie le mieux qu'il nous est possible, si nous voulons qu'en l'autre il nous loge si superbement, non seulement chez luy, mais dans luy-mesme. Or ce n'est pas luy bastir un Palais dans nostre cœur que de le remplir d'un amour si violent de ces Palais perissables, dont les marbtes, les dorures, & les lambris seront un jour reduits en poussiere : Car comme les hommes pour

executer le dessein d'un grand bastiment veulent trouver la place vuide : De mesme le Saint Esprit voulant faire son temple dans nostre cœur, & un temple d'amour, veut qu'il soit vuide de l'amour des vanitez de la terre ; je dis de l'amour, car c'est se flatter de croire que l'on ne les ayme pas avec excez, lors que pour faire icy bas de petits paradis terrestres on s'éloigne de celuy du Ciel, en consommant pour des vanitez, les moyens que Dieu nous donne de faire mille bonnes œuvres, & d'estre liberaux envers luy-mesme, qui ne dêdaigne pas de nous estre obligé en la personne des pauvres, & de recevoir de nous par leurs mains, comme une faveur & une debte, une petite pattie de ces biens que nous ne tenons que de sa bonté. Mais quelle plus grande preuve voudriez-vous de l'affection veritable que Dieu m'a donnée pour cette personne, que de voir que je vous parle ainsi sur son sujet ? Ie veux croire qu'il l'a permis, puisque ç'a esté contre mon dessein ; Et je vous exhorte à luy parler plus confidemment que jamais : Car il est secret & discret au dernier point. Mais il manque un peu de courage pour agir selon sa lumiere qui est fort grande ; Et c'est à quoy ses veritables Amis peuvent, avec l'assistance de Dieu, luy estre utiles. Ie suis tres-asseuré qu'il n'en aura jamais de plus sinceres que nous ; Et s'il sçavoit quel est le bon-heur d'une amitié semblable à la nostre, dont tout ce qu'il a veu jusques icy n'est qu'une peinture, il avoüeroit que les unions que Dieu fait sont les seules veritables felicitez de cette vie aussi bien que de l'autre, & auroit du mépris pour tout le reste.

CXVI. A Monsieur ***

SI vous m'avez tenu parole touchant le jeu, Dieu vous a fait une grande grace, & je l'en remercie de tout mon cœur avec vous : Que si vous n'avez pas encore eu la force de vous dégager entierement, reconnoissez s'il vous plaist vostre foiblesse, & pour n'y plus retomber, rompez genereusement par une ferme resolution ce que vous ne pouvez denoüer : Car il ne faut point capituler, ny avec Dieu, parce qu'il est nostre Maistre, ny avec le Demon; parce qu'il est non seulement nostre ennemy, mais un enemy perfide & irreconciliable : Et ce seroit vous flatter que de ne croire pas que ce jeu si excessif & accompagné de tant de mauvaises suites, en vous éloignant de Dieu vous approche du Demon, puis que tout ce qui plaist à l'un déplaist à l'autre; & qu'il faut estre aveugle pour ne pas voir que nous ne sçaurions témoigner un plus grand mépris des graces de Dieu, que d'employer si mal les biens & le temps qu'il nous donne pour faire des charitez, & travailler soigneusement à nostre salut. Ie m'arreste là, n'estant pas besoin de davantage de discours, puis que je vous en ay assez dit de vive voix : Et je vous supplie tres-humblement de recevoir la franchise avec laquelle je vous écris, pour une preuve que je ne desire pas que vous me reprochiez un jour à la veüe de JESUS-CHRIST & de ses Anges que j'aye manqué à l'amitié que je vous ay promise.

CXVII. A Monsieur le Marquis de Gesvres en suite du malheur de Fontarabie en 1638.

MONSIEVR,

Ie n'ay jamais mieux connu ma passion pour vostre service, & mon estime pour vostre vertu, que par l'apprehension que m'ont donné vos blessenres, & la joye que j'ay ressentie de la gloire que vous avez acquise en cette Campagne; oû aprés vous estre signalé durant nos bons succez par vostre courage & vostre conduite, vous les avez fait paroistre avec tant d'éclat dans nostre malheur, que cette action doit tenir rang entre les actions extraordinaires, qui pour estre rares, mesme à des personnes de cœur & de jugement, meritent des loüanges toutes particulleres. Ne vous étonnez donc pas, Monsieur, si vous en recevez de moy que vous sçavez estre l'un des hommes du monde le plus ennemy de la flatterie? Et croyez, je vous supplie, que si j'estois assez heureux pour vous pouvoir témoigner autrement que par des paroles ce que je vous suis dans le cœur, vous connoistriez que nul ne sçauroit estre davantage.

CXVIII. *A Monsieur le Marquis de Vallencé, sur les blessures de Monsieur son Fils, à Fontarabie en 1638.*

MONSIEUR,

Faisant une profession trop particuliere de vous honorer, pour ne prendre pas beaucoup de part à tout ce qui vous touche, & le merite de Monsieur vostre Fils m'obligeant à faire une tres-grande estime de son amitié, je vous supplie d'vaoir agreable que la peine où je suis de ses blessures, me donne la liberté de vous en demander des nouvelles ; Elles luy sont si glorieuses, que pourveu qu'il en guerisse promptement, je ne sçay, Monsieur, si je l'ose plaindre de les avoir receües, quelques douleurs qu'il en ait souffertes : Et je croy que vous ne l'en plaignez pas vous-mesme, vostre extreme generosité combattant vostre affection ; & ce courage tout extraordinaire de vostre Maison surmontant la tendresse paternelle. Il faloit estre vostre Fils pour conserver dans un si grand desordre le mesme cœur & le mesme jugement que les autres ont dans la Victoire ; & lors que tout ce que l'on pouvoit pretendre estoit de faire une retraite honorable, se resoudre à peine de se retirer apres sept blessures. Avoüez, Monsieur, que quelque violente que soit vostre passion pour sa gloire, elle a pleinement esté satisfaite en ce rencontre, & qu'à moins que

de luy en avoir cousté la vie, vous trouvez qu'il ne sçauroit avoir acheté trop cherement la reputation qu'il s'est acquise? Ie souhaite de tout mon cœur qu'il soit bien-tost parfaitement guery, afin qu'il ne manque rien à vostre joye, & que je sois assez heureux pour vous témonigner & à luy, par mes services, que je n'en sçaurois avoir de plus grande que de meriter la faveur que vous me faites de me croire.

CXIX. A Monsieur le President Ardier, sur la mort de Monsieur son Pere.

MONSIEVR,

Vous sçavez trop ce que je vous suis pour douter de la part que je prens à vostre douleur; & ce que j'estois à Monsieur vostre Pere, pour ne me pas croire sensiblement touché de sa perte. C'est pourquoy vous devez ce me semble mieux recevoir de moy que d'un autre la liberté que je prens de vous dire, que Dieu vous l'ayant osté en un âge où il y en a si peu qui arrivent, vous avez plustost sujet de le remercier de vous l'avoir conservé si long-temps, que de vous plaindre de ne l'avoir plus. Ce n'est pas, Monsieur, que je sois si injuste que de vouloir arrester vos premieres larmes; la nature vous les demande, & vous les devez à l'affection d'un Pere qu vous aymoit si passion-

nement. Mais apres les mouvemens de vostre bon naturel, considerez je vous supplie qu'il y a des afflictions incomparablement plus grandes que la vostre. Et si mes paroles ne sont pas capables de vous consoler ; qu'au moins l'estat où je suis vous serve de consolation. Plaignez, Monsieur, celuy qui vous plaint: Loüez Dieu de vous avoir traitté plus doucement : Et souvenez-vous tousiours, s'il vous plaist, qu'il n'y a personne au monde qui soit plus que moy.

CXX. A la Mere Angelique Prieure du Convent des Carmelites de Saint Denis.

MA Reverende Mere,

Puis que vostre lettre vaut mieux que tous mes Plans, preparez vous, s'il vous plaist, à souffrir que je ne vous en envoye pas seulement des greffes, mais aussi des Arbres : & c'est pource que j'en manque qu'il faut que je vous en donne ; le present de la Veuve de l'Evangile n'ayant esté estimé par celuy qui seul connoist la veritable valeur des choses, qu'à cause qu'elle donnoit de ce qui luy faisoit besoin, & non pas de son abondance. Ie ne pretens pas toutesfois, Ma Mere, que par cette raison vous fassiez moins de cas de mon affection pour vous : Car bien qu'elle procede d'un cœur que vous sçavez en avoir plenitude

tant s'en faut qu'elle en vaille moins, qu'au contraire elle en est plus estimable, pource qu'au lieu que les choses corporelles tirent leur prix de la rareté, celles de l'esprit qui sont faites par les mouvemens que la charité nous donne, le tirent de leur abondance: Mais il ne faut pas s'engager si avant dans un sujet qui ne se peut bien expliquer que de vive voix, ou qui, pour mieux dire, n'a point besoin de discours pour s'expliquer, puis que les sentimens du cœur ne se font entendre que par eux-mesmes, & que je vous en parlerois inutilement, si ce qui se passe dans le mien, ne se passoit assi dans le vostre. Laissons donc à Dieu, Ma Mere, à nous faite voir clair dans tous ces replis d'une veritable affection, & croyez je vous supplie que vous ne me reprocherez jamais de n'avoir pas répondu avec fidelité à la vostre. I'en diray autant, s'il vous plaist, à la personne qui a esté cause de nostre amitié, puis que ce seroit un crime de separer d'avec vous celle qui nous a unis.

CXXI. A Monsieur le Marquis de Lyancour.

MONSIEVR,

Dans la grace que Dieu vous a faite de vous conserver Madame vostre Femme, s'il vous plaist de juger de ma joye par les extremes apprehensions où j'ay esté, & par la passion que j'ay pour tout ce qui vous regarde, à peine la

comprendrez-vous, puis que je ne la comprens pas moy-mesme. Dans les autres maladies on considere principalement la personne que l'on craint de perdre: Mais en celle-cy j'avoüe, Monsieur, que je vous considerois plus qu'elle, pource que je vous trouvois beaucoup plus à plaindre; & jugeant de vos sentimens par les miens, je tremblois pour vous dans la crainte d'un mal, que j'apprens par une cruelle experience estre sans remede sur la terre. Dieu soit loüé, Monsieur, de vous avoir garanty par sa misericorde des effets que je souffre de sa justice; & vous fasse la grace de si bien reconnoistre cette faveur, que vous vous rendiez digne d'en recevoir de nouvelles, en mettant desormais autant de difference entre vostre amour pour le Createur, & celuy que vous aurez pour les Creatures, comme il y a de disproportion entre ses grandeurs infinies, & les miseres de nostre neant. Pardonnez s'il vous plaist, Monsieur, ce mot à mon extreme affection, qui ne seroit pas si hardie si elle estoit moindre.

CXXII. A Monsieur le President Barillon.

IL ne nous est pas difficile de garder le silence dans la certitude que nous avons que nos cœurs se parlent, & que ce langage si parfaitement entendu de Dieu & des Anges, est le plus eloquent de tous entre ceux qui s'ayment.

Nous nous voyons tous les jours en la presence de celuy dont les regards penetrent jusques dans le fonds des abismes : Sa charité nous unit d'autant plus estroittement que les accidens du monde nous separent ; & il me semble que ce nœud divin dont elle a attaché mon ame à la vostre, se resserre de plus en plus à mesure que le temps de nostre éloignement s'augmente. Ainsi les ordres de la Nature sont renversez par ceux de la Grace : l'esprit, comme estant l'image de Dieu qui est tout esprit, s'esleve au dessus de la condition du corps. Vous estes plus libre que vous n'estiez ; & nous nous sommes plus presens que nous n'estions. C'est maintenant que vous commencez à devenir veritablement heureux, parce que vous l'estes moins selon le monde : Et c'est maintenant que je commence à l'estre aussi, parce que ma perte & ma douleur me détachent des affections du monde. Nous sommes également dans la solitude, puis que celles qui ne sont pas volontaires ne meritent nullement ce nom, & que comme la mienne procede seulement de mon election, Dieu vous fait la grace de rendre la vostre de necessaire, volontaire. Merveilleuse grace, & qui est si rare que nous ne sçaurions assez en remercier celuy de qui nous la tenons : Heureuse solitude, qui en nous esloignant des hommes nous approche du Createur, du Maistre, & du Redempteur des hommes : Souhaitable retraitte dans laquelle cét Amant celeste nous trouvant à l'écart prend plaisir de parler en secret à nôtre cœur, & de nous entendre luy dire avec Saint Augustin, *Domine ecce aures cordis*

mei ante te , aperi eas , & dic animæ meæ , salus tua ego sum. Rendons nous dignes, je vous supplie, d'une faveur si particuliere; N'imitons pas ce mauvais serviteur, qui au lieu de faire profiter le Talent qui luy estoit commis, l'ensevelit dans la terre. Nous n'avons plus de temps à perdre pour penser serieusement à l'eternité. Tant de morts de toutes conditions & de tous âges, qui feront mettre cette année entre les plus funestes qui furent jamais, parlent à nos yeux & à nos oreilles: Mais ne soyons pas si lasches que d'entrer seulement par la crainte dans les sentimens que son amour nous doit donner : Et d'autre costé n'aspirons pas à sa gloire sans embrasser aussi ses souffrances : Allons au Tabor, mais par le Calvaire : Car il n'appartient qu'au Fils de Dieu d'aller au Calvaire par le Tabor. Nous sommes maintenant vous & moy, au regard du commun du monde, comme dans un port, d'où nous considerons les naufrages dont il a pleu à ce Divin Pilote de nous garentir : Mais au regard de nous mesmes nous sommes toûjours au milieu de l'orage, puisque les tempestes qui s'eslevent sans cesse dans nostre cœur, par le souffle du Demon, & l'agitation de nos propres passions, seroient capables de nous faire tomber dans le plus perilleux de tous les naufrages. Nous ne sçaurions trop estre sur nos gardes, ayans de si puissans ennemis; ny trop esperer de nostre bon-heur, pourveu que nous combattions avec courage. Ceux de nos Amis que vous sçavez avoir si genereusement triomphé du monde, en foulant aux pieds tous ses

plaisirs, & toutes ses esperances, marchent à pas de Geant dans cette sainte carriere. Leur solitude est si grande, que Dieu seul sçait ce qui s'y passe ; & s'ils le pouvoient, ils se cacheroient eux-mesmes à eux mesmes. Ie ne vous parle point de cét autre, dont les actions sont si fort au dessus de mes paroles, que je ne sçaurois que par mon silence rendre témoignage à sa vertu. Dieu a permis par cette derniere rencontre que vous eussiez en luy un exemple parfait de tout ce que vous avez à faire en l'estat present où vous estes. Et quand je considere sur ce sujet toutes les graces que vous avez receuës, j'entre dans une aussi grande admiration des misericordes de Dieu sur vous, que de l'aveuglement de ceux qui appellent mal heur le bon-heur le plus veritable de vostre vie, Ie vous demande réponse à cette lettre afin de recevoir la consolation d'apprendre par vous-mesme les dispositions où je ne doute point que vous ne soyez. Apres cela nous recommencerons à garder le silence jusques à ce que Dieu nous le fasse rompre, comme il m'y a obligé maintenant : Ce qui n'est pas difficile à juger, en voyant que je vous parle ainsi cœur à cœur, un langage qui n'est intelligible qu'à ceux qui sont unis ensemble par luy.

CXXIII. *A Monsieur le Marquis de Fontenay, sur le suiet de sa maladie à Nancy, lors qu'il estoit Gouverneur de Lorraine.*

MONSIEVR,

Entre ce grand nombre de lettres de compliment que vous receurez sur le sujet de vostre maladie, je vous supplie de n'y point mettre celle-cy; puis que ce n'est pas tant un devoir de civilité que je vous rends, qu'un veritable témoignage de la douleur que j'ay ressentie de vostre mal, & de l'extreme joye que je reçois de ce qu'il a pleu à Dieu de vous conserver. Vous disiez autrefois, Monsieur, que j'aymois le Mestre de Camp du Regiment de Piedmont: Mais j'ay reconnu par experience que Monsieur le Marquis de Fontenay me touche encore plus que le Gouverneur de Nancy & de Loraine. I'avoüe que j'ay esté en cette rencontre meilleur amy que bon François; Mais il le faut pardonner à une amitié qui a commencé quasi dés le berceau, qui s'est accrüe par la familiarité & la confiance, & qui va tousiours s'augmentant par l'estime que je fais de vostre vertu. Tellement que si je ne vous ay pas assez consideré comme une personne publique, ce n'est que par l'excez de mon affection pour vostre personne particuliere, dont vous n'oseriez vous

plaindre, puis que ce feroit me blâmer d'estre trop veritablement.

CXXIV. *A Monsieur le Duc de VVeimar en 1638.*

MONSEIGNEVR,

Si l'honneur que j'ay de connoistre si particulierement vos eminentes qualitez, ne m'avoit appris que les actions qui font admirer les plus grands Capitaines sont au dessous de ce que l'on doit attendre de vostre Altesse, elle n'auroit pas gagné deux Batailles sans que je luy eusse témoigné ma joye de l'heureux succez de ses armes. Mais sçachant qu'il n'y a rien de si extraordinaire que l'on ne puisse se promettre de la conduite & de la valeur de V. A. j'esperois tousiours qu'vne trosiéme Bataille en la méme année feroit voir que ce n'étoit point le hazard & la fortnne qui vous avoient auparavant fait triompher de vos ennemis. Dieu a permis, Monseigneur, que mes esperances n'ont pas esté vaines. La gloire que V.A. s'est acquise en cette derniere Campagne marchera au premier rang des evenemens les plus illustres de nostre Siecle. Et ceux qui viendront apres nous mettront avec raison entre les choses incroyables, ce que tout le monde, avant que vous l'avoir veu faire, mettoit au nombre des choses impossibles. L'éclat de tant de victoires n'est pas neantmoins, Monseigneur, capable de

m'ebloüir comme le doivent estre ceux qui ne connoissent que ce qui paroist de vos immortelles actions. Ie passe bien plus avant. Car V. A. m'ayant souvent fait la faveur de m'ouvrir son cœur je trouve que tous ces effets, quelques admirables qu'ils puissent estre, ne le sont point à comparaison de la cause dont ils procedent, le jugement merveilleux, la constance invincible, & la generosité toute heroïque de V A. estant capables d'en produire encore de plus grands. Mais je m'apperçois, Monseigneur, que ma passion pour vostre gloire me fait oublier mon devoir, en vous divertissant trop long temps de ces importantes occupations qui arrestent maintenant sur vous les yeux de toute l'Europe. Ie ne demande donc plus à V. A. que la permission de luy dire qu'entre tous ceux qui reverent le plus sa vertu, & ont davantage de ressentiment de ses faveurs; nul ne sera jamais plus que moy.

CXXV. A Monsieur le Vicomte de Turenne.

MONSIEVR,

Ie fais une profession trop particuliere de vous honorer, & j'ay receu trop de preuves de la faveur de vos bonnes graces, pour n'étre pas obligé de vous témoigner combien je me réjoüis de la nouvelle gloire que vos dernieres actions vous ont acquise. Il n'y a point, Monsieur,

sieur, aujourd'huy de François dont le nom soit si connu que le vostre l'est au delà du Rhein. Vous l'avez tantost passé autant de fois que la Meuse. Et il ne faut pas s'estonner si aprés luy avoir fait sentir tant de preuves de vostre conduite & de vostre valeur, vous lui étes redoutable. Ie souhaite, Monsieur, de tout mon cœur la continuation de vos heureux succes, & que vous me fassiez l'honneur de m'aymer tousiours autant comme je seray toute ma vie avec passion.

CXXVI. A Monsieur le Comte de Guebriant.

MONSIEVR,

Ie m'estois contenté il y a quelque temps de témoigner à Madame vostre Femme quelle estoit mon estime de vostre vertu, & des actions signalées qui vous avoient acquis tant de gloire: Mais puis que vous continuez à faire des choses si extraordinaires, qu'il semble que vous ayez resolu de vous surmonter vous mesme, comme si vous estiez jaloux de vostre propre reputation, permettez-moy, Monsieur, de vous faire voir, que je ne m'interesse pas si peu en l'honneur de la France que je n'aye du ressentiment des grands services que vous luy rendez. Il faut avoüer que vostre ambition & vostre courage ne pouvoient rencontrer une occasion plus illustre pour témoigner ce que vous estes; & que ce que Monsieur le Duc de Weimar a fait en cette Cam-

pagne paſſera avec raiſon à l'avenir pour l'une des plus grandes merveiles de noſtre Siecle. Que ſi Dieu veut comme je l'eſpere, que le gain de trois batailles meſlé de tant d'autres belles actions, ſoit couronné de la priſe de Briſac, je confeſſe, Monſieur, qu'il faudra que vous ſoyez tous bien modeſtes pour ne devenir pas inſolens de tant de bon-heur & de tant de gloire: Mais qui peut douter de voſtre modeſtie, puis qu'elle accompagne touſiours cette haute generoſité qui ne conſidere jamais ce qu'elle a fait, pource qu'elle aſpire continuellement à des choſes encore plus élevées? Que ſon Alteſſe adjouſte donc, Monſieur, cette importante Place à ſes triomphes de cette année ; & haſtez-vous d'en apporter l'heureuſe nouvelle, afin de voir les effets d'une joye au ſujet de laquelle vous aurez tant contribué. Ie penſe pouvoir dire avec verité que perſonne ne le ſouhaite devantage que moy, non plus que de vous témoigner pluſtoſt par des ſervices que par des paroles avec combien de paſſion je ſuis.

CXXVII. A Monſieur le Marquis de Montauzier.

MONSIEVR,

Ie penſe que vous croyez bien que je ne m'interreſſe pas ſi peu en voſtre gloire, que je n'aye eſté ſenſiblement touché de vos dernieres actions: Et il ſuffit ce me ſemble à ceux qui ont

l'honneur de vous connoiſtre auſſi particulierement que je fais, de dire qu'elles ſont dignes de vous, pour vous en donner la loüange qu'elles meritent, puis que quoy que vous puiſſiez jamais faire de grand & de genereux, je croiray touſiours que vous pouvez faire encore davantage, ſçachant que l'on ne doit point mettre de bornes à l'ambition, & au courage de ceux qui ont l'eſprit auſſi ferme, & le cœur en une aſſi haute aſſiette que vous les avez. Mais avoüez la verité, Monſieur, vous n'eſtes pas mal-heureux de ce que la Fortune a bien voulu vous donner part à la plus belle & à la plus hardie entrepriſe de noſtre Siecle; Et il y a grand plaiſir d'eſtre un ſi glorieux témoin de ces évenemens illuſtres, qui ayant eſté juſques icy le ſujet de l'admiration de toute l'Europe, le ſeront de ſon étonnement, ſi Briſac, comme je l'eſpere, tombe enfin ſous les armes victorieuſes de ce brave Prince, à la conduite & à la conſtance invincible, duquel vous ſçavez que nous jugeaſmes il y a long-tems que rien n'eſtoit impoſſible, aprés luy avoir veu faire dés lors des choſes ſi grandes & ſi extraordinaires, &c.

CXXVIII. A Monſieur le Comte de Pas, Fils de Monſieur de Feuquiere, ſur ſa bleſſure à l'aſſaut de Luneville en 1638.

MOnſieur mon Couſin,

Voſtre bleſſure vous eſt ſi glorieuſe, que pourveu qu'elle ſoit favorable, je penſe que ce

feroit offencer voſtre courage que de vous en beaucoup plaindre ; Et d'autre coſté je ne voy pas grande apparence lors que vous ſouffrez de la douleur, de vous en faire des complimens : Ce qui me vient fort à propos, y ayant renoncé pour jamais avec vous à cauſe que vous eſtes l'une des perſonnes du monde pour qui j'ay autant d'eſtime & d'affection ; j'adjouſte auſſi de tendreſſe, ayant remarqué en vous tant de bon naturel ; qu'il me ſemble que l'on ne vous ſçauroit trop aimer : En quoy il entre poſſible un peu d'amour propre ; puis qu'il eſt vray que je me laiſſe perſuader aſſez ayſément, que les bonnes qualitez que vous tenez du coſté maternel, n'ont point fait un deſavantageux mélange pour vous rendre digne Fils de Monſieur de Feuquiere : Aſſeurez vous donc, mon cher Couſin, que ſi j'eſtois aſſez heureux pour vous pouvoir rendre autant de ſervice que j'en ay deſir, les effets vous feroient connoiſtre qu'il n'y a perſonne au monde qui ſoit plus à vous que moy.

CXXIX. *A Monſieur de Saint Ange Premier Maiſtre d'Hoſtel de la Reyne.*

MONSIEVR,

Voſtre lettre du 8. m'a appris la continuation des graces de Dieu ſur la Reyne & ſur Monſieur le Dauphin, dont je croy que perſonne ne

ressent une plus veritable joye que moy; parce qu'il est vray que je n'ay pas moins de passion pour ce qui touche cette grande Princesse, à cause de son extréme bonté, que de respect pour la qualité qu'elle porte maintenant de Mere de celuy qui sera un jour, comme je l'espere, le Pere de la Patrie, qui est un titre encore plus auguste que celuy de Roy de France; puis que pour le meriter il faut que sa vertu le fasse regner par amour dans le cœur de ses sujets; au lieu que les Souverains ne regnent d'ordinaire sur leurs Peuples que par leur seule puissance.

CXXX. *A Monsieur le Marquis de la Tourlandry, sur la mort de Madame sa Femme.*

MONSIEVR,

Vous n'aurez pas à mon advis grande peine à croire que jamais nouvelle ne m'a plus surpris que celle de vostre perte; & que nul de vos serviteurs & de vos amis ne la ressent plus que moy, & ne reconoist si bien l'excez de vostre juste douleur: Car si l'extreme vertu de Madame vostre Femme, & l'affection si particuliere dont elle m'honoroit m'obligent à la regretter toute ma vie, l'estat où vous sçavez que je suis me fait voir si clairement vostre affliction dans la mienne, que je croy qu'il n'y a personne au monde qui la puisse comprendre comme je fais. Il faut avoüer que toutes les autres, quelques

violentes qu'elles puissent estre, ne sont rien en comparaison : Elles touchent le cœur ; mais celle-cy l'arrache : Elles nous ravissent des choses qui nous sont cheres, mais celle-cy nous divise nous-mesmes d'avec nous-mesmes : Elles ébranlent l'ame ; mais celle-cy la mettroit dans le desespoir, si Dieu ne la soustenoit par sa grace : C'est donc à luy seul, Monsieur, que nous devons avoir recours : Car ce seroit vous flatter de vous dire que le temps est capable de vous consoler : C'est un excellent medecin pour les maux ordinaires, mais il n'en sçauroit guerir de semblables aux nostres, qui n'en peuvent gueres avoir qui les égalent, puis qu'entre mille mariages il ne s'en rencontre pas un où l'on éprouve le bon-heur dont nous joüissons. Ne cherchons plus sur la terre celles qui nous attendent dans le Ciel : Témoignons leur nostre veritable amour en méprisant nos propres interests pour nous réjoüir de leur eternelle felicité, & taschons de viure de telle sorte que nous ayons sujet d'esperer de la misericorde de Dieu qu'il nous fera la mesme grace qu'elles ont receüe. Vn autre que vous s'estonneroit, Monsieur, de me voir tenir ce langage : Mais vous ne trouverez pas estrange que vous écrivant les larmes aux yeux, je vous parle avec tant de liberté & de confiance, le ressentiment que j'ay de vostre perte, & la compassion que me fait vostre douleur estant si extremes, que je connois plus que jamais, & combien j'honorois celle que nous pleurons & avec quelle passion je suis.

CXXXI. A Monsieur le Cardinal de la Valette.

MONSEIGNEVR,

Il me semble qu'apres avoir demeuré si long-temps sans vous écrire, de crainte de vous divertir de vos importantes occupations, je ne sçaurois plus passer pour indiscret en renouvellant à vostre Eminence les protestations de mon tres-humble service; Et quelque inutile que je luy sois, je m'asseure qu'elle n'aura pas desagreable de voir la passion que j'ay de me conserver en l'honneur de ses bonnes graces: Car V. E. est trop juste pour considerer plustost les hommes par les occasions que la Fortune leur donne de vous témoigner leur affection, que par l'extréme desir qu'ils en ont; & trop genereuse pour n'aymer que ceux qui luy sont utiles: C'est pourquoy j'espere, Monseigneur, qu'autant à Pomponne qu'en Allemagne, & dans la Solitude qu'à la Cour, V. E. me regardera tousiours comme une personne qu'elle n'est pas faschée qui soit entierement.

CXXXII. A Monsieur de Montrave Premier President au Parlement de Tolose.

MONSIEVR,

Il paroist bien que j'ay une extreme confiance en l'honneur de vostre amitié, puis que m'estant si chere je ne me sers point des petits devoirs pour la conserver. Il me semble qu'il vous importuneroient plustost que de vous plaire, pource qu'ils sont trop au dessous des preuves que je voudrois vous pouvoir rendre de ma passion pour vostre service ; & que vous croiriez me faire tort de juger par de si foibles marques de ce que vous sçavez que je vous suis depuis tant d'années. En quelque lieu que vous soyez, Monsieur, je suis asseuré que j'ay le bon-heur d'y avoir un amy veritable ; & que vous ne doutez point qu'en quelque part que je sois, vous n'y en ayez un à toute épreuve. Ainsi ce n'est que pour sçavoir des nouvelles de vostre santé que je vous écris, & pour vous dire que cét Arbre que j'ayme tant à cause qu'il porte vostre nom, m'a enfin apporté un fruit admirable ; Mais n'en pouvant trop avoir à mon gré, puis qu'il vient de vous, je vous supplie tres-humblement de m'en envoyer quelques greffes cueillies de vostre main, afin que cét honneur qu'elles recevront me les faisant priser encore davantage, je leur donne dans

mes Plans le mesme rang que vous tenez dans mon estime; & que ce me soient tousiours de nouueaux sujets de penser à la faveur que vous me faites de m'aymer & de me croire.

CXXXIII. *A vn Religieux.*

MOn Reverend Pere,

I'aurois besoin de vostre plume pour pouvoir dignement respondre à l'obligation que je vous ay, & au merite de vostre present; Et je ne sçay lequel le plus estimer ou l'affe-ction que vous me témoignez, ou l'excellen-ce de vostre ouvrage: Car l'une partant du cœur, & l'autre de l'esprit, elles ne sçau-roient avoir deux principes plus nobles: Mais les lumieres qui éclatent dans ces beaux Vers, allant se respandre sur tout le monde, il me semble, mon Pere, que je dois vous sça-voir encore plus de gré, de la chaleur qu'il vous plaist d'y adjouter pour moy par vôtre lettre, que de la faveur que vous me faites de me mettre au nombre des premiers qui les auront veus. Recevez donc, je vous supplie, comme le plus grand des deux remercìemens que j'ay à vous rendre, celuyqui m'engage à é-tre desormais, veritablement.

CXXXIV. A Monsieur Arnauld Docteur de Sorbonne.

MOn tres cher Frere,

Puisque nous ne faisons que commencer à faire une veritable connoissance aussi bien qu'une veritable amitié, toutes celles qui n'ont pas Dieu pour principe n'ayant que de vaines apparences, il est raisonnable que je vous dise dans les rencontres ce que luy seul est capable de découvrir dans le fond de mon cœur, afin que vous puissiez désormais voir aussi clair que moy mesme. Sçahez donc, s'il vous plaist que plus une chose me touche l'esprit, & moins je suis capable d'en témoigner d'abord mon sentiment, pource que l'ame s'occupant toute en elle mesme dans la veüe d'un objet qui la remplit, ne pense pas à pousser ses sentimens au dehors, & dédaigne de se servir du discours, parce que les paroles sonr trop foibles pour exprimer la grandeur de ses pensées: C'est, mon cher Frere, ce qui m'est arrrvé avec vous: Car i'estois si occupé en la consideration de la misericorde que Dieu vous a faite qu'il m'estoit impossible de vous en rien dire, tant de circonstances admirables me mettant dans l'estonnement, & les effets visibles de sa grace qui reluisent avec un si grand éclat en cette conduite, m'ayant ébloüy l'esprit. Ne

trouvez donc pas estrange que j'aye eu besoin de temps pour revenir à moy; & qu'ayant encore veu depuis le papier que ie receus hier, je vous dise que ie suis transporté de ioye dans la consideration de vostre bon heur: Dieu ne vous ayant pas seulement appellé à luy, mais vous ayant donné pour vous y conduire un guide si admirable, qu'il faut estre dans les dispositions où vous entrez pour connoistre ce que j'en pense. Courage donc, mon cher Frere, taschons tousiours d'avancer avec humilité & confiance; & mourons plustost mille fois que de retourner en arriere. La voye est étroite; mais il n'y en a point d'autre qui mene à la vie: Elle est contraire à nos inclinations: mais nos inclinations sont contraires à nostre salut Elle est couverte d'espines; mais il n'y a que ces epines qui produisent des fleurs pour une éternité.

CXXXV. A Monsieur le Cardinal de la Vallette.

MONSEIGNEVR,

La lettre dont il a pleu à Vostre Eminence de m'honorer est en tant de manieres si obligeante, que ce seroit mal le connoistre que d'entreprendre de l'en remercier On témoigne par des paroles son ressetiment des faveurs ordinaires; mais on ne respond que du cœur à celles qui partent du cœur. Et comme j'avoüe, Monseigneur, que ce sont les seules que j'estime, il faut que je confesse aussi que V. E. ne pouvoit m'attacher plus estroitement à son

service, qu'en jugeant si favorablement & si veritablement tout ensemble, de mon peu d'amour pour mes interests, & de ma fidelité inviolable pour mes Amis. Ie serois bien malheureux, Monseigneur, si Dieu m'ayant fait la grace de mépriser à vingt-cinq ans & dans un temps auquel j'avois autant dauantage qu'homme de France de ma condition, ces bassesses & ces laschetez que je voyois commettre à tant d'autres pour faire fortune, je commençois, maintenant que j'en ay cinquante, & que j'ay perdu ce que j'avois de plus cher au monde, à concevoir pour les choses de la terre de nouveaux desirs & de nouvelles esperances. C'est pourquoy en une sorte V. E. a sujet de dire que je ne suis pas plus interessé que de coustume: Mais en un autre; je luy declare franchement que je le suis, car je souhaite avec ardeur d'avoir part à cette haute gloire qui ne nous promet rien moins que d'estre Roys dans un Royaume qui est Eternel. Ie sçay trop combien ont de mauvaises heures ceux qui paroissent les plus heureux; & j'ay trop veu tomber de testes couronnées, pour me laisser esbloüir par les fausses apparences des fortunes mediocres. Ie n'en desirerois point de plus grande que d'avoir quelque partie des vertus de mon Amy dont je n'osois dire autrefois à V. E. tout le bien que je sçavois; de crainte d'offencer sa modestie, & de paroistre passioné en estant trop veritable: Mais maintenant que l'estat où est Monsieur l'Abbé de S. Cyran me permet de luy donner les loüanges qui luy sont deües, pour ce qu'il ny auroit pas moins de lascheté que de conscience à y manquer, j'ose hardi-

ment asseurer V. E. qu'il peut marcher au premier rang des plus gens de bien, & des plus grands personnages de sa profession & de son siecle, & que si celuy qui apres le Roy a le pouvoir de le tirer du Bois de Vincennes connoissoit comme je fais le fonds de son esprit & de son cœur, il se tiendroit sans doute obligé par justice, de mettre en sa place ceux dont les artifices & les calomnies ont voulu faire passer une si grande innocence pour criminelle: Et il paroist bien, Monseigneur, que V. E. sçait lire dans mes pensées, puis qu'elle croit que j'ay perdu, en perdant la conversation d'un si parfait Amy, le plus grand soulagement que j'estois capable de recevoir dans ma douleur. Ce qui fera que V. E. ne s'estonnera pas je m'asseure que je tasche autant que je puis de trouver avec Dieu la consolation qui m'est ostée. Si j'avois oublié, Monseigneur, ce que vous m'avez fait l'honneur de me dire si souvent sur les bords du Rhin, je ne vous parlerois pas avec tant de liberté de mes sentimens: Mais sçachant quels sont les vostres au milieu mesme de vos plus grands emplois; je nay garde d'apprehender que V. E. le trouve mauvais: Et quand je considere que les Generaux d'armée meurent comme les moindres Soldats, je ne m'estonne pas qu'elle pense serieusment à cette derniere heure, qui en terminant avec la vie tous ces grands desseins ausquels la vanité des hommes ne met point de bornes, les fait passer dans un autre monde dont les loix immuables sont si contraires aux fausses maximes de celuy-cy. Mais je m'apperçois, Monseigneur, que j'abuse de vostre loisir: j'en demande pardon à

V. E. & n'auray pas, comme j'espere, grande peine à l'obtenir, puis qu'il n'y a point de fautes plus excusables que celles qui procedent d'un excez d'affection ; & que cette lettre ne seroit pas si longue, si j'estois moins.

CXXXVI. A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur la mort de Monsieur le Duc de Candale son frere, en 1639.

MONSEIGNEVR,

Lors que la lettre si obligeante dont il á pleu à Vostre Eminence de m'honorer, m'engagea ces jours passez à luy parler selon mes sentimens & avec beaucoup de liberté, je ne croyois pas que V. E. fust à la veille d'éprouver par une experience que les Generaux d'armée meurent comme les moindres Soldats. Il faut auoüer, Monseigneur, que le Monde est bien peu de chose, puisqu'il ne sçauroit nous rien donner que nous ne courions sans cesse fortune de perdre, & que ce qui est en un temps le sujet de nos consolations & de nos joyes, devient en un autre la cause de nos regrets & de nos larmes. Si vous aviez moins aymé Monsieur vostre Frere, vous ne le pleureriez pas tant à cette heure, & si V. E. n'avoit eû le bon-heur de luy rendre les derniers devoirs avec des soins & des assistances dignes de son bon naturel & de son courage, elle n'auroit

pas maintenant des ressentimens si vifs dans le malheur de sa perte. Ie m'asseure que V. E. n'aura pas peine à croire, que faisant une profession si particuliere d'estre son tres humble serviteur, j'en suis touché comme je dois; & que si j'estois si heureux que de pouvoir contribuer quelque chose au soulagement de son affliction, il n'y a rien que je ne fisse, pour luy témoigner combien je suis.

CXXXVII. A Monsieur le president Barillon.

MONSIEVR,

Vous m'avez respondu de telle sorte lors que je vous ay demandé de vos nouvelles; & sçavois si bien les dispositions où vous estiez, quand mesme vous ne m'eussiez point rendu responsе, que j'aurois tort d'en estre maintenant en doute. C'est pourquoy je n'ay pas peine à demeurer dans le silence, encore que vous soyez l'une des personnes du monde pour qui j'ay autant de liberté de parler; j'entends de cette liberté sainte que Dieu seul est capable de donner à ceux qui s'ayment en luy, & qui forme cét admirable langage du cœur, qui est une image dans la terre de celuy des bienheureux dans le Ciel. Ainsi sans vous voir & sans vous parler, je connois mieux ce que vous pensez, que ne font ceux à qui vous parlez, & qui vous voyent; & l'avantage que j'ay sur eux est incomparablement plus grand que celuy qu'ils estiment avoir sur moy, pource

que nostre communication est d'autant plus pure & plus parfaite, qu'elle est insensibe, & que celuy *qui vocat ea qua non sunt tanquam ea quæ sunt*, supplée par une maniere toute spirituelle & toute divine, à ce qui pourroit manquer à nos entretiens faits en sa presence. Ie suis par tout où vous estes, & par tout où je suis, l'adorable lien qui nous conjoint, pouvant bien nous unir lors que nous sommes en diverses Provinces, veu qu'il nous vniroit encore davantage quand nous serions mesmes en divers Mondes, puis que l'Eglise triomphante est plus estroitement unie avec la militante, que la militante ne l'est en soymesme. Nous sommes trop heureux d'avoir esté jettez par diverses tempestes dans un port ou nous n'eussions pû arriver par le calme; & d'avoir le loisir de considerer attentivement dans le repos de nos differentes solitudes, l'estat déplorable de la plusspart des hommes, qui se laissent si fort esbloüir par les vaines appatences des faux plaisirs, des faux biens, & des faux honneurs, qu'ils renoncent pour ces contentemens qui passent comme un éclair, à des felicitez perdurables, à des richesses incorruptibles, & à l'eternité de la gloire. Ie vous ayme trop pour vous plaindre dans une condition si avantageuse; & j'ay aussi trop de confiance en la conduite de Dieu sur vous, pour ne me réjoüir pas lors que vous en sortirez; ne doutant point que cela n'arrive quand il vous verra assez affermy dans les instructions qu'il vous donne luy-mesme en la sainte école de cette retraite, qu'il vous avoit preparée de tout temps

& avant le temps, afin de se monstrer à vous plus à découvert que vous n'eussiez sçeu le voir dans l'embarras des affaires : Ce que vous jugez si bien, & me l'avez mandé en des termes si puissans, que ie n'y pense jamais sans en ressentir une consolation particuliere. IESVS CHRIST permit que vostre éloignement commença le jour de sa mort, pour vous faire entendre que vostre occupation durant cét exil devoit estre d'apprendre à mourir avec luy, afin de renaistre aussi avec luy : Et nous voicy arrivez à ce jour glorieux auquel je veux esperer qu'il nous fera la grace de ressusciter pour ne mourir plus : Car ce que l'on appelle mort ne l'est pas pour ceux qui passent de cette mort apparente à la seule veritable vie; non plus que ce que l'on nomme vie ne l'est point pour ceux qui ne l'employent qu'à s'engager dans les liens d'une mort eternellement mal-heureuse. I'avoüe que si la soûmission que je dois aux ordres de la Providence ne m'obligeoit de souffrir sans iuquietude une si longue separation, je la supporterois avec beaucoup de peine; ayant, ce me semble, mille choses à vous dire, & à apprendre de vous, sur l'usage que nous devons faire de tant de graces dont Dieu nous favorise : Mais au deffaut de nos paroles, parlons nous par nos actions, & n'oublions jamais que nous luy rendrons compte de cette union si estroite qu'il a faite entre nous, pour nous obliger de nous entr'exciter à l'aymer & à le servir en esprit & verité, comme il nous l'enseigne luy-mesme par ce mysterieux & celeste discours qu'il addresse à tous les Chrétiens en la personne de la Samaritaine.

CXXXVIII. A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur la conservation de la Citadelle de Turin en 639.

MONSEIGNEVR,

Il falloit tant de vertus jointes ensemble pour soustenir tout un Estat, en sauvant la Capitale dans l'effroy & le peril qu'apporte la surprise & le manquement de toutes choses, que la modestie de Vostre Eminence ne pouvant souffrir les justes loüanges qui luy sont deües pour une action si extraordinaire, il vaut mieux que je me contente de remercier Dieu avec elle, du glorieux succez dont il luy a pleu de benir une resolution si sagement prise & si genereusement executée. Vos occupations Monseigneur, sont aussi trop importantes pour divertir V. E. par des discours inutiles; & elle aura possible receu deux de mes lettres, de la longueur desquelles j'aurois à luy demander pardon, si j'avois pû prevoir qu'elles luy eussent esté rendües dans un temps si mal propre à les lire : Mais pour ne point tomber encore dans la mesme faute, j'asseureray seulement V. E. qu'entre tous ceux qu'elle honore de ses bonnes graces, il n'y aura jamais personne qui en conserve un plus grand ressentiment que moy, ny qui soit davantage.

CXXXIX. *A Monsieur l'Esvesque de Grasse.*

MONSEIGNEVR,

Ce ne seroit pas vous respondre selon ma sincerité ordinaire, & avec l'ouverture de cœur que j'ay pour vous, si je vous dissimulois mon amour pour la solitude, & le mépris que Dieu me donne du monde depuis la perte que j'ay faite de ce que j'y avois de plus cher. On se détrompe à moins de la trop grande estime des choses de la terre; & il faudroit estre bien aveugle pour ne voir pas, apres une telle experience, que le veritable bon-heur ne se peut rencontrer en cette vie. Ainsi je n'ay garde de contredire vos sentimens, & de manquer à celuy que je dois avoir de la faveur de vostre souvenir, & de la part que je me promets en vos prieres. Vous estes trop charitable pour me les refuser en l'estat où il a pleu à Dieu de me mettre; & sçachant comme vous sçavez, que plus l'on commence à connoi stre la verité, & plus on a besoin de secours pour y répondre. Il faut avoüer que vous estes bien-heureux d'allier si saintement la vie active avec la contemplative, que la qualité d'Evesque ne vous empesche pes d'estre souvent entre Dieu & vous un vray Solitaire; & que ces dispositions de silence & de retraite ne vous dérobent point aux occupations de la charge que I. Christ vous donne dans son Eglise. Je confesse que je souhaitterois passionnement d'étre en quelque maniere semblable, aussi bon hermite que vous étes bon char-

treux ; & que la Grace estant la seule chose que je vous envie à Grasse, de cette innocente envie à laquelle la Charité nous exhorte, ce n'est ny la veüe de vostre Mer, ny les parfums de vos Orangers qui me feroient mépriser la Marne & les Plans de Pomponne. Je voudrois passer jusques dans le secret de vostre Cabinet, & les replis les plus cachez de vostre Cœur, pour y trouver ces richesses incorruptibles que vous amassez pour un autre monde, & qui vous enrichiroient encore davantage, si je vous en dérobois une partie ; puis que ces heureux larcins, au contraire de ceux des choses perissables, sanctifient & ceux qui les font, & ceux qui les souffrent. Vostre lettre m'a trouvé à Paris, mais dans l'impatience de retourner à la Campagne, où j'appris il y a quelque temps tres-particulierement de vos nouvelles par un Pere de la Doctrine Chrestienne, qui a eu le bon-heur de passer six mois auprés de vous. Il vous pourra dire lors qu'il vous verra quels furent nos entretiens, & s'ils luy donnerent sujet de croire que personne soit plus que moy.

CXL. A Madame la Marquise de Lyancour.

MADAME,

En refusant mes remerciemens pour le Pere d'Haraucour, vous m'engagez à vous en rendre encore de plus grands, puis qu'outre ceux

dont j'avois à m'acquitter pour luy, je vous en dois aussi pour moy mesme de l'honneur que vous m'avez fait de m'escrire. Vous voulez neantmoins, Madame, me le vendre un peu cher en m'accusant d'un deffaut qui me rendroit aveugle sur vostre sujet, & que je n'ose expliquer davantage, de crainte de blesser vostre humilité en loüant vos autres vertus. Je vous puis asseurer avec verité que personne ne les estime plus que moi : Mais je vous avoüe aussi que sachant qu'elles peuvent tousiours croistre en ce monde, je me suis extremement réjoüy pour vous de ce que Dieu vous a fait la faveur de vous envoyer un interprete fidele de sa Parole, & en qui la chaleur accompagnant la lumiere, vous ne trouverez pas moins de charité que de connoissance. Des hommes de cette sorte, & qui sont si absolument desinteressez, nous doivent tenir lieu d'Anges visibles sur la terre ; & ils sont encore beaucoup plus rares que l'on ne le sçauroit croire. C'est pourquoy je ne doute point, Madame, que vous ne fassiez un excellent usage d'une occasion qui vous est si avantageuse ; & qu'en contribuant par vos soins à la santé d'une personne qui est toute à Dieu, vous ne receviez, par une juste recompense, l'affermissement de la vostre. Ie ne voy plus rien qui s'y oppose, maintenant que la prise de Hesdin en vous rendant Monsieur vostre Mary, vous tirera des inquietudes où il estoit impossible que ne fust pas l'une des meilleures Femmes du Monde. Ie suis tres-asseuré, Madame, que si à proportion vous aymez autant Dieu que luy, vous serez une grande sainte. Mais c'est une estrange pro-

poriton que celle qui consiste en la difference qu'il y a entre un Dieu & un homme. Ainsi vous voyez que quelque avancée que vous puissiez estre il vous reste encore beaucoup de chemin à faire. C'est pourquoy vous honorant au point que ie fais, ie n'ay pas tort ce me semble de me rejouir de ce que Dieu vous a envoyé un si bon guide, & de vous conseiller suivant la maxime de l'Evangile, de marcher avec courage tandis que le iour de la Grace vous éclaire, puisqu'il ne sera plus temps de marher lors que les tenebres de la mort nous surpendront. Adieu, Madame, ie ne pensois pas vous en tant dire, & cét excez est une veritable preuve de l'extreme passion que j'ay pour vous, ie dis pour vous, & non pas seulement pour vostre service.

CXLI. A Monsieur Arnauld son Fils ensuite de la Bataille de Thionville, en 1639.

MOn Fils, je loüe Dieu de tout mon cœur de ce qu'il vous a fait la grace, en cette malheureuse journée, de rendre ce que vous deviez à Monsieur de Feuquiere : vostre conscience & vostre honneur vous y obligeoient de telle sorte, que j'aymerois mieux cent fois que vous fussiez mort que d'y avoir manqué C'est en semblables occasions que les lois de

Dieu & celles du Monde s'accordent si bien ensemble, que ce qui est juste selon l'un; est glorieux selon l'autre, & que l'honneur que l'on acquiert est veritable, pour ce qu'il est le fruit de la vertu. Il ne se peut rien adjouster à celuy de Monsieur de Feuquiere, nonobstant sa mauvaise fortune, dont la cause est si evidente, qu'il n'y a point de personnes assez déraisonnables pour l'oser blasmer des fautes & de la lascheté d'une partie de son Armée, au lieu de le louër de sa conduite & de son courage.

CXLII. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur le sujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEVR,

Vos faveurs peuvent bien augmenter le nombre des obligations que ie vous ay, mais non pas me surprendre, par ce que vostre extreme bonté pour moy m'a accoûtumé à en attendre & à en recevoir tousiours de nouvelles; Et quand l'affection dont vous m'honorez ne vous auroit point rendu sensible à mon déplaisir, touchant Monsieur de Feuquiere, je connois trop vostre generosité pour douter que vous ne le plaigniez dans son mal-heur, puis qu'il ne le meritoit pas; & que jugeant, comme vous faites, de son action plustost

par la conduite & par la valeur que doit avoir un' General, que pàr le ſuccez d'un combat qui dépendoit du courage de ſes troupes & des accidens de la fortune, vous n'avez garde de le blaſmer d'avoir perdu une Bataille, que ſelon toutes les apparences humaines il auroit gagnée, ſans la laſcheté de quaſi toute ſa Cavalerie, & que vray-ſemblablement il ne pouvoit perdre, ſi cette laſcheté n'euſt paſſé juſques à un excez preſque incroyable. J'oſe donc dire, Monſeigneur, que ſi vous euſſiez commandé cetté Armée, vous ſeriez bleſſé comme luy; vous ſeriez prisonnier comme luy; & vous auriez comme luy un regret eternel de vous eſtre veu ravir d'entre les mains, pluſtoſt par le manque de cœur d'une partie des voſtres, que par la force des Ennemis; une tres-glorieuſe victoire: C'eſt pourquoy je tiens Monſieur de Feuquiere fort heureux dans ſon malheur d'avoir fait ce que vous auriez fait vous-meſme; & de s'eſtré monſtré digne en cette occaſion de l'eſtime dont vous l'honorez, & de l'affection ſi particuliere que vous luy faites paroiſtre. J'eſpere que Dieu le conſeruera, & luy fera la grace de vous témoigner un jour ſon reſſentiment par ſes ſervices. Cependant je vous ſupplie, Monſeigneur, d'avoir agreable que je m'acquitte pour luy de ce devoir, & que n'y ayant point de paroles qui puiſſent exprimer ce que je vous ſuis, j'aye recours à voſtre propre creance pour vous aſſeurer de la paſſion avec laquelle je feray toute ma vie.

CXLIII

CXLIII. *A Monsieur le Duc de Longueville, sur le sujet de la Bataille de Thionville. en 1639.*

MONSEIGNEVR,

Quand Monsieur de Feuquiere n'auroit point d'autre consolation dans son malheur que de recevoir de si grandes preuves de l'extreme affe. ction dont vous l'honorez, cela suffiroit à mon advis pour le luy faire supporter avec patience: Mais lors que je pense, qu'en considerant les choses dans la verité, & plustost par la raison que par les evenemens, il ne s'est jamais témoigné plus digne qu'en cette occasion, & de vos bonnes graces, & de vostre estime ; j'auoüe, Monseigneur, qu'il a esté bien malheureux de n'avoir peu avec tant de cœur, & de conduite éviter une si mauvaise fortune. Il falloit avoir des gens aussi lasches que l'a esté presque toute sa Cavalerie ; pour perdre une Bataille qui ne se pouvoit perdre sans une terreur panique ; puisque le lieu qu'il avoit choisi pour la donner, apres ses retranchemens forcez par la fuite honteuse de cette mesme Cavalerie, estoit si avantageux, qu'ils n'avoient qu'à imiter un peu leur General, & l'infanterie, pour ne pouvoir estre battus. Ie n'ay pas manqué, Monseigneur, d'envoyer à Madame de Feuquiere la letre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire ; & je souhaiterois de tout mon cœur qu'elle pust passer jusques à Monsieur de Feuquiere, ne dou-

tant point que ce ne fust l'un des meilleurs de tous les remedes pour ses blesseures, qui sont si grandes & si douloureuses, qu'encore que les Chirurgiens esperent qu'il n'en sera pas estropié, ils demandent plus de six mois pour le guerir. C'est tousiours beaucoup, que la vie luy reste, afin de vous pouvoir témoigner, en l'employant pour vostre service, qu'il n'est pas ingrat des preuves que vous luy rendez d'une bonté & d'une generosité si extraordinaire. Ie vous confesse, Monseigneur, qne j'en ay en mon particulier un tel ressentiment, que je ne sçaurois sans regret me voir reduit à des paroles pour vous faire paroistre avec combien de passion je suis

---

CXLIV. A Monsieur le Cardinal de la Vallette, sur le sujet de la Bataille de Thionville, en 1639.

MONSEIGNEVR,

Il ne m'arrive point d'affliction que je ne reçojve en mesme temps de si grandes preuves de la bien veillance dont vous m'honorez, qu'il semble que voltre bonté se soit obligée à me consoler dans toutes mes pertes, & qu'elles ne servent qu'à faire voir combien vous estes genereux & charitable: Mais quelques grandes que soient les obligations dont je suis redevable à Vostre Eminence, je la supplie tres humblement de croire qu'elles ne sçauroient surpas-

ser mon ressentiment; & que Monsieur de Feuquiere mesme n'en n'aura jamais un plus grand que moy de la part que V. E prend à son mal heur. I'avoüe que quelque extréme qu'il soit, il n'est pas du nombre de ceux qui me touchent davantage, pour ce que n'estimant rien plus injuste, comme le remarque si bien V. E. que de juger d'un General d'Armée par la perte ou le gain d'une Bataille, dont l'evenement ne despend pas moins de l'obeissance & dé la valeur des Soldats, que de la conduite & du cœur de celuy qui les commande Ie tiens Monsieur de Feuquiere beaucoup plus heureux d'avoir esté blessé & pris en executant luy-méme les ordres qu'il avoit donnez, que s'il n'avoit fait qu'une mediocre perte en opiniastrant moins le combat pour penser à sa seureté particuliere. Se voyant abandonné de presque toute sa Cavalerie par la plus grande lascheté qui fut jamais, il ny avoit point de conseil à prendre pour un homme à qui l'honneur est mille fois plus cher que la vie; & je le considere avec plus de joye couvert de blessures dans Thionville, que je n'en aurois de le voir encore à la teste d'une Armée, s'il s'estoit témoigné moins digne de la commander. Ie suis asseuré, Monseigneur, que c'est le sentiment de V. E. Et il ne m'est pas difficile d'en respondre, puisque je l'ay veüe dans les occasions où il s'offroit si souvent des sujets de le faire connoistre Mais pour parler plus Chrestiennement, il me semble que Dieu n'ayanr point de titre dont il soit plus jaloux que de celuy de Dieu des Batailles il n'appartient nullement aux hommes d'en attribuer le succez à une autre conduite qu'à la

ſienne ; & que ces grands coups de tonnerre qui accablent les Armées entieres, & ſont quelquefois ſuivis de la perte de toute une Province, ne peuvent ſans preſomption eſtre creus partir que de ſa main toute puiſſante. Il s'y faut abſolument ſouſmettre, Monſeigneur, puis qu'elle eſt infiniment adorable ; Et V. E, veut bien qu'en vſant de la liberté qu'elle m'a donnée d'ouvrir mon cœur en ſa preſence, j'en tire cette reſolution dans ma douleur de la nouvelle perte que je viens encore de faire d'un de mes Freres. Il avoit l'houneur d'eſtre ſi connu de V. E. que je m'aſſeure qu'elle jugera que j'ay beaucoup de ſujet de le regretter : Mais la plus cruelle de toutes les experiences m'ayant appris quel eſt le neant de cette vie ; & la privation d'un Amy veritable combien il y a peu de conſolations aſſeurées, je vous confeſſe, Monſeigneur, que je commence à regarder le Monde avec le m'eſpris dont il eſt digne. Faut il de plus puiſſantes raiſons pour cela que de conſiderer cette derniere mort d'un des plus grands hommes de noſtre Siecle ; & de penſer qu'une maladie de quatre jours a mis dans le tombeau celuy que la mort avoit épargné en tant de Batailles. Les deſſeins des hommes ſont bien peu de choſe, puis que la ſuitte de ceux que Mr. le Duc de Vveimar avoit entrepris avec tant de generoſité, & executé avec tant de bonheur, s'eſt évanoüie en un moment ; & que la gloire de ſes grandes actions luy eſt maintenant ſi inutile : Mais ie m'apperçois, Monſeigneur, que j'abuſe du loiſir de V. E. pardonnez le je vous ſupplie à mon affection, qui a peine à ſe retenir lors que ie vous parle. Ie taſcheray

de la rendre plus discrete en ne vous écrivant qu'rarement; Car quant à mes actions je n'y mettray jamais de borne, lorsque ie seray si heureux que de rencontrer des sujets de vous témoigner par mes tres-humbles devoirs combien ie suis.

CXLV. A Monsieur de Feuquiere Prisonnier de guerre à Thionville en 1639

MONSIEVR,

Puis que vous ne counoissez pas moins mon cœur que le vostre, il seroit inutile de vous dire quels sont mes sentimens sur ce qui vous touche. Il n'est pas possible qu'ils soient plus grands, veu qu'ils sont tels qu'une parfaite amitié les peut produire, &qu'ils m'ont fait connoistre plus que ie n'avois jamais fait, ce que ie vous suis. Nous sommes trop heureux dans ce malheur de ce que Dieu vous a conservé la vie, & de ce qu'il luy plaist vous donner tant de patience dans vos douleurs, & tant de constance dans vostre mauvaise fortune. Elle ne peut pas tousiours estre bonne; & vous eussiez possible eu trop de vanité dans le bon succez que vous deviez esperer, si chacun eust suivy vostre exemple, & secondé vostre courage. Encore que cela ne nous paroisse pas, Dieu ne fait iamais plus de grace aux hommes que lors qu'il les humilie pour les obliger à reconnoistre leur neants & sa souveraine puissance. Vous avez grand sujet de le remercier de ce qu'il n'a per-

mis que vous soyez tombé eu l'estat où vous estes, qu'aprés avoir fait tous ce qui se pouvoit au monde : Car quant à l'évenement, il dépendoit si peu de vous, que pour croire le contraire, il faudroit ignorer qu'il preside particulierement aux batailles. Si vous avez perdu celle cy, vous en gagnerez d'autres quand il luy plaira, & sçaurez par vostre experience que le gain n'en sera deû ny à vostre valeur, ny à vôtre conduite, mais à sa seule volonté. Adieu mon parfait Amy, ie le supplie de tout mon cœur qu'il vous fortifie de plus en plus dans son amour, & dans sa crainte. Tout le reste à comparaison de cela est au dessous de la grandeur d'une ame Chrestienne.

CXLVI. A la Mere Catherine Felicité, Religieuse á Port Royal, sur la mort de son troisiéme Fils, tüé en un combat auprés de Verdun.

MA Tres-chere Mere,

Ie ne sçaurois assez loüer Dieu de la grace qu'il vous a faite de recevoir avec la sousmission absoluë que nous devons tous à son adorable volonté, la mort de vostre cher Fils, & de mon cher Frere. C'est un effet de cette longue & sainte retraite, qui en vous separant depuis tant de temps des Creatures, vous a appris à ne les considerer plus que dans les desseins eternels de leur Createur, & à remonter des ruis-

ſeaux à la ſource : C'eſt un effet de ces conti nuelles oraiſons qui en vous uniſſant à Dieu vous ont inſtruite en la ſcience des Saints, laquelle ne conſiſte qu'à n'àvoir plus que luy pour unique objet, & à faire ceſſer ce mal-heureux partage, qui en diviſant noſtre cœur par dés affections contraires à ſes divines volontez, luy ravit nne partie de ce Souverain Empire qu'il veut, & qu'il doit avoir ſur nous. Que vous eſtes heureuſe, ma Tres chere Mere, de commencer ainſi à gouſter la vie du Ciel par le dégagement des liens qui nous attachent à la terre, & à remettre tous vos Enfans entre les bras de ce Pere éternel, qui ne voûs en avoit rendu Mere qu'afin de les élever en ſon amour & en ſa crainte, dont il vous a fait la grace de vous acquiter avec tant de ſoin, que s'il luy plaiſt de nous faire miſericorde, nous devons tous reconnoiſtre qu'aprés luy nous vous en aurons la principale obligation, & que vous eſtes l'une de ces Meres veritablement Chreſtiennes, qui brûlant de l'amour du ſalut de leurs Enfans, travaillent ſans ceſſe à le leur procurer par leurs prieres & par leurs larmes. I'eſpere qu'elles n'auront pas eſté vaines pour celuy que nous pleurons, puis qu.outre ce qu'il a pleu à Dieu le garentir de ces combats abominables qui font perir l'ame avec le corps, & que ſon devoir l'engageoit au peril où il a perdu la vie, vous verrez par la lettre que j'ay receuë d'une perſonne tres-veritable & de grande vertu, comme il eſtoit dans de fort bonnes diſpoſitions. Vous avez donc grand ſujet de remercier Dieu, ma Tres chere Mere, de ce qu'il y a lieu de croire qu'il a eu égard a vos ſouhaits & de

continuer vos prieres pour luy avec confiance qu'elles luy seront utiles. Si les miennes meritoient d'estre exaucées il en recevroitrdu soulagement, & vous, ma Tres-chere Mere, toutes sortes de tres humbles services de moy, si j'étois assez heureux pour vous en pouvoir rendre, comme mon devoir m'y engage encore beaucoup plus par les estroites obligations que je vous ay selon Dieu que par celle de m'avoir mis au monde.

CXLVII. A Monsieur de Chaudebonne.

MONSIEVR,

Dites, s'il vous plaist, à mon nouvel Amy, ma nouvelle affliction, puis qu'il est raisonnable que desormais il prenne part aux choses qui me touchent, comme j'en veux prendre une fort grande toute ma vie à celles qui le toucheront. Et priez-le, je vous supplie, en mesme temps de n'estre point en peine de moy en ce rencontre, pource que Dieu m'ayant fait la grace de vouloir absolument tout ce qu'il veut, c'est en des occasions aussi sensibles que celles-là, que j'espere avec son assistance de luy témoigner ma fidelité: Ce que j'aurois mauvaise grace de dire à un autre qu'à vous pour le dire à un autre qu'à luy: Mais cette nouvelle amitié pouvant passer en moy pour fort ancienne, en la considerant plustost par sa grandeur que par sa durée, je pensetois commettre un crime si je perdois une telle occasion de faire connoistre à nostre Amy les dispositions où

nous devons tous entrer pour meriter le bon heur incomparable d'estre Amis de IESUS-CHRIST, qui est un tiltre si élevé & si glorieux, qu'il semble que ce seroit une presomption nompareille d'y aspirer, s'il ne nous l'offroit luy-mesme, & ne nous pressoit de le recevoir. Mon souhait donc pour nostre Amy, & ce que je demande sans cesse pour luy depuis nostre amitié; c'est qu'il employe cette generosité que la nature luy a donnée, & tous ces bons sentimens qui luy sont inspirez par la grace, pour aymer Dieu divinement; C'est à dire pour l'amour de luy-mesme, sans y chercher ses propres interests; & en se tenant plus heureux d'avoir l'honneur de le servir, que posseder toutes les Couronnes de la terre. Sans cét amour on recule tousiours au lieu d'avancer: Mais avec luy on fait tant de chemin en peu de temps, que l'on accomplit avec facilité ce qui autrement seroit impossible En voila assez; & je croy que je n'en aurois pas tant dit, si je ne sçavois qu'estant prest de vous separer de nostre Amy pour fort long-temps; & n'y ayant pas d'apparence que je le voye d'un an; Il faut quelquesfois faire en un jour ce que l'on ne feroit pas autrement en plusieurs mois, ainsi que luy & moy fismes dans un moment une amitié que d'autres n'auroient peut-estre pas faite en toute leur vie.

CXLVIII. *A Madame la Marquise de Magnelay.*

MADAME,

Rien au monde n'est plus capable de me consoler que la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'escrire sur la mort de mon Frere : Car quand je pense que vos actions sont conformes à vos paroles, il me semble que je suis doublement obligé de suivre & ce que vous me dites; & ce que vous m'apprenez par vostre exemple : Mais il faut une grace de Dieu si particuliere pour vous imiter, que je m'estimerois heureux de pouvoir faire imparfaitement ce que vous accomplissez avec une vertu consommée. Et en verité, Madame, vous en aviez besoin pour resister à tant de diverses épreuves, que nulle constance n'eust pû soustenir si elle n'eust esté appuyée sur IESVS-CHRIST, cette pierre inébranlable qui est le fondement eternel de l'Eglise, & l'unique soustien des fideles. Ce sera là où vous trouverez encore vostre force dans les justes apprehensions que vous avez maintenant sujet d'avoir pour Monsieur vostre Beau-fils, qui courra tousiours sans doute plus de fortune qu'un aurre en tous les lieux où il s'offrira des occasions de signaler son courage; Mais j'espere que par l'assistance de vos prieres, Dieu luy fera acquerir beaucoup d'honneur, & le garentira du peril, comme il a desia fait tant

de fois si visiblement, qu'il y auroit de la mesconnoissance à ne le pas croire. Ie l'en supplie, Madame, de tout mon cœur, & qu'il me donne les moyens de vous témoigner, & à Monsieur, vostre Frere, jusques à quel point le ressentiment des extremes obligations que j'ay à l'un & à l'autre, me rend pour jamais. Ie suis.

CXLIX. *A Monsieur le Marquis de Lyancour.*

MONSIEVR,

Ce seroit mal connoistre les obligations que je vous ay, que de penser y pouvoir répondre par des paroles ; Et je n'en aurois pas le ressentiment que je dois, si je n'en avois que celuy que vous croyez Vostre generosité vous a sans doute fait oublier qu'il ne s'est jamais presenté occasion de me témoigner de l'amitié que vous ne l'ayez fait avec excez : Mais ce qui est ainsi sorty de vostre memoire, est demeuré gravé de telle sorte dans mon cœur, que je ne crains point qu'il me reproche d'estre moins reconnoissant que vous me donnez sujet de l'estre. La part qu'il vous a pleu de prendre en ma derniere affliction, m'a si peu surpris, que je vous puis asseurer avec verité que vous avez esté l'une des premieres personnes à qui j'ay pensé dans la douleur de cette perte : Et je vous supplie tres humblement, Monsieur,

de juger par là qu'elle est ma confiance, en vôtre bonté, & en l'honneur de vos bonnes graces. Ie vous avoüe que si les mal-heurs de du monde nous en doivent faire concevoir du mespris, j'aurois rres grand tort de l'aymer : Mais j'espere qu'il ne me trompera plus : Et il me semble que Dieu me fait la grace de commencer à connoistre, que dans la passion qu'ont tous les hõmes d'estre heureux, il y a de le folie de s'attacher à autre qu'à luy, qui est l'inespuisable & l'ünique source de la felicité & de la gloire. Ie sçay, Monsieur, que vous pensez à ces veritez, & ne doute point que vous u'employez vtilement un temps aussi precieux qu'est celuy que vous passez maintenant avec le Pere d'Haraucour, que je tiens pour l'un des hommes du monde qui en est le plus persuadé, & le plus capable d'en persuader les autres. Lindispositions de Madame vostre Femme ne me donneroit pas peu de peine, si je ne croyois qu'elle eu fait si bon vsage, qu'une maladie supportée en cette sorte est preferable à la plus parfaite santé. C'est là, Monsieur, l'une de vos Croix : Mais tout n'en est il pas plein icy bas? Et bien heureux sont ceux qui les portent apres Iesus-Christ pour arriver avec luy dans le Ciel par le chemin qu'il nous a monstré. Ce sera là que les douleurs supportées avec patience par son amour seront converties en d'eternelles joyes, & que j'espere que vous connoistrez de quel nœud il m'a attaché à vous depuis tant d'années.

CL. A Madame de la Grange le Roy.

MADAME,

En verité je n'avois point besoin de recevoir de vos lettres pour sçavoir la part qu'il vous plaist de prendre en ma derniere affliction: car je suis si asseuré de l'honneur de vostre amitié, que je douterois plustost de moy méme que de vous. Ie vous avoüe, Madame, que ma perte m'est tres-sensible, pour ce que mon Frere estoit mon Amy: Mais quand je pense que Dieu est mon Maistre, il ne me reste autre chose à dire, sinon que sa volonté soit faite. Les devoirs d'un Chrestien sont si grands, que ceux qui ont le bon-heur de les bien connoistre sont obligez à une merveilleuse sousmision; & les actions estans le seul langage que Dieu escoute, il faut passer des paroles aux effets pour luy témoigner que l'on est veritablement à luy. C'est ce que vous avez si bien sçeu faire, Madame, avec l'assistance de sa grace, que je vous supplie de luy demander pour moy celle de vous imiter, & de croire que sans user de complimens, puis que vous les avez bannis de nostre amitié, il n'y a point au monde une personne qui soit plus veritablement que je suis.

CLI. A Monsieur ***

MONSIEVR,

Si pour meriter la part que vous me faites l'honneur de prendre en mon affliction, il suffisoit de bien connoistre vostre bonté & vos sentimens pour ce qui me touche, je pourrois dire que je n'en suis pas indigne. Puis qu'il est vray qu'avant que d'avoir receu la lettre si obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire, je n'étois pas moins asseuré que je le suis maintenant du déplaisir que vous avez de ma perte. Ie ne pouvois avoir un Frere qui ne fust vostre serviteur, & celuy là l'estoit si particulierement, qu'à peine se pouvoit-il souvenir du temps qu'il avoit commencé de l'estre. Ie vous avoüe, Monsieur, que je l'aymois avec tendresse: Mais puis qu'il estoit incomparablement plus à Dieu qu'à moy, il faut souffrir avec patience que le Createur dispose comme il luy plaist de ses Creatures. Et c'est une leçon que ceux qui sçavent le mieux aymer ont le plus besoin d'apprendre : C'est pourquoy, Monsieur, je pense que vous & moy la devons fort estudier, & je ne sçaurois mieux vous témoigner, qu'en vous y souhaitant tres sçavant, la veritable passion que j'ay pour vous.

CLII. A Monsieur le Maréchal de Brezé.

MONSEIGNEVR,

Ie suis si asseuré de la faveur que vous me faites de m'aymer, & de l'affection si particuliere dont vous honoriez mon Frere, que ie n'avois osé vous mander mon extreme douleur de sa perte, sçachant qu'elle vous seroit sensible. Mais la lettre qu'il vous a pleu de m'écrire sur ce sujet, me donnant un nouveau témoignage de vostre bonté, je vous supplie de recevoir au lieu de remerciemens la confession que ie vous fais qu'il n'y en a point qui puissent égaler l'obligation que ie vous ay; ny vous faire connoistre jusques où va le ressentiment que i'en conserve. Tout ce que je vous puis dire, Monseigneur, pour vous faire voir que ie n'ignore pas quel estoit l'avantage qu'avoit mon Frere d'avoir tant de part en vos bonnes graces, c'est que j'ay consideré ce bon-heur en luy comme le plus grand, & quasi le seul de sa vie, la fortune l'ayant persecuté en tout le reste, ainsi quelle a fait tous ceux de son nom, dont il semble qu'elle ait pris plaisir de se declarer ennemie : Mais ie vous avoüe, Monseigneur, que ie trouve son pouvoir si peu redoutable, que ie la méprise beaucoup plus qu'elle ne nous sçauroit haïr, & que n'estimant de veritable bonne fortune que celle qui estendra sa durée au delà des siecles, ma douleur est mélée de joye lors que ie pense que les bonnes dispositions qu'il avoit pleu à Dieu de donner à mon Frere

avant sa mort, laissent lieu d'esperer qu'il luy sera misericorde. Toutes les autres consolations sont des consolations imaginaires : Il n'y a qu'une eternité de gloire qui nous puisse rendre veritàblement heureux, comme il n'y a qu'une eternité de peines qui nous puisse rendre veritablement miserables : Et c'est un estrange aveuglement de ne penser pas serieusement & de bonne heure à l'un pour s'efforcer de l'acquerir, & à l'autre pour tascher de l'éviter. Mais ie m'apperçois, Monseigneur, que j'entre dans un discours qui m'emporte trop loing ; Pardonnez le, s'il vous plaist, aux mouvemens de mon affliction, & à la liberté que me donnent en parlant à vous la bienveillance dont vous m'honorez, & la passion avec laquelle.

---

*CLIII. A Monsieur ****

MONSIEVR,

Si mes fruits estoient aussi beaux que vôtre lettre, ils pourroient recevoir sans vanité les loüanges que vous leur donnez ; Et si i'avois pû vous rendre autant de service que ie le desire, ie pourrois sans rougir de honte recevoir les témoignages de la satisfaction que vous dites avoir de moy. Mais puisque les uns & les autres ne sont considerables que par l'estime que vous en faites, c'est à moy à vous remercier de vos remerciemens, que ie voudrois de tout mon cœur pouvoir meriter sans les recevoir, comme ie les ay receus sans les meriter

afin que mes actions plustost que mes paroles, vous fissent connoistre jusqu'à quel point ie suis.

CLIV A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEVR,

Si vous sçaviez des choses venües à ma connoissance, & qui ne se peuvent dire que de vive voix, vous admireriez de telle sorte les graces de Dieu, & auriez ie m'assenre de si grands sentimens de l'exacte fidelité avec laquelle on y doit répondre, que vous vous trouveriez obligé d'entrer plus soigneusement que jamais dans la pratique des choses ausquelles vous sçavez que la qualité de Chrestien nous engage. Nostre separation m'ostant le moyen de vous parler, ie m'acquitte de ce que ie dois en vous disant en general ce que ie vous dirois particulierement si j'avois le bon-heur de vous voir. Et il me semble que ie ne sçaurois mieux prendre mon temps qu'à cette heure, que i'apprens que vous estes fort visité, pour vous faire souvenir que la Grace estant comme un parfum precieux qui se dissipe quand il prend l'air, elle a besoin, pour se conserver, de retraite & de solitude. Faites donc l'impossible, s'il vous plaist, sans manquer à la civilité & aux devoirs necessaires, pour ne pas perdre parmy vos Amis tout l'avantage de vostre éloignement, qui en vous separant des hommes, vous doit vnir

plus étroitement à Dieu. Dérobez des heures pour les passer avec luy dans une sainte étude, & dans la priere, où vous luy parlerez du cœur, dont il n'entend jamais si bien la voix que dans le silence de la retraite. Celle où vous étes maintenant par sa providence est possible le temps le plus cher de vostre vie : Et il y a grande apparence que c'est celuy dont il vous demandera le plus de compte, puis qu'en vous éloignant quasi de toutes choses, & vous mettant en un lieu comme separé du reste du monde, il vous a donné le moyen de penser serieusement à luy, & de n'entrer pas seulement, mais de vous avancer dans cette voye étroite qui seule conduit à la vie.

CLV. A Monsieur de Thou, sur la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette en 1639.

MONSIEVR,

Puis que personne ne sçait mieux que vous quelles estoient l'affection & la confiance dont Monsieur le Cardinal de la Vallette m'honoroit; & que nul ne sçait aussi mieux que moy quelle estoit vostre passion pour luy, & l'estime toute particuliere qu'il faisoit de vostre amitié; je vous supplie d'avoir agreable que je vous choisisse entre tous ses Amis, & ceux qui me font la faveur d'estre les miens, pour vous témoigner jusqu'à quel point va mon extreme affliction de sa perte.

Ie ne puis, ce me semble, Monsieur, la soulager qu'en le pleurant avec vous, qui sçavez si parfaitement les justes sujets qu'il y a de regretter une personne de ce merite : & qui estes touché de la plus viue douleur que puissent donner les sentiment d'un excellent naturel joints à ceux d'une tres haute generosité. Ceux qui n'ont veu Monsieur le Cardinal de la Vallette que dans la Cour, ou dans les Armées ; dans le particulier, ou dans le public, ne le connoissoient qu'à demy. Il faut pour l'avoir connu tout entier l'avoir veu comme nous avons fait vous & moy dans toutes ses occupations, & ces rencontres si differentes.

Cette incroyable douceur & cette extreme bonté qui luy acqueroient tant de serviteurs, auroient pû passer pour des vertus communes, si elles n'eussent esté accompagnées dans les occasions importantes; d'une fermeté, & d'une constance invincible : Et ce grand cœur qui ne l'abandonna jamais en tant de perils, n'auroit pas eu toutes les marques d'une veritable generosité, s'il l'eust rendu farouche parmy ses Amis : Mais vous sçavez, Monsieur, que toutes ces bonnes qualitez qui à peine se rencontrent separées, se trouvoient heureusement rassemblées en luy. Elles seroient neantmoins incapables de nous consoler, s'il n'en avoit eu une beaucoup meilleure, & qui doit estre maintenant nostre seule consolation, puis qu'elle est l'unique sujet de nos esperances pour luy. Vous avez veu trop clair aussi bien que moy dans le fonds de son cœur & de son ame, pour ignorer qu'elles estoient sa foy & sa reverence pour les grands Mysteres de nostre Religion, & combien

il souhaiteroit d'estre un jour dans la retraite, & dans la pratique exacte des vertus Chrestiennes, Il me l'a témoigné cent fois en sa vie avec de si grands sentimens, que nous devons nous promettre de l'infinie bonté de Dieu qu'il aura consideré ses desirs, pour luy faire misericorde. Tout le reste sans cela luy seroit aujourd'huy tres-inutile : Et je vous avoüe, Monsieur, dans nostre sincerité & nostre franchise, que rien ne me touche tant que la mort des personnes élevées qui en tombant comme les moindres, font voir par des preuves trop claires, mesmes aux plus aveugles, que ce que l'on admire dans le Monde n'est pas seulement un neant, mais une folie; & que la seule sagesse veritable est de viure de telle sorte que l'on ayt sujet d'esperer une heureuse mort. Vous voyez, Monsieur, jusques où m'emporte ma confiance en vostre amitié, dont vous receyriez à toute heure de nouvelles marques, si je rencontrois toûjours des occasions de vous témoigner combien je suis.

CLVI. A Madame la Duchesse d'Eguillon, sur la mort de Monsieur le Cardinal de la Valette, en 1639

MADAME,

Ie sçay trop quelle est vostre juste douleur de la mort de Monsieur le Cardinal de la Vallette pour craindre que vous trouviez mauvais que je vous témoigne la mienne dans cette perte,

que je ſerois bien inſenſible ſi je ne reſſentoïs extraordinairement, puis que l'affection & la confiance dont il m'honoroit eſtoient ſi peu communes, & que m'eſtant veu ſi long-temps le depoſitaire de ſes plus ſecrettes penſées, perſonne ne ſçait mieux que moy ce qu'il avoit dans l'ame. Ie vous avoüe, Madame, que cette connoiſſance qu'il m'avoit voulu donner de luy-meſme, & qui me rendant ſi étroitement ſon obligé, augmente de beaucoup mon affliction, eſt auſſi ce qui me conſole, parceque il eſt vray qu'il avoit une extreme reverence pour les choſes de Dieu, & que s'il euſt eſté ſi heureux que de finir ſes jours en la ſorte qu'il le deſiroit, ſa mort auroit eſté encore plus exemplaire, que ſa vie n'a eſté illuſtre. Mais pour accomplir de ſemblables deſſeins il faut une grace ſi particuliere, que l'on ne doit pas s'eſtonner ſi elle eſt fort rare. Les grandeurs du monde & le meſpris du Siecle s'accordent tres-difficilement enſemble: On ne rompt pas ayſement des chaines ſi éclatantes, & qui me ſemblent ſi precieuſes; Et il ne ſuffit pas d'eſtre parſuadé du bon heur de l'autre vie; mais il faut ſortir de l'aveuglement qui fait aymer celle cy, pour ſuivre IESVS-CHRIST crucifié par le chemin qu'il nous a monſtré; & que l'on ne luy ſçauroit faire un plus grand tort que de ſe figurer ſi ayſé, apres que luy-meſme a dit cent fois qu'il eſtoit ſi difficile. Ie confeſſe, Madame, que rien ne me touche tant, & ne me fait ſi bien voir le neant des choſes du monde, que la mort des Grands, qui les privant en un moment de tous ces avantages imaginaires qui les font paroiſtre heureux durant leur vie, les

reduit comme les autres à n'avoir plus besoin que de la misericorde de Dieu, & les fait entrer dans un mépris eternel de ce qui les faisoit envier sur la terre. Les amis de Monsieur le Cardinal de la Vallette ne peuvent plus luy témoigner leur affection que par leurs prieres Et bien que les miennes ne meritent pàs d'étre exaucées, elles accompagneront de si bon cœur les vostres, que je m'acquitteray, sinon comme, je le desirerois, au moins comme je le puis, de ce que je dois à une personne que i'ay si parfaitement honorée, &c

CLVII. *A Monsieur* ***

MONSIEVR,

Comme jamais lettre n'a plus esté écrite du cœur que vostre derniere, j'avoüe aussi que jamais le mien ne fut plus touché, & de douleur par le mélange de la mienne avec la vostre, & de ressentiment de vostre parfaite confiance en moy, dont je suis trompé si je suis indigne, puis qu'il suffit pour la meriter d'égaler la mienne à la vostre, & que j'espere que Dieu vous fera connoistre un jour que le lien dont il nous unit est encore beaucoup plus fort que vous ne pensez. Vous voyez que cecy est une suite de mes deux billets & que comme ils avoient precedé nostre commune affliction de la mort de Monsienr le Cardinal de la Vàllette ; ce n'est pas elle seule qui nous reünit plus estroi-

tement, mais qu'un principe plus élevé m'engage pour vous à quelqne chose d'extraordinaire. Surquoy je vous conjure de continuer à bien prier Dieu, afin qu'il vous en fasse voir les effets, si ce mouvement vient purement de luy, ainsi que ie le pense. Or pour vous faire connoistre comme nos sentimens se rapportent dans la perte de celuy que nous regrettons, ie n'esperois rien de luy : je n'en desirois rien : ie ne me considerois point du tout moy mesme dans cette affection. Mais dans la connoissance que j'avois du fonds de son cœur, j'aymois sa bonté ; j'avois tendresse pour luy ; & luy souhaitois plus de bien qu'il ne s'en vouloit à luy mesme. Ie suis trompé si cette amitié si desinteressée n'est une image de la vôtre : Et pour vous témoigner qu'elle est vraye, je m'engage avec vous à prier Dieu pour luy tout le reste de ma vie. C'est la seule preuve que nous luy puissions donner desormais que nous l'aymions veritablement ; Arrestons nos larmes, & ne finissons jamais nos prieres : Ce qui procede de la nature doit avoir des bornes ; mais la Charité n'en connoist point Ie suis-

CLVIII. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEVR,

Si j'avois moins de choses à vous dire ie

vous écrirois plus souvent : Mais j'avoüe que j'ay peine à me resoudre de prendre la plume pour ne vous mander que la moindre partie de ce que ie pense, & que i'ayme quasi mieux ne point parler du tout, que de parler dans cette contrainte à un amy tel que vous. Il est arrivé depuis nostre separation tant de choses importantes, que s'il ne falloit vouloir tout ce qui plaist à Dieu i'aurois une extreme impatience de les faire passer de mon cœur dans le vostre, & d'adjouster à vos autres consolations celle de voir en tant de manieres triompher la grace, que cela augmenteroit encore le mépris que vous avez de toutes ces fausses apparences de grandeurs & de felicité qui charment la pluspart des hommes. Tout ce que vous vous sçauriez imaginer ne sçauroit aller si avant que ce que j'ay veu, & la foy que vous avez en moy vous engage à beaucoup pour respondre a la fidelité vers Dieu, à laquelle ces exemples vous obligent. Vous en demeureriez aisément d'accord si ie pouvois m'expliquer davantage: Mais cela ne se peut que de vive voix: Et ie vous conjure en attendant de continuer à vous remettre souvent devant les yeux ces faveurs si extraordinaires que vous recevez de Dieu, entre lesquelles l'une des principales est de vous avoir garanti de cét horrible aveuglement qui fait rechercher avec autant d'ardeur des biens qui passent en un instant, que s'ils estoient eternels ; & fait faire aussi peu d'effors pour acquerir des biens eternels, que s'ils ne devoient durer qu'un moment.

CLIX. A Monsieur le Mareschal de Brezé.

MONSEIGNEVR,

La lettre du premier de ce mois que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire me comble de tant de diverses obligations, que ce seroit mal les reconnoiſtre que de n'y répondre qu'en general. Et puiſque ie ne ſuis pas aſſez heureux pour rencontrer des occaſions de m'en témoigner digne par mes ſervices, ie vous ſupplie au moins de me permettre de vous faire voir que ie les reſſens toutes comme ie dois. M'enquerant ſouvent des nouvelles de voſtre ſanté, on m'avoit bien dit que depuis quelque temps vous aviez eu la goutte : Mais ie vous avoüe, Monſeigneur, que ie ne fus iamais plus ſurpris que d'apprendre par voſtre lettre que vous avez eſté malade à l'extremité, & d'une maladie ſi douloureuſe & ſi violente. Ie tiens en cela mon ignorance malheureuſe, bien qu'elle m'ait épargné de mauvaiſes journées, puiſque prenant autant de part que i'y ſuis obligé à ce qui vous touche, ie dois ſouffrir quand vous ſouffrez, & deſirer de le ſçavoir, afin de prier Dieu qu'il vous ſoulage. C'eſt icy, Monſeigneur, où ma paſſion pour vous ne peut me permettre de vous cacher les ſentimens que les voſtres ont excitez dans mon cœur, lors qu'il vous a pleu de me dire la penſée que Dieu vous donne de ſonger ſerieuſement à la mort. Ie vous

confesse que c'est ma principale occupation depuis cette perte irreparable, à laquelle vous me fites la faveur de compatir ; Et i'estime que l'une des plus grandes graces que Dieu puisse faire à un homme, est de graver dans son ame la verité de ces paroles ; Que la figure de ce monde s'évanoüit ; & de luy faire concevoir l'importance de penser à cét autre monde, dont les biens & les maux sont eternels, afin de ne se pas laisser surprendre à cette derniere heure, qui par un changement épouventable fait passer ceux qui s'eloignent de leur Createur ; des delices de cette vie dans les supplices de l'autre, & couronne de gloire & d'immortalité les souffrances de ceux qui l'ayment. Ie pense que vous croirez aisement, Monseigneur, que si cette chaisne dont vous me faites l'honneur de me parler, & qui m'attache à votre service pour ne m'en separer jamais, n'estoit aussi forte qu'elle doit estre, ie n'aurois garde de vous dire mes sentimens avec tant de liberté : Mais comment pourrois-je empescher mon cœur de s'ouvrir en vostre presence, puis qu'il vous a pleu de mouvrir tant de fois le vostre, & que si ie commets en cela une faute, elle ne procede que de la passion avec laquelle ie suis.

CLX. *A Monsieur le Prince de Guimené.*

MONSEIGNEVR,

I'avoüe n'avoir jamais eu honte de ma mau-

vaise fortune, qu'en voyant qu'elle m'empéche de meriter par mes actions l'affection si particuliere que vous me faites l'honneur de me témoigner par vostre lettre : Et il est vray que si j'avois autant de pouvoir que de passion de vous servir, vous connoistriez bien-tost qu'il n'y a point de personnes qui agissent avec tant de chaleur dans les interests d'autruy, que celles qui n'en ont gueres pour les leurs. Il est difficile que ceux qui sont si fort attachez à ce qui les touche, ne soient avares vers les autres de cette ardeur si violente dont ils sont prodigues vers eux mesmes : & bien que j'aye eu toute ma vie les yeux ouverts sur cela, je confesse n'avoir jamais rien veu de si rare que des affections absolument desinteressées. Cette seule raison, Monseigneur, me fait esperer, que vous recevrez de bon cœur la mienne, encore qu'à mon regret elle vous soit fort inutile. I'ay eu beaucoup de joye d'apprendre que vos soins & vos apprehensions pour la santé d'une personne dont la conservation vous est si chere & si importante, l'empeschent d'entreprendre ce que ses forces ne pourroient supporter. Il n'est pas besoin, ce me semble, de tuer le corps pour faire vivre l'ame ; & la discretion qui regle mesme la charité, n'a garde de souffrir des excez en ceux qui se conduisent par elle. Mais je laisse ce discours à de plus sçavans que moy; & me contente de parler de ce que je sçay parfaitement, qui est, qu'il est impossible que nul autre soit jamais avec plus de verité.

CLXI. *A Madame la Marquise de Sablé.*

CE billet eſt ſeulement pour vous dire que j'eſpere de répondre bien-toſt de viue voix à celuy que vous m'avez fàit l'honneur de m'écrire la bleſſeure de mon Fils m'obligeant d'aller à Paris, où vous me feriez grand tort de croire que je peuſſe eſtre ſans vous rendre mes devoirs. Ie vous avoüe que l'accident arrivé à ce pauvre Enfant, que vous avez iugé digne d'eſtre aymé, & pour qui j'ay beaucoup de tendreſſe, me touche tres-ſenſiblement: Mais n'ayant autre part en luy que celle qu'il a pleu à Dieu de m'y donner, je le remets abſolument entre ſes mains pour en diſpoſer ſelon ſa ſainte volonté, que nous ne devons pas moins adorer lors qu'elle nous paroiſt ſevere, que quand nous l'eſprouvons favorable. Vous ſçavez que les deſirs de noſtre cœur ſont les ſeules prieres qu'il eſcoute, pource qu'ils ſont toûiours ſuivis des actions lors que les occaſions s'en offrent, & que ce ſont nos œuvres, & non pas nos paroles qui vous rendent agreables à cette ſageſſe infinie qui penetre toutes nos penſées. C'eſt pourquoy il faut luy offrir, & luy ſacrifier avec joye ce que l'on a de plus cher au monde, afin de le traiter en Dieu par cette preference abſolüe qui l'obligea à venir regner dans noſtre cœur, lequel il nous a appris luy-meſme ne ſe pouvoit partager, & qu'il faut de neceſſité que luy ou le Démon en ſoit le Maiſ-

re : Ie ne sçay comment ie vous en ay tant dit, n'ayant dessein de vous écrire que quatre lignes : Mais ma douleur m'y a contraint, pour ce que c'eust esté manquer de franchise que de vous cacher les sentimens que Dieu me donne pour ma consolation dans une rencontre qui me touche si fort, & que i'espere qui seront desormais les vostres dans toutes celles qui vous arriveront.

CLXII. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio sur la mort de Monsieur le Marquis Bentivoglio son Frere, en 1640.

MONSEIGNEVR,

Si les grandes Ames comme la vostre ne trouvoient en elles mesmes plus de forces dans les afflictions que les consolations ordinaires ne leur en sçauroient donner, i'aurois sujet d'étre en peine des effets de vostre douleur dans la plus sensible perte que Vostre Eminence pouvoit faire : Mais si vostre bon naturel me fait craindre, vostre vertu me rasseure ; Et sçachant que V. E. ne met nul comparaison entre l'amour le plus juste que l'on puisse avoir pour un Frere, & celuy que l'on doit avoir pour Dieu, ie ne doute point que sa soûmission aux volontez adorables de ce souverain Maistre de nos vies, n'ait desia mis vostre esprit dans un calme que la plus haute constan[illegible] humaine se-

roit incapable de luy donner. Ainsi ie n'ay, Monseigneur, qu'à témoigner à V. E. iusques à quel point ie ressens tout ce qui la touche; & à la supplier tres-humblement de croire que la profession si particuliere que ie fais d'estre son tres-humble serviteur estant beaucoup plus vive dans mon cœur qu'elle ne paroist sur mes lévres, il n'y a que des grandes occasions de vous servir, si i'avois le bon-heur d'en rencontrer, qui pûssent faire voir à V. E. combien ie suis.

---

*CLXIII. A Monsieur ****

MONSIEVR,

Vous estes trop genereux & trop mon Amy, pour ne vous resioüir pas d'avoir rencontré une occasion signalée de m'obliger; Et i'estime trop vostre vertu & vostre merite, pour ne prendre pas plaisir à vous estre redévable du plus sensible témoignage d'affection que je sçaurois jamais recevoir de vous. Rien au monde ne m'estant plus cher que les interests de Monsieur *** je vous laisse à juger avec quelle joye j'ay appris qu'il a confié entre vos mains une affaire si importante : Et bien que je sçache de quelle sorte vous agissez en tout ce que vous entreprenez, & que ie ne doute point que la consideration d'une personne de cette condition, & qui possede encore des qualitez plus élevées que celles de sa naissance, ne vous porte à luy faire voir que quelque grande que

soit vostre reputation, elle n'égalle pas vostre merite; Neantmoins pour ce qu'il y a certains efforts que l'amitié seule est capable de produire, & qu'elle se reserve par un privilege particulier, je vous supplie, Monsieur, que celle que vous m'avez promise depuis vingt ans vous les fasse tous faire en cette rencontre, & de croire que le ressentiment que i'en conserveray toute ma vie, m'obligera de rechercher avec tant de soin les occasions de vous servir, que ie seray possible assez heureux pour en trouver quelqu'une, où ie vous témoigneray que personne ne sçauroit estre plus veritablement que moy.

CLXIV. *A Monsieur le President Barrillon.*

MONSIEVR,

Ie laisse à mon Frere à vous dire l'esperance où nous sommes de voir bien-tost Monsieur de Feuquiere, & ne vous écris maintenant que pour pleurer avec vous le bon Pere d'Haraucour. I'avois sur vostre parole fait une si étroite amitié avec luy, que tres-peu de personnes sont capables de comprendre iusques à quel point elle estoit arrivée: Et i'avois trouvé si pleinement en luy tout ce que vous m'en aviez dit, que ie le considrois comme un tresor que vous aviez bien voulu que nous partageassions ensemble. I'avoüe n'avoir jamais veu un homme plus sincere, & qui outre tant d'au-

tres excellentes qualitez eust toutes celles qui se peuvent desirer en un veritable & fidelle Amy. Nous ne sçaurions donc trop regretter la perte que nous avons faite, ny trop nous rejoüir aussi des graces qu'il a receuës de Dieu. I'eus la consolation de le voir peu d'heures avant sa mort en l'estat où IESVS CHRIST nous apprend que nous devons estre pour attendre sa venuë. Il aura trouvé ce serviteur fidele veillant la lampe à la main, & les talens qu'il luy avoit confiez multipliez avec usure : C'est pourquoy nous ne devons point douter qu'il ne luy ayt dit ces bien-heureuses paroles, *Intra in gaudium Domini tui.* Pensons serieusement je vous supplie à nous rendre dignes de les entendre : Et puis que de cela seul depend l'eternité de nostre bon-heur, méprisons genereusement tout le reste. Temoignons par nos actions que nous sommes les vrays enfans de ces premiers Chrestiens qui n'avoient point de moindre ambition que de posseder le Royaume de Dieu : & dans l'incertitude de l'heure qu'il faudra passer à cette autre vie, soyons tousiours prests à partir.

CLXV. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur la mort de Monsieur de Feuquiere, en 1640.

MONSEIGNEVR,

Quand vous ne m'auriez point fait l'honneur

de me témoigner d'une maniere si puissante vostre regret de la mort de Monsieur de Feuquiere; il faudroit que j'eusse perdu la memoire avec le jugement pour ne connoistre pas, par le souvenir des extremes obligations qu'il vous avoit, jusques à quel point vous luy faisiez la faveur de l'aymer, & combien vous étes touché de sa perte. Vous ne sçauriez, Monseigneur, estre aussi genereux que vous estes sans avoir de l'affection pour les hommes de merite, & mépriser la foiblesse de ces ames basses qui pensent se faire tort en loüant les vertus d'autruy : je dois ce témoignage à la verité, de n'avoir quasi veu personne qui prene tant de plaisir que vous à faire valoir les services & les bonnes qualitez des autres : Et si vous n'oubliez aussi aisément les faveurs que vous faites, comme ceux qui les reçoivent sont obligez de s'en souvenir, vous n'auriez point besoin d'autre preuve du ressentiment que je dois avoir de vostre extreme affection pour Monsieur de Feuquiere, que ce qu'il vous pleut me dire tant de fois en Allemagne sur son sujet, & les bons offices que vous luy rendites pour l'eslever délors à tout ce qu'il pouvoit pretendre. Cette maniere d'agir est si rare qu'elle ne se peut assez estimer. Et ainsi quand tant d'autres considerations ne m'attacheroient pas des ja à vôtre service, la qualité du plus ancien Amy, & à mon advis du plus particulier qu'eust Monsieur de Feuquiere, m'y engageroit pour iamais. Vous serez, ie m'asseure bien aise, Monseigneur, d'apprendre que Dieu m'a donné la seule consolation que ie pouvois recevoir en sa mort, en ce qu'elle a esté si Chrestienne que ie n'ose me

me plaindre qu'il ait changé les vaines esperances & les veritables miseres de cette vie, contre le bon-heur infiny dont j'ay sujet de me promettre qu'il joüira eternelement en l'autre. Ie vous supplie tres-humblement, Monseigneur, de croire que tous ceux qu'il a laissez ne manqueront jamais à la passion qu'ils sont obligez d'avoir pour vostré service, & que la mienne n'est pas du nombre de celles qui se peuvent exprimer par des paroles, puisque ie suis au de-là de tout ce qui se peut dire.

---

*CLXVI. A Monsieur *** sur la mort de Monsieur de Feuquiere. en 1640.*

MONSIEUR,

Si Dieu n'avoit depuis peu redoublé les liens qui nous unissent ensemble, des feüilles entieres ne suffiroient pas pour tesmoigner qu'elle est ma douleur de la mort de Monsieur de Feuquiere, & combien les sentimens que i'en ay sont encore augmentez par la consideration des vostres : Mais lors que l'amitié est arrivée iusques à pouvoir sans reserve se parler cœur à cœur, on mesprise tout autre langage. Et ainsi sans m'arrester à tant de discours inutiles, dont les lettres des Amis communs sont pleines, ie n'ay autre chose à vous dire sinon que nous nous devons mettre au pied de la Croix pour chercher du soulagement à cette affliction & à toutes les autres qu'il plaira à Dieu de nous

envoyer. Ce n'eſt que dans les playes du Sauveur du monde que l'on trouve des conſolations aux plus grands maux; & ce n'eſt qu'en conſiderant la mort qu'il a voulu endurer pour noſtre amour que nous apprenons à ſouffrir avec patience celle des perſonnes qui nous ſont les plus cheres. Temoignons par nos prieres, & non pas par nos larmes, noſtre veritable affliction pour celuy que nous regrettons, & taſchons à les rendre dignes d'eſtre exaucées par une ferme reſolution d'eſtre plus à Dieu que jamais. Car il n'écoute que la voix des ſiens, & ferme les oreilles aux demandes des meſchans, comme il détourne ſes yeux de leurs ſacrifices.

CLXVII. A Monſieur le Marquis de Montauzier, ſur le meſme ſujet.

MONSIEVR.

Ie ſuis ſi acouſtumé à vous eſtre obligé que i'aurois tort d'eſtre ſurpris des nouveaux teſmoignages que vous me donnez de l'honneur de voſtre amitié ſur le ſujet de la mort de Monſieur de Feuquiere. Ie vous avouë Monſieur qu'elle ma eſté ſenſible au delà de tout ce que je vous en ſçaurois dire, parce que cét amour pour le public dont vous m'avez touſiours veu ſi touché, a augmenté de telle ſorte en cette occaſion le deſplaiſir de ma perte particuliere, qu'il me ſemble qu'il m'eſt permis de plaindre extraordinairement un Amy, que je ne plains pas ſeulement par la conſideration de moymeſ-

me. Mais puis qu'il n'appartient pas aux hommes de demander raison à Dieu de ses volontez, quelques rudes qu'ils en sentent les effets, il faut se sousmettrre avec patience à tout ce qu'il luy plaist d'ordonner : C'est, Monsieur, ce que je tascheray de faire ; & de vous témoigner en toutes les occasions où vous m'honorerez de vos commandemens, que personne ne sçauroit estre avec plus de verité & de passion que moy.

CLXVIII. A Monsieur le Duc de Longueville, sur sa grande maladie en Allemagne en 1640.

MONSEIGNEVR,

I'estimerois inutile de vous dire jusques à quel point vostre maladie & vostre guerison m'ont touché de déplaisir & de joye, puis que si vous en pouviez douter, il faudroit que vous me creussiez le plus insensible & le plus méconnoissant homme du monde, qui sont deux qualitez forr contraires à l'opinion si favorable que vous me faites l'honneur d'avoir de moy. Ie vous avoüe que je n'ay jamais mieux connu combien je suis bon François, estant veritable qu'au milieu de tant de sujets particuliers de douleur, & puis de consolation que j'ay eus dans cette rencontre, les interests du public m'ont si fort remply l'esprit & le cœur, que je considerois vostre mort comme une marque de la colere de Dieu vers la France, & regarde maintenant

vostre vie comme un effet de sa misericorde pour elle. Mais il faut, Monseigneur, qu'il le soit aussi pour vous; puis que vous seriez bien mal-heureux, si cette nouvelle vie qu'il vous redonne n'étoit aussi avantageuse pour vous méme que pour les autres. Pardonnez, je vous supplie, cette liberté à ma passion pour vostre service, qui est si grande & si desinteressée, qu'elle ne vous doit pas estre desagreable. I'espere de vous en dire un jour davantage de vive voix, & que vous ne trouverez pas estrange que j'aye des pensées si viues de la mort dans la perte que je viens de faire d'un des plus anciens de mes Amis, & d'un des plus fideles de vos serviteurs. Vous l'aviez, Monseigneur, obligé de telle sorte, qu'il ny avoit rien au monde que Monsieur de Feuquiere n'eust fait, & qu'il n'eût deu faire pour vous témoigner qn'il n'en estoit pas ingrat : Et il me semble que sa consideration m'engageroit encore plus estroitement, s'il estoit possible, à estre au delà de toutes paroles.

CLXIX. *A Monsieur le Prince de Gumené,*

MONSEIGNEVR,

Ie croy aussi serieusement comme vous le dites en riant, & en la maniere du monde la plus obligeante, que ce m'est plus d'honneur d'avoir solicité vostre affaire, que d'avoir esté employé dans celle du Roy, pour ce que les hom-

mes m'avoient engagé à l'un, & que c'est Dieu qui m'engage à l'autre, par une rencontre si extraordinaire que ie m'estimerois coupable devant luy, si tous les interests de vostre Maison ne m'estoient aussi chers que les miens propres : & s'il me donnoit autant de moyen qu'il m'a donné de passion de vous servir, je vous ferois bientost connoistre la difference qu'il y a entre les devoirs qui se rendent par des raisons humaines, & ceux que l'on croit rendre en quelque sorte à Dieu mesme, lors que l'on les rend à des personnes que l'on considere principalement à cause de luy. Ie vous avoüe, Monseigneur, que sans cela il seroit tres-difficile qu'un esprit né libre, & dont le desinteressement peut passer pour un deffaut dans un siecle où il est si rare, peust se donner jusques à un point où toutes les pretentions du monde ne seroient pas capables de l'engager avec toutes les puissances de la terre. Ie pense, Monseigneur, qu'aprés une protestation si solemnelle vous n'aurez pas peine à croire que ie ne trouveray jamais rien de difficile pour vous servir ; & que ma constance inviolable dans ce dessein, sera une preuve qui vous fera voir, que ie ne suis pas à vous à la mode de la Cour, ny pour des considerations qui puissent changer. Vous sçavez assez, Monseigneur, quelles elles sont ; sans qu'il soit besoin que ie vous les dise : Mais ma mauvaise fortune fait que vous ne sçaurez jamais que la moindre partie de ce que ie voudrois entreprendre pour ce qui vous regarde ; & que vous aurez tousiours besoin de foy pour connoistre combien je suis.

CLXX. A Monsieur ***

MONSIEVR,

I'avoüe qu'il y a long-temps que lettre ne m'a donné tant de joye que celle que vous m'avez écrite, pour ce qu'elle me fait voir que Dieu agit dans vôtre cœur par la resolution de ne vous engager pas legerement à en prendre une qui vous importe de vostre salut. Vous serez tres-heureux de le servir dans l'Eglise si c'est luy qui vous y appelle, & tres-mal-heureux si vous n'y entrez que par des considerations humaines : Car comme il le dit luy-mesme dans son Euangile, luy seul est la voye par laquelle seule nous devons marcher, & principalement lors qu'il s'agit de nostre vocation pour entrer en la possession la plus sainte de toutes, & qui demande une si grande pureté de cœur Ce seroit trop estimer, je ne dis pas une Crosse, mais une Thiare, que de la vouloir acheter aux dépens de son salut, & ce seroit fouler aux pieds avec trop d'insolence les preceptes de IESVS-CHRIST, que de les quiter pour suivre les maximes du Demon. Cette parole terrible qui nous apprend que nous sommes à Dieu ou au Diable, nous oblige à nous bien examiner dans le secret de nostre cœur, afin de ne prendre pas un Maistre pour l'autre, comme il arrive à ceux qui se laissent ébloüir volontairement par les fausses apparences des avantages temporels. Vous ne tomberez pas dans ce mal-heur, si

vous mettant souvent en la presence de Dieu vous luy demandez avec un esprit dépoüillé de tout interest; qu'il vous fasse la grace de disposer de vous selon sa sainte volonté que vous voulez estre pour jamais la vostre. Ses oreilles sont tousiours ouvertes pour entendre ce langage qui est le langage du cœur, ainsi qu'elles sont tousiours fermées aux vaines prieres de ceux qui luy parlent contre les sentimens de leur propre conscience. Ne merite-t'il pas bien que nous soyons à luy purement pour l'amour de luy? Et sçaurions nous luy faire une plus grande injure que de capituler avec luy lors que nous nous voulons donner à son Ennemy? Consultez-vous seulement vous-mesme, ie vous supplie, dans la veuë de ces veritez; & i'espere que Dieu vous fera connoistre ce qu'il desire de vous: Car ceux qui le cherchent le trouvent, & trouvent tout en le trouvant. Voilà, Monsieur, ce que ma sincerité & nostre amitié m'obligent à vous répondre avec la mesme franchise que vous me parlez. C'est à celuy qui dans l'Ecriture se compare au Semeur, de faire que ces paroles que j'ay tasché de vous dire par son esprit, & sans aucun interest que celuy de vôtre salut, prennent par sa grace racine dans vôtre ame pour y produire des fruicts qui luy soient agreables.

CLXI. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEVR,

Ie me resiouïs de tout mon cœur de vous sçavoir au milieu de vostre famille, qu'il y a long-temps que ie souhaitois avec vous, estant tres-asseuré que Messieurs vos Enfans n'apprendront jamais rien qui leur soit si utile que ce que vous leur pourrez monstrer sans peine. Et que sçavez vous si Dieu vous donne le loisir dont vous jouyssez, pour graver dans leurs esprits encore tendres, des maximes qui leurs serviront de conduite pour tout le reste de leur vie ? & jettter dans leurs ames les semences d'une vie veritablement Chrestienne, qui les empesche de faire naufrage dans un siecle où les vertus sont méprisées, & les vices triomphent dans la plusPart des hommes ? Ne doutez point que Dieu ne vous demande compte de ces jeunes plantes que vous pouvez maintenant élever vous-mesme en cette science des Saints, que les Peres qui l'ont dans le cœur enseignent si bien à leurs Enfans par le Saint Esprit qui leur est donné. Avoüez s'il vous plaist, qu'il faut estre ce que ie vous suis pour prendre la liberté de vous parler de la sorte : Mais aurois-je pû y manquer sans trahir nostre amitié.

CLXXII. A Monsieur le Duc de Longueville sur son passage en Allemagne, en 1640.

MONSEIGNEUR,

La lettre dont vous m'avez honoré ne me fait pas moins rougir de honte qu'elle me comble d'obligation, quand ie pense de quel lieu & dans quelles occupations il vous a pleu de l'écrire : Mais si une estime toute extraordinaire pour vostre personne, & une passion tres-violente pour vostre service, merite quelque faveur particuliere, j'ose dire, Monseigneur, que je n'en suis pas indigne, puis qu'il est vray que mes sentimens pour ce qui vous regarde n'ont rien de commun ny de mediocre. Ces avantages de la naissance & de la fortune qui vous donnent un si grand rang dans le monde, sont ceux que ie considere le moins en vous : ie ne m'arreste pas mesme à ces rares qualitez de l'esprit & du cœur qui vous rendent si remarquable entre ceux de vostre condition : Mais passant plus outre, j'admire en vous cette haute generosité à entreprendre, & cette constance invincible à executer des desseins ausquels les plus clair-voyans & les plus éloignés de la flatterie peuvent donner sans crainte le nom d'heroïques. Dans les plus illustres succez de la guerre, la Fortune y prend d'ordinaire la meilleure part : Mais elle n'en sçauroit pretendre au-

cune à vostre passage du Rhin, puisque la gloire de cette action n'est deuë qu'à vous seul, & qu'elle ne se peut partager qu'entre vostre jugement, vostre valeur, & vostre conduite. Si l'une de ces parties vous eust manqué, les autres estoient inutiles pour une resolution si élevée au dessus de la hardiesse, & de la prudence ordinaire. Par tout ailleurs où nous faisons la guerre, nous attaquons avec de puissantes Armées les extremitez des Estats de nos Ennemis : Mais vous, Monseigneur, avec peu de Troupes avez osé malgré les incommoditez de la plus rigoureuse saison de l'année, franchir ces bornes estimées fatales à la France, pour aller en suite jusques dans le cœur de l'Empire avec des forces que nul n'estoit capable de résembler, soustenir la fortune chancellante de nos Alliez, & arrester l'orage qui apres les avoir accablez fust venu fondre sur nos Provinces. Que si vous n'avez pas, par une Bataille generale, decidé toutes les affaires de l'Europe, en terminant celles de l'Allemagne ; C'est la seule terreur que vous avez donnée à ceux qui s'estoient rendus redoutable, qui vous a ravy cette gloire, Et l'on peut dire avec verité, que celle de les avoir renfermez dans leurs retranchemens esgale au moins ces illustres & heureux succez que vous ne vous pouvez lasser d'admirer, par cette humeur si exempte de jalousie que chacun considere en vous, comme la marque d'une grande Ame, qui s'appuyant sur ses propres forces, dédaigne de chercher ses avantages dans les foiblesses des autres. Et afin, Monseigneur, que vous ne receviez pas mes paroles comme des loüanges excessives,

mais comme des simples témoignages que je rends à vostre vertu, ie vous supplie de vous souvenir qu'elles partent d'un homme si détaschè de tout interests, que je ne crains point de vous asseurer que je vous estime & vous revere purement pour l'amour de vous mesme, sans desirer jamais de l'honneur de vos bonnes graces que celuy que vous me faites de m'y donner part. Et pour vous mieux faire connoistre le peu de dessein que j'ay de vous flatter, je vous avouëray franchement, que n'estant pas pleinement satisfait de toutes ces eminentes qualitez que vous possedez, je vous en souhaite encore d'autres sans comparaison plus importantes, afin de vous rendre aussi heureux dans le Ciel, que vous l'estes dans le monde; dont l'éclat est si peu de chose, qu'il faut avoir les yeux de l'ame bien foibles pour s'en laisser esbloüir, & bien peu d'ambition pour se contenter de cette reputation vaine, & qui passe en un moment, ou d'aspirer avec ardeur à ces Couronnes eternelles. Pensez y serieusement, Monseigneur, je vous en supplie, & recevez s'il vous plaist cette liberté, dont je ne voudrois user avec nul autre de vostre condition, pour la plus forte preuve que ie vous puisse donner de la fidelité avec laquelle je suis.

CLXXIII. A Monsieur ***

MONSIEVR,

Si vous me connoissiez moins, vous auriez

peine à croire, en suite d'un si long silence, combien vous m'avez tousiours esté present, & jusques à quel point je ressens tout ce qui vous touche : Mais je manquerois de sincerité si je ne vous avoüois que les peines que jay souffertes de vos afflictions ont tousiours esté meslées de beaucoup de consolation ; & que quelquesfois je m'en suis mesme quasi resioüis, voyant de quelle sorte Dieu vous fait la grace de les supporter. Car regardant les choses du monde d'un autre œil que je ne faisois autrefois, il me semble qu'il n'y a rien dont les hommes ayent tant corrompu le vray usage, que de la joye & de la douleur, ausquelles ils se laissent emporter, comme des enfans, pour des sujets qui en sont si fort indignes, que l'une de leurs plus grandes confusions à l'heure de la mort sera à mon advis de s'estre resioüis de ce qui les devoit affliger, & de s'estre affligez de ce qui les devoit le plus resioüir. Ainsi quand ie vous considere dans l'estat où vous estes depuis quelques années, je confesse, qu'au lieu de vous plaindre j'admire les misericordes de Dieu sur vous, qui a voulu par une si extreme solitude, & par un si profond silence purifier tant de vaines conversations, & tant de paroles inutiles, ausquelles, vous laissant emporter au courant du Siecle, vous reconnoissez avoir comme les autres, passé la plus grande partie de cette vie qui ne nous est pas donnée pour en faire un si mauvais usage. C'est se moquer de dire que l'on croit estre rachepté par le sang d'un Dieu, & fouler aux pieds ce mesme sang ; en donnant son cœur aux creatures, & en rentrant ainsi volontairement dans l'esclavage du De-

mon qui nous possede par elles, & qui en nou
faisant oublier que nous sommes Chrestien
attache nostre esprit aux pensées de sa terre, a
lieu que nostre conversation devroit quasi con
tinuellement estre dans le Ciel. Ne dois-je don
pas, Monsieur, dire de vostre affliction ce qu
l'Apostre dit de la mort des fideles, qu'il n
faut pas s'en affliger ainsi que feroient ceux qu
n'ont point d'esperance. Ie suis si fort dans c
sentiment, que si je ne sçavois que Dieu vou
fait la grace d'y entrer, la bien-seance du mon
de m'osteroit la liberté de vous dire ce que j
vous declare sans crainte, qui est que je ne comp
te vostre bon-heur qu'à commencer du mo
ment de vostre mauvaise fortune; puis que per
sonne n'oseroit dire qu'il ne vaille beaucou
mieux se sauver par une tempeste que de peri
dans le calme. Il n'y en a point de veritabl
en ce monde que dans l'ame de ceux où regn
la grace, veu qu'elle seule le peut donner au
milieu mesme des plus grands orages. Ce dis
cours m'emporteroit trop loing, pour ce qu'i
ne part pas de l'esprit; mais du cœur, qui est,
comme vous sçavez mieux que moy, une sour-
ce inépuisable. Ie finis donc, Monsieur, en
vous asseurant sans complimens, que je n'ay ja-
mais tant desiré qu'à cette heure d'avoir part en
vostre amitié; & je vous en demande une tres-
particuliere, s'il vous plaist, en vos prieres dans
cette heureuse solitude, dont vous faites main-
tenant avec raison vos principales & vos plus
cheres delices.

CLXXIV. A Monsieur le Cardinal de Richelieu.

MONSEIGNEVR,

Si j'avois perdu la memoire de l'affection & de la confiance si particulieres dont il a pleu autres fois à Vostre Eminence de m'honorer, j'aurois sujet de craindre qu'elle trouvast estrange la liberté que je prens d'interrompre ses grandes occupations pour luy parler d'une petite affaire qui me regarde. Mais j'ose croire que V. E. aura assez remarqué pat mon extreme retenuë à l'importuner, que c'est l'une des choses, du monde que j'apprehende davantage ; & qu'au lieu de me blâmer d'avoir recours à sa protection, elle trouveroit mauvais que je témoignasse de m'en deffier, en ne la recherchant pas. V. E. se peut souvenir qu'il ne me reste autre marque de tous les services que j'ay rendus, que six mille livres de pension, au lieu de huit que j'avois auparavant ; & qu'il ne s'est point passé d'année depuis que monsieur de Bullion est Sur-Intendant des Finances, qu'elle n'aït eu la teste rompuë de son opiniastreté à me les vouloir faire perdre. Il a fallu que Vostre Eminence se soit tousiours opposée à son extreme aversion pour moy, dont je ne sçay s'il pourroit alleguer quelque raison, ne luy en ayant jamais donné sujet : Et

tout autre que luy se seroit enfin lassé de me persecuter de la sorte : Mais je ne doute point, Monseigneur, que la maniere dont il l'a fait depuis peu ne vous semble fort extraordinaire. Car V. E. m'ayant tant obligé que de me mettre dans le memoire qu'elle luy envoya avant que partir, de ceux qu'elle desiroit qui fussent payez comptant, il ne l'a jamais voulu, & pour comble de sa mauvaise volonté il m'a rayé dans l'Estat. En quoy j'aurois tort de dire qu'il a fait le Roy, puisqu'il a fait ce que je suis asseuré que le Roy ny V. E. ne voudroient pas faire. Que s'il croit que le salut de la France consiste à retrancher six mille livres de pension à un homme qui s'est appauvry dans des employs où tant d'autres ont fait des fortunes prodigieuses, je sçay que V. E. est fort éloignée de ce sentiment : Et je ne puis, Monseigneur, m'imaginer autre cause du plaisir qu'il prend à me nuire, si ce n'est que mes Enfans estant fort proches parens des siens, du costé de feu Monsieur le Chancelier de Sillery, il a honte que les uns estant si riches, les antres soient si pauvres Mais ie vous avoüe, Monseigneur, que si ma paüvreté luy fait honte, ie suis donc bien insensible, puisqu'elle ne m'en fait point du tout; Et i'en ay seulement de ce qu'il me contraint d'importuner V. E. pour la supplier de luy commander si absolument de signer mon ordonnance, qu'il ne puisse plus y apporter de difficulté. Ainsi i'auray l'avantage dans les traverses qu'il me donne, que ie tiendray de V. E. seule cette faveur, qui me rendra de plus en plus.

CLXXV. *A Monsieur *** sur la mort de son Fils unique, tué à un siege.*

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre vôtre extréme affliction ; & en suis trop touché pour vous en pouvoir dire mon sentiment. Les grandes douleurs sont muettes aussi-bien pour ceux qui y participent, que pour ceux qu'elles touchent principalement. Et je connoîtrois mal la vôtre, si je ne croyois que Dieu seul est capable de vous consoler. Je veux esperer qu'il le fera : Mais pour vous en rendre digne, il faut vous jetter absolument entre ses bras, & avoir confiance en luy. Souvenez vous, s'il vous plaît, que ce n'est que manque de foy que nous succombons soûs la pesanteur des maux qui nous arrivent en cette vie, puis que si nous avions nos pensées fermement attachées à l'autre, nous considererions moins ce peu de temps qui nous reste pour revoir dans un autre monde ceux que nous pleurons, & qui sont la meilleure partie de nous-mémes. Que si nôtre foy étoit encore plus vive, Dieu nous tiendroit lieu de tout dés icy bas, veu que tout se retrouve en luy, & que les Creatures y sont beaucoup plus parfaitement qu'en elles mêmes : Mais quoy que cela soit très-veritable, je crains qu'il soit trop élevé pour une personne abbatuë par la violence des premiers sentimens de sa perte Il vaut mieux prier que de vous parler, puis

que Dieu agira beaucoup plus puissamment dans vôtre cœur par les prieres qui luy seront adressées pour vous, que les hommes n'agiroient sur vôtre esprit par les discours qu'ils vous pourroient faire. Il faut dans les grandes maladies s'adresser aux grands Medecins. Ayez-donc recours je vous supplie à ce souverain Medecin qui seul a le pouvoir de nous guerir, & croyez, s'il vous plaît que si pour ressentir vôtre affliction on la pouvoit diminuer, je vous en déchargerois d'une partie.

CLXXVI. *A Monsieur le Marquis de Gesvres prisonnier de guerre en Flandre, 1640.*

MONSIEVR,

J'ay trouvé avec beaucoup de joye l'occasion que je cherchois il y a long temps de vous pouvoir faire tenir une lettre : Mais j'en reçois une beaucoup plus grande de l'esperance que l'on me donne de vôtre propre liberté : Et je vous avoüe que je n'ay jamais si bien connu qu'en cette derniere rencontre jusques à quel point je suis vôtre serviteur ; les divers sentimens que j'ay eus de l'accroissement de vôtre gloire par une si belle action, & de l'apprehension de vos blessures ; & de la crainte d'une plus longue prison m'ayant fait voir que je ne suis pas indigne de l'amitié dont vous m'honorez. Mais

je vous asseure, Monsieur que je la meriteray beaucoup mieux, si j'ay jamais le bon heur de vous pouvoir témoigner autrement que par des paròles combien je suis.

A Monsieur l'Evesque de Lizieux.

MOn tres-cher Pere,

Il y a plus de vingt ans que vous me fistes l'honneur à Bourdeaux de vouloir que je vous considerasse en cette qualité: Et voicy la premiere fois que je vous demande une preuve que vous ne l'avez pas prise inutilement; Mais je vous la demande avec plus d'instance que s'il s'agissoit de ma vie, & vous la demande en faveur d'un des plus grands Personnages de nôtre siecle. Ainsi quand vôtre extrême affection pour moy ne vous engageroit pas à m'accorder cette tres-humble priere, vôtre charité pour un homme aussi agreable à Dieu par sa vertu, & aussi considerable dans l'Eglise par sa doctrine, qu'est Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, vous porteroit sans doute à faire des efforts extraordinaires pour l'un des sujets du monde qui en est le plus digne. Je ne vous diray rien, mon Pere, de l'estat de l'affaire, puis que vous en estes tres pleinement informé: Mais je ne sçaurois me lasser de vous conjurer encore de l'entreprendre avec cette chaleur, cette force, & cette perseverance que Dieu demande d'un grand Evesque, lors qu'il s'agit de la justification d'un Ecclesiastique, non seule,

ment innocent, mais eminent en ſçavoir & en pieté; Et je croy pouvoir dire ſans crainte que vous êtes tres-particulierement obligé à cette action, puis que je ne voy que vous ſeul en qui Dieu ayt mis toutes les qualitez neceſſaires pour la faire reüſſir: Car il faut avoir vôtre ſcience pour répondre de la pureté de la doctrine de Monſieur de Saint Cyran, vôtre zele pour entreprendre de le juſtifier, vôtre accez aupres de Monſeigneur le Cardinal, poür en trouver le temps à propos, vôtre creance dans ſon eſprit pour y pouvoir faire impreſſion, & cette charité que chacun remarque en vous, dont l'une des conditions ſelon l'Apôtre eſt d'eſtre patiente, afin de ne vous rebutter point juſques à ce que vous ayez obtenu une demande ſi juſte. La choſe preſſe, mon Pere, pour ce que deux années & demie de priſon, & l'air du bois de Vincennes tres-contraire au temperament de Monſieur de Saint Cyran, l'ont affoibly d'une telle ſorte, qu'il ne s'agit plus ſeulement de ſa liberté, mais de ſa vie. Et encore qu'aprés ce que vous ſcaurez ſi bien repreſenter à ſon Eminence, j'eſpere qu'il ne luy reſtera plus rien dans l'eſprit des doutes que l'on s'eſt efforcé de luy donner ſur le ſujet de ſes ſentimens; ſi neantmoins, outre la caution des trois perſonnes dont elle m'avoit fait l'honneur de trouver bon que je fuſſe l'une avec Monſieur le Procureur General, & Monſieur Bignon, S. E. deſire encore quelque aſſeurance plus particuliere, je m'offre de tres-bon cœur d'entrer en la place de Monſieur de Saint Cyran; rien ne me pouvant eſtre plus doux qu'une priſon qui contribuëroit à ſa liberté, & me

donneroit moyen de luy rendre quelque petite preuve du ressentiment que je conserve des obligations nompareilles dont je luy suis redevable. Faites, je vous supplie, mon Pere, que je vous en aye une pour luy qui soit au de-là de toutes paroles, & qui ne demeurera pas sans recompense en ce grand jour, où ce juste Juge rendant à chacun selon ses œuvres à la veuë de tous les hommes & de tous les Anges, n'aura garde d'oublier vôtre zele pour la vie & la liberté d'un de ses serviteurs, puis qu'il s'est obligé à se souvenir d'un verre d'eau froide donné en son nom. Je suis & seray avec sa grace jusques à la mort.

CLXXVIII. A Monsieur le Comte de Pas.

MONSIEUR,

J'ay grande joye de voir que vous estes assez sçavant en amitié pour comprendre que les lettres, ny tous ces petits soins ordinaires ne sont plus necessaires pour l'entretenir, lors qu'elle est arrivée au point qu'est la nôtre : Et cela vous doit asseurer que je m'oublierois aussi-tost moy-mesme que de manquer à me souvenir de vous. Ainsi vous n'avez besoin que d'occasions pour connoistre par experience ce que je vous suis ; & je n'ay besoin de rien pour sçavoir ce que vous m'estes, la creance que j'en ay m'en asseurant autant que toutes les experiences du monde. Je laisse à mon Frere à vous mander

toutes nouvelles, & ne répondray qu'à celle que vous me demandez de ma Solitude, où je m'estime plus heureux que la pluspart des Roys de la terre, pour ce que j'ay plus de loisir qu'eux de penser à un Royaume, en comparaison duquel les leurs ne sont que de beaux songes qui passent, & ne laissent le plus souvent que le regret d'avoir étably sa souveraine felicité en ce qui n'en devroit estre que la figure. Que si, à en juger selon la verité, la condition de la plusparr des Souverains est si miserable, n'y a-t'il pas de la folie à preferer, comme font plusieurs, le soin d'une mediocre fortune temporelle à la grandeur infinie de son salut eternel? Et en travaillant avec tant d'ardeur pour ce qui ne nous importe quasi de rien, negliger avec tant d'imprudence & d'aveuglement ce qui nous importe de tout? Voilà, mon cher Cousin, puis que vous desirez de le sçavoir, les sentimens dans lesquels je suis, & dans lesquels nous devons tous estre, si nous ne renonçons au Christianisme; Car il n'y a point d'âge, de sexe, & de condition, qui nous exempte d'imiter celuy, qui estant descendu du Ciel pour nous servir d'exemple, a toufiours eu ses pensées eslevées au Ciel, & nous deffend si expressement de les attacher à la terre. Je le supplie de graver ces maximes dans nôtre cœur, afin que nous témoignions par nos œuvres que nous sommes ses Disciples, & profitions de tant d'exemples qui nous doivent avoir mieux instruits que tous les discours du monde, à connoistre que sous le Soleil il n'y a rien que vanité.

CLXXIX. A Madame la Ducheſſe de Guiſe, ſur la mort de Monſieur ſon Mary, en 1640.

MADAME,

Si j'eſtois moins obligé à vous témoigner mon reſſentiment de votre extrême perte, je demeurerois encore dans le meſme reſpect qui m'a empeſché juſques icy de vous écrire, de crainte de vous faire perdre du temps à lire les lettres d'une perſonne qui vous eſt inutile: Mais j'eſpere, Madame, que vous ne trouverez pas étrange que dans une rencontre auſſi extraordinaire que celle de la plus grande affliction qui vous pouvoit jamais arriver, je m'aco[illegible] de mon devoir, en vous a[illegible] que nul de vos servit[illegible] n'en eſt plus touché que moy. Et j'avoüe, Madame, que je vous plaindrois beaucoup davantage, ſi je ne ſçavois que vôtre vertu vous ayant appris à vous ſoûmettre abſolument aux volontez de Dieu, vous ferez toûjours voir que vous étes à luy, en les adorant dans vos douleurs les plus ſenſibles. Vous n'auriez pas la foy qu'il vous a donnée ſi vous ne croyiez, que comme les biens de la terre auſquels on attache trop ſon cœur, ſe changeront à la mort en des maux éternels; de meſme les peines de cette vie ſupportées avec patience pour l'amour de luy, ſe convertiront un jour en des felicitez éternelles. Et pardonnez-moy, Madame,

si j'ose vous dire qu'étant de la condition dont vous êtes, qui par sa grandeur & ses avantages dans le monde, ne porte que trop aysément les Princes à oublier Dieu, c'est une grace toute particuliere qu'il vous fait, que de vous engager par tant de souffrances à le reconnoître & à l'adorer dans cette souveraine puissance, qui le rend également Maître de tous les hommes. Il n'appartient, Madame, qu'à la Religion Chrestienne de juger plutost selon l'esprit que selon les sens de tout ce qui nous arrive sur la terre: C'est pourquoy si les uns vous forcent à répandre des larmes, l'autre vous oblige en mesme temps à vous consoler dans l'esperance de revoir au Ciel celuy que Dieu vous avoit donné pour estre la plus chere partie de vous-mesme. C'est, Madame ce que je souhaitte de tout mon cœur que vous fassiez, & que vous ayez agreable par l'honneur de vos commandemens, de tirer quelque preuve de la passion hereditaire avec laquelle je suis.

CLXXX. A Monsieur l'Evesque de Lizieux.

MOn tres-cher Pere,

Il faudroit que vous vissiez mon cœur pour pouvoir connoître jusques à quel point je me ressens obligé des efforts que vôtre lettre m'apprend que vous avez faits pour la chose du monde qui me touche le plus, & que je tiens im-

possible presentement, puis qu'ils n'ont pas reüssi. Il faut croire que Dieu pour des raisons inconnües aux hommes, & qui tourneront sans doute à sa gloire, permet la continuation des souffrances de son serviteur, afin de rehausser l'éclat de ses autres vertus par l'épreuve de son incroyable patience, sans laquelle nous ne sçaurions, selon l'Apôtre, acquerir cette esperance qui ne confond point, parce qu'elle tire sa source d'une ardente & veritable charité : Car n'est-il pas vray, mon Pere, qu'une prison jointe à une si grande innocence, qu'est celle de Monsieur de Saint Cyran, & supportée si saintement, est un merveilleux sacrifice pour attirer les benedictions de Dieu, & meriter d'être aussi heureux dans le Ciel, que l'on paroist mal heureux sur la terre. Je me veux donc consoler avec vous, mon Pere, au milieu de mon extreme douleur, en considerant les rares vertus de mon Amy, les preuves si extraordinaires que vous luy avez rendües d'une affection toute Paternelle & toute Chrestienne, & celles que je suis asseuré que vous ne cesserez jamais de luy rendre dans toutes les occasions qui s'en offriront. C'est dequoy je vous conjure, mon Pere, bien que je sçache que vôtre propre charité vous en presse assez ; & de croire que je suis au de là de toutes parôles, & en la maniere que Dieu le veut, & que vous l'entendez.

CLXXXI. A Monsieur l'Evesque de Saint Brieu.

MONSEIGNEUR,

J'ay appris par deux lettres que Monsieur l'Evesque de Lizieux m'a fait l'honneur de m'escrire, comme il ne se peut rien adjouster aux efforts qu'il a faits pour Monsieur l'Abbé de Saint Cyran. Et je pense que me connoissant au point que vous faites, vons ne doutez point que je ne m'en ressente autant son obligé que s'ils avoient reüssi, puis qu'il faut estre ingrat pour ne juger des faveurs que l'on reçoit que selon les évenemens. Je luy écris sur cela, & vous supplié tres humblement de le confirmer encore dans la creance que je ne doute point qu'il n'ait des-ja de mon ressentiment : Mais je ne sçay qui employer vers vous pour vous faire connoître celuy que je conserveray jusques à la mort de l'extreme chaleur que vous avez témoignée en cette occasion, qui me touche beaucoup plus que s'il y alloit de ma propre vie. Je pense qu'il vaut mieux que ce soit vous mesme, puis qu'il n'y a personne que j'honore davantage ny à qui je me puisse confier plus hardiment, sçachant que la veritable amitié est seule capable de donner la parfaite confiance. Dites-vous donc s'il vous plaist pour moy tout ce que vous jugerez à propos, je vous asseure que je ne vous en desavoüeray pas. Et quant à Monosieur l'Evesque de Lizieux, je vous conjure de l'affermir deplus en

plus dans la resolution de ne se lasser jamais de travailler à cette affaire, lors qu'il en rencontrera les ocasions, afin que sans blesser les loix de la prudence, il accomplisse toutes celles de la charité.

CLXXXII. A Madame la Princesse de Guimené.

MADAME,

Je vous envoye la réponse de Monsieur l'Evêque de Lizieux, par laquelle vous verrez comme tous ses efforts ont esté inutiles pour obtenir de Monsieur le Cardinal la liberté de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran. Je ne doute point, Madame, sçachant combien vôtre extreme bonté vous rend sensible aux interests de ceux que vous honorez de vôtre affection, que vous ne soyez fort touchée de voir un succez si contraire à celuy que vous aviez sujet d'esperer dans l'affaire du monde que vous desiriez le plus qui reüssist, pour-ce que c'est l'affaire du monde la plus juste: Mais la conduite de Dieu qui est admirable jusques dans les moindres de ses creatures, n'étant en rien si élevée que dans les moyens dont il se sert pour la perfection de ses Eleus; & parmy ces Ames choisies y en ayant quelques-unes en tous les Siecles qu'il veut faire éclater entre les autres dans son Eglise; il ne faut pas s'étonner, Madame, si Monsieur de Saint Cyran étant de cét heureux nombre, il le conduit par des voyes extraordinaires, afin de

purifier tellement sa vertu par les afflictions & les souffrances, qu'elle sorte toute éclatante d'une lumiere celeste de cette fournaise de douleurs où elle est entrée par sa providence. Car c'est se tromper que les hommes eussent fait mettre en prison l'un des plus vertueux & des plus grands personnages de nos jours, si Dieu ne l'avoit permis pour des desseins qui nous sont inconnus, & dans l'execution desquels ils ne sont que les Ministres visibles & aveugles tout-ensemble, de son invisible & toute clair-voyante sagesse. Ainsi, Madame, puisque le Bois de Vincennes est comme le champ de bataille où ce vaillant & fidele soldat de Jesus-Christ, aprés avoir surmonté dans le monde par le secours de sa grace, toutes ces passions de plaisir, de fortune, & de vanité, dont la plûspart des hommes sont idolatres, combat aujourd'huy contre soy mesme à la veüe de Dieu & des Anges, en soûtenant, non seulement avec patience, mais avec joye toutes les peines d'une longue & tres-étroite captivité; ne seroit-ce point en quelque sorte luy envier l'honneur d'une victoire si sainte, que de desirer avec trop d'ardeur de voir finir des combats dont la durée rehausse tellement le prix & la gloire? Je sçay, Madame, que ce langage sembleroit étrange à une autre qu'à vous, & qu'en parlant ainsi selon la verité, de la constance de mon Amy, & de la perfection qu'elle reçoit par une épreuve si extraordinaire, je pourrois passer pour moins bon-Amy dans la creance des ames communes. Mais Dieu m'ayant fait la grace de reconnoître si particulierement la grandeur de la vôtre, je n'ay garde de craindre que vous blâmiez comme un

deffaut, le plus noble & le plus puissant effet de l'amitié, qui est de preferer à nos interestz ceux de nos Amis, en faisant connoître par une affection si genereuse que nous les aymons purement pour eux, & plus que nous mesme. Il faut pardonner à ceux qui arrestent toutes leurs pensées dans le present, d'avoir des sentimens foibles sur le sujet des personnes qu'ils ayment: Mais les vostres, Madame, ne regardans que l'avenir, c'est par luy seul que vous jugez du veritable mal heur de tant de choses qui passent pour des felicitez dans le monde, & du veritable bonheur de tant de saintes afflictions que l'aveuglement des hommes met au rang des plus grandes miseres. Je vous avoüe, Madame, que la faveur que Dieu vous fait en cela, ne me donne pas moins d'admiration, que vous en avez de reconnoissance. Il falloit tant de graces jointes ensemble pour accomplir ce glorieux trophée que vous avez consacré à Dieu dans vostre cœur, en luy sacrifiant avec joye tout ce qui peut infiniment élever une Princesse au dessus de la grandeur de sa naissance, qu'il se passe des siecles entiers sans qu'il fasse voir sur la terre un si grand chef d'œuvre de sa bonté. Quand il ne vous donneroit rien que peu d'années avant la mort, des resolutions si Chrestiennes, quels remerciemens ne luy devriez-vous point, Madame, d'une grace si extraordinaire à une personne de vostre condition, & qui possede avec tant d'éclat tous les avantages que vostre sexe sçauroit souhaiter? De quel nom puis-je donc appeller cette faveur incomparable qu'il vous a faite de luy donner non pas les restes, mais la plüs grande & l'une des plus belles parties de vostre vie,

pour ne viure plus que pour luy & tourner seulement vers le Ciel ces yeux qui ne voyoient rien sur la terre qui n'eust pour vous du respect & de l'estime ? Quelle consolation vous sera-ce, Madame, à cette derniere heure, à cette heure inévitable, & qui n'épargne non plus les races des Roys que celles des moindres Bergers, de voir que vous aurez si tost quitté volontairement, ce qu'il faut à la fin quitter par force, & que par une si longue preparation à recevoir dignement cét adorable objet de vostre ame, il vous trouvera veillante la lampe à la main, & vous fera passer des douleurs de ce Monde miserable dans les felicitez de cet autre Monde tout resplendissant de gloire, pour y étre luy-mesme vostre gloire & l'éternelle Couronne dont il recompensera vostre amour & vostre fidelité. Cette esperance si eslevée & qui doit estre si ferme dans le cœur des fideles n'est-elle pas preferable, Madame, à tout ce que l'on sçauroit posseder icy bas ? Et ne faut-il pas avoüer que c'est une ambition bien basse pour des ames qui estant immortelles, peuvent aspirer à des biens immortels, que de borner leurs affections à des honneurs mortels, & à des contentemens perissables ? Car de se persuader de pouvoir passer des delices & des vanitez de la terre aux felicitez & à la gloire du Ciel, & en ne marchant icy que sur des fleurs, participer aprés la mort à ces joyes eternelles qui sont les fruits des travaux & des souffrances des Saints, ce seroit renverser l'ordre estably par l'Arrest prononcé de la bouche d'un Dieu; Ce seroit par la voye large que tiennent les Enfans du Siecle vouloir arriver à cette petite porte qui ne s'ouvre aux

Enfans de Dieu qu'aprés avoir marché avec mille peines dans la voye étroite ; Ce seroit se former une Religion à sa fantaisie, & faire passer pour des chimeres les maximes les plus pures de l'Evangile. Que vous étes heureuse, Madame, de les avoir si profondement gravées dans le cœur, que toutes vos esperances & vos desirs ne regardent plus que cette Celeste Patrie, dont tous les habitans sont autant de Roys, qui aprés avoir triomphé par un genereux mépris de tout ce qu'il y a de plus éclatant soûs le Soleïl, mettent leurs Couronnes mémes aux pieds de ce Roy des Roys, dont la grace toute puissante les assistant dans leurs combats les a rendus victorieux de tous leurs ennemis, & d'eux-mesmes : Mais comment est il possible, Madame, qu'en ne pensant qu'à vous rendre compte de ce qui regarde Monsieur de Saint Cyran, je me sois laissé emporter de telle sorte dans un autre discours. En verité j'en aurois grande honte, si son extreme pieté qui vous est si connuë, ne me rendoit ce me semble excusable, puis que ne pouvant parler de luy sans me remettre devant les yeux cette foy si vive, & cét amour si ardent pour Dieu qui luy font considerer comme un neant toutes les choses de la terre ; & ne pouvant ignorer en parlant à vous, que vous estes dans les mesmes sentimens, il n'est pas si estrange comme il le paroist d'abord, que dans une si grande liaison de ces deux sujets, je sois passé insensiblement de l'un à l'autre ; Et quand j'aurois failly en celà, j'ose esperer, Madame, que vous me le pardonneriez aysement, puisque mon estime toute extraordinaire pour vôtre vertu m'attache par une fidelité si inviolable à vôtre service, que

c'est une action digne de vôtre bonté, que d'excuser les deffauts de la personne du monde sans exception, qui est le plus veritablement & avec le plus de respect.

CLXXXIII. *A Monsieur l'Evesque d'Alet.*

MOn Tres-cher Pere,

Dans la peine que je ressentois de n'avoir pû prendre congé de vous, il m'estoit cent fois venu en l'esprit de vous écrire : Mais la crainte de vous divertir de vos saintes occupations m'en avoit tousiours empesché, & je m'estois contenté de demander de vos nouvelles à tous ceux de qui i'en pouvois apprendre, & qui m'en ont dit dont je ne sçaurois assez loüer Dieu, voyant de de quelle sorte il répand ses benedictions sur vôtre travail, & favorise les desseins que vous entreprenez pour sa gloire. Iugez donc par là ie vous supplie avec quelle joye i'ay receu la lettre dont vous m'avez honoré, & les sentimens qu'elle excite dans mon cœur, en remarquant de quelle sorte la bonté de Dieu l'a uny au vôtre. Ie vous asseure que je n'avois pas moins esperé de vostre extreme charité ; & de cette affection intime & secrette avec laqnelle je me sens attaché à vous Mais comme l'on ne se lasse jamais d'estre confirmé dans la creance de ce que l'on desire, j'avouë que ce m'a esté un merveilleux plaisir de connoistre que je vous suis

aussi present que si je n'estois point éloigné de vous. Ie vous conjure, mon cher Pere, que cela aille tousiours croissant, & que vous me regardiez desormais comme vostre Fils & comme un autre vous mesme, puis que l'union que IESUS-CHRIST nous a tant recommandée, & qu'il a demandée pour nous à son Pere en allant à la mort, doit passer jusques-là. Ne m'oubliez point s'il vous plaist en vos prieres; ne m'oubliez point en vos saints sacrifices : Toute l'Eglise n'est qu'un corps; dont les parties les plus nobles comme les Evesques doivent communiquer leur excellence & leur force aux plus petites & aux plus foibles, comme je suis : Que si cela est vray dans le general, il est encore davantage dans le particulier d'une liaison semblable à la nostre : C'est pourquoy ma priere est juste, & ainsi vous ne sçauriez me la refuser, puis que la charité n'estant bornée ny par les Mers ny par les Montagnes, la vostre peut des deserts de vos Pirenées me venir chercher souvent dans la solitude d'où je vous écris, & où ie ne conserve rien plus cherement que la qualité de, &c.

CLXXXIV. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Vostre dernier billet me fait voir de quelle sorte les maximes du Christianisme sont gravées

dans vostre cœur, puisque vous remarquez si bien que les veritables amitiez doivent estre eternelles : Ce qui estoit un secret inconnu à toute la sagesse Payenne; & qui ne nous pouvoit estre revelé que par la lumiere de la foy : Car il faut croire que nos Amis sont veritablement vivans apres leur mort, & que nous devons esperer de les revoir dans une meilleure vie, pour conserver tousiours le mesme respect & la mesme tendresse que nous avions pour eux durant qu'ils estoient dans le monde. C'est ce qu'une rude experience me fait connoistre de plus en plus estre veritable; Et je ne sçaurois assez vous tesmoigner combien je me ressens obligé de voir que vous conservez tant d'affection pour une memoire qui m'est si chere, que le temps ne sert qu'à me faire mieux juger quelle est la grandaur de ma perte. Si je pouvois en la personne de Messieurs vos Enfans vous faire voir ce que je vous suis, vous connoistriez que mon affection pour eux va beaucoup au delà de ce que vous vous imaginez, pour ce qu'il ny a que Dieu qui sçache jusques à quel point, & en quelle maniere je vous ayme. Ie vous supplie de croire que vous ne pouviez prendre une meilleure resolution que de les tenir aupres de vous : C'est une seconde vie que vous leur donnez incomparablement plus importante que la premiere : Et devenant leur Pere selon l'esprit aussi bien que selon le corps, vous ne serez pas du nombre de ces Peres mal heureux, ausquels Dieu demandera un jour compte des ames de leurs Enfans, qu'ils auront laissez pauvres des richesses de la grace, en ne pensant qu'à les combler des fausses richesses du monde. I'ay une extreme joye

que vous ayez rencontré un Precepteur tel que vous me le mandez : C'est un bon-heur plus grand qu'il ne semble : Mais dans l'intention que vous avez de nourrir vos Efans en vrays Chrétiens, Dieu ne vous laissera manquer de rien pour la faire reüssir. Je vous supplie de leur dire quelques fois ce que je vous suis, afin qu'ils se portent peu à peu à prendre creance en môy ; Et qu'ainsi si Dieu me laisse assez long-temps au monde pour pouvoir, en vous secondant, leur donner un jour quelques advis sur leur conduite, ils les reçoivent de bon cœur, & comme venans d'une personne aussi desinteressée que passionnée pour ce qu' les touche.

CLXXXV. *A Monsieur le Comte de Montauban.*

MONSEIGNEUR,

C'est une heureuse rencontre pour moy, que la premiere fois que je me trouve obligé de vous écrire, est pour vous envoyer un papier que vous attendez avec impatience, & que vôtre bon naturel ne vous fera pas recevoir avec moins de satisfaction & de joye, que vostre jugement vous donne de respect & d'estime pour la personne qui l'a écrit. J'avouë que vous ne sçauriez trop reverer des pensées si saintes, & qui ne pouvoient partir de son esprit que par les sentimens que Dieu luy met dans le cœur ; & la grace, la source de cette chaleur, qui ne peut

demeurer sterille lors qu'elle se répand dans une ame. Je ne sçaurois trop loüer Dieu de voir que les fruits qu'elle produit vous sont si chers & si agreables qu'il paroist bien que vous en sçavez la valeur & le prix, par une connoissance qui surpasse de beaucoup vostre âge. Mais ne vous lassez jamais je vous supplie de considerer à quoy vous oblige l'exemple d'une si haute vertu, afin que l'on puisse dire un jour de vous, comme le plus grand de tous les éloges, que vous estes digne Fils d'une telle Mere. Puis qu'elle vous ayme plus que sa vie, rendez luy, Monseigneur, amour pour amour, en l'imitant en celuy qu'elle porte à Dieu, qui est la seule chose qu'elle desire de vous, & qu'elle vous soûhaite avec ardeur, pour ce qu'elle comprend toutes les autres; & qu'il ne vous sçauroit manquer aucune vertu si vous vous donnez pleinement à celuy en qui toutes les vertus sont immuables, & éternelles. Il sera vostre lumiere dans les Conseils; vostre force dans les combats; vostre contrepois dans la prosperité; vostre soûtien dans la mauvaise fortune; & vostre guide & vostre regle infaillible dans toute la conduite de vostre vie. Sans luy vous ne sçauriez marcher que dans les tenebres; & la grandeur de vostre naissance ne serviroit qu'à vous faire tomber de plus haut & avec plus d'éclat dans l'abisme où tous les pecheurs sont precipitez par les vices: Mais où m'emporte, Monseigneur, ma passion pour ce qui vous touche. Excusez-la je vous supplie, puis qu'il n'y en eut jamais de plus raisonnable, & que cét excez est une marque qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vous témoigner par toutes

sortes de devoirs & de tres-humbles services que personne ne sçauroit estre davantage que moy,

CLXXXVI. *A Monsieur* ***

MONSIEUR,

Il faudroit que vous sçeussiez avec quelle ardeur je souhaite d'avoir part en l'honneur de vos bonnes graces, pour connoistre combien je me tiens obligé de la faveur que vous me faites de me les promettre: Mais je vous supplie tres-humblement de ne me faire plus rougir de honte, en voulant par un ezcez de bonté me faire croire que j'ay pû estre si heureux que de vous en rendre des témoignages. Vous auriez bien mauvaise opinion de moy, si vous jugiez par des foibles marques de l'affection d'un homme qui n'a jamais eu autre ambition que de sçavoir bien aymer, & de trouver des personnes qui meritassent de l'estre: Mais si jamais Dieu me fait la grace de rencontrer des occasions de vous en donner des preuves qui répondent â mon desir, j'espere de vous faire avoüer que je ne suis pas ignorant en ma passion. Je seray trop heureux si je la puis continüer en l'autre monde où les Anges & les Saints n'en ont point d'autre que d'aymer celuy qui les a créez par son amour, & que les hommes sont encore beaucoup plus que les Anges obligez d'aymer, puis que par ce mesme amour,

il les a rachetez au prix de son sang, lors que leur desobeïssance les avoit rendûs le sujet de sa hayne & de sa colere. Je le remercie de tout mon cœur de la resolution que vous me mandez qu'il vous donne de penser serieusement à ces veritez, dont la connoissance n'est pas seulement inutile, mais tres-dangereuse sans la pratique. Vous avez de la clarté de reste, je vous souhaitte seulement un peu plus d'ardeur, afin que Dieu ne vous reproche pas un jour d'avoir voulu par un faux miracle entreprendre ce qui n'appartient qu'à luy seul, qui est de separer la chaleur du feu d'avec la lumiere. Et encore ce feu de la fournaise de Babylone n'étoit qu'un feu materiel & terrestre; au lieu que ce feu de sa Charité & de son amour qu'il vous communique par les influences de sa grace, ne vous éclaire que pour vous échauffer, & rendre vostre ame fertile en bonnes œuvres, aprés en avoir consommé les ronces & les épines, comme l'on brûle les mauvaises herbes qui couvrent une terre, afin de la purifier par le feu, & de la rendre feconde, &c.

CLXXXVII. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Vous croirez aysement je m'asseure que je n'avois garde de laisser passer une occasion si importante sans vous témoigner ma joye de la

force que Dieu vous donne dans une rencontre, où vous seriez trouvé tres foible, si vous n'estiez sage que selon le monde La prudence humaine fait paroître de la tranquillité sur le visage lors que l'esprit est dans le trouble: le courage diminüe les inquietudes de l'esprit lors que le cœur est dans l'émotion: Mais il n'y a que la generosité Chrétienne, qui passant jusques à la source, calme les mouvemens du cœur, & le rende encore plus tranquille dans luy-mesme qu'il ne paroît l'estre au dehors par nos actions. C'est la grace que Dieu vous a faite, & dont vous ne sçauriez assez le remercier, puis qu'elle vaut mieux que toutes les fortunes de la terre; & que vous la devez recevoir comme un gage des faveurs qu'il vous prepare dans un autre monde, si vous continuez à luy estre fidelle en celuy-cy, dont la figure passe, & ne laisse à ceux qui le quittent que le regret & l'étonnement d'en avoir tenu tant de compte. Détrompons nous, je vous supplie, des erreurs qui aveuglent la plufpart des hommes; Ouvrons les yeux à la verité; & perçons ces mal-heureux voiles qui nous empeschent de voir un Soleïl dont la lumiere n'a point d'éclipse. La constance avec laquelle vous soûtenez ce dernier orage augmente de telle sorte mes sentimens pour ce qui vous touche, que je me soûhaiterois de tout mon cœur pour quelque temps auprés de vous, encore que l'amour de ma solitude m'ait fait quitter Paris, & autant d'Amis veritables que nul autre, à mon advis, y en eût jamais. Le remede à nostre si longue separation est de nous voir souvent en la presence de celuy qui voit toutes choses: Et c'est

à quoy je vous convie, en vous asseurant que je n'y manque pas de mon costé.

CLXXXVIII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je m'estonne que vous me demandiez ce que vous devez sçavoir beaucoup mieux que moy, puis que c'est de vous que je l'ay appris : la maniere dont vous avez supporté la perte de Monsieur vostre Fils m'obligeant à supporter de mesme celle de ma Mere. Vous sçavez, Monsieur, que j'avois tousiours eu beaucoup d'estime de vôtre vertu & de vostre courage: Mais elle s'augmenta de telle sorte en cette occasion, que je n'y pense jamais sans admirer le pouvoir de la grace, qui dans la violence des sentimens les plus tendres de la nature, & la plus forte & la plus juste passion du monde pour un Fils, vous fit oublier que vous estiez Enfant d'un Dieu à qui nous sommes obligez de rendre une parfaite obeïssance. Je vous asseure, Monsieur, que je souhaite de tout mon cœur de vous imiter, & de n'avoir point des affections si bâsses pour une personne à qui je devois plus que la vie, que de preferer mon interest au bon heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle jouït, & que je tiens le seul digne de nos desirs. Fortifions-nous de plus en plus, je vous supplie, dans de semblables resolutions : Un peu d'années nous feront pleurer, où estre pleurez de tout ce qui nous reste de cher sur la terre : Donnons-le dés à present

present à Dieu, d'entre les mains duquel on ne pourra jamais nous le ravir, & donnons nous y nous-mesmes si absolument que nous n'ayons plus rien à quitter ny à perdre.

CLXXXIX. *A Monsieur* ***

MONSIEUR,

Il n'y a que Dieu qui vous puisse faire connoître mon ressentiment de vos extremes bontez pour moy, & ce que je vous suis: Mais j'espere qu'il me fera la grace de vous en donner un jour quelque preuve, & de vous obliger d'avoüer qu'une des choses du monde la plus rare & la plus élevée au dessus de tous les interests humains, est une affection telle que je la ressens pour ce qui vous touche. Vous connoissez trop le fonds de mon cœur pour ignorer mes sentimens sur le sujet de ma derniere perte; Et il est vray qu'aprés ceux que la nature exige de nous malgré nous mesmes, je n'ay pû m'empescher de me réjoüir dans l'esperance que ma Mere joüit d'un bon-heur que j'acheterois de milles vies. Je luy avois des obligations si extraordinaires, que je serois bien mal-heureux de ne preferer pas ses avantages aux miens, puis que j'aurois honte d'y manquer en ce qui regarde mes Amis. Je vous conjure de vous souvenir de celuy que j'ayme plus que moy-mesme, & d'avoir assez de confiance en moy pour croire sur ma parole que vous ne sçauriez faire une action ny plus genereuse, ny plus juste, ny plus agreable à Dieu tout ensemble.

CXC. *A Madame la Comtesse de Brienne, sur la guerison de* Monseigneur *le Duc d'Anguien, en 1641.*

MADAME,

Je vous avoüe qu'il y a long-temps que je n'ay receu une plus grande joye qu'en apprenant par vôtre billet que Monseigneur le Duc d'Anguien est hors de peril. J'avois perpetuellement en l'esprit l'extréme peine de Madame la Princesse, qui aura éprouvé en cette occasion que les douleurs des Meres dans l'apprehension de la perte de leurs Enfans surpassent de beaucoup celles qu'elles souffrent en les mettant au monde. Je vous supplie, Madame, de me tant obliger que de luy témoigner jusques à quel point je ressens tous ses interests: Ce qu'elle ne doit pas avoir desagreable d'une personne qui n'en veut plus avoir sur la terre; ny mépriser une affection si sincere & si veritable, puis que Dieu s'en contente, encore qu'elle luy soit tres inutile aussi bien qu'à elle.

CXCI. *A Monsieur le President Barrillon.*

MONSIEUR,

Vous avez veu par ma derniere lettre com-

bien la vôtre m'avoit donné de joye, en y apprenant avec quelle resignation à la volonté de Dieu vous vous prepariez à recevoir ce qui est arrivé: Mais votre billet du 3. de ce mois me fait connoître avec admiration la grandeur des graces dont il vous favorise, puis qu'il est vray que dans mon extrême passion pour vous, je ne sçaurois vous souhaiter d'autres dispositions que celles où je voy qu'il vous à mis. Adorer les secrets de sa Providence; se destacher d'un seul coup de tous les interests de la terre; s'unir à luy par les souffrances; reconnoître que c'est un bon-heur qui ne peut proceder que de sa grace; joüir dans le fonds de l'ame d'une paix que l'on n'avoit point encore ressentie; esperer de la conserver par la reconnoissance qui luy en est deuë; & vivre ainsi plus content que jamais: Jugez je vous supplie si ce sont là des sentimens que l'humanité soit capable de faire concevoir, dans la chaleur d'une telle rencontre, à une ame eslevée & courageuse, & par consequent altiere & pleine de ce glorieux dédain aussi criminel devant Dieu que genereux selon le monde? Je n'y ay pas neantmoins adjoûté un seul mot: Ce sont vos propres paróles que je vous rapporte, afin que vous les remettant souvent devant les yeux, vous voyiez à quoy elles vous obligent, en vous souvenant tousiours qu'elles ne seroient pas sorties de vostre bouche, si Dieu ne les avoit gravées dans vostre cœur; & que pour pouvoir pretendre de vivre éternellement avec luy, vous n'avez qu'à suivre fidelement ces inspirations qu'il vous a données dans le moment où vous les pouviez le moins avoir sans sa grace. Il a rompu vos liens d'une maniere

si extraordinaire qu'il estoit impossible de le prevoir: Il vous a separé presque de tous les hommes pour vous donner moyen de faire desormais la vie des Anges, en ne tenant plus à la terre que par un point; & il vous a détaché de ces occupations publiques qui remplissoient une si grande partie de vostre cœur, afin que vous les puissiez recevoir luy-mesme dans ce nouveau vuide, qui ne sçauroit demeurer vuide (n'y en pouvant non plus avoir dans la grace que dans la nature) & dans lequel il faut bien prendre garde de ne laisser pas entrer le Demon au lieu de luy, puis qu'il sera necessairement remply de l'un ou de l'autre. En cét éloignement de la vie civile & du commerce du monde, vivez de la vie du Ciel; & faites une si grande provision de vertu, que si Dieu vous veut rengager un jour dans les agitations du siecle, vous soyez capable de vous y conduire en vray Chrestien, & de conserver la tranquillité de vostre ame au milieu du trouble des affaires. Mais pour en venir là, il faut que ce soit luy qui vous y appelle, afin de ne courir point fortune de faire naufrage: Car ne pouvant douter que ce ne soit luy, qui se cachant soûs des moyens visibles vous a tiré de vos Charges par les ordres invisibles de sa Providence & de sa misericorde sur vous, vous avez besoin d'une nouvelle vocation de luy pour rentrer dans les employs dont il vous a osté, & qui vous faisoient paroître avec tant d'eclat & d'estime dans le monde; dont il faut avoüer qu'il fait bien peu de cas; veu que lors qu'il vous a voulu départir des graces extraordinaires il vous a fait mépriser à vous-mesme tout cét éclat & toute cette estime, qui ne sont que de belles

& d'agreables tentations pour nous engager à l'offenser sans cesse par la vanité: en voila assez : Car jusques icy je vous ay écrit si viste que je ne sçaurois douter que ce que je vous ay dit ne parte de la plenitude de mon cœur ; & ma main commençant à se rallentir, je ne dois pas chercher dans mon esprit dequoy allonger cette lettre, puis que ce seroit mesler mes pensées avec celles que je veux croire que Dieu m'a données en parlant avec tant de sincerité & en sa presence à un Amy veritable, qui est un si grand tresor que nous ne sçaurions le recevoir que de sa main, selon la parole du Sage qui l'avoit apprise du Saint Esprit. Il seroit inutile de vous dire sur le sujet dont je vous écris les sentimens des deux Amis que je vous ay donnez, puis que je n'en ay jamais d'autres que les leurs, tant j'estime & honore leur vertu : Mais je vous diray seulement que j'espere que Dieu vous fera connoître un jour combien vous estes heureux de ce qu'il a voulu que vous eussiez part à une amitié que j'estime incomparablement davantage que ce que la fortune vous a osté, & que tout ce qu'elle vous sçauroit jamais rendre.

Adieu, je suis à tout ce qui vous touche ce que je dois, estant tout à vous ; & ressens comme j'y suis obligé le déplaisir que vous avez de la mort de ma Mere, que je n'ay pleurée que des yeux du corps, vous pouvant asseurer que ceux de l'esprit regardent avec une merveilleuse joye le bon-heur dont j'ay sujet d'esperer qu'elle joüit maintenant, sçachant dans quelle vertu la misericorde de Dieu luy a fait la grace de passer toute sa vie, qui n'a esté qu'une preparation continuelle à la mort sans au-

cun attachement aux choſes de la terre, qu'elle a touſiours mépriſées de cét heureux mépris qui eſt une ſi grande marque de la prédeſtination des juſtes.

CXCII. A une Religieuſe.

MA MERE,

Vous voyez que ce ne ſont pas les lettres qui entretiennent les veritables amitiez, puis qu'il y a ſi long-temps que je ne vous ay écrit, & que je ſuis touſiours cette meſme perſonne de l'affection de laquelle vous pouvez eſtre auſſi aſſeurée que de la voſtre: Mais cela meſme eſt inutile ſçachant bien que vous n'en ſçauriez douter. Je le laiſſe donc pour vous dire que Mr. *** s'en retourne vous voir, & qu'encore qu'il ſoit fort ſage ſelon le monde, & qu'en le conſiderant de cette ſorte j'aye tout ſujet de le beaucoup eſtimer, je n'y ay nullement veu cette grande devotion que vous y trouvez: Ce qui me confirme dans l'opinion que voſtre bonté vous fait juger trop ayſement que les autres vous reſſemblent. Et permettez-moy, je vous ſupplie, de vous en faire encore un peu la guerre, afin que vous ne ſoyez plus ſi facile à tromper, & à croire que les parôles des creatures ayent un grand pouvoir de ramener les ames au Createur. Les prieres & les larmes que l'on employe pour cela en ſa preſence, ont incomparablement plus de force que les diſcours ny que les lettres. C'eſt la Grace & non pas les perſuaſions humaines qui touche le cœur des pe-

cheurs: Nos instances ne font d'ordinaire que les endurcir, & les arrester à de vains amusemens, au lieu de les faire penser à un veritable changement de vie. Ce que j'ay éprouvé en tant d'occasions & en voy tous les jours tant d'exemples, que vous me devez pardonner la liberté que je prens de vous le dire. Vous estes beaucoup meilleure que moy, mais je suis beaucoup plus sçavant que vous en ce qui regarde la corruption de l'esprit des hommes; Et je m'estimerois coupable, si vous aymant comme je fais, je pouvois dissimuler, que vostre bonté vous fait écrire plusieurs lettres non seulement inutiles, mais qui nuisent à ceux qui les reçoivent par le mauvais usage qu'ils en font. Et quand vous n'auriez jamais d'autre marque de mon extrême affection pour vous, vous n'en pourriez ce me semble douter en suite d'une telle franchise, dont je vous asseure que je serois incapable d'user vers une personne que j'aymerois moins; ne craignant rien tant que de dire mon advis de la conduite d'autruy, & estant assez empesché de regler la mienne. Pour recompense d'un procedé si sincere, je vous demande des prieres, & que vous me croyiez plus à vous que jamais.

CXCIII. A Madame la Comtesse de Brienne sur la mort de Mr. de Virazel Evesque de Saint Brieu.

MADAME,

Je n'avois pû ce me semble vous témoigner

une plus grande confiance qu'en me resolvant comme j'avois fait à ne vous demander point de nouvelles de nostre Amy, puis que c'estoit vous faire voir que je vous tenois incapable de manquer à m'en donner part; Et vous n'y avez pas manqué aussi: Mais mon Dieu quelles nouvelles! Quoy nous avons donc perdu un homme qui n'avoit point au monde une meilleure amye que vous, ny un meilleur amy que moy, & qui remplissoit aussi dignement que nul autre l'importante place qu'il tenoit dans l'Eglise. J'avouë, Madame, que vostre douleur augmente encore la mienne, & que personne ne la connoissant si bien que moy, nul n'est obligé de la plaindre. J'ay toûjours veu clair dans le cœur de celuy que nous regrettons: Il prenoit plaisir à m'en découvrir les replis les plus cachez; Et c'est pourquoy je sçay ce que vous avez perdu, & combien vostre affliction est juste: Mais il faut confesser que si Dieu, comme vous le dites, vous a traittée en Maistre, il vous traitte aussi en Pere, puis qu'il vous donne des sentimens si Chrestiens que vous ne les pouviez recevoir que de sa grace, & d'une grace tres-abondante. Rendez-luy en, Madame, je vous supplie, les remercimens que vous devez, ainsi que je fais de tout mon cœur pour vous, & meslant vos consolations avec vos larmes, baisez en pleurant la main qui vous frappe, & qui n'est pas moins adorable lors qu'elle tuë, que lors qu'elle ressuscite, puis qu'elle ne tuë ses Eleus que pour les ressusciter; & que comme ce qui paroist vie dans les méchans est une veritable mort, ainsi ce qui paroist mort dans les Justes est une veritable vie. Il faut estre du nombre de ces Justes afin d'imiter celuy

que nous regrettons, & qui aura sans doute receu misericorde de ce Pere des misericordes qu'il a servi avec une si exacte fidelité. Ne perdons pas, Madame, un temps si propre pour cela que celuy de nostre affliction, puis que les afflictions sont les semences des veritables joyes pour ceux qui en sçavent faire bon usage; & n'oubliez jamais, je vous supplie, que quelques pertes que vous fassiez, il vous restera toujours un Amy fidele tandis que je seray au monde, & qu'il plaira à Dieu me conserver par sa bonté les sentimens qu'il m'a donnez pour vous par sa grace.

CXCIIII. *A Monsieur l'Evesque de Lizieux, sur la mort de* Monsieur *l'Evesque de Saint Brieu.*

MOn tres-cher Pere,

Permettez-moy je vous supplie de me consoler en m'affligeant avec vous de la perte d'un de vos plus chers Enfans, & d'un des meilleurs de mes Amis. Personne ne peut mieux que vous connoître en cela les sentimens de mon cœur ; puis que personne ne sçait mieux quel estoit le sien pour moy, & combien je suis tendre aux témoignages d'affection dont on m'oblige: Mais je vous puis protester avec verité que ma douleur s'accroist encore de beaucoup par la consideration de la vostre, quand je pense

jusques à quel point elle penetre ces entrailles paternelles qui brûloient pour Monsieur l'Evesque de Saint Brieu d'une si ardente charité. Enfin, mon cher Pere, il n'y a que des Croix & des afflictions dans le monde. On y perd tous les jours ce que l'on y a de plus cher; & la longue vie ne sert qu'à y prolonger davantage les peines & les souffrances: Apprenez de moy, je vous supplie, à faire un bon usage de tant de maux; & ne comptez jamais ce qui vous reste d'Enfans, sans vous souvenir qu'il y a plus de vingt années que vous m'avez honoré de la qualité de.

CXCV. A Monsieur de Saint Pierre.

MONSIEUR,

Il me semble que l'un de vos meilleurs Amis & qui l'est le moins des miens, eût bien pû ne se laisser pas tant transporter à la joye des asseurances de vôtre amitié, que de me donner à vous pour caution de la sienne, ainsi qu'il me mande l'avoir fait. Mais je ne m'en mets pas beaucoup en peine, puis que l'on n'oblige point les absens sans procuration, & qu'il ne s'en trouvera jamais de moy pour répondre d'un si mauvais homme. Lors que vous connoistrez toutes ses malices vous m'en direz des nouvelles, & vous vous repentirez trop tard d'estre entré si legerement dans une si dangereuse amitié. Je ne sçaurois assez

vous témoigner combien je vous plains d'avoir fait une telle faute, & le mal est que je n'y vois point de remede. Car vous picquant de generosité comme vous faites, vous ne voudrez pas vous en dédire: Et ainsi vous voila engagé à la mort & à la vie d'aymer une personne qui n'a ny foy ny conscience, & qui est si artificieux qu'il est capable de vous faire croire & à moy-mesme, que ce billet est une ratification, & non pas un desaveu de l'engagement où il m'a mis pour luy vers vous.

CXCVI. A Monsieur l'Evesque de Grasse, sur la mort de Monsieur l'Evesque de Saint Brieu.

MONSEIGNEUR,

Je loüe Dieu d'apprendre par vos lettres que vos intentions sont toûjours si saintes, & que le feu de vôtre zele pour l'Eglise vous fait voir clair dans des tenebres aussi épaisses que celles dont vous me parlez. L'excellent Evesque que nous regrettons est bien heureux de n'avoir plus à les combattre, & de posseder en paix dans la lumiere des Saints celuy qui luy avoit donné le courage de le preferer à toutes choses. Il est vray qu'en une maniere j'ay beaucoup perdu en le perdant, puis qu'il n'avoit point à mon advis d'Amy qu'il aymast plus que moy: Mais le croyant vivant en Dieu de la seule veritable vie, je n'ose me plaindre d'une perte

qui le comble de bon-heur, & luy donne moyen de me témoigner plus puissamment que jamais son affection par ses prieres. Je vous demande part aux vôtres avec la continuation de vôtre amitié, que je m'efforceray de meriter par tous les devoirs qui vous pourront témoigner combien je suis.

CXCVII. A Monsieur de S. Pierre, sur la mort de Monsieur le Marquis de Senecey en 1641.

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de vous dire jusques à quel point je suis touché de la mort de Monsieur le Marquis de Senecey, & de l'affliction toute extraordinaire qu'en recevra Madame sa Mere. Il faut confesser qu'elle est merveilleusement à plaindre, & que sans une assistance particuliere de Dieu, il est tres-difficile qu'elle resiste à la violence de tant de douleurs: Je ne connois point d'autre Femme, & d'autre Mere, qui ait perdu un Mary, & deux Fils tels que ceux que Dieu luy avoit donnez: Mais quelque mal-heureuse qu'elle soit, elle ne sçauroit rien perdre; puis que Dieu luy demeure, & que toutes choses se rencontrent bien plus parfaitement en luy que nous ne les possedions en elles-mesmes. C'est en cela que consiste le grand advantage du Christianisme. Et c'est ce que je souhaite de tout mon cœur avec vous qu'il luy accorde.

CXCVIII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

N'avez-vous pas tort de juger des ames comme des corps, en croyant que pour ce que l'esprit d'un de vos Amis est tout remply de l'estime & de l'affection qu'il doit à la vertu & à l'amitié de certaines personnes, il n'y ait plus assez de place pour vous? Est-ce ainsi que vous affoiblissez la puissance de cette partie si noble de nous qui nous rend l'image de Dieu; & que vous voulez regler par les effets ordinaires de la nature les effets extraordinaires de la grace en ceux qui s'ayment par une veritable charité, dont la flame n'a point de fumée, ny la clarté point de nuages? Cessez je vous supplie d'estre incredule; Devenez fidele, & fidele pour celuy de vos Amis que j'espere que vous esprouverez de plus en plus l'estre au de-là de tout ce que vous sçauriez vous imaginer.

CXCIX. A Madame la Comtesse de Brienne.

MADAME,

J'estois prest à me plaindre de demeurer si long-temps sans apprendre de vos nouvelles, lor

que j'ay veu par vôtre lettre quelles sont en partie comme je le desirois, puis que vous vous portez bien, & en partie comme je l'apprehendois, puis que l'on ne veut pas recevoir tous les effets de vôtre bonté, de crainte de déplaire à une personne qui en a si peu pour vous. J'avoüe, Madame, que cela est bien fâcheux? Mais, les Medecins spirituels & temporels n'ayant point jusques icy trouvé des remedes pour ceux qui ne veulent pas guerir, je ne vous conseille nullement d'en chercher avec inquietude, & vous conjure de vous donner à vous-mesme le repos que vous ne sçauriez donner aux autres. On ne peut assister ces malades volontaires que par des prieres vers ce souverain Medecin qui les guerit par miracle quand il luy plaît; & qui n'a point de peine à faire ce que les hommes croyent impossible. Ce n'est pas, Madame, une petite joye d'apprendre que vôtre voyage sera moins long que vous ne pensiez; & que l'amitié que Monsieur de Balzac vous a témoigné d'avoir pour moy vous fait connoître combien j'ay raison d'en avoir pour luy. Je doute neantmoins qu'il sçache que je l'ayme jusques à un tel point, que je luy souhaite beaucoup plus de bon-heur qu'il ne s'en souhaite possible luy mesme. En quoy vous ne refuserez pas je m'asseure de me servir de caution, & de luy dire ainsi que je vous en supplie, qu'il n'aura plus rien à desirer lors qu'il aura tout ce que je luy desire.

CC. A Monsieur ***

MONSIEUR,

En verité vous me faites grand tort de croire que je ne m'advisois pas que vous demeuriez long temps à me répondre, puis que non seulement je l'ay remarqué, mais que j'en éstois en peine, & prest à m'en plaindre à vous-meme lors que l'on m'a apporté vostre billet, qui m'auroit autant surpris qu'il m'afflige, si je n'avois des-ja veu par une de vos lettres â Mr. *** le mauvais traitement que vous recevez de la personne du monde de qui vous le devriez moins attendre: Mais Dieu vous faisant la grace de connoître & d'esperer que ces traverses vous pourront servir à acquerir de plus grands biens que ceux que vous perdez, je vous tiens aussi heureux dans la verité, que vous estes mal heureux dans l'apparence, & vous regarde comme une personne que Dieu veut conduire au port, en l'obligeant à jetter dans la mer tant de choses, qui bien que precieuses, n'estoient que des fardeaux inutiles, & capables de luy faire faire naufrage. Je remarque que mesme en cela il vous traite doucement, en vous donnant en leur place des Amis si fideles, que de l'humeur dont vous estes, vous vous tenez plus riche de les avoir, que de posseder sans eux tous les biens du monde. Vous voyez si je me persuade d'estre du nombre, puis que je juge de vos

sentimens par les miens, & que j'estime avoir droit d'en user ainsi, reconnoissant tous les jours de plus en plus que vos interests ne me touchent pas moins que les miens propres, & que vous avez une tres grande place en ce cœur que vous dites, & que je demeure d'accord avec vous estre si remply de l'estime & de l'amitié de quelques autres personnes : Mais il faut bien que vous ne les haïssiez pas, puis que vous n'avez point desagreable de loger ainsi avec eux en mesme lieu.

CCI. A Monsieur le Chevalier Seguier, sur la mort de Monsieur le Marquis de Coëslion son Beau-fils, tué au siege d'Aire en 1641.

MONSEIGNEUR,

J'avoüe que la connoissance que j'ay de la grandeur de vostre perte, & celle que vous m'avez souvent fait l'honneur de me donner de vos sentimens pour une personne qui avoit tant d'excellentes qualitez, m'ont quasi porté à manquer plutost à mon devoir que d'oser en m'en acquittant vous parler du sujet de vostre douleur : Mais j'ay creu, Monseigneur, que ce seroit vous faire tort de craindre de trouver dans vostre esprit, en cette rencontre, quelque chose de foible, & d'esloigné d'une sousmission absoluë aux souverainnes volontez de Dieu. Puis

qu'il ne peut rien oster aux hommes qu'il ne leur ait donné auparavant, il ne leur fait point de tort de prendre ce qu'il ne leur laisse que par grace; & il a retiré Monsieur vostre Beau-fils d'une maniere si avantageuse, que vous avez sujet de croire que mourant avec tant de reputation & de pieté, il n'a fait que passer d'une gloire à l'autre; Ce qui est un bon-heur si rare, que l'on ne sçauroit trop le reconnoistre. Le mien seroit fort grand, Monseigneur, si je pouvois par mes tres-humbles services vous donner quelque preuve, qui vous fust agreable, de la verité avec laquelle je suis.

CCII. A Madame de la Grange le Roy, sur la mort de son dernier Fils.

MADAME,

Si la foy ne vous obligeoit à croire que ce monde n'est que la figure d'un autre qui doit estre l'objet de toutes nos esperances, je n'aurois garde d'entreprendre de vous consoler de vôtre derniere perte, puis qu'elle est procedée de tant d'autres, qu'il ne peut plus ce me semble y avoir pour vous de consolation sur la terre: Mais Dieu vous ayant fait la grace de passer de sa connoissance à son amour, pourriez-vous manquer, Madame, de le luy témoigner, en adorant ses volontez dans l'excez d'une douleur qui renouvelle toutes les autres, & qui est comme la derniere épreuve de vostre fidelité pour luy?

Y a t'il lieu de douter. lors qu'il s'agit d'estre l'une des plus mal-heureuses, ou des plus heureuses femmes qui soit sous le Ciel? Vôtre affliction vous met en l'un de ces deux estats; mais vôtre vertu vous peut faire passer à l'autre, puis que vos pertes estant autant de dons, si vous les luy offrez de bon cœur, nulle autre ne luy peut faire tant de presens de tant de personnes si proches & si cheres, qui vous ont esté ravies par des morts extraordinaires & violentes, Souvenez-vous s'il vous plaist, Madame, que le grand bon-heur des Chrestiens consiste en ce qu'ils ne sçauroient rien perdre, lors qu'ils possedent celuy hors duquel rien ne subsiste, & dans lequel ils retrouvent toutes choses d'une maniere incomparablement plus excellente que celle dont ils joüissoient en cette vie: Mais pour le posseder il faut l'aymer; & pour l'aymer il faut malgré l'excez de nos douleurs, luy offrir avec encore plus de joye que le reste, ce que l'on a de plus cher au monde, puis que c'est en cela que consiste la plus forte preuve de l'amour. C'est à quoy je vous exhorte, Madame, & vous conjure de croire que si je pouvois contribuer quelque chose au soulagement de vôtre douleur, vous connoistriez que je suis au-delà de toutes parôles.

CCIII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Quand les plaintes que vous faisiez de moy

n'eussent pas esté, comme elles l'étoient, les plus obligeantes du monde, je n'eusse eu garde d'en estre en peine, sçachant que la lettre que je vous avois écrite me justifioit au mesme temps que vous m'accusiez : Mais celle que j'ay receuë de vous est pleine d'une si grande confiance, & d'une si extrême bonté, que je craindrois d'en estre indigne si l'amitié estant le prix dont on paye l'amitié, & le seul prix dont on la paye, je ne me sentois en avoir un si grand fonds dans le cœur, que je ne sçaurois apprehender d'estre insolvable. La pensée que Dieu vous donne dans vos peines vallant mieux que toutes les satisfactions de la terre, je ne sçaurois vous plaindre d'avoir à souffrir des choses dont vous faites un si bon usage ; Car quel plus grand bon-heur peut-il y avoir dans le monde que lors que Dieu nous accablant d'une main pour nous faire sentir sa justice & le poids de nôtre misere, il nous releve de l'autre pour nous faire connoistre sa misericorde. Et pouviez-vous recevoir une plus grande consolation que d'estre arrivé justement au temps que vos soins & vostre assistance en doivent tant donner à Madame vostre Mere? Doutez vous apres cela que Dieu ne vous ait conduit dans ce voyage qui vous donne moyen de satisfaire à l'un de ses principaux commandemens. Mais si vous y joignez les effets de cette Mission pour laquelle il a daigné se servir de vous, n'est-il pas vray que vous estes obligé à une extréme reconnoissance, & à avoüer qu'il se rencontre, mesme dés icy bas, beaucoup de fleurs parmy les épines de ce chemin si âpre & si difficile, dans lequel il nous

commande de marcher pour arriver à la Terre promise.

CCIV. A Monsieur ***

MONSIEUR,

J'estois si asseuré de vostre souvenir pour une personne, que sa mort mesme ne sçauroit empescher de m'estre continuellement presente, que je ne suis nullement surpris de voir que vous connoissiez si bien les sentimens que me donne ce jour-cy, & que vous y vouliez prendre tant de part. Je vous asseure que je suis touché comme je le dois de cette obligation, & que si vous voyiez le fond de mon cœur pour ce qui vous regarde, vous auriez autant de sujet d'en estre satisfait par vôtre propre connoissance, comme vous l'estes maintenant par vôtre bonté. Ce que vous me faites la faveur de me mander des dispositions de vôtre esprit me console si fort, que je ne sçaurois assez vous dire combien je loüe Dieu de la grace qu'il vous fait de n'avoir point d'autre volonté que la sienne. C'est un bon-heur si grand & si rare, que les afflictions passageres de ceux qui le possedent deviennent par ce moyen les semences d'une éternelle felicité, en nous faisant souffrir avec joye pour celuy que nous aymons, & qui estant Dieu, n'a pas dédaigné de souffrir pour nous lors mesme que nous estions ses ennemis.

CCV. Monsieur *** sur la mort de son Frere.

MONSIEUR,

Si vous ne sçaviez la part que je suis obligé de prendre à ce qui vous touche, j'aurois besoin de plus de paroles pour vous témoigner combien je ressens la perte que vous avez faite: Mais vous me connoissez trop pour en pouvoir douter, & estes trop à Dieu pour ne recevoir pas avec une entiere soûmission les afflictions qu'il vous envoye. Puis que vous luy offrez tous les jours vôtre vie, pourriez-vous trouver estrange qu'il dispose comme il luy plaît de celle de vos proches? Ne doit il pas avoir un égal empire sur ce qui est également à luy? Et ne devons nous pas par une egale obeïssance témoigner que nous le reconnoissons pour le Souverain Maître de la vie & de la mort, aussi-bien de ceux que nous aymons que de nous-mesmes. C'est ce que je vous conjure de faire en cette occasion; & de croire que je m'estimerois heureux, si je pouvois par mes parôles & par mes services contribuer quelque chose au soûlagement de vôtre douleur.

CCVI. A Mr. de Bernay, Conseiller en la grande Chambre du Parlement.

MONSIEUR,

Je me tiens tellement obligé de l'affection si particuliere qu'il vous a pleu de témoigner à Monsieur Daurat, que je ne sçaurois assez a mon gré vous en rendre mes tres-humbles remerciemens: Et il me semble que mon Frere me fait tort d'y joindre les siens, puis que n'ayant point desiré qu'il eût part à la supplication que je vous fis pour cette affaire, il est raisonnable que cette faveur soit toute pour moy, & qu'il se contente d'en recevoir tant d'autres de vous. Permettez-moy donc, Monsieur, s'il vous plaist, de me vanger de luy, en entrant dans ses ressentimens comme il fait dans les miens: Et quelque grande que soit l'affection dont vous l'honorez, faites voir que vous estes juste en le condamnant s'il veut pretendre d'estre plus que moy.

CCVII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Ayant appris de Monsieur de Saint Cyran l'affection qu'il vous a pleu de luy témoigner, je ne serois pas son Amy au point que je le suis, si je

n'en avois plus de sentiment que de ce qui me touche. Et ainsi vous ne devez point vous estonner de recevoir des remercimens de moy, puis que je vous suis plus obligé que luy mesme. On ne sçauroit faire plaisir à un homme de tel merite sans que plusieurs personnes y prennent part; Et ne pouvant, quand je donnerois ma vie pour Monsieur de S. Cyran, reconnoistre assez les preuves que j'ay receües de son amitié, je vous laisse à juger, Monsieur, combien je dois m'interesser à celles qu'il recevra de la vostre, & combien le desir de m'en ressentir me fera rechercher avec soin les occasions de vous faire paroistre par mes services que je suis veritablement.

CCVIII. A Monsieur le Mareschal de Breze.

MONSEIGNEUR,

Apprenant par les lettres de Mr. *** les nouvelles obligations qu'il vous a encore, je ne sçaurois m'empescher de vous en rendre de tres-humbles remercimens, bien que je sçache qu'ils vous importunent, & que vostre generosité ne desire nulle reconnoissance des faveurs qu'elle fait à ceux que vous honorez de vos bonnes graces. Je vous asseure, Monseigneur, qu'en d'autres occasions je ne seray pas si hardy à vous déplaire: Mais il est juste que vous le pardonniez à un ressentiment qui ne sçauroit ce me semble estre dans l'excez quand je considere

le plaisir que vous prenez à obliger mes Amis en toutes rencontres. Je croy que cette lettre vous trouvera sur le chemin de Catalogne, où les armes du Roy ont besoin de vôtre presence pour leur conserver du costé du Midy la gloire que vous leur avez acquise du costé du Nord, & faire goûter par vôtre conduite, à ses nouveaux sujets, la douceur de sa domination au milieu mesme des malheurs & des misères de la guerre Je prie Dieu, Monseigneur, que les effets surpassent encore mes esperances, & que ce ne soient plus mes paroles, mais mes services qui vous témoignent avec combien de passion je suis.

CCIX. A Monsieur le Comte de Guiche sur sa promotion de la charge de Mareschal de France, en 1641.

MONSEIGNEUR,

En vous témoignant ma joye d'une aussi juste faveur que celle que le Roy vous a faite, je m'acquitte d'un devoir que je veux croire que vous attendez de moy; puis que pour oublier ce que je vous suis, il faudroit que vous eussiez perdu le souvenir d'une partie des actions qui vous rendent digne de l'honneur que vous recevez, & qui m'ont rendu vôtre serviteur par l'estime qu'elles m'ont donnée de vous, en vous les voyant faire. Je ne suis pas, Monseigneur, assez bon Courtisan pour me réjoüir de vous sçavoir

sçavoir Mareschal de France, si vous ne l'estiez par merite. Et vous estes trop genereux pour ne recevoir pas de meilleur cœur de moy que d'un autre le compliment d'un homme, qui sans considerer vostre fortune, ne regarde que vous-mesme, & qui, si vous n'estiez tel que vous estes, ne seroit pas tant.

CCX. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Vostre billet est si éloquent, si obligeant, & si discret, qu'il faudroit pour y bien répondre avoir toutes ces qualitez en mesme degré qu'elles y paroissent: Mais sans m'arrester aux deux premieres qui ne m'ont nullement surpris, je me plains de l'excez de cette troisiéme qui vous trompe en vous faisant croire que l'on puisse parler de quelque chose qui touche davantage que de parler de vous. Je vous asseure que l'on commença par là, & que l'on ne finit pas si-tost que cette belle discretion vous le persuade. Reservez-là donc s'il vous plaist pour d'autres personnes qui vous connoissent & qui vous estiment moins; & ne vous laissez jamais tenter par cette fausse imagination, que vous puissiez avoir plus d'amitié pour eux qu'ils en ont pour vous.

Au mesme.

MONSIEUR,

J'avoüe que s'il y a des entretiens bien utiles, il y en a d'autres bien fascheux: Mais il faut que le bon-heur des uns serve de consolation pour les autres, & n'estre pas si injuste que de pretendre une joye parfaite dans un monde où le jour & la nuit, l'Esté & l'Hyver, la santé & la maladie font connoistre par leur meslange, que nous ne devons esperer des contentemens tous purs que dans cét autre monde, où nous posséderons la source d'une felicité immuable.

CCXI. A Madame la Marquise de Rambouïllet, en luy envoyant une Traduction.

MADAME,

Puis que les fruits de mes jardins ont eu du mal-heur cette année, il faut que je vous en envoye d'autres dont j'attendray vostre jugement pour sçavoir l'estime que j'en dois faire. S'ils n'avoient point changé de terre, je ne

ferois nullement en doute que vous ne les trouvassiez admirables : Mais il y a tant de difference entre le Soleil de Rome, & celuy de Paris ; que j'ay grand sujet de craindre que l'on puisse à peine les reconnoistre. Il n'appartient qu'à vous, Madame, de conserver en France les avàntages que vons avez receus de l'Italie, & de porter par tout ce mesme esprit, & ce mesme jugement qui ont fait reverer ses loix au-delà mesme des bornes jusques ou ses armes ont étendu son empire. Que si j'ay mal reüssi à cultiver ces belles Plantes, j'auray au moins cét avantage que l'on ne le sçaura pas, puis que personne que vous ne les ayant encore veuës, l'affection dont vous m'honorez vous donne trop d'interest à cacher mes deffauts pour vous permettre de les publier, & pour ne m'empescher pas, en me les disant, de les faire connoistre aux autres.

CCXII. A Madame la Grange le Roy.

MADAME,

Si la lettre qne vous m'avez fait l'honneur de m'écrire m'avoit moins touché, je n'aurois pas tant differé à vous répondre : Mais j'ay dû m'adresser à Dieu plustost qu'à vous, pour témoigner quel est mon sentiment des graces dont il vous favorise, n'en connoissant point de plus grandes que le courage & la force qu'il nous donne dans nostre foiblesse pour supporter des afflictions qui d'elles-mesmes sont

insupportables. Vous sçavez, Madame, que j'en parle par experience, & que je voy encore mieux dans vostre cœur que dans vos paroles le combat de la Nature & de la Grace. Vous estes trop heureuse de faire par son assistance un si bon usage de vos mal-heurs, & de mettre au pied de la Croix les plus tendres affections d'une Mere, pour devenir Fille de celuy qui nous y a tous regenerez par son sang. Pourquoy pensez vous, Madame, qu'il vous ait tout osté, si ce n'est pour vous obliger à ne vivre plus que pour luy? Et comment pourriez-vous vous plaindre avec justice de tant de pertes, puis que sa bonté infinie les remplissant toutes, il veut luy-mesme vous tenir lieu de personnes que vous n'avez plus, par une maniere semblable à celle qui luy faisoit dire autres-fois que ceux-là estoient sa Mere & ses Freres qui faisoient la volonté de son Pere. Pensons donc seulement, Madame, à plaire à ce Pere tout-puissant que nous avons dans le Ciel; & ne doutons point qu'aprés cela IESUS CHRIST ne nous tienne lieu de toutes choses. C'est ce que vous faites beaucoup mieux que moy, & à quoy je devrois plûtost m'exciter par vostre exemple, que de vous y convier par mes parôles: Mais vôtre humilité ne sçauroit l'avoir desagreable; Et je merite que vous me pardonniez si dans la compassion que j'ay de vôtre douleur, je passe pour la consoler au-delà des bornes que je me devrois prescrire à moy mesme. C'est l'effet d'une veritable amitié que de s'oublier pour ses Amis: Et ainsi, Madame, je serois fâché de n'avoir pas commis une faute qui vous fait connoître combien je suis.

CCXIII. *A Monsieur de S. Pierre.*

MONSIEUR,

Je n'avois garde d'estre en peine de vôtre réponse, puis que je sçavois que vous m'aviez répondu dans vôtre cœur, & que connoissant vos sentimens par les miens, je n'avois nul lieu d'ignorer qu'elle pouvoit estre cette réponse. Jugez je vous supplie par là si je suis capable de rien improuver de ce que vous avez fait, & si ma compassion pour les affligez n'est pas aussi grande que vous l'avez creuë. Il me semble que cette estime de vôtre conduite & de vôtre affection vaut bien ce voyage à pied que vous me proposez pour vous en aller remercier, & que je puis ainsi sans sortir de Pomponne, vous rendre des devoirs qui vous seront plus avantageux, & qui me seront moins incommodes. S'ils estoient capables de guerir vos yeux je ne leur donnerois pas ce nom ; puis que je ne trouveray jamais de peine à ce qui pourra vous apporter du soulagement, & que quand mes fruits seroient aussi beaux que vous vous les figurez, ce seroient de foibles charmes pour m'arrester lors que je pourrois vous estre utile. Faites aprés cela tant de bravades qu'il vous plaira en matiere d'amitié, je ne croiray point qu'elles me deshonorent, & trouveray dans mon cœur des reconnoissances invincibles pour me persuader que vous ne me sçauriez aymer davantage que je vous ayme.

CCXIV. *A Madame la Marquise de Magnelay, sur la mort de Madame la Duchesse d'Halüin sa Fille en 1641.*

MADAME,

Je n'ay jamais veu si clairement que sur vostre sujet jusques à quel point ceux qui sont à Dieu doivent renoncer à toutes choses ; puis que n'y ayant personne dans le monde qui y eut moins d'attache que vous, il a voulu par l'éloignement d'un Frere si excellent, & par la perte d'une Fille unique, vous mettre en estat de n'avoir plus d'autre partage que luy seul. Que dois-je donc vous dire, Madame, en cette rencontre ? Ne vous plaindray-je point dans la plus sensible affliction que vous estiez capable de recevoir ? Et vous plaindray-je dans cette grace incomparable que Dieu vous fait de vous tenir maintenant lieu de toutes choses en remplissant de telle sorte vostre cœur de son amour, qu'il n'y a plus d'autre place pour les Creatures, que celles qu'elles y ont en luy, dans lequel seul vous les verrez desormais comme les ruisseaux dans leur source, & commencerez ainsi à vivre dés icy bas de la vie que les Bien heureux vivent dans le Ciel. Il y a si long temps, Madame, que vous y portez tous vos desirs, que dans ce combat de la Nature & de la Grace qui se passe en vous, vous

ne sçauriez vous plaindre de voir la personne du monde qui vous estoit la plus chere, avoir finy ses jours si Chrestiennement, que vous avez sujet d'esperer pour elle un bon-heur que vous luy auriez acheté de vostre vie, s'il eust esté en vostre puissance. Enfin, Madame, puis que les plus grandes croix sont les plus grandes faveurs de JESUS CHRIST, lors qu'il les accompagne de sa grace pour les supporter saintement, je vous parlerois contre ma conscience, si je vous parlois comme à une personne ordinaire, & ne vous avoüois que je ne vous ay jamais trouvée si heureuse que maintenant, pource que je ne vous ay jamais veüe en estat de luy faire un si grand sacrifice. Toute vostre vie n'ayant esté qu'un exercice continuel de vertû, il est juste que cette derniere occasion serve de couronne à toutes les autres, où vous avez témoigné si constamment avec l'Apostre, que vous ne viviez pas à vous-mesme, mais que JESUS-CHRIST vivoit en vous. Je m'estimerois trop heureux s'il me faisoit la grace de vous imiter en quelque sorte; Et je vous supplie tres-humblement, Madame, de trouver bon qu'au lieu de vous donner des consolations, dont je suis si incapable, je vous demande part à vos prieres en ce temps où se trouvant meslées avec vos larmes, elles sont plus agreables à Dieu qu'elles ne furent jamais, & que je suis plus que je ne vous le sçaurois dire.

CCXV. A Monsieur le Premier President Molé, sur sa promotion à cette Charge.

MONSIEUR,

Tous les gens de bien doivent reçevoir un tel contentement de voir les personnes de vôtre merite & de vôtre vertu élevées dans les grandes dignitez, que quand je ne serois pas vôtre serviteur au point que je le suis, je me tiendrois neantmoins obligé de me resjoüir du choix que le Roy a fait de vous pour remplir l'une des plus importantes Charges du Royaume : Mais, Monsieur, je fais depuis tant d'années une profession si particuliere de vous honorer, que je ne serois pas content de moy-mesme, si mes sentimens n'estoient extraordinaires pour ce qui vous touche, & si je ne vous souhaittois toûjours plus de bon-heur que vôtre moderation ne vous permet d'en desirer. Ainsi, Monsieur, j'ay grand interest que vous ne receviez pas comme un compliment ordinaire le devoir dont je m'acquite ; Mais que vous me fassiez s'il vous plaît la faveur d'en juger selon l'ancienne connoissance que vous avez de la passion avec laquelle je suis.

CCXVI. *A Monsieur l'Abbé de S. Cyran sur la mort de sa Niece.*

MONSIEUR,

Je viens d'apprendre la mort de cette petite que vous ne consideriez pas seulement comme vôtre Niece, mais comme vôtre veritable Fille, & qui l'estoit beaucoup plus que de ceux qui luy avoient donné la vie du corps; puis que vous travailliez sans cesse par vos soins & par vos prieres pour luy acquerir celle de l'ame. Il paroist si visiblement que Dieu les a exaucées, que j'estime qu'il y auroit de l'ingratitude à s'affliger d'un effet si visible de sa grace. On contestoit sur la terre à qui auroit cét Enfant, que les uns vouloient nourrir pour le Ciel, & les autres pour le monde. Il est venu en qualité de Souverain Juge terminer luy-mesme ce different, & l'enlever d'entre les hommes pour luy donner place parmy les Anges. Ainsi il vous a accordé dés maintenant ce que vous desiriez avec tant d'ardeur qu'il vous accordast un jour; Il a prevenu vos souhaits, & a fait marcher devant vous celle que l'on eslevoit avec tant de soin pour luy apprendre à vous suivre. Je croy qu'il seroit difficile de remarquer une predestination plus manifeste: Mais cela n'empesche pas que la foiblesse humaine ne mesle des regrets avec la joye de l'esprit: Et je ne sçaurois assez vous témoigner les sentimens qu'en a eus Madame ***

non seulement à cause que tout ce qui vous touche luy touche le cœur, mais pource qu'elle aymoit d'inclination cette Petite, & d'un inclination tres forte. Quand à moy, le nom de Pere qu'elle me donnoit, & les suites apres lesquelles cela estoit arrivé, joint à ce qu'elle avoit le bonheur de vous estre, m'engageoient de telle sorte à l'aymer que je ne la pouvois considerer que comme l'un de mes Enfans: Ce qui m'oblige à rendre mille graces à Dieu avec vous de la grace incomparable qu'il luy a faite de la tirer du Monde avant qu'elle fust en âge de l'avoir beaucoup offencé.

CCXVII. *A Monsieur le President Barrillon.*

MONSIEUR,

Ne vous estonnez-vous point de la rencontre qui fait qu'apres un si long silence je recommence sans aucun dessein à vous écrire le premier jour de l'année? En verité je croy que Dieu l'a permis pour nous faire voir qu'il est l'autheur de nostre amitié, puis que dans une Feste où l'Eglise nous apprend à nous retrancher de la pluspart, & quasi de toutes les choses du monde, il nous reünit de nouveau en m'obligeant à vous parler, non pour vous entretenir de choses ordinaires, mais pour répandre mon cœur dans le vostre, ainsi que j'ay toûjours fait depuis nostre separation, ne vous ayant jamais écrit qu'il ne m'en ait donné le de-

sir, & que je ne vous aye parlé comme à moy-mesme. Vous me demandez compte de mes occupations depuis un an, je vous le rendray s'il plaist à Dieu. Mais ce ne sçauroit estre que dans quelque temps, durant lequel je vous supplie de luy demander pour moy en vos prieres que ce que j'ay fait avec intention de servir à autruy ne me soit pas inutile. Vous verrez que je ne vous ay nullement oublié; mais il ne vous en faut pas dire davantage. J'espere que quelques mois vous apprendront le reste, & que cela me fera passer, bien qu'absent, quelques heures avec vous dans la solitude. Dites-moy je vous supplie si vous l'aymez toûjours de plus en plus. Le lieu d'où je vous écris cette lettre vous exempte de me faire la mesme question, puis qu'il ne faut pas la haïr pour estre volontairement à la campagne en cette saison, ayant des Amis ailleurs dont tout ce que je vous ay dit est beaucoup au dessous de leur vertu, & de la grace que Dieu m'a faite de me donner part en leur cœur. Je ne sçay pas quel gré vous me sçavez de n'avoir pû estre content jusques à ce que vous y en eussiez aussi: Mais je sçay que quand je vous aurois donné plus de bien que vous n'en avez, je ne vous aurois pas fait un si grand present. Je vous supplie de me mander des nouvelles du profit que font Messieurs vos Enfans d'un temps aussi precieux que celuy que vous leur donnez. Faites les s'il vous plaist souvenir qu'ils ont en moy le mesme Amy que les miens ont en vous, & qu'ils doivent faire quelque estime d'un tresor si rare.

CCXVIII. A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Vostre modestie ne vous sçauroit permettre de comprendre combien je vous honore, pource que mon estime pour vous estant fondée sur vostre merite, il faudroit que vous en eussiez une aussi haute opinion que moy, pour connoistre quels sont en cela mes sentimens: Mais j'aurois peur de vous déplaire en meslant des loüanges aux remerciemens que je vous dois de l'affection que vous me faites la faveur de me témoigner. Je vous supplie tres humblement de croire que vous n'en aurez jamais pour personne qui s'en tienne plus obligé; & qu'encore que j'aye perdu mon droit d'ainesse par l'amitié dont vous honorez mon Frere, je ne luy cederay jamais dans le desir de vous servir. Je luy dis souvent qu'il est trop heureux de ce qu'à mon advis il n'y a personne qui ait plus de part que luy dans vostre cœur; Et je ne le feray pas moins si ne nous considerant que comme une mesme chose, il vous plaist d'avoir la mesme creance de la verité avec laquelle je suis.

CCCIX. *A la Mere Marguerite de la Misericorde, Carmelite à Troyes, sur l'embrazement de ce Monastere.*

MA Reverende Mere,

Ce ne seroit pas prendre la part que je dois à tout ce qui vous touche que de ne vous pas témoigner mon ressentiment de l'accident arrivé à vostre Monastere: Et c'est beaucoup plûtost cette raison qui me porte à vous écrire, que non pas pour vous consoler, sçachant assez que vous n'avez point besoin de consolation dans les choses que Dieu permet qui vous arrivent. Il vous suffit, ma Mere, d'estre asseurée par la foy que tout reüssit au bien des Eleuz, pour ne vous point affliger qu'une Maison destinée à son service soit détruite par le feu, puis que vous ne vous affligerez pas mesme lors que le Temple qu'il veut avoir en vôtre corps sera un jour détruit par la mort. Il est arrivé à vostre Monastere ce qui arrivera à l'Univers. Et quelle impression peut faire cela dans une ame comme la vôtre? sinon de l'obliger à reconnoistre par avance dans la ruine de quelques Creatures, qu'il faut qu'un jour elles soient toutes aneanties; & que les hommes seuls subsisteront ou par la misericorde de Dieu dans le Ciel, ou par sa justice dans les Enfers: Mais ce n'est pas à moy à vous

dire ce que je devrois appprendre de vous ; Pardonnez le s'il vous plaist à mon affection qui ouvre mon cœur lors que je vous écris, & ne me donne pas loisir de faire des reflections pour ce que je vous parle comme à moy-mesme. Je ne vous demande point si vous agissez ainsi vers moy, sçachant bien que cela ne sçauroit estre autrement, puis que Dieu estant le principe de nôtre amitié, une mesme cause produit en nous les mesmes effets.

CCXX. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur ce que s'en allant Vice-Roy en Catalogne, il s'estoit arresté pour faire la guerre dans le Comté de Roussillon, en 1642.

MONSEIGNEUR,

Si je differois à vous écrire jusques à vostre arrivée en Catalogne, je voy bien que je m'acquitterois trop tard de ce devoir, puisque ne vous contentant pas des perils, où ce grand employ vous appelle, vous en cherchez d'autres en chemin, pour embellir l'entrée triomphante que l'on vous prepare à Barcelonne, des trrophées que vous aurez remportez dans le Roussillon, & faire voir à ces nouveaux sujets de la France la grandeur du Prince auquel ils se sont donnez, dans la grandeur des actions de celuy qui le repre-

ſente. Il faut avoüer, Monſeigneur, que dans la violente paſſion que vous avez d'acquerir de la gloire, & de rendre des ſervices ſignalez à voſtre Maiſtre, vous n'avez pas ſujet de vous plaindre de la fortune, puis qu'elle ne pouvoit vous en offrir une occaſion plus favorable. Si voſtre charge vous euſt obligé de vous oppoſer à ce grand effort vous n'auriez fait que ce l'on attendoit de vous, en faiſant tout ce qui ſe pouvoit faire en cette rencontre; Et ſi elle eſtoit moins conſiderable, elle n'auroit pas aſſez d'éclat pour répondre à la generoſité qui vous a pouſſé à l'entreprendre: Mais vous porter volontairement à une occaſion ſi perilleuſe & cette occaſion importer de tout pour le plus grand evenement de cette longue & ſanglante guerre, c'eſt à mon advis le comble de ce que voſtre ambition pouvoit ſouhaiter. Voſtre ſeule preſence, Monſeigneur, a empeſché juſques icy les principales forces de nos Ennemis d'aſſeurer la plus importante de leurs places: Et ſi elle tombe enfin ſous les armes victorieuſes du Roy, quelque glorieux que ſoient les ſuccez que ſa Majeſté peut ſe promettre dans l'Eſpagne, il en devra une grande partie à voſtre conduite & à voſtre valeur. Perpignan ne ſe doit pas ſeulement conſiderer comme une Place, mais comme une Province entiere, & une Province qui donne l'entrée dans pluſieurs Royaumes. Toute ma crainte, Monſeigneur, eſt que vous laiſſant emporter à voſtre courage vous continuiez à vous hazarder avec tant d'excez. Je ſçay que vous pourrez dire que j'en parle pour mon intereſt; & je l'avoüe: Mais mon intereſt

estant si juste & si raisonnable. pourquoy ne le considerez vous pas? sans me faire ainsi à tous momens courir fortune de perdre, dans la perte si publique que feroit la France, l'une des personnes du monde de qui je suis avec le plus de sujet, & de passion.

CXCI. A Madame la Grange le Roy, sur la mort de Madame la Marquise d'Inteville sa Fille.

MADAME,

Cette derniere douleur que je considere comme le comble de tant d'autres, me surprend & me touche de telle sorte, que je serois plus propre à pleurer avec vous qu'à vous consoler Il ne vous restoit qu'une Fille unique pour essuyer les larmes que la multitude de vos afflictions vous faisoit répandre; Vos sentimens estoient devenus les siens; elle imitoit vostre pieté; sa vertu redoubloit vostre amour pour elle; & vous n'osiez vous trop plaindre de vos mal-heurs dans les consolations que vous receviez de ses devoirs & de sa presence. Aujourd'huy que par un changement estrange, vous vous sentez ravir par sa mort, la derniere table qui vous restoit de tant de naufrages, vous vous trouvez dans une effroyable solitude, & de quelque costé que vous jettiez les yeux, vous n'y voyez que les images de vos pertes. Tout cela, Madame, n'est que

trop vray à parler humainement : Mais il ne l'est pas à parler selon le langage de la foy : Car Madame vostre Fille n'est point morte, puis que la maniere dont elle a vescu vous doit faire esperer qu'elle vit à present avec Dieu de la seule veritable vie ; Et vous n'estes point seule, puis que celuy qui se nomme le Pere des affligez, & le Dieu de toute consolation est plus uny que jamais à vostre cœur, & vous tient lieu de toutes choses. Croyez seulement, Madame, cela seul suffit pour vous consoler. Pourriez-vous estre Chrestienne, & vous estonner de voir mourir des creatures, dont le Createur a bien voulu mourir pour leur salut ? Pourriez-vous estre fidele à ce souverain Maistre, & vous plaindre de ce qu'il vous détache de tout le reste pour vous attacher entierement à luy ; Et pourriez-vous vous estimer mal-heureuse lors que ne regardant plus la terre que comme un lieu de douleurs & de miseres, vous portez continuellement dans le Ciel tous vos vœux & toutes vos esperances ? Courage, Madame, vostre soûmission ordinaire aux volontez de celuy à qui vous devez tout, vous fera un jour recouvrer vos pertes avec tant d'avantage dans le bon-heur de l'éternité, que vous benirez les afflictions qui vous rendent maintenant le sujet de la compassion de tout le monde. C'est icy comme la derniere épreuve de vostre vertu ; & je penserois luy faire tort, si je n'esperois que les effets la feront voir aussi grande que le croit, & que le souhaite.

CCXXII. *Au Pere le Ieune Iesuite, & Superieur des Missions de Canada.*

MOn Reverend Pere,

Si vous aviez pû voir dans mou cœur avec quelle joye j'ay receu vostre letrre, vous vous confirmeriez encore dans la creance, que Dieu seul a esté l'auteur de nostre amitié, puis qu'il n'y a que luy qui soit capable de former de si puissantes impressions dans les esprits entre des personnes qui ne se sont veuës qu'une seule fois. Mais il ne faut pas trouver estrange que celuy qui est Maistre des temps agisse sans temps quand il luy plaist, & que toute l'étenduë d'une grande partie du Monde soit incapable de diviser ceux qu'il a voulu unir pour estre un jour, comme je l'espere de sa misericorde, une mesme chose avec luy. Que vous estes heureux, Mon Pere, dans la grace si extraordinaire qu'il vous fait de luy consacrer ainsi vostre vie, pour aller en ce nouveau Monde declarer la guerre à ses ennemis, & leur arracher d'entre les mains ces Ames qu'il est venu racheter au prix de son sang ! Que vous estes heureux, Mon Pere, d'estre prest à toute heure de répandre le vostre pour une si juste querelle, & d'affranchir, par les eaux du Baptesme, des supplices d'un feu eternel ces pauvres Sauvages,

dont une ſeule ame luy eſt plus chere que tous les Empires de la terre. Quelques grands que ſoient vos travaux, quelques perilleux que ſoient vos combats, ils ne ſçauroient égaler les recompenſes & les couronnes qui vous attendent dans le Ciel pour une entrepriſe ſi ſainte & ſi glorieuſe. Je vous conjure, Mon Pere, que ces importantes occupations, en comparaiſon deſquelles toutes les autres ſont dignes de mépris, ne vous empeſchent pas de vous ſouvenir de moy : Et puis que Dieu vous a mis au cœur que noſtre converſation doit eſtre éternelle, n'oubliez jamais s'il vous plaiſt que ces paroles, que ſon eſprit vous a fait eſcrire, vous engagent à avoir ſoin devant luy d'un pauvre pecheur, qui dans une autre extremité du Monde vous ſouhaite toutes les benedictions qu'il ſe deſire à luy-meſme. Dieu m'avoit donné, dans voſtre Compagnie, en la perſonne du Pere d'Haraucour, un homme admirable, & qui ne m'aymoit pas moins que ſa vie ; & me l'ayant oſté pour le tirer à luy, je croy fermement que par ſes prieres il me le redonne maintenant en vous. Conſentez, s'il vous plaiſt, mon Pere, que ma creance ne ſoit pas vaine, ainſi que j'ay ſujet de l'eſperer, voyant que par une rencontre admirable Monſieur l'Abbé de Saint Cyran, mon intime Amy, que je puis dire ſans crainte eſtre l'un des plus vertueux & des plus grands perſonnages de noſtre Siecle, eſt entré en voyant voſtre lettre, dans les meſmes ſentimens pour vous qu'il avoit pour ce grand Religieux, lequel l'aymoit de telle ſorte, que je n'en ſçaurois recevoir une plus grande joye que de connoiſtre que vous luy ſuccediez en cette affection.

Et si vous aviez pû voir avec quelle instance Monsieur de Saint Cyran m'a dit de le recommander à vos prieres, vous jugeriez je m'asseure qu'il faut que Dieu ait puissamment agi en cela, dont j'aurois tort de m'étonner sçachant le plaisir qu'il prend d'estre luy-mesme le lien de ses plus particuliers serviteurs, & n'estimant pas qu'il y en ait aujourd'huy qui soient plus parfaitement à luy que vous deux. Vous faites ce que Monsieur de Saint Cyran feroit s'il estoit en vostre place; & il fait ce que vous feriez si vous estiez en la sienne: Soyez bien aise, mon Pere, de ce qu'il leve les mains au Ciel durant que vous combattez; ses prieres ne nuiront pas à vos victoires; & la confiance qu'il a aux vostres n'est pas à mon advis une des moindres marques combien Dieu vous aime. Je m'estimerai trop heureux si je puis estre comme je me le promets, l'entremetteur d'une si heureuse connoissance, puis que cela ne sçauroit estre sans que vous me croyez autant que je le suis.

CCXXIII. A Monsieur le Mareschal de Brezé, sur son Combat du 29. Ianvier 1642. contre les Espagnols, dans la Comté de Roussillon.

MONSEIGNEUR,

Je ne sçaurois trop vous remercier de la faveur que vous m'avez faite de m'envoyer la Relation

de voſtre dernier Combat. Je ſçavois desja par le bruit commun que vous y aviez fait au-delà de ce que l'on eût oſé eſperer du peu d'hommes que vous aviez. Mais je ne pouvois m'imaginer, qu'eſtant ſi foible vous euſſiez en combattant toûjours pouſſé les Ennemis juſques aux portes de Perpignan. Cette action me ſemble ſi grande, qu'à en juger ſelon la verité, elle vous eſt beaucoup plus glorieuſe, que ſi eſtant auſſi fort qu'eux, vous euſſiez fait tomber cette place ſous la domination du Roy, aprés l'avoir ainſi reduite aux dernieres extremitez. Ce ne ſont pas les heureux ſuccez, mais la conduite & le courage qui font ſignaler les grands Capitaines: Vous pouviez, Monſeigneur, en faiſant beaucoup moins que vous n'avez fait, achever la plus importante conqueſte de toute cette longue guerre, ſi vous euſſiez eu des forces proportionnées à la grandeur de ce deſſein. C'eſt en des occaſions ſemblables à celles où vous vous eſtes trouvé depuis trois mois, que l'on fait voir juſques ou peuvent aller les derniers efforts de l'eſprit & du cœur, qui ne ſçauroient paroiſtre lors que l'on n'a point ainſi à combattre des difficultez abſolument invincibles. Ce vous eſt plus d'honneur de vous maintenir encore dans Elne, que d'avoir avec une plus puiſſante Armée triomphé de tout le Rouſſillon; Et je vous avoüe, Monſeigneur, que ce m'eſt une extreme joye de pouvoir faire voir par une Relation ſi exacte, ce que vous avez fait dans une rencontre ſi extraordinaire. Je m'eſtimerois heureux ſi j'en pouvois trouver, de vous témoigner par mes ſervices que je reſſens comme je dois les obligations qui me ſont eſtre.

CCXXIV. A Monsieur d'Aiguebonne Ambassadeur du Roy en Piedmont.

MONSIEUR,

Ne craignez pas s'il vous plaist que je fasse ce tort à nostre amitié que de vous recommander celuy qui vous rendra cette lettre. Il suffit que vous sçachiez qu'il est mon Fils, pour le traitter comme s'il estoit le vostre; & je n'ay qu'à vous remercier par avance de tant de faveurs que vous luy ferez : Mais mes remercimens ne feront rien en comparaison de ceux de Monsieur de Chaudebonne, qui par l'amour qu'il a pour les complimens, sera ravi d'avoir rencontré cette occasion de vous en faire; & sous pretexte qu'il est vostre Frere, vous persuadera, si vous le voulez croire, qu'il est davantage que moy.

CCXXV. A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

Si l'estime que j'ay pour vostre merite, & la joye que je reçois de vous en pouvoir don-

ner des preuves par mes ſervices, ſuffiſoient à vous faire aymer une perſonne qui ne vous eſt connuë que de nom, je devrois eſperer beaucoup de part en vos bonnes graces, puis qu'il y a long-temps que la reputation de voſtre vertu m'a rendu voſtre ſerviteur, & que j'aurois pris un extreme plaiſir de vous le pouvoir témoigner par mes actions: Mais comme il n'eſt pas raiſonnable, que vous eſtant ſi inutile, vous m'aymiez pour l'amour de moy-meſme, je ne voy pas que vous puiſſiez vous deffendre de m'accorder cette faveur en conſideration de Monſieur de Morangis; puis que c'eſt l'un des meilleurs Amis que vous & moy ayons au monde, & qu'il n'a pû ſouffrir que mon Fils aille ſervir dans voſtre Gouvernement ſans vous témoigner combien il ſouhaitte que vous m'obligiez en ſa perſonne. Je ne ſçay, Monſieur, ſi la paſſion de Pere m'aveugle: Mais j'eſtime que vous ne le jugerez pas indigne de voſtre affection, & qu'au moins vous trouverez en luy un aſſez grand mépris du bien pour avoir ſujet de croire que ce n'eſt pas en cela qu'il eſtime que conſiſte la bonne fortune d'un homme de cœur; ce luy en ſera une bien grande à mon gré s'il peut acquerir quelque part dans le vôtre; Et ſi je ſuis jamais ſi heureux que de rencontrer des occaſions de vous ſervir, j'eſpere de vous faire connoiſtre qu'il n'y a perſonne qui reſſente davantage que moy les faveurs qu'il reçoit, ny qui ſoit avec plus de verité.

CCXXVI. *A Monsieur le Comte de Montauban.*

MONSEIGNEUR,

En me faisant une grande faveur, vous me rendez une grande justice, lorsque vous m'honorez de la creance que personne n'est tant vostre tres humble serviteur que moy. Les considerations qui m'y obligent sont telles que je m'estimerois coupable devant Dieu si j'y manquois: Et si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous en donner des preuves, j'espere de vous faire connoistre la difference qu'il y a entre les devoirs interessez, & ceux qui partent d'une affection aussi pure que la source qui produit les miens est eslevée au-dessus de toutes les considerations de la Terre. Le desir que vous témoignez, de ravoir Mr. *** n'est pas seulement, Monseigneur, une marque de vostre bon naturel que l'on ne sçauroit trop loüer, c'en est aussi une de vostre jugement, ne craignant point de vous dire que si dans les sentimens où Dieu l'a mis il retourne auprés de vous, ce vous sera un si grand bon-heur, que vous ne sçauriez à mon avis le trop estimer. Je vous supplie tres-humblement de croire que je n'oublieray rien pour cela de tout ce qui sera en ma puissance; ma passion pour vostre veritable bien me le faisant souhaitter avec ardeur, pour ce que je sçay combien il est difficile de trouver un homme qui

qui ait toutes les qualitez necessaires pour bien remplir cette place. Que si je vous parle douteusement de son retour ne vous en estonnez pas s'il vous plaist, puis que lors que l'on a goûté la douceur de n'estre qu'à Dieu, & renoncé à tous les interests du Monde, il faut se faire une merveilleuse violence pour se r'engager au service des hommes, quelques grands puissent-ils estre; & qu'à moins que d'avoir une charité toute extraordinaire pour eux, on ne sçauroit se resoudre de les preferer à soy-mesme.

CCXXVII. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Il est bien raisonnable que j'employe le premier moment que je puis dicter une lettre, à vous témoigner combien je ressens les preuves si extraordinaires que j'ay receuës de vostre amitié durant ma maladie: Mais quoy que je vous en puisse dire, vous n'en sçaurez que la moindre partie, si Dieu mesme ne vous le fait connoistre, les paroles estant si fort au dessous de ce qui se passe dans mon cœur, que j'ay quasi honte de m'en servir pour vous faire voir ma reconnoissance. Si Monsieur vostre Frere sçavoit celle que je conserve de l'action si signalée que Dieu luy a donné la force de faire, il verroit en moy une telle estime de sa vertu, que cela donneroit peine à sa Modestie. Ma joye de vous sçavoir

ensemble est plus grande que je ne vous la sçaurois representer : Et elle iroit jusques à l'excez, si ces quatre Freres dont vous me parlez se pouvoient voir quelques journées pour s'entretenir de toutes choses avec une pleine confiance. Souvenez vous je vous supplie que vous estes engagé de parole & par écrit à considerer comme tels, ces deux personnes en qui vous avez icy l'un & l'autre d'autres vous-mesmes.

CCXXVIII. A Monsieur le Prince de Guimené.

MONSEIGNEUR,

Quand tant d'autres obligations ne m'auroient point desja attaché plus estroitement que personne du monde à vostre service, & à celuy de toute vostre Maison ; les extrêmes soins que Madame vostre Femme m'a fait l'honneur d'avoir de moy dans l'estat où je me suis veu, & l'interest que j'ay reconu par vos lettres qu'il vous a pleu de prendre à ma vie, vous doivent donner à l'un & à l'autre un si grand pouvoir d'en disposer, que je veux croire, Monseigneur, que vous avez trop de bonne opinion de moy pour douter que je ne l'employasse avec joye pour vous temoigner mon ressentiment. Le lieu d'où cette lettre est dattée, quoy qu'en estant une foible preuve, est la plus forte que j'en pouvois donner dans la foiblesse où je suis encore, puis que les premiers devoirs sont souvent preferez

aux plus grands, comme estant la veritable marque du principal mouvement du cœur, que j'ay apporté tout entier chez vous, pour satisfaire à la reconnoissance la plus legitime que je suis obligé de rendre apres Dieu à une personne qui a daigné se tant abaisser, que de m'assister au delà de toutes les charitez imaginables lors que j'ay esté à la veille de la mort. J'avoüe, Monseigneur, que vous avez eu quelque raison de l'apprehender pour moy, puis qu'encore que je vous sois fort inutile, il est neantmoins fascheux de perdre un serviteur si passionné & si fidelle, que l'on puisse en toutes choses s'y confier comme à soy-mesme. Je suis.

CCXXIX. A Monsieur Goulas Secretaire des Commandemens de Monseigneur le Duc d'Orleans.

MONSIEUR,

Bien que je ne sois pas encore en estat de pouvoir écrire de ma main, je ne sçaurois differer davantage à vous témoiguer mon extreme ressentiment de ce que Monsieur de Chaudebonne m'a fait sçavoir que vous luy avez mandé sur mon sujet. Dieu m'a donné une si forte inclination pour la personne & pour le service de son Altesse Royalle, que je ne puis assez vous dire l'impression que fait dans mon cœur le bon office qu'il vous a pleu de me rendre avec tant de soin,

pour luy faire connoiſtre en une occaſion ſi particuliere, juſques à quel point va mon zele pour ce qui le touche; Vous ſçavez, Monſieur, que comme il n'a jamais eſté meslé d'aucun intereſt, je vous l'ay toûjours fait paroiſtre égal en tout temps: Et s'il eſt capable d'accroiſſement, c'eſt ſans doute dans ces fâcheuſes rencontres, où Dieu permet que les plus Grands puiſſent tomber, pour les faire ſouvenir qu'ils ſont hommes comme les autres, & leur donner lieu d'éprouver la fidelité de leurs veritables ſerviteurs. Je vous ſupplie, Monſieur, que je vous aye encore l'obligation de confirmer ſon A. R. dans la creance qu'elle m'a toûjours fait l'honneur d'avoir, que j'eſtois des premiers de ce nombre. Je vous fais d'autant plus hardiment cette priere, que ne pretendant plus rien dans le monde, elle ne peut eſtre ſuſpecte d'aucun intereſt, & que ſon A. R. eſt aſſez clairvoyante & me connoiſt aſſez, pour avoir remarqué dans mes actions que je ne l'ay jamais aymé que pour l'amour de luy-meſme. Je ne penſe pas devoir faire des excuſes d'uſer de ce terme en parlant d'un grand Prince, puis que Dieu a ſi agreable que l'on en uſe en parlant de luy, & le prefere à tous les autres plus reſpectueux en apparence, mais moins en effet. Pour ce qui eſt de vous, Monſieur, il faudroit que vous viſſiez mon cœur pour connoiſtre quels ſont mes ſentimens de ceux que Monſieur de Chaudebonne a dit à mon Frere que vous avez eus ſur ma maladie. Vous verriez que ſi noſtre ancienne amitié va toûjours croiſſant en vous, elle fait en moy le meſme effet; & que vous ne pourriez ſans la bleſſer, pretendre de rencontrer jamais un Amy

plus sincere & plus veritable. Je vous avoüe que plus je vas avant, & plus je reconnois que le bon-heur d'en avoir de tels est la plus grande douceur de la vie ; & je trouve tout le reste si fort au dessous, que nous en jugerions tres-mal ce me semble, si nous croyions avoir l'un & l'autre un riche thresor. Apres cela, Monsieur, ne seroit ce pas des paroles inutiles que de vous protester qu'il n'y a personne qui soit plus que moy.

CCXXX. *A Monsieur* Servien.

MONSIEUR,

Ayant à peine pû écrire les quatre lignes que vous avez veües, j'attendois toûjours que ma main se fortifiast pour vous rendre un semblable devoir : Mais une douleur causée par ma maladie m'ayant depuis huit ou dix jours arresté au lit, j'ayme mieux dans ma foiblesse me servir d'une main emptuntée, que de differer davantage à vous témoigner jusques à quel point je ressens les extrêmes bontez que vous avez euës pour moy dans le peril où j'ay esté, & les nouvelles asseurances qu'il vous plaist me donner de vostre amitié par vos dernieres lettres à mon Frere. Je vous supplie, Monsieur, de croire que si je ne suis pas assez heureux pour la meriter par mes services, au moins ne m'en rendray-je pas indigne manque de reconnoissance, puis que vous ayant toûjours incomparablement plus honoré par la consideration de vostre merite, que

par les avantages que la fortune vous donnoit, & vous devoit donner beaucoup plus grands; il me semble que l'estime que j'ay pour vous est maintenant plus pure, & par consequent plus parfaite qu'elle n'estoit, puis qu'elle ne regarde que vous-mesme: Et je vous laisse, Monsieur, à juger par là, combien je tiens mon Frere heureux dans la creance que j'ay qu'il n'y a personne qui ait plus de part que luy en vos bonnes graces, dont je vous avoüe que jusques icy j'avois eu, bien que possible injustement, quelque jalousie: Mais il me semble que vostre derniere lettre me donne entrée dans l'entiere confiance que vous avez en luy, par le souhait si obligeant que vous faites que j'eusse part à vos entretiens dans les allées de Pomponne. Je vous asseure, Monsieur, que ce seroit l'une des plus grandes joyes que je sçaurois jamais recevoir, & que s'il se pouvoit je revolerois volontiers avec vous dans vôtre agreable solitude, que je ne sçaurois m'empescher d'accuser d'injustice en ce qu'elle dérobe au public l'un des hommes de France le plus capable de soûtenir la dignité des premieres Charges. Je pense, Monsieur, que vous me connoissez assez pour sçavoir que je suis si ennemy de la flatterie, que mes paroles en parlant de vous, sont toûjours au dessous de la haute opinion que j'en conçois. Et je ne seray jamais content jusqnes à ce que je puisse avec raison pretendre autant de part que mon Frere à l'honneur de vôtre amitié, en vous faisant voir par mes services qu'il n'est pas davantage.

CCXXXI. A Messieurs les Officiers du Bailliage de Mortain en Normandie

MESSIEURS,

Si l'extreme foiblesse qui me reste encore de ma maladie m'eust plûtost permis de rendre réponse à la lettre si obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire, je n'aurois pas differé jusques à cette heure à vous en témoigner mon ressentiment. Et c'est beaucoup plus à moy que non pas à vous, à remercier Dieu de la grace qu'il m'a faite de desirer de vous servir dans une rencontre où c'estoit le servir luy-mesme que d'avoir du zele pour vostre innocence. Elle a paru si clairement que je n'ay pû voir sans un sensible déplaisir que vous n'avez pas eu tout ce que vous deviez attendre de la justice : Mais vous sçavez mieux que moy, Messieurs, que c'est en semblables occasions qu'il faut principalement adorer les Jugemens de Dieu, qui souvent ne permet pas que les hommes reçoivent toute la satisfaction qui leur est deüe, afin de les tenir dans l'humilité, & leur fait beaucoup plus de faveur en empeschant par ce moyen que leur esprit ne s'éleve trop, que s'il leur accordoit l'accomplissement de leurs desirs, quoy que justes en apparence. Ainsi je me resjoüis encore davantage pour vous des graces cachées que Dieu

vous a faites, que de celles qui paroissent aux yeux de tout le monde; & ne doute nullement que vous n'executiez avec tant de constance & de felicité la resolution que vous avez prise d'étre à l'avenir plus que jamais, dans l'estenduë de vostre pouvoir, les continuels deffenseurs de l'inocence opprimée, qu'il n'y aura point de lieu en France où les Vefves, les Orphelins, & les pauvres trouvent dans le courage, & dans l'invincible equité des Juges un azile plus puissant contre la violence des Grands & des Riches. C'est Ainsi, Messieurs, que vous pouvez rendre principalement à Dieu la reconnoissance que vous luy devez de s'estre declaré si visiblement vostre Protecteur : Et je vous avoüe que je ne sçaurois recevoir une plus grande joye, que d'apprendre desormais que les Officiers de Mortain peuvent servir d'exemple a tous les autres dans un ministere aussi saint que celuy de la Justice, qui n'est pas seulement une portion de la puissance Royale déposée entre leurs mains, mais une portion de la puissance de Dieu mesme qu'il a déposée entre les mains des Roys pour le representer sur la terre. C'est là toute la recompense que je desire de mon affection à vous servir, qu'il vous a pleu d'estimer beaucoup plus qu'elle ne le merite, encore qu'il soit vray que l'on ne sçauroit estre plus que je suis.

CCXXXII. A Monsieur Bouthillier Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Il faut avoüer que vous sçâvez obliger d'une maniere si extraordinaire que l'on ne sçauroit assez le connoistre. J'ay veu Monsieur *** & appris de luy comme sans que je vous en eusse supplié vous avez voulu me considerer dans son affaire, qui luy est devenuë encore plus sensible par l'extreme obligation qu'il vous en a, que par l'importance dont elle luy est. Si vous aviez pû entendre, Monsieur, ce qu'il m'a dit sur ce sujet; & de quelle sorte il sçait connoistre & estimer le plaisir que vous prenez d'accorder à vos Amis les choses justes; & de les leur accorder de si bonne grace que vostre civilité en redouble encore le prix, vous jugeriez je m'asseure que vous n'en avez jamais usé pour personne plus digne que luy d'en avoir receu des effets. Ceux que j'ay éprouvez, Monsieur, durant ma maladie, de l'honneur de vôstre affection, sont si extraordinaires, & me touchent de telle sorte, que je ne scaurois vous en remercier assez à loisir, ny assez à mon gré, que dans vos belles allées de Pons; & je me plains à vous, Monsieur, de ce que l'extreme foiblesse qui me reste encore, m'oste l'esperance de joüir cette année de ce bon-heur, & de vous témoigner à mon aise dans le repos de la campagne, qu'ainsi que

vos bontez pour moy n'ont point de bornes, il n'y en aura jamais aussi au pouvoir qu'elles vous donnent de disposer de moy comme de vous mesme.

CCXXXIII. *A Monsieur de Fabert Gouverneur de Sedan.*

MONSIEUR,

J'estime trop vostre merite, & vous m'avez promis trop d'amitié, pour ne me sentir pas obligé de vous tesmoigner ma joye du choix que le Roy a fait de vous pour confier à vos soins & à vostre courage l'une des plus importantes de ses places. Permettez-moy donc je vous supplie de vous dire jusques à quel point la connoissance que j'ay de vostre vertu me fait prendre part à ce qui vous touche : Et puis qu'outre l'affection qui nous unit, nous le sommes encore par l'honneur que nous portons à la memoire de Monsieur le Cardinal de la Vallette, dont je suis asseuré que le souvenir ne mourra jamais non plus dans vostre cœur que dans le mien, faites moy, s'il vous plaist, Monsieur, la faveur, de croire, que ny nostre éloignement ny mon long silence lors qu'il ne s'offre point d'occasion de le rompre, ne sçauroient empescher que je ne sois également en tous lieux & en tous temps.

CCXXXIV. A Madame de Blerancour.

MADAME,

Si la grotte toute rustique & toute sauvage de cette genereuse Greque a esté capable de vous faire oublier pour un temps tous les ornemens dont l'Art joint à la Nature peut enrichir une superbe Maison, ne craignez-vous point de faire oublier pour jamais à Atalante les douceurs de sa Solitude, par les charmes d'un Palais, qui n'estant pas comme les autres un corps sans ame, trouve dans l'éclat que luy donne la vostre qui est comme l'esprit qui l'anime, tant de sujets d'admiration pour cette belle Estrangere que l'on ne doit pas s'estonner qu'elle mesprise son Antre & ses Forests si vous voulez vous servir de tant d'avantages pour l'arrester auprés de vous? Non, Madame, ne le craignez point, l'innocence de cette Vierge se purifiera tousiours de plus en plus par l'imitation de vostre vertu; vostre cœur affermira son courage; Vous adjousterez par vostre exemple de nouvelles perfections à celles que son beau naturel luy a données; & vous n'aurez garde de diminuer son amour pour la Solitude en luy donnant celuy du grand Monde, puis que la connoissance que vous avez de ces vaines & continuelles agitations vous fait chercher vos delices dans la solitude. Et comme vous ne m'avez point, Madame, accusé de la

troubler en vous y donnant une compagnie que vous avez si bien receuë, je n'ose croire que vous trouviez mauvais que je vous y en envoye une autre, qu'il y avoit aussi plus de vingt ans que je n'avois veuë, & que depuis peu j'ay rencontrée par hazard comme la premiere. Sa Naissance la rend digne de vostre estime; sa vertu de vostre amitié; & son mal heur de vostre compassion. Ainsi je n'ay garde de craindre qu'elle ne ressente les effets de vostre generosité: Mais je craindray toûjours de passer pour ingrat, si vous n'adjoûtez à tant d'obligations dont je vous suis redevable celle de m'honorer de vos commandemens, afin que je puisse par mon obeïssance vous faire voir jusques à quel point je suis.

CCXXXV. A Monsieur le Comte de Montauban.

MONSEIGNEUR,

Ne sçachant dans le present dont vous m'avez honoré, lequel estimer le plus, ou vostre jugement à entreprendre une chose si digne de vous, ou vostre esprit à y si bien reüssir, ou vostre bonté à m'en faire part; je ne puis assez loüer Dieu de vous avoir donné tant de bonnes qualitez, & j'ayme beaucoup mieux me trouver dans cét heureux doute, que de n'avoir à admirer en vous qu'une seule de tant de parties excellentes: Mais comment ne les auriez-vous pas, Monseigneur, puis que vous estes un ruisseau de cette source qui

a produit le ſujet de voſtre ouvrage, & qu'il n'y a rien de ſi eslevé & de ſi parfait à quoy un grand exemple ne vous oblige. J'eſpere que vous vous exciterez vous meſme de plus en plus à l'imiter; & que quelque inutile que je vous ſois ma paſſion pour voſtre ſervice vous donnera ſujet de continuer toûjours à m'honorer de vos faveurs, & à me croire autant que perſonne le ſçauroit eſtre.

CCXXXVI. A Monſieur de Pontac Preſident au Parlement de Bordeaux, ſur la mort de Monſieur de Thou ſon Beau-Frere.

MONSIEUR,

C'eſt avec une tres-ſenſible douleur que je ſuis contraint par un ſujet ſi triſte de rompre noſtre long ſilence, & pour ne manquer pas à l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me promettre, meſler mes larmes avec les vôtres dans ce malheur ſi extraordinaire qu'il eſtoit impoſſible de le prevoir, n'y ayant point de prudence humaine, ny de crainte qui peût aller juſques à apprehender de voir mourir pour un crime d'Eſtat, & dans les mauvaiſes graces du Roy, un homme ſi paſſionné pour l'Eſtat, & pour le Roy. Il faut avoüer, Monſieur, que jamais perſonne ne s'eſt veu reduit à une plus cruelle neceſſité que celuy que nous regrettons, puis qu'il luy falloit faire

perir ses Amis en passant pour denonciateur contr'eux, ce qui est insupportable à un homme de cœur; ou s'engager dans une faute qu'il avoit condamnée luy-mesme, en manquant à ce qu'une personne de sa condition estoit obligée par les loix du Royaume. Mais comme il y a des tempestes qui jettent au port où l'on n'auroit pû arriver par le calme, j'estime, Monsieur, que nous ne sçaurions trop admirer dans celle cy, & trop adorer tout-ensemble cette merveilleuse conduite de Dieu sur ses Eleuz, qui leur fait trouver leur salut dans leur perte, & leur felicité veritable dans leur mauvaise fortune apparente. Ainsi pour parler Chrestiennement, & non pas selon les sentimens de la nature, Monsieur vôtre Beau-frere est plus à envier qu'à plaindre, puis qu'ayant dans ces derniers jours & dans ces dernieres heures, d'ou dépend toute une eternité de malheur ou de gloire, temoigné plus d'amour pour Dieu, & plus de regret de l'avoir offensé, qu'il n'auroit fait possible durant le cours de plusieurs années, nous avons sujet de croire qu'il est maintenant en estat de voir sous ses pieds avec mépris toutes les grandeurs de la terre, & de rendre des graces infinies à cette infinie bonté qui a tranché d'un seul coup tous les liens qui l'attachoient à l'affection des choses du Monde. Pardonnez-moy, Monsieur, si j'ose vous dire, en vous disant cela, une petite partie de ce que vous representeriez beaucoup mieux que moy à un autre qui seroit en vôtre place; Et permettez-moy de vous supplier que comme mon estime pour vôtre vertu augmente mesme dans l'absence mon affection à vous honorer, je puisse esperer aussi que cét éloignement n'empeschera pas que vous ne

m'aymiez, & ne me croyiez tousiours de plus en plus.

CCXXXVII. A Mademoiselle Arnauld sa Fille, sur sa Profession en l'Abbaye de Port Royal.

MA Tres-chere Fille,

Il n'y a que Dieu qui puisse vous faire connoistre les sentimens que vostre lettre a excitez dans mon cœur, où vous tenez le rang qui est deu au premier des Enfans qu'il luy a pleu de me donner selon la nature, & selon la grace. Apres cela je pense qu'il n'est pas besoin de vous dire que mes desirs se conformeront toûjours aux vôtres, & qu'il n'y a rien que je ne voulusse faire pour vôtre satisfaction. Vous estes trop heureuse, ma Fille, de ce qu'elle ne consiste qu'à plaire à Dieu, & à vous donner si absolument à luy que vous ne soyez plus à vous-mesme, mais à ce chaste Epoux de vostre ame, auquel je remets de tres bon cœur toute la puissance qu'il m'avoit donnée sur vous, afin que vous luy apparteniez desormais à double titre. En eschange de cela, ma chere Fille, je vous prie de m'offrir à luy en vous y offrant lors de ce vœu solemnel qui sera l'accomplissement de vôtre saint & eternel mariage, afin que j'aye part aux nouvelles graces que j'espere qu'il répandra sur vous par sa misericorde, & qu'il nous unisse un jour d'un plus fort lien dans le Ciel que

nous ne le sommes sur la terre ; où les larmes aux yeux, & la joye dans le cœur ; je vous donne ma benediction, ma tres chere Fille, en la mesme maniere que je souhaitte que Dieu me donne la sienne, & dans tous les sentimens que peuvent avoir pour vous Monsieur de Saint Cyran, cét autre moy-mesme, & toutes ces autres personnes tant de nos Proches que de nos Amis, qui par un saint & genereux mespris de toutes les choses du monde font profession de n'estre qu'à Dieu seul, & de le servir par amour aux dépens de mille vies, s'il estoit en leur puissance d'en donner autant pour luy.

CCXXXVIII. A Monsieur le Marquis de Humiere, sur la mort de Madame sa Femme.

MONSIEUR,

Connoissant par ma propre experience quels peuvent estre vos sentimens dans la plus grande de toutes les afflictions que l'on sçauroit éprouver sur la terre, je suis si éloigné d'entreprendre de vous consoler, que j'ose mesme vous dire que le temps, qui guerit d'ordinaire les plus grandes douleurs est incapable de guerir la vôtre. Il n'y a que Dieu qui comme Souverain Medecin des Ames ait le pouvoir d'adoucir un mal qui ne penetre pas seulement le cœur, mais le fonds de l'ame ; & qui rend la vie ennuyeuse apres la perte

de ce que l'on aymoit plus que sa vie. De quelque costé que vous jettiez les yeux, si ce n'est vers ce Pere des misericordes, & ce Dieu de toute consolation, vous ne verrez, Monsieur, que de nouveaux sujets de déplaisir; Et la grandeur de vôtre mal s'aigrissant contre de si foibles remedes que sont les paroles des hommes, ne trouvera du soulagement que dans cette parole eternelle & immuable, qui nous promet de rendre nôtre poids leger, quelque pesant qu'il puisse estre, pourveu que nous le supportions avec patience par son amour. Mais puis qu'il n'y a que cét amour qui puisse produire cette patience, & mettre nôtre esprit dans le calme au milieu du plus grand de tous les orages dont il sçauroit estre agité; considerez, Monsieur, je vous supplie, par la difference qu'il y a entre la grandeur infinie du Createur, & le neant des Creatures, combien dans le partage de vos affections vous devez plus donner à l'un que non pas à l'autre; Et faites s'il vous plaist que cette mesme vertu de Madame vôtre Femme qui est aujourd'huy la cause de l'excez de vôtre douleur, la soit à l'avenir de vostre consolation, par le sujet qu'elle vous donne de croire qu'elle joüira pour jamais avec Dieu d'une felicité que vous luy devriez & voudriez acquerir au prix de vostre vie; s'il estoit en vostre puissance. Vostre amour pour elle, Monsieur, estoit trop genereux pour considerer plûtost dans vostre separation presente la douleur où elle vous laisse, que le bon-heur dont elle joüit, & vostre foy est sans doute trop vive pour vous laisser abatre de telle sorte, que malgré l'accablement de vostre déplaisir, vous ne vous consoliez pas en l'esperance de la revoir un jour dans le Ciel pour

n'estre jamais plus separé d'elle. C'est là, Monsieur, où je souhaite que vous & moy portions nos pensées: Car quelle apparence y auroit-il de les attacher encore à la terre aprés y avoir perdu ce que nous aymions? Et quelle seroit nôtre lâcheté & nôtre foiblesse, si nous n'aspirions à retrouver dans le Paradis ces plus cheres parties de nous-mesmes, qui sont maintenant infiniment plus aymables qu'elles ne l'estoient lors que nous les possedions dans le Monde: Ce qui ne pouvant estre, si elles n'estoient une mesme chose avec Dieu, par la participation de sa gloire; c'est luy qu'il faut chercher pour les trouver: Et puis qu'on ne le cherche qu'en l'aymant; aymons le, Monsieur, avec l'ardeur dont il est digne, afin qu'il ne nous reproche pas un jour à la veuë de tous les Anges, & de tous les hommes, que nous ayant donné un cœur si capable d'aymer, nous l'avons tourné seulement vers ses Creatures, que nous ne devions aymer qu'en luy, ainsi qu'en leur celeste origine. Voila, Monsieur, ce que mon extreme sentiment de vostre affliction m'a contraint de vous dire, & de me dire à moy-mesme en vous le disant: Ne le recevez donc pas, s'il vous plaist, comme les discours de tant d'autres, qui en vous parlant de vostre douleur, vous parleront d'un mal qu'ils ignorent. Puis qu'il me coûte si cher pour le connoistre; ne negligez pas je vous supplie l'unique remede que je trouve au mien, qui bien que toûjours meslé de tant d'amertumes, est neantmoins le seul qui le puisse adoucir; Et faites moy l'honneur de croire que joignant à l'estime que j'avois desja de vôtre merite, & de la faveur de vostre amitié, la tendresse que me donne ce que je me rencontre avoir fait

avec vous un mesme naufrage, vous ne sçauriez jamais avoir de la confiance & de l'affection pour personne qui soit plus veritablement que moy.

CCXXXIX. *A Monsieur Servien.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de vous tesmoigner mon ressentiment des preuves si extraordinaires d'affection & de confiance dont vous m'obligez. Je vous asseure que s'il suffit pour les meriter de les estimer autant que je dois, je puis dire n'en estre pas indigne : Et je croy qu'il seroit tres-difficile que vous pûssiez ouvrir vôtre cœur à personne qui conservast plus religieusement que moy le depost que vous luy auriez confié, ny qui eust une passion plus ardente pour vostre solide bon-heur. Vous le chercherez toûjours en vain, si vous ne le cherchez, Monsieur, en celuy qui est l'unique source des felicitez veritables. Toutes les autres ne sont que des belles illusions, qui aprés avoir durant quelque temps charmé nostre esprit, le laissent enfin dans le dégoust & dans le trouble au milieu de tant de tenebres, qu'il ne sçauroit plus douter que son aveuglement ne soit égal aux passions qui le portent à l'amour des choses du monde. Et je pense que l'on peut dire sans crainte, qu'il n'y a pas seulement de l'aveuglement, mais de la folie à prendre tant de soins & tant de peines pour une vie si brieve & si miserable, & à en pren-

dre si peu pour une vie eternelle & si heureuse. Mais je m'engage sans y penser dans un discours où je n'avois pas resolu d'entrer : Pardonnez-le, s'il vous plaist, Monsieur, à mon extreme affe- pour ce qui vous touche, qui ne me permet pas de me retenir dans les bornes de la prudence ordinaire, lors qu'il s'agit d'un sujet si important, & dans lequel seul j'estime vous pouvoir faire paroistre, par la chaleur avec laquelle je vous en parle, jusques à quel point je suis.

CCXL. A Monsieur le Marquis de Poyane.

MONSIEUR,

J'ay appris avec grande joye par Monsieur de la Thaulade des nouvelles de vostre santé & de Messieurs vos Enfans : Mais j'avouë que je ne luy en ay point demandé de celles de vostre affection pour moy, puis que me l'ayant une fois promise, vostre generosité est incapable d'y manquer jamais, quand bien nous ne serions pas unis par un lien aussi fort que celuy de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, auquel entre tant d'autres obligations je dois le bon heur de vôtre amitié. Je m'asseure, Monsieur, que vous aurez grand contentement, de sçavoir que son ardent amour pour Dieu le mettant au dessus de tous les accidens du monde, cinq années d'une prison telle qu'est la sienne, au lieu d'abattre son esprit, n'ont servy qu'à faire connoître

davantage sa haute pieté & son invincible constance. Tous ceux qui l'ont veu dans le Bois de Vincennes en sont entrez en telle admiration, que je ne sçaurois douter que Dieu n'ait permis cette épreuve si extraordinaire de sa vertu, pour augmenter le nombre des Couronnes qu'il luy prepare dans le Ciel ; & faire voir qu'en ces derniers temps de l'Eglise il a encore des serviteurs, qui par la grandeur de leur pieté aussi bien que de leur doctrine, font voir une image vivante de ces grandes lumieres des premieres des premiers Siecles. Vous fustes, Monsieur, l'un de principaux sujets de nostre entretien la derniere fois qne j'eus le bon-heur de le voir : Et son ancienne affection à vous honorer estant plus forte que jamais, je ne sçaurois assez vous dire avec quels sentimens il me parla de vous ; & de tous ce qui vous touche : En quoy je vous confesse que je vous estime plus heureux d'estre dans le souvenir d'un homme de qui Dieu remplit tout l'esprit & tout le cœur, que vous ne seriez d'avoir part â celuy des plus grands Monarques de la terre, dont il n'est point besoin de vous dire les raisons, puis que vous les comprenez mieux que moy, & que nous ne sommes plus en un âge auquel nous puissions sans un extreme aveuglement tourner plustost les yeux vers la terre que vers le Ciel, où il est temps que nous pensions serieusement à establir une fortune veritable & à ne considerer plus le Monde qu'avec le mépris dont il est digne. Pardonnez-moy, Monsieur, de m'estre ainsi laissé emporter à ce discours ; & recevez s'il vousplaist cette chaleur & cette franchise comme un effet de la verité avec laquelle je suis.

CCXLI. A Mademoiselle de Rambouillet, sur la liberté de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

MADEMOISELLE,

Je connois trop vostre bonté & vos sentimens sur ce qui me touche, pour avoir pû douter de la part qu'il vous plaist de prendre à la plus grande joye que j'estois capable de recevoir dans le monde : Mais cela n'a pas empesché que je n'aye eu un contentement extreme des témoignages si particuliers que vous m'avez fait la faveur de m'en rendre. Et comme j'ay éprouvé en cette occasion que l'on n'est jamais trop asseuré de ce que l'on desire, je vous supplie de vous acquerir sans cesse des nouvelles obligations sur moy en me redisant tousiours que vous me tenez pour l'une des personnes du monde qui est le plus veritablement.

CCXLII. A Mademoiselle de Rohan.

MADEMOISELLE,

Dans le desir que j'avois de vous donner des greffes de mes meilleurs fruits, permettez-moy

s'il vous plaiſt de me plaindre de ce que vous m'avez traitté comme un avare, en me les payant par avance & avec uſure, par la lettre ſi obligeante que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous avouë, Mademoiſelle, que j'ay eſté ſurpris de l'excez d'une faveur qui me fait tant de honte; & que je la conſidere comme une tentation qui me porteroit quaſi à deſirer d'être plus heureux dans le monde, afin de vous pouvoir témoigner par mes tres-humbles ſervices que mon reſpect particulier pour voſtre perſonne joint à ma paſſion pour voſtre Maiſon, me rend autant que l'on ne ſçauroit eſtre.

CCXLIII. A Monſieur Servien.

MONSIEUR,

Je ne ſçaurois plus douter que je n'aye l'honneur d'eſtre parfaitement connu de vous, puis que vous voyez auſſi clair que moy-meſme dans mes ſentimens ſur le ſujet de Monſieur l'Abbé de Saint Cyran: & à moins que de me croire le plus ingrat homme du monde, vous ne ſçauriez douter auſſi de mon extreme reconnoiſſance de la plus grande faveur que vous me pouviez faire: Car puiſque la plus forte preuve d'une veritable amitié conſiſte à prendre part aux intereſts les plus ſenſibles de nos Amis, comment pouviez-vous, Monſieur, m'en donner une plus ſignalée de la voſtre, qu'en me témoignant tant de joye d'une liberté, que j'aurois de tres-bon cœur

achetée de la mienne; & tant d'estime d'une personne que sa doctrine & sa pieté m'obligent de considerer comme l'un des plus grands hommes qui soit aujourd'huy dans l'Eglise? Il se tient si honoré de la faveur que vous luy avez faite, que je ne puis assez vous dire jusques à quel point il la ressent: Et je ne sçaurois mieux ce me semble vous faire voir combien j'y participe, qu'en vous souhaittant la connoissance & l'amitié d'un homme si détaché de tous les interests de la terre, & qui pratique si heureusement ce divin precepte de l'Evangile, qui nous exhorte à chercher dés icy bas nostre conversation dans le Ciel. Je vous asseure, Monsieur, que pour peu que l'on soit détrompé de la vanité des choses du Monde, il est difficile de n'estre pas touché de l'amour & du bon heur de l'autre vie, lors que l'on entend Monsieur de Saint Cyran en parler avec tant de zele & de foy, que l'on ne sçauroit douter que son cœur n'y soit avec son thresor. Je vous supplie tres humblement de n'oublier jamais que c'est partager le mien avec vous, que de vous desirer avec autant d'ardeur l'amitié d'un homme que j'ayme plus que moy-mesme. Apres cela, Monsieur, je ne sçaurois plus vous donner de marque de ma passion à vous honorer, qui ne soit beaucoup au dessous de celle-là. Et pour vous faire voir par les moindres de ses ouvrages qu'il est capable d'en faire de tres grands pour la gloire de Dieu, & pour le bien de l'Eglise, je vous envoye de petits Traitez qui s'estant trouvez entre un grand nombre d'autres papiers, ont esté mis au jour par des rencontres qui seroient trop longues à écrire. J'auray grande joye, Monsieur, d'en apprendre vostre sentiment avec vostre sincerité ordinaire,

ordinaire, & de sçavoir que vous les aurez receus comme venans d'une personne qui n'estant qu'une mesme chose avec luy, ne sçauroit, sans qu'il le soit aussi, estre autant que je le suis.

CCXLIV. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

Les sentimens que me donnent les vostres touchant la liberté de mon Amy, ont fait une telle impression dans mon cœur, que nulles paroles n'estant capables de les exprimer, j'avois resolu de demeurer dans le silence: Mais considerant qu'il n'appartient qu'aux Anges & aux Bien-heureux d'user de cette sorte de langage, qui ne consiste qu'en une simple veuë de ce qui se passe dans l'esprit; j'ay creu estre obligé de vous dire que vous avez renfermé en douze lignes tout ce que je pouvois desirer de sçavoir de vous sur le sujet de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, & sur le vostre. Et comme rien ne m'est plus sensible que ce qui vous regarde, je ne sçaurois assez à mon gré rendre graces à Dieu de celle qu'il vous fait d'avoir tant d'estime & d'affection pour l'un des hommes du monde qui en merite davantage. Il m'a prié de vous asseurer de son tres-humble service: Mais laissant à part ces termes de la felicité ordinaire, je passe beaucoup plus avant; Car je vous asseure de son amitié, qui est un thresor, auquel jugeant de vous par moy-mesme, je sçay

que vous ne mettrez point de prix, puis qu'il n'y a rien sur la terre égal à l'avantage de posseder le cœur de ceux qui luy ressemblent.

CCXLV. *Au Pere des Mares, Pere de l'Oratoire.*

MOn Reverend Pere,

Je me plains de ce que vous n'avez pas voulu vous souvenir que la plus eloquente lettre qui fut jamais n'avoit que ces quatre paroles, *Domine quem amas infirmatur.* Ne suffisoit-il pas d'en dire autant en parlant à une personne qui n'a, & qui ne doit avoir qu'un mesme cœur avec vous, puis que nous sommes si heureux que d'estre unis en celuy qui porte tous les vrays Chrestiens dans son cœur, & qui est luy-mesme le cœur d'où ils doivent tirer tous leurs sentimens & toute leur vie.

CCXLVI. *A Monsieur Servien.*

MONSIEUR,

L'estime que j'ay pour vostre merite va tous les jours croissant de telle sorte, que je ne puis plus m'empescher de vous découvrir une pensée dont je me sens pressé il y a long-temps, & qui

n'est connuë que de Dieu seul; C'est, Monsieur, qu'il me semble qu'estant destrompé au point que je le suis de toutes ces fausses apparences de bon heur, que l'aveuglement de la pluspart des hommes leur fait rechercher avec tant d'inquietude dans les agitations du siecle; & l'injustice de la Fortune vous ayant fait voir par experience combien elle est ennemie de la vertu, je dois esperer que vous n'aurez pas desagreable de m'honorer d'une amitié qui soit à l'espreuve de tous les accidens du monde. Si je ne sçavois, Monsieur, combien c'est une chose rare que cette amitié que je vous demande; Et si je ne connoissois assez moy-mesme pour m'asseurer qu'avec la grace de Dieu je ne feray jamais rien qui m'en rende indigne, je n'aurois garde de vous faire une proposition que vous ne sçauriez approuver à moins que de me donner vostre cœur, en recevant le mien, & d'entrer pour jamais dans une union que les Freres mesmes ignorent, s'ils ne sont Amis. Je ne sçay pas quelles seront les suites de cette lettre; mais je seray fort trompé si elles ne sont bonnes, puis qu'en cela je n'ay autre veuë que tant d'excellentes qualitez que Dieu a mises en vous; & dont j'espere que vous luy rendrez un fidele compte. Apres une declaration si sincere, il seroit fort inutile de vous protester combien je suis.

CCXLVII. A Monsieur President de Pontac.

MONSIEUR,

Je n'aurois pas tant differé de répondre à vôtre billet du 21. Juin, si je n'avois creu que celuy-cy allant par la poste il arrivera encore plutost que vous à Bordeaux ; où je doute fort que vous trouviez jamais personne qui soit autant à vous que moy, ny qui conserve une aussi grande estime de vostre vertu, & de vostre amitié, j'ay une telle opinion de l'une & de l'autre, que je suis tres asseuré, avec la grace de Dieu, que quand nous n'aurions de nostre vie le contentement de nous revoir, nous serions tousjours si parfaitement unis, que l'amitié des Freres ne sçauroit aller jusques là, si elle n'est fort extraordinaire : Les autres affections peuvent recevoir des bornes, & diminuer par le temps, & par l'absence ; mais celles qui ont un aussi solide fondement que la nostre, n'apprehendent point le changement, & commencent dés icy bas à participer au bon heur que nous devons esperer qui la rendra dans un autre monde & immuable, & eternelle. Aussi puis-je dire avec verité que vous ne m'estes pas moins present, que si vous n'aviez bougé de Paris : Et je n'ay garde de douter que tenant la mesme place dans vostre cœur que vous tenez dans le mien, vous ne puissiez sans le secours de vostre memoire, vous souvenir tousjours de moy. Il

faudroit que chacun de nous s'oubliast soy-mesme pour oublier un Amy si veritable, & je puis dire si rare en un temps, où la generosité & le desinteressement passent pour folie dans l'esprit des sages du monde. Comment pourrois-je donc vous estre ce que je vous suis sans avoir un sensible desplaisir de ce que vous n'avez pû voir cette personne qui possede avec tant d'eminence ces deux excellentes qualitez, & qui en a si grand nombre d'autres qui vous eussent obligé d'avoüer que tout ce que je vous ay dit sur son sujet est beaucoup au dessous de la verité: Mais vous avez eu peur de luy donner une trop bonne opinion de mon jugement, en luy faisant voir par ce que vous valez, que je ne me connois pas mal au merite des hommes. Que si vous pensez vous excuser en disant que vous ne vous estes donc pas fait moins de tort qu'à moy, je me plaindray doublement de vous, puis que mes interests ne pouvant estre separez des vostres, c'est me faire une double injure que de vous nuire en me nuisant. Je ne sçay qui pourra accorder ce different, si ce n'est que Madame vostre Femme s'en mesle; le respect que je luy porte ne me permettant pas de luy desobeïr; & la croyant si juste qu'elle ne me commandera rien que de raisonnable.

CCXLVIII. A Monsieur d'Avaux Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Puis que par une rencontre si extraordinaire

Dieu a voulu que j'euſſe part en l'honneur de voſtre amitié dans le moment que j'eus celuy de voſtre connoiſſance, il me ſemble que ce ſeroit mal comprendre quel eſt en cela mon bon-heur, ſi le reſpect m'empeſchoit de vous témoigner quelquesfois ce que je vous ſuis, & ſi je n'oſois uſer avec vous de cette ſainte liberté des Enfans de Dieu, qui fait que ceux qui n'ont qu'un meſme Pere & qu'un meſme Maiſtre, peuvent & doivent ſe parler avec confiance, puis que n'ayant auſſi qu'un meſme objet & qu'un meſme amour, ils ne ſçauroient avoir que meſmes penſées, & qu'un meſme cœur: Ce que j'avoüe, Monſieur, n'avoir jamais éprouvé avec tant d'étonnement & de joye tout enſemble que dans cét heureux entretien pour moy, qui fit que je vous connus en deux heures, comme j'aurois pû faire en pluſieurs années, & en m'acquerant vôtre amitié, m'acquit un treſor ſans prix, & qui n'eſt point du nombre de ces treſors periſſables, qui ſont cauſe aujourd'huy que tant de perſonnes vous recherchent. C'eſt ce qui me donne droit, Monſieur, de faire par devoir ce qui autrement ſeroit un excez que je ne commettrois jamais envers un autre, en prenant la liberté de vous envoyer des fruits de Pomponne, que vous n'auriez pas le loiſir de regarder à Paris; Mais ſur leſquels vous pourrez poſſible jetter les yeux durant quelques heures de voſtre voyage. Si mon humeur n'eſtoit extremement éloignée de faire de ſemblables preſens, je ne me ſerois jamais adviſé de vous offrir celuy cy: Mais j'aurois tort, Monſieur, d'agir avec vous d'une maniere commune, puis que vous avez agi envers moy d'une maniere ſi extraordinaire, en me donnant d'a-

bord ce que je n'aurois ſceu meriter en toute ma vie. Voila, Monſieur, ce que je n'ay pû m'empeſcher de vous écrire, à condition que pour marque que vous l'avez agreable vous n'y ferez point de réponſe, n'eſtant pas ſi injuſte, que de vouloir dérober quelque partie de ce temps, qui n'eſt plus à vous, mais au public.

CCXLIX. *A Monſieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.*

MONSIEUR,

Je ne trouve autre difference entre les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, & que j'ay reçeües en meſme temps, ſinon que la derniere eſt encore plus obligeante que la premiere, & qu'elle me contraint d'avoüer qu'il n'appartient qu'à vous à faire que l'on ayme mieux des reproches que des complimens. Jugez donc s'il vous plaiſt, Monſieur, ſi j'auray peine à m'acquitter de la ſatisfaction que vous deſirez de moy, & de quels remerciemens elle doit eſtre accompagnée, puis que vous eſtimant & vous honorant au point que je fais, rien ne me ſçauroit toucher davantage que la faveur que vous me faites d'avoir une opinion ſi avantageuſe de ma ſincerité & de mon deſintereſſement : Et pour vous parlrr encore plus à cœur ouvert, je vous aſſeure, Monſieur, que l'une de mes plus grandes joyes eſt de voir que le reſſentiment de mon Fils égale ſon bon-heur d'avoir tant de part

à vos bonnes graces. Et puis que je suis content de sa reconnoissance, vous avez sujet de croire qu'il ne s'y peut rien adjoûter? Vous pouvant protester avec verité que je ne serois nullement satisfait de luy si elle estoit moindre, ainsi qu'il ne le devroit pas estre de moy si j'estois moins.

CCL. A Monsieur le Comte de Tresmes, sur la mort de Monsieur le Marquis de Gesvres son Fils, tué au siege de Thionville en 1643.

MONSIEUR,

J'avouë que si vous mesurez vos sentimens à la grandeur de vostre perte, rien n'est capable de vous consoler : Mais j'espere de vostre constance & de vostre sousmission aux volontez de Dieu, ce qu'il seroit difficile de se promettre d'un autre Pere dans une douleur si violente. Cette mesme grandeur de courage de Monsieur vostre Fils qui redoubloit vostre estime & vôtre affection pour luy ne vous permettoit pas, Monsieur, de considerer sa vie comme un bon heur qui vous fust fort asseuré; & il s'exposoit sans cesse à tant de perils, que vous estes trop sage pour n'avoir pas preveu il y a long-temps ce qui vous afflige aujourd'huy, & qui ne vous afflige pas seul, puis que la grande reputation qu'il s'estoit acquise interesse dans vostre perte tout ce

qu'il y a de gens de cœur & d'affectionnez à l'Estat. Je ne sçay, Monsieur, si ce ne m'est point trop de vanité de me mettre de ce nombre : Mais je sçay bien que l'amitié dont il m'honoroit ; la haute estime que j'avois de son merite ; & la profession que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, me font prendre une telle part à vostre déplaisir, que vous ne pourriez ce me semble sans injustice croire que quelqu'un fust plus veritablement que moy.

CCLI. A la Mere Angelique Prieure du Monastere des Carmelites de Saint Denys, peu de jours avant sa mort.

MA Reverende Mere,

Si vous n'aviez la mesme creance de moy que j'ay de vous, j'aurois sujet de craindre que vous ne jugeassiez peu favorablement de mon long silence : Mais puis que me souvenant tous les jours de vous devant Dieu, c'est beaucoup mieux satisfaire à ma parole, que si en manquant à ce devoir je vous écrivois souvent ; je n'apprehende point que vous me croyez coupable d'un manquement dont ma propre conscience ne me reproche chose quelconque. Maintenant que j'ay sceu vostre maladie j'aurois tort de manquer à vous témoigner, & l'extreme déplaisir que j'en ressens, & combien je souhaite que Dieu vous soulage, & quelle est ma joye d'apprendre que

vous supportez vos douleurs avec tant de resignation & de patience. Courage, ma Mere, quelques grandes qu'elles puissent estre, elles ne sçauroient approcher, ny de celles qu'un Dieu a souffertes pour vous, ny du ressentiment que vous en avez, ny de ce que vous voudriez endurer pour son amour ; Et je m'estimerois si heureux de vous pouvoir imiter en cela, qu'il me semble que vos peines ne sont pas moins à envier qu'à plaindre, puis qu'elles vous mettent en estat de recevoir dans ces souffrances continuelles, des graces contiuuelles de JESUS-CHRIST ; à qui je vous supplie de tout mon cœur de demander pour moy celles qui me sont necessaires pour le servir en esprit d'amour & de verité, afin que je l'ayme de plus en plus en le connoissant, & que je le connoisse de plus en plus en l'aymant. Adieu, ma chere Mere, il seroit inutile de vous en dire davantage, puis qu'en se parlant cœur à cœur comme nous faisons, peu de paroles comprenent tout ; au lieu que dans le langage ordinaire du monde les longs discours disent peu de chose.

CCLII. A Monsieur d'Avaux Sur-Intendant des Finances.

MONSIEUR,

Je pense que vous me faites bien la faveur de croire, qu'il n'y a que la crainte d'abuser de vôtre loisir qui m'ait empesché jusques icy de vous

témoigner mon ressentiment de la lettre si obligeante qu'il vous a pleu de m'écrire. Mais, Monsieur, vous estes trop juste pour trouver estrange que je cesse de me faire plus long temps une si grande violence, & vous n'aurez point je m'asseure desagreable que le respect cedant enfin à l'amitié, je vous proteste sincerement que je mets celle dont vous m'honorez entre les plus grands heurs de ma vie; dont je n'ose vous dire toutes les raisons de peur de blesser vostre modestie & de vous estre importun à vous méme par la haute opinion que j'ay de vous: Mais au moins me permettrez vous, s'il vous plaist, de vous dire, que tant de choses ensemble me toucherent l'Esprit & le cœur dans ces deux entretiens que j'eus l'honneur d'avoir avec vous, que je vous tromperois si je voulois vous faire croire, quelques nouvelles obligations que vous vous acqueriez sur moy, je puisse estre davantage vostre serviteur. Car je ne sçay point, Monsieur, me donner à demy; & je m'ay donné délors à vous sans reserve, pource que j'aurois creu faire trop peu que de faire moins, veu la maniere dont il vous pleut de m'y engager. Jugez donc je vous supplie apres cela quel est le pouvoir que vous avez sur un homme qui méprisant toutes les fortunes de la terre (ce que je ne crains point de vous confesser avec franchise) n'est sensible qu'au bon-heur de l'amitié de ceux qui vous ressemblent; & qu'il les connoistroit fort mal s'il croyoit qu'il y eust rien de plus rare dans nôtre Siecle. Mais, Monsieur, n'est-ce pas une chose cruelle, qu'il faille qu'un si grand voyage me separe pour si long temps de vous dans ce mesme moment que Dieu m'y attache? Je vous

avoüe que j'aurois de la peine à le supporter si c'estoit pour un sujet moins important que celuy de donner la paix à toute l'Europe, & de meriter mille benedictions de Dieu & des hommes en contribuant avec autant de zele que de suffisance, à l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Il faut que les interests particuliers cedent aux publics; & je ne vous serois pas ce que je vous suis, si je preferois mon contentement à vostre gloire: Mais afin que je n'aye point de droit de me plaindre, souvenez-vous s'il vous plaist de moy, Monsieur, dans quelques heures de ce long voyage. Et comment pourriez-vous ne le faire pas, puis qu'en me faisant l'honneur de m'écrire vous parlez si hautement de l'amitié, que quand je ne la connoistrois poins par mes propres sentimens, je comprendrois par les termes dont vous usez, qu'elle me rend en quelque maniere une mesme chose avec vous; & qu'ainsi vous ne pourriez m'oublier sans vous oublier vous-mesme.

CCLIII. A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Ma principale estude estant le merite des hommes, vous me rendez bien glorieux, en me faisant voir que je n'y ay pas mal reüssi puis qu'en vous donnant meilleure opinion de vous que vous ne l'aviez, il paroist que je vous ay mieux

connu que vous ne vous connoissiez vous mesme. Et si vostre modestie me permettoit de m'étendre davantage sur ce sujet, il ny a personne à qui je ne fisse avoüer que les raisons de mon estime sont encore beaucoup plus grandes que je n'ose vous les dire : Mais comme il n'y a point en cette vie de douceur qui ne soit meslée de quelque amertume, cela mesme m'augmente le déplaisir de nostre longue separation, dans laquelle tout ce qui me console, c'est qu'elle fait éclater encore davantage la grandeur de nostre amitié, qui se conserve aussi forte dans l'éloignement que les autres font dans la presence. Les vrays Amis seroient trop heureux s'ils pouvoient tousiours estre ensemble; & cette felicité n'est reservée que pour le bon-heur immuable de l'autre monde. Cependant je vous supplie de croire que rien ne me sera jamais plus cher que l'honneur de vostre souvenir; & que vous avez autant de part que vous le sçauriez desirer en celuy de cette personne que vous avez raison de croire de ne pouvoir trop estimer, puis que ses vertus égallent la haute opinion que vous en avez, & qu'elles sont accompagnées d'une si extreme bonté, que Dieu seul est capable de rassembler dans un mesme sujet tant de grandes & d'excellentes qualitez.

---

*CCLIV. A *** sur la mort d'une Religieuse de tres grande vertu.*

SI vous pouviez lire dans mon cœur, mais vous le pouvez me conoissant au point que

vous faites, vous demeureriez d'accord que l'on ne sçauroit estre plus touché que je l'ay esté de vostre billet, en y voyant les dernieres marques de l'affection pour mon Amy & pour moy de l'une des personnes du monde dont j'avois autant d'estime sur la terre, & qui je croy maintenant jouït dans le Ciel des recompenses dont Dieu couronne la fidelité de ses Eleuz. Je vous puis dire avec verité que je me suis tousiours trouvé avec elle dans les mesmes sentimens : Mais les siens la justifient, à cause que ses actions y ont toutes esté conformes, & les miens me condamnent, parce que je n'y répons pas par mes actions. Je veux esperer de ses prieres d'en faire desormais un meilleur usage, estant tres asseuré, quand elle ne vous l'auroit point dit à la mort, que sa charité pour moy a esté si grande, qu'il n'y a rien que je ne m'en doive promettre aujourd'huy qu'elle est parfaite & consommée dans ce Royaume des vivans, dont la vie n'est qu'amour & que charité. Et quand vous sçaurez de quelle sorte je luy écrivis cette derniere lettre, par laquelle je ne pensois à rien moins qu'à luy dire adieu, & qui toutesfois en estoit un, vous avouërez qu'il y a quelque chose en cela d'extraordinaire, & que nostre amitié, quelque grande qu'elle vous parût, l'estoit incomparablement davantage. Jugez donc par là je vous supplie si je connois bien la grandeur de vostre perte, puis que je la connois par la mienne ; si je connois bien vos sentimens, puis que je les connois par les miens, & si je connois bien aussi quelles doivent estre vos consolations, puis que je les connois par les miennes, qui consistent en la confiance du bon-heur de la personne que nous pleu-

rons, dont la fidelité nous oblige à répandre des larmes de joye aussi bien que de douleur : Mais pour ce que je serois dissimulé, si par une ignorance affectée, je ne vous témoignois pas de sçavoir, que dans une semblable affliction, les veritables Amys se reünissent plus fortement que jamais, afin de reparer en qnelque sorte par le redoublement de leur amitié, une perte qui leur est commune, je vous avoüe franchement n'avoir jamais trouvé un plus grand remede dans mes plus sensibles déplaisirs, & vous declare qu'il ne tiendra pas à moy que vous ne le trouviez aussi dans cette rencontre : Mais il faut donc s'il vous plaist avoir une fermeté & une constance immuable, non pas dans la volonté qui n'en a point manqué, mais dans toutes les actions que vous vous tiendrez par vostre propre jugement obligé de faire pour répondre à une amitié si genereuse & si desinteressée, qu'elle ne peut ny s'acquerir ny se conserver qu'à ce prix là, pour ce qu'elle méprise tout le reste, qui paroist si petit à ceux qui connoissent la grandeur de Dieu, qu'il ne faut pas s'estonner s'ils en tiennent si peu de compte. Adieu, je pense que vous ne vous plaindrez pas que je ne vous aye point parlé avec franchise.

CCLV. *A Monsieur de S. Pierre.*

MONSIEUR,

Si vous avez si peu ressenty la perte de vos

fruits, je l'ay donc plus ressentie que vous, sans que neantmoins vous me puissiez accuser de cela comme d'un deffaut, puis que cette insensibilité qui dans nos propres interests est une si grande marque de vertu, ne le seroit pas dans ceux de nos Amis, au nombre desquels je croy que je vous mettrois, & possible avec une grande place dans mon cœur, si vous aviez daigné me venir voir ainsi que vous me l'aviez promis : Mais le mépris est insupportable à ceux qui sont aussi imparfaits que moy ; Et il n'appartient qu'aux ames élevées comme la vostre de voir d'un œil indifferent tous les divers traitemens qu'elles reçoivent. C'est pourquoy je vous avoüe que je ne manque pas de reconnoissance de l'obligation que j'ay à la personne dont je vous envoye la lettre, de m'avoir parlé avec tant de franchise: Et si je n'estois broüillé avec vous à cause de vostre mépris & de vos injustes reproches, je vous supplierois de tout mon cœur de luy en témoigner mon ressentiment, que vous ne sçauriez (quelque hyperbolique que vous soyez quand il vous plaist) luy representer plus grand qu'il est, puis qu'il égale l'amitié que j'aurois pour vous si vous ne m'aviez point mis en colere.

---

*CCLVI. A Monsieur ****

MONSIEUR,

L'esperance que j'avois euë que vostre affaire se termineroit à vostre contentement, m'avoit

empesché de vous écrire, de crainte de vous témoigner mal à propos la part que je prenois à un déplaisir, que je voulois croire qui ne vous arriveroit point : Mais puis que le sujet en continuë, & que par des plaintes les plus obligeantes du monde vous témoignez n'estre pas content de mon silence, je prendray, Monsieur, la liberté de vous dire que c'est en des occasions semblables, où les personnes qui font profession comme vous d'estre veritablement à Dieu sont obligées d'en donner des preuves : Car puis qu'il se rencontre tant d'autres afflictions dans la vie, incomparablement plus difficiles à supporter que celle-cy, comment pouvez-vous faire voir que par une entiere soûmission à ce qu'il permet qui vous arrive, qu'il regne dans vostre cœur, & que toutes vos volontez dépendent absolument de la sienne. Nostre vie est un jour traversée de tant de nuages, que ce seroit mal la connoistre que de trouver estrange de nous rencontrer quelques fois dans les déplaisirs & dans la douleur, qui sont comme des tenebres qui couvrent l'ame d'obscurité, en luy dérobant sa joye, qui ne luy est pas moins agreable que la lumiere l'est à nos yeux : Mais pourveu que dans ce combat nostre confiance en Dieu demeure ferme, nous en sortons toûjours victorieux ; & la grace qui est nôtre veritable lumiere en ce monde, se rendant plus éclatante par nostre fidelité ; nous recompense si avantageusement de toutes nos pertes, que nous reputons à bon-heur dans un temps, ce que nous appellions mal heur dans un autre. C'est, Monsieur, ce que je souhaite de tout mon cœur qui vous arrive ; & que je devrois avoir honte de vous dire sçachant que vous avez

tant d'autres Amis beaucoup plus capables que moy de vous parler sur ce sujet : Mais si je manque en cela de jugement, vous devez me le pardonner, puis que c'est par un excez d'affection ; & que les effets vous feront toûjours connoistre, que je suis beaucoup plus que je ne le sçaurois dire.

---

*CCLVII. A Monsieur ****

MONSIEUR,

Mon estime pour vostre vertu & l'affection dont vous m'honorez me donnoient desia tant de respect pour vostre personne, & de passion pour vostre service, que maintenant qu'il vous plaist d'adjouster à cela la faveur de vostre confiance, par la lettre si obligeante que vous m'avez écrite, je ne voy point de paroles qui vous puissent assez témoigner ce que je vous suis. Mais j'ose esperer que mes actions vous le ferons connoistre d'une maniere peu commune, si je suis jamais si heureux que de rencontrer des occasions de vous faire voir jusques où va ma reconnoissance. Et pour vous parler, Monsieur, avec la mesme franchise dont vous m'honorez, je n'ay jamais compris comment celuy que nous regrettons, ayant tant d'excellentes qualitez, & devant connoistre mieux que nul autre celles que Dieu a mises en vous, il n'a pas vescu avec vous de telle sorte qu'il vous ait obligé à l'aymer, non seulement comme vostre Frere, mais

comme vostre Fils, puis que son merite luy donnant autant de part en vostre estime, que ce qu'il avoit l'avantage de vous estre luy en donnoit en vostre affection, il pouvoit esperer ce bonheur, & faire en suivant vos advis, qu'il ne manquast rien à sa conduite. Mais les hommes seroient trop heureux s'ils sçavoient bien user de leurs avantages; Et vous seriez maintenant bien mal-heureux, si celuy dont nous parlons vous avoit engagé par toutes les actions de sa vie à l'aymer autant que la vostre. Pardonnez-moy, Monsieur, si je vous parle de la sorte, puis que de cruelles experiences m'ont appris cette verité; & que vous sçavez, & me faites l'honneur de me dire que je suis sçavant en amitié. C'est la creance la plus favorable que vous puissiez avoir de moy; Et c'est ce qui me donne sujet de craindre qu'un homme qui me hayt autant que Monsieur *** me rende de mauvais offices aupres de vous. En quoy il seroit d'autant plus injuste que je ne vous diray jamais que du bien de luy, & qu'il devroit couvrir mes deffauts avec la mesme charité, que je cache son insensibilité pour ses Amis, que j'ay tousiours éprouvée telle que vous la figurez lors que vous ne voulez pas estre creu. Et pour parler plus serieusement, je vous asseure, Monsieur, que vous avez tres-grande raison d'estimer à un si haut point la vertu & la bonté de cette autre personne, qui excellant en jugement n'en a jamais témoigné davantage, qu'en faisant de tout temps avec vous une profession si droite d'amitié, & en conservant tousiours dans son cœur une estime toute extraordinaire de ce que vous meritez, &c.

CCLVIII. A Monsieur Servien.

MONSIEUR,

Est-il possible qu'au milieu de tant d'accablemens, & qui me font apprehender pour vostre santé, vous ayez pû seulement penser à prendre deux heures sur vostre dormir pour me venir dire adieu? En verité j'ay grand sujet de me plaindre de cette ceremonie la plus inutile du monde, puis que les adieux n'estant que pour ceux de qui l'on se separe, vous n'aurez jamais, comme je l'espere, sujet de m'en dire, n'y ayant rien qui soit capable de me separer de vous; & la presence ne contribuant autre chose à nostre union, que la joye de considerer de plus prés quel est le bon-heur d'une amitié que Dieu seul estoit capable de faire, & qui ne seroit que l'ombre de ce qu'elle doit estre, si elle ne se terminoit toute à luy: Mais je m'apperçois, Monsieur, que je me laisserois emporter insensiblement à un grand discours, pource qu'il est difficile de se retenir dans une confiance qui n'a point de bornes, & qui s'accorde mal avec celles que doit avoir un billet. Il faut donc en demeurer lâ, à condition que vous vous direz, s'il vous plaist, pour moy tout ce que vous pouvez lire dans un cœur qui ne vous ayme pas moins que vous vous aymez vous-mesme, & qui vous souhaite avec tant d'ardeur tous les veritables biens & les seuls verita-

bles, que cela me rend en quelque sorte digne de vôtre amitié.

CCLIX. *A Monsieur le President de Pontac.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois m'empescher de commencer ma réponse à vostre dernier billet pour vous avoüer que la joye d'en recevoir est toûjours meslée d'un sensible déplaisir de me voir aussi esloigné de vous : Mais il faut souffrir le sujet de cette peine, puis que Dieu le permet ; & au lieu de se plaindre d'une si rude separation, luy rendre graces de cette union si estroite que luy seul estoit capable de faire entre nous. Nous ne nous sommes pas moins presens devant luy, que si nous n'estions point divisez par tant de Provinces : & si je l'ose dire sans vanité, tous mes sentimens estant les vostres, je pourrois mesme sans recevoir de vos lettres dire quelles sont vos pensées dans tout ce qui ne surpasse point ma connoissance. Je ne sçaurois donc trop vous témoigner quelle est ma joye de voir que vous comprenez si bien le neant des choses du monde. En verité il est encore mille fois plus grand que nous ne sçaurions nous l'imaginer ; Et j'admire souvent dans le bon-heur de ma solitude, comment il est possible que des Chrestiens arrestent leurs desirs à des objets que leur foy les oblige d'avoir en si grand mépris ; & que leur cœur ne se

porte point à l'amour de ces biens eternels qui sont seuls capables de les remplir. Mais voyez je vous supplie avec quelle chaleur le mien vous parle: En verité j'en aurois honte, si je ne croyois que vous jugerez par là combien je suis sincere lors que je vous dis, que je ne fais point de difference entre ce qui se passe dans vous, & ce qui se passe dans moy-mesme.

---

*CCLX. A Monsieur *** sur la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, en 1643.*

MONSIEUR,

Je vous puis asseurer avec verité que vous estes l'une des premieres personnes à qui j'ay pensé dans l'incomparable perte que nous avons faite de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran; sur le sujet de laquelle je n'entreprens pas de vous dire mes sentimens, puisque cela est impossible: Mais je me sens pressé de vous avouër, dans mon extreme douleur, que nous serons bien mal-heureux, si nous ne profitons des advis qu'il nous a donnez en renonçant veritablement à toutes les affections des choses du monde; qui sont indignes d'occuper des ames Chrestiennes, pour ne penser desormais qu'à servir Dieu durant le peu de vie qui nous reste, & ne nous laisser pas surprendre par ce moment espouventable sans avoir fait penitence de nos pechez.

Est il possible, Monsieur, qu'une verité si constante & si terrible soit si peu considerée par ceux à qui elle importe de tout ; & que JESUS-CHRIST ayant dit de de sa propre bouche que ce Monde n'est qu'une figure qui passe ; cette figure qui n'est en effet qu'un neant nous enchante de telle sorte, que nous la preferions au bon heur de ses biens solides & immuables dont nous pourrions jouïr à jamais dans un autre monde. Mais ou m'emporte, Monsieur, l'excez de mon affliction, en vous disant ainsi des choses que je me devrois contenter de me dire à moy mesme. J'espere neantmoins que vous ne l'aurez pas desagreable, & que Monsieur *** cét excellent Frere, & Monsieur de Saint Cyran cét excellent Amy que Dieu nous avoit donnez, estant maintenant reünis dans le Ciel, vous voulez bien que nous nous unissions en la terre, afin de tascher de nous mettre en estat de pouvoir vivre avec eux eternellement. C'est ce que nous ne sçaurions, Monsieur, trop demander à Dieu par nos prieres. Et j'espere de sa misericorde, que comme les joyes du monde ne produisent que des douleurs, nostre douleur au contraire produira des joyes, en nous portant à imiter celuy que nous regrettons, & que nous ne sçaurions trop regretter.

CCLXI. A Madame la Marquise de Lyancour, sur la mort de Monsieur l'Abé de Saint Cyran, en 1643.

MADAME,

Puis que vous avez la bonté de me plaindre si fort, encore que vous ne connoissiez que la moindre partie de la perte que j'ay faite, je vous devrois faire grande compassion si vous sçaviez combien elle est extraordinaire: Mais mon interest particulier estant peu considerable à comparaison de celuy de l'Eglise, c'est pour l'amour d'elle, Madame, qu'il faut regretter Monsieur de Saint Cyran, lequel est mort les armes à la main pour la defendre contre les heretiques. Ce dessein est executé à son égard, puis qu'il a fini sa vie en y travaillant; & ses travaux & ses souffrances sont maintenant recompensez par ce juste Juge, qui apres avoir permis en ce monde, pour éprouver les siens, que leur innocence soit calomniée, les couronne de gloire en l'autre; & rend leur memoire d'autant plus éclatante parmy les hommes, que l'on s'estoit davantage efforcé de l'obscurcir. C'est ce que je voy des-ja arriver, Madame, & qui ira sans doute toujours croissant: C'est ce qui peut plus que toute autre chose soulager mon extreme douleur; & c'est ce que j'ay creu si fermement en tout temps que je n'en doutois non plus il y a six ans comme aujourd'huy.

d'huy. Lors que j'auray l'honneur de vous voir je vous en diray davantage, & vous témoigneray, Madame, combien le ressentiment de la part qu'il vous plaist de prendre en mon affliction me rendroit encore davantage s'il estoit possible.

CCLXII. *A Madame la Grange le Roy, sur la mort de Mademoiselle d'Inteville sa petite Fille.*

MADAME,

Je ne pouvois apprendre vostre derniere affliction en un temps où je fusse plus incapable de vous consoler, puis que j'ay si grand besoin de consolation pour moy-mesme dans l'extreme perte que j'ay faite de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, & que j'ay faite avec toute l'Eglise; au service de laquelle il a fini sa vie, estant mort en combattant contre ses ennemis. Il joüit maintenant en paix de la recompence de ses travaux apres tant de peines que Dieu a permis qu'il ait souffertes pour servir d'épreuve à sa vertu: Et il paroist clairement, Madame, par la maniere dont il exerce la vostre, qu'il veut que vous soyez de plus en plus absolument à luy, puis qu'en rompant cét unique lien qui vous attachoit encore au monde, il vous montre qu'il ne doit plus y avoir d'autre monde pour vous que celuy où vous pouvez vivre avec luy de la vie de sa gloire

Q

durant toute une eternité. L'amitié si particuliere qu'il vous a pleu de me promettre encore la derniere fois que j'eus l'honneur de vous voir, & la rencontre de nos afflictions m'obligent, Madame, à vous parler avec cette franchise, estant juste que nous nous entr'excitions à remplir de l'amour de Dieu la place que tenoient dans nostre cœur toutes ces personnes si cheres qu'il nous a ravies. C'est le seul moyen de reparer si avantageusement nos pertes, que nous aurions sujet d'avoüer à l'avenir qu'elles nous ont esté favorables; ainsi que me le seront toûjours les occasions qui me donneront moyen de vous témoigner par mes tres humbles services que je suis plus que personne.

CCLXIII. A Monsieur la Marquis de la Roche-Posé, sur la mort de Monsieur l'Abbé de Saint Cyran.

MONSIEUR,

Il n'y a point de paroles qui puissent répondre à une telle lettre que celle que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; & que vostre esprit, quelque grand qu'il soit, n'auroit sçeu écrire, si vostre cœur ne luy avoit donné des sentimens si élevez au dessus de toutes les pensées les plus élevées: Mais comment à moins que cela, auriez-vous pû, Monsieur, parler dignement d'un des plus grands hommes que Dieu ayt donné en ce siecle à son

Eglise, à témoigner par l'excez de vostre douleur que vous connoissiez la grandeur de vostre perte, & meritiez par vostre affection celle qu'il avoit si violente pour vous. J'avoüe, Monsieur, que rien ne m'a davantage consolé que ce meslange que vous avez bien voulu faire de vostre affliction avec la mienne, en me considerant comme la personne du monde qui a le plus perdu dans cette perte si importante & si publique: Mais puisque nous ne meriterions pas d'avoir eu un tel amy que Monsieur de Saint Cyran si nous le pleurions avec des larmes ordinaires, en considerant davantage nos interests que le bon-heur dont Dieu couronne maintenant les souffrances qu'il a endurées si patiemment pour son amour, & les travaux qu'il a entrepris avec tant de constance pour sa gloire, il faut, Monsieur, soûtenir Chrestiennement nostre déplaisir, & dans le sentiment d'une si grande douleur, n'estre pas insensibles à la joyé que nous devons recevoir de ce que Dieu commence desja à rendre sa memoire si éclatante apres sa mort, que les ennemis de sa vertu se sont efforcez de l'obscurcir durant sa vie. Surquoy tout ce que je vous pourrois dire du regret & de l'estime de Messieurs les Prelats, seroit si fort au dessous de ce que j'en ay veu, que je n'ose quasi vous en parler. Ils disoient en pleurant le jour de ses funerailles, où plusieurs assisterent, & où l'un d'entr'eux voulut faire l'Office, des choses qui perçoient le cœur de ceux qui les entendoient, & qui faisoient bien voir qu'ils n'ignoroient pas jusques à quel point alloient les services qu'il estoit capable de rendre à l'Eglise. Aymons-le, Monsieur, plus que jamais, puis qu'il nous ayme davantage qu'il ne fit jamais, &

que noſtre amour ſoit accompagnée d'une ſainte reverence, puis que nous avons tant de ſujet de croire qu'il augmente maintenant le nombre des Saints; & que ſi je vous avois dit, moy qui ne ſuis pas trop credule, les graces particulieres que pluſieurs perſonnes qu'il aymoit ont receuës de Dieu depuis ſa mort, vous jugeriez ayſément qu'il y a ſujet de les attribuer à ſes prieres.

CCLXVI. A Monſieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

J'avoüe que je n'ay point de paroles pour répondre à une ſi obligeante lettre que celle qu'il vous a pleu de m'écrire: Mais je manque ſi peu de reſſentiment pour connoiſtre ce que je vous dois, que je croy pouvoir dire avec verité qu'il n'y a perſonne qui vous ſervît avec tant de joye & de paſſion que moy, ſi j'en pouvois rencontrer les occaſions. J'eſtime mon Fils trop heureux d'avoir tant de part en l'honneur de voſtre amitié, & j'ay trop bonne opinion de luy pour croire qu'il voulût changer cét avantage contre une meilleure fortune que n'eſt la ſienne, qui ſera toûjours aſſez bonne s'il ne manque point de vertu. C'eſt la ſeule choſe, Monſieur, que je demande à Dieu pour luy, & qui me ſemble digne d'eſtre ardemment deſirée de ceux qui ne ſont point enchantez par cette fauſſe apparence de bon-heur, que l'on recherche & que l'on achete

souvent dans le monde au prix de sa vie & de son salut: Mais j'entre trop avant en ce discours; pardonnez le s'il vous plaît à un homme qui n'a pas besoin de vous avoir veu pour vous parler avec une entiere confiance. Les meilleures & les plus grandes amitiez ne se contractent pas par les yeux: Je vous connois mieux que la pluspart de ceux qui sont tous les jours avec vous; & j'ose me promettre que nostre separation n'empesche pas que vous ne sçachiez parfaitement jusques à quel point je suis.

CCLXV. A Monsieur le Vicomte de Turenne, sur sa Promotion à la charge de Mareschal de France, en 1643.

MONSEIGNEUR,

Je m'acquitte maintenant d'un devoir qu'il y a long-temps que je me devois preparer à vous rendre, puis qu'ayant esté témoin de quelques-unes de vos actions, il m'estoit aysé de juger qu'elles obligeroient la Justice du Roy à vous appeller dans une charge que vous n'honorez pas moins qu'elle vous honore Je ne me resjoüis donc pas seulement, Monseigneur, de vous voir Mareschal de France; mais je me resjoüis de ce que toute la France a sujet de s'en resjoüir; par la consideration des grands services que vous luy avez desja rendus & que vous luy rendiez encore

Je vous avoüe que sans cela je ne suis pas assez bon Courtisan pour m'aviser en cette rencontre de vous faire souvenir d'un homme qui vous est si inutile, que je ne sçaurois que par des paroles vous faire connoître combien je suis.

CCLXVI. A Monsieur le President de Pontac.

MONSIEUR,

Vostre dernier billet me met dans l'impuissance de vous rien dire, tant je suis touché de voir le desir que vous avez que nostre amitié s'augmente encore, en y ajoûtant un nouveau lien. Mais pardonnez-moy si je vous avoüe que cela est impossible, puis que mon estime pour vostre vertu, & pour vostre generosité, m'a donné si absolument à vous que je n'y sçaurois estre davantage. Jugez donc je vous supplie apres cela, quels seroient nos entretiens si nous avions le bon-heur de nous revoir; & de quelle sorte nous nous parlerions à cœur ouvert de toutes choses, & particulierement de cét excellent Amy, dont les eminentes qualitez alloient encore beaucoup au delà de ce que vous en avez pû reconnoistre en si peu de temps. Je vous confesse que ce ne m'est pas une petite consolation de penser qu'il se resjoüit maintenant dans le Ciel de nous avoir de plus en plus unis de cette heureuse union, qui nous donne sujet d'esperer de participer un jour à celle dont il joüit avec Dieu pour une eternité.

Nostre ambition ne seroit pas assez eslevée si elle estoit moindre; & celles qui paroissent les plus grandes dans le monde ne le sont gueres, puis qu'elles se terminent toutes à des honneurs qui ne passent point au delà des bornes de la terre.

CCLXVII. A Madame la Mareschalle de Guebriand, sur la mort de Monsieur son Mary en 1643.

MADAME,

Ce seroit mal connoistre la grandeur de vostre perte, & le sentiment que vous en avez, d'oser se promettre que les hommes ou le temps soient capables de vous consoler. Et il faudroit que j'eusse oublié ce qu'il vous a pleu me dire tant de fois, pour croire que vous puissiez esperer que de Dieu, le soulagement d'une affliction qui est sans égale dans le monde. C'est donc, Madame, à des prieres & non pas à des paroles que ceux qui comme moy font profession de vous honorer doivent maintenant avoir recours, pour vous faire connoistre la part qu'ils prennent à vostre douleur. Et si la confiance particuliere dont vous m'avez toûjours favorisé m'engage à vous dire quelque chose, il faut le remettre à la vive voix, lors que le premier devoir dont je m'acquitteray à mon retour, sera de vous aller témoigner que dans une perte qui est commune à toute la France, je ressens autant que j'y suis obligé la vôtre &

la mienne, pource que personne n'est avec plus de passion & de verité que moy.

CCLXVIII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Plus je pense à l'affliction de Madame la Mareschale de Guebriand, & plus j'admire comment il est possible, que des Chrestiens recherchent avec tant d'ardeur, des biens faux & des felicitez imaginaires, & qu'ils pensent si peu à en acquerir de veritables: Mais c'est que nous ne sommes Chrestiens que de nom: Témoin celuy qui veut faire passer pour la chose du monde la plus ridicule une vie ou l'on renonce à tout pour n'estre qu'à Dieu; où suivant ses adorables preceptes on commence dés la terre à converser dans le Ciel; où l'on se prepare sans cesse à rendre compte de ses actions à ce souverain Juge dans le moment épouventable de la mort; & à effacer ses pechez par les larmes & par les austeritez de la penitence, afin d'éprouver un jour la douceur de sa misericorde à la veüe de tous les hommes & de tous les Anges. Voila cette vie si ridicule au jugement de ces sages du Siecle: Et ce n'en est pas une à leur advis, que d'oublier ce que l'on doit à Dieu, pour se rendre esclave de la Fortune, de ne penser non plus au Ciel que si l'on ne devoit jamais partir de la terre; de ne craindre point d'estre surpris par la mort sans s'estre jugé soy-mesme avec severité, pour estre favorablement jugé de Dieu; &

d'adjoûter sans cesse crimes sur crimes, afin d'estre condamné justement avec les Demons à des supplices eternels par celuy dont on ne sçauroit davantage mépriser la Justice, qu'en se mocquant de ceux qui abandonnent tout le reste par le seul desir d'y satisfaire, Mais pour vous faire voir jusques où va l'aveuglement de ces beaux esprits qui s'estiment si clair-voyans ; c'est qu'ils ne se contentent pas de fouler aux pieds avec insolence toute la pieté Chrestienne, ils monstrent aussi qu'ils n'ont pas la moindre étincelle de la sagesse payenne, puis que le plus grand des Conquerans ayant dit que s'il n'eust esté Alexandre il eust voulu estre Diogene ; il eust admiré, s'il l'eust veüe, cette vie que nostre Censeur trouve si ridicule, comme enfermant par les principes d'une solide vertu, ce qui n'estoit que vanité dans les actions de ce Philosophe.

CCLXIX. *A Madame de Saint Ange.*

MADAME,

Il est bien aisé à ceux qui ne connoissent *** de blâmer les sentimens de Mr. *** Mais j'aurois esté fort estonné s'ils avoient esté autres, & n'aurois pas trouvé qu'il y eût un grand sacrifice à faire. C'est dans ce combat de la nature & de la grace que l'amour de Dieu demeurant victorieux nous fait triompher de nous-mesmes, & nous met en estat de ne plus douter que nous ne

le preferions à toutes choses. Mr. *** n'auroit pas rendu ce qu'il doit à l'amitié de Mr. de *** s'il avoit ressenty moins de peines en cette rencontre; & il n'auroit pas rendu ce qu'il doit à Dieu, s'il ne les avoit surmontées: Mais maintenant que par une double charité il a satisfait à l'un & à l'autre, rien ne manquera à sa Couronne, puis qu'en accomplissant ces deux preceptes, il a accomply toute la Loy.

CCLXX. *A Monsieur le Baron de Renty.*

MONSIEUR,

Je vous demande pardon de vous avoir diverty dans des occupations si justes & si charitables, pour vous donner la peine de m'écrire. Je ne sçavois pas que vous eussiez encore des malades: Et j'avoüe que j'avois de l'impatience d'apprendre de vos nouvelles: Dieu m'ayant donné une si forte inclination à vous honorer, & me tenant si heureux de la faveur que vous me faites de m'aymer, que vous ne devez pas vous estonner si je pense souvent à vous, puis que vous m'estes toûjours present, & que je ne souhaiterois rien tant au monde que de pouvoir imiter vostre vertu. Il paroist bien, Monsieur, par la maniere dont Dieu l'exerce, qu'il connoist qu'elle est à l'épreuve. S'il vous donnoit moins de graces, il ne vous donneroit pas tant de sujets d'y répondre par vostre fidelité: Et il se seroit contenté du peril

où a esté Madame vostre Femme, sans vous menacer encore de la perte de Messieurs vos Enfans: Mais il vous mene par le chemin de ses favoris, par ce chemin des Croix & des souffrances qu'il leur a tracé en souffrant infiniment davantage pour eux qu'ils ne sçauroient tous ensemble souffrir pour luy. Je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de luy demander pour moy ce que vous luy demandez pour vous-mesme, puis qu'encore que je sois si esloigné de vous dans ce chemin, où je ne desire rien tant au monde que de vous suivre, il ne seroit pas juste de diviser dans vos prieres ceux dont il luy a pleu d'unir les cœurs par sa charité.

CCLXXI. A Madame de Saint Ange, sur la mort de Mademoiselle Arnault, Religieuse à Port-Royal.

MADAME,

Il faut que j'aye une merveilleuse opinion de vostre bonté, puis qu'au milieu de ma douleur d'une perte qui m'est si sensible, quoy qu'elle ne me fust pas impreveüe, je me suis trouvé en peine du déplaisir que vous en recevriez, sçachant combien vous faisiez l'honneur à ma Fille de l'aymer: Mais cela ne m'empesche pas de reconnoistre l'extreme obligation que j'ay à Dieu de luy avoir fait tant de graces durant sa vie, que j'ay sujet d'esperer qu'il le luy continuëra aprés

sa mort. Il faut avouër que tout le reste est bien indigne du courage & de l'ambition des Chrétiens, puis que quand elle auroit porté une Couronne elle n'en seroit pas moins dans le tombeau, & que cette grandeur si inutile ne luy auroit peut-estre servy qu'à l'empescher de porter maintenant une Couronne dans le Ciel. Est-il possible que les hommes soient aveugles jusques à ce point, que de ne connoistre pas par tant d'experiences continuelles qu'il n'y a rien sur la terre que vanité. Ce que je ne sçaurois dire en un jour où j'en aye une preuve plus visible, puis que ce matin Monsieur le Marquis du Bec m'ayant voulu faire l'honneur de me voir en passant icy avec le corps de Monsieur le Mareschal Guebriand, je considerois cét homme, qui estoit il n'y a qu'un mois en estat de faire trembler l'Allemagne, n'estre plus qu'un peu de terre, & n'avoir plus besoin durant toute une eternité que de la seule misericorde de Dieu. Mais qui peut si bien faire comprendre le neant de toutes les grandeurs du Monde que de penser que dans quatres heures nous arriverons à ce moment auquel le Createur mesme du Monde a voulu naistre dans la plus grande de toutes les bassesses imaginables Il faut tascher à se d'étromper une fois pour toutes, & en m'éprisant le present, jetter les yeux sur l'avenir, pour travailler avec la grace de Dieu de le rendre tel que nous puissions posseder à jamais une grandeur non seulement veritable, mais infinie.

CCLXXII. Seconde lettre à Madame la Mareschale de Guebriand, sur la mort de Monsieur son Mary.

MADAME,

N'ayant pû retourner à Paris si-tost que je l'esperois : & Monsieur le Marquis du Bec vostre Frere m'ayant fait l'honneur de me voir en passant icy avec ce qui vous reste de plus cher sur la terre, il me semble que ce seroit mal m'acquitter de ce que je vous dois, que de me contente de m'en estre acquitté dans la foule, & de craindre de vous reparler du sujet de vos douleurs en un temps, où vostre esprit estant un peu plus calme, il est plus capable de considerer les consolations dont il a pleu à Dieu de les accompagner. Je sçay, Madame, que vous mesurez avec raison la grandeur de vostre perte, par la grandeur du merite de celuy qui estoit la plus precieuse partie de vous-mesme ; & que vous croiriez faire tort à la memoire d'un homme si extraordinaire, si vous ne le pleuriez qu'avec des larmes communes. Je sçay que la multitude de tant d'actions heroïques, qui ont fait éclater si loin sous sa conduite la gloire des armes du Roy, vous remplissant continuellement l'esprit, il se presente à vous en mesme temps tant d'images de l'eminence de sa vertu, que soit que vous consideriez ou sa prudence dans les entreprises, ou son

courage dans l'execution, ou son bon-heur dans le succez, vous ne sçavez laquelle le plus estimer de tant d'excellentes qualitez qui se rencontrent si rarement ensemble pour former un grand General d'Armée, & sentez ce doute si avantageux produire en vous une telle admiration, que quand vous ne regarderiez que comme un homme tout illustre celuy que la mort vient de ravir à la France, vostre seule generosité vous engageroit à estre sensiblement touchée de sa perte: Mais quand vous pensez, Madame, que celuy que vous pleureriez sans y avoir aucun interest particulier, estoit celuy que Dieu vous avoit donné pour n'estre qu'un mesme cœur avec vous, & s'il se peut dire ainsi qu'une mesme ame; qu'il vous aymoit plus que sa vie; & que vous n'aymiez la vostre que pour ce qu'elle luy estoit si chere, qui doute que vous ne soyéz comblée de la plus violente affliction que l'on sçauroit imaginer? Et qui seroit la personne assez déraisonnable pour condamner une si juste douleur, & trouver estrange que dans l'un des meilleurs mariages qui fust jamais, une Femme de grand cœur, de grand esprit, & du meilleure naturel du monde n'éprouve pas les plus violens de tous les sentimens, en se voyant arracher par la mort celuy qu'elle aymoit parfaitement comme son Mary, & qu'elle reveroit comme l'un des plus grands hommes de son siecle. Vous voyez, Madame, que je n'ignore pas ce qui se passe en vous, & que je suis bien esloigné de condamner ces mouvemens d'affliction qui vous portent dans les plus grandes extremitez où une personne puisse estre reduite. Mais ne voulez vous pas bien qu'apres vous avoir parlé humainement,

nous élevions nos pensées plus haut, & que la faveur sans pareille que nous avons receuë de Dieu d'estre Chrestiens, nous obligeant à ne considerer que come un neant tout l'éclat & toute la gloire d'icy bas, je vous remette devant les yeux les actions de graces que vous luy devez d'avoir retiré à luy Monsieur vostre Mary dans des dispositions si saintes, que vous avez sujet de croire qu'il luy a fait misericorde, & qu'au lieu de de ces vains honneurs qu'il pouvoit de plus en plus se promettre dans le monde, il le comblera pour une eternité des seuls honneurs solides & veritables, en le rendant participant de sa propre gloire. Je vous avoüe, Madame, que je fus extrememēt touché & consolé tout ensemble, lors que Monsieur vostre Frere me dit avec quel mépris il luy parla jusques au dernier souspir de toutes les choses de la terre, & la joye qu'il luy tesmoigna de ce que Dieu luy faisoit la grace de l'appeller. Seroit-il bien possible, Madame, que n'ayant jamais eu durant sa vie des sentimens differens des siens; vous en eussiez de contraires à ces derniers, qui vous donnent sujet d'esperer qu'il est passé de la mort à une nouvelle vie? J'estime trop vostre vertu pour la tenir capable d'une telle faute: Et j'ose asseurer au contraire, qu'en mesme temps que vos yeux fondent en larmes, vostre cœur offre à Dieu celuy qu'ils pleurent, & ne voudroit pas, quand il le pourroit par un seul de ses desirs, le rengager dans miseres qu'il a quittées, & qu'il s'est resioüy de quitter en quittant le monde. Pensons desormais, Madame, à un autre, où nous avons vous & moy ce qui nous estoit plus que cher nous mesmes. Et puis que nous ne vivons plus qu'à

demy, méprisons cette vie languissante pour revivre entierement dans le Ciel, où Dieu nous reünissant à ce qu'il nous avoit uny, changera en felicitez les douleurs que nous aurons supportées avec patience par son amour. Je pense, Madame, que ce souhait que je fais pour vous comme pour moy, peut mieux que nulles paroles, vous témoigner qu'il n'y a personne qui s'interesse davantage en ce qui vous touche, n'y qui soit plus veritablement.

CCLXXIII. A Monsieur le President Barrillon.

MONSIEUR,

J'ay appris en mesme temps que Monsieur le Coadjuteur a esté malade, & que graces à Dieu il est guery. Vous sçavez jusques à quel point je l'honore; & je vous supplie de tout mon cœur de luy dire, que je puis sans vous faire tort luy protester qu'il est impossible que ny luy, ny toute sa Maison ayent jamais un plus fidelle ny un plus passionné serviteur que moy. Vous voyez combien je me fie en vous, en m'asseurant que vous ne me refuserez pas la faveur de porter une parole que vous ne pourriez souffrir de nul autre; Mais vous aurez encore assez d'avantage sur moy, puis que je ne pretens de l'egalité avec vous que dans la creance qu'il doit avoir avec justice que je ne suis pas moins à luy; & que j'avouë que vostre merite & vostre vertu vous rendent

digne d'avoir beaucoup plus de part en l'honneur de ses bonnes graces que je n'oserois y en esperer, quoy que je puisse dire avec verité que ce seroit l'un de mes plus grands souhaits, tant il y a de raisons qui se joignent ensemble pour m'obliger d'avoir pour luy une estime & une reverence toutes particulieres.

CCLXXIV. A Monsieur de Montrave premier President au Parlement de Tolose, sur le sujet de l'Histoire de Monsieur le President de Gramond.

MONSIEUR,

Je ne sçay si je vous puis dire maintenant comme de coustume, que je gouste icy en repos les douceurs de la Campagne, & de la solitude; puis qu'un de mes Amis m'a fait voir que l'on me deschire publiquement dans un livre, qui meriteroit beaucoup mieux le nom de Satyre, que d'Histoire: Et pource que Mr. de Gramond, qui en est l'Autheur, est President en la Compagnie dont vous estes le Chef, j'ay creu, Monsieur, que cette consideration, jointe à nostre ancienne & inviolable amitié, m'obligeoit de m'adresser plûtost à vous qu'à nul autre, pour faire voir jusques à quel excez il s'est emporté par la passion de mesdire, sans qu'il peût en avoir sujet quelconque, puisque n'ayant jamais entendu parler de luy avant cela, je ne sçaurois avoir rien

fait qui l'ait pû engager à me hayr. Voicy, Monsieur, de quelle sorte il a trempé sa plume dans du venin pour noircir ma reputation, si elle n'estoit par la grace de Dieu, à l'épreuve de sa calomnie.

Parlant de Monseigneur le Duc d'Orleans, il rapporte dans la page 678. un extrait de son Manifeste de 1631. qui porte entr'autres choses, que pour le rendre suspect au Roy, le P. Ioseph, & moy, avions à Fontainebleau, persuadé Monsieur le Mareschal d'Ornane de presser sa Majesté, pour faire entrer son Altesse Royale dans le Conseil. Voilà ce que dit le Manifeste, & ce fidelle Historien adjoûste de son Chef, & par parenthese. VENALIA CARDINALI MANCIPIA. Il faut commencer Monsieur, par vous éclaircir sur ce qui est du faict, & puis répondre à ses injures, non moins fausses, qu'elles sont outrageuses.

Quant à ce qui est dû faict. Si Mr. de Gramond avoit esté tant soit peu nourry dans le grand monde, & dans cette suite des affaires de la Cour, qu'il faut necessairement sçavoir lors que l'on veut se mesler d'écrire une Histoire; il n'auroit pû ignorer qu'il n'y eut jamais une plus grande amitié que celle dont feu Monsieur le Mareschal d'Ornane m'honoroit, ny une plus grande fidelité que la mienne pour m'en rendre digne; Il n'auroit pû ignorer de combien de temps, de travail, & d'artifices ceux qui vouloient prendre ma place dans sa confiance eurent besoin pour gagner malgré luy-mesme & avec violence, sur son esprit, de ne me parler plus d'affaire quelconque; & qu'ainsi ne vivant avec luy, il y avoit desja plus de six mois, que dans

les termes de la civilité ordinaire, lors que l'on parla à Fontainebleau de faire entrer son A. R. dans le Conseil, je n'aurois pû, quant je l'aurois voulu le persuader à faire instance pour ce sujet; dont il ne faut point de meilleure preuve que ce qu'en peut dire Monsieur de Chaudebonne, qui est un têmoin vivant, & un témoin irreprochable, puis qu'il estoit intime Amy de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qu'il souffrit la prison pour l'amour de luy, & qu'il est connu de toute la France pour estre si homme d'honneur, que l'on ne sçauroit douter de ses paroles. Mais si le respect ne m'arrestoit, je pourrois bien passer encore plus avant, en prenant pour témoin son A. R. mesme; Et j'ose esperer de sa bonté qu'elle ne l'auroit pas desagreable, sçachant que Dieu ne desdaigne point que l'on use de cette liberté vers luy-mesme, lors qu'il s'agit de la verité. Celle-cy est pleinement connuë de son A. R. Et elle est si détrompée des artifices dont on se servit, aussitost apres la prison de Monsieur le Mareschal d'Ornane, pour luy rendre ma fidelité suspecte, que je ne craint point de vous dire, Monsieur, dans une rencontre aussi importante à ma reputation qu'est celle-cy, que je suis assez heureux pour avoir toûjours quelque part en l'honneur de ses bonnes graces. Son A. R. n'a pas oublié quelle a toûjours esté ma passion pour son service & pour sa gloire; Elle n'a pas oublié que durant tout le temps que j'ay eu l'honneur de l'approcher, & d'avoir part à son entiere confiance, je ne luy ay jamais dit un seul mot pour mes interests, mon ardente affection pour les siens remplissant tout mon cœur & tout mon esprit; Et elle n'a pas oublié qu'il ne s'est jamais veu une

amitié plus constante & plus genereuse qu'a toûjours esté la mienne pour Monsieur le Mareschal d'Ornane, dont le merite & la vertu ne mourront jamais dans ma memoire, non plus que la reconnoissance que je conserveray toute ma vie de ce que je dois à son incroyable affection pour moy, qui n'eût pas tant excité de jalousie, si elle eût esté moindre.

Que si vous me demandez, Monsieur, comment il est donc arrivé que ce que je vous ay dit ait esté mis dans ce Manifeste ; la réponse en est bien aysée : C'est que celuy qui le fit estant l'un de ceux qui avoient le plus travaillé pour m'esloigner d'aupres de son A. R. afin de succeder à la confiance dont elle m'honoroit, il voulut pour faire son Manifeste à luy mesme, en faisant celuy de son Maistre, me donner cette petite atteinte, sçachant que le respect que je dois à un nom si grand & si auguste, m'osteroit la liberté de luy répondre : Mais quand il y auroit eu sujet à cette accusation, ce que je vous ay fait voir estre impossible, à cause du refroidissement de Monsieur le Mareschal d'Ornane vers moy, j'avouë qu'elle estoit assez legere, puis qu'elle n'alloit qu'à dire, que j'avois porté mondit Sieur le Mareschal à presser le Roy de faire entrer Monsieur dans le Conseil, ce qui estoit la chose du monde la plus raisonnable. Et ainsi la seule occasion que j'aurois de m'en plaindre ce seroit en ce qu'elle donne lieu de croire que j'eusse aussi-tost esté porté à cela par la suggestion d'autruy, que par ma passion au service de son A. R.

Je pense, Monsieur, vous avoir assez éclaircy de ce qui est du fait ; & qu'ainsi il ne me

reste qu'à parler des injures qu'il a pleu à Monsieur de Gramond de vomir contre moy. Il m'accuse seulement d'estre un Esclave, & d'avoir une ame venale. Et comme si en prenant une plume pour escrire une histoire, on avoit droit de s'atribuer un plus grand pouvoir que celuy des Roys, qui les rendant Maistres de nos biens & de nos vies, ne va pas jusques à leur donner la disposition de nostre honneur; il croit pouvoir impunément me ravir le mien, & m'arracher par trois mots de son Latin la seule chose que j'ay tasché d'acquerir en toute ma vie, & l'unique recompense qui me reste de tant d'années que j'ay employées au service du Roy & de l'Estat, & qui leur ont bien esté aussi utiles, à mon avis, que leur pourra estre son histoire. Toute la Cour qu'il connoist si peu, sçait si jamais j'ay passé pour un Esclave. Et si le contraire doit estre reputé pour un defaut, c'est de cela qu'il auroit eu droit de m'accuser, & dont la plus grande Puissance non souveraine qui se soit veuë depuis plusieurs siecles, auroit deu m'accuser plustost que luy, ne m'ayant jamais veu faire la moindre bassesse pour rendre ma fortune telle qu'elle auroit pû l'estre fort aisément, si j'avois eu moins de courage. C'est m'attaquer dans mon Fort, que de m'attaquer de ce costé-la. Et ainsi, Monsieur, pour ne faire pas vanité d'une grace que je tiens purement de Dieu, je ne veux pas me servir plus longtemps de mon advantage; Et je passeray à l'autre point, où il m'accuse aussi d'avoir une Ame venale. Mais Monsieur, fut-il jamais un si peu judicieux Accusateur, puis que je ne me trouve pas moins fort en cecy qu'au reste? Est-

ce avoir une Ame venale que d'avoir durant vingt années servy le Roy dans ses Finances, en un temps où elles estoient dans l'abondance; & m'y estre par l'assistance de Dieu toûjours conservé les mains si pures, que j'y ay consommé une partie de mon patrimoine, au lieu d'y avoir acquis, comme il m'eût esté tres-facile, des richesses prodigieuses? Est ce avoir une Ame venale, que d'avoir témoigné par la suite de toutes mes actions, un si grand mépris du bien, que l'on ne sçauroit me connoistre, & ignorer qu'il n'y a point d'homme au monde qui en fasse moins de cas que moy? Si la Plume de Mr. de Gramond n'est non plus venale que mon Ame, elle ne déchirera point aprés leur mort, ceux qu'elle flatteroit s'ils estoient en vie; Elle ne flattera point durant leur faveur, ceux qu'elle dechireroit s'ils l'avoient perduë; Elle écrira l'Histoire du temps, plûtost que de l'écrire selon le temps; Elle ne fera point passer des invectives pour une genereuse liberté; Et elle ne cherchera point l'avancement de la fortune de son Auteur, dans des bassesses indignes du courage d'un Historien. Je seray bien aise que celuy-cy soit exempt de tous ces defauts, afin que n'ayant commis uue injustice que vers moy seul, & une injustice qui ne me sçauroit nuire, estant si clairement convaincuë de mensonge, son ouvrage apporte plûtost de l'ornement, que de la honte à nostre Siecle.

On me dira possible, que les plus grands excez devant estouffer les moindres, j'ay tort de me plaindre de luy, puis que n'estant que Calomniateur vers moy, il est Faussaire au regard de son A. R. ayant eu la hardiesse, ou pour mieux dire l'impudence, d'adjoûter à son Manifeste, ce qu'il

ne faut qu'avoir des yeux pour reconnoiſtre; puis que dans le recueil de diverſes pieces pour ſervir à l'Hiſtoire, imprimé en 1639. où ce Manifeſte eſt tout entier, il ſe voit en la page 326. qui eſt l'endroit où il eſt parlé de moy, qu'il n'y a un ſeul mot de ce que ſignifient ces trois paroles, VENALIA CARDINALI MANCIPIA. Mais comme la dignité d'un ſi grand Prince eſt tellement élevée au deſſus des fautes d'un Hiſtorien, qu'elles ne ſçauroient non plus la bleſſer, qu'une petite vapeur, quoy que fort noire, offuſquer la lumiere du Soleil. Son A. R. peut regarder avec mépris cette inſolence. Mais je ne ſçaurois de meſme; n'eſtant que ce que je ſuis, authoriſer par mon ſilence une impoſture, qui en terniſſant ma reputation, priveroit mes Enfans de tout le bien qu'ils heriteront de moy, qui eſt l'honneur. Et ainſi, Monſieur, c'eſt un devoir de pitié dont je m'acquitte lors que je vous écris cette Lettre, pour leur conſerver ce que je ſuis obligé comme Pere de leur laiſſer ſans aucune tache, & le ſeul treſor que je ſouhaitte qu'ils augmentent ſans ceſſe par leur vertu. Vous pouvez, Monſieur, faire voir cecy à qui vous plaira; ma juſte defenſe contre une calomnie ſi publique, ne pouvant eſtre trop publiée, & voſtre propre intereſt vous engageant à faire connoiſtre, que je ne ſuis pas ſi indigne que Monſieur de Gramond le veut faire croire, de l'affection dont vous m'honorez, & qui jointe à la haute eſtime, me rend autant que perſonne le ſçauroit eſtre.

CCLXXV. *A Monsieur le Baron de Reny.*

MONSIEUR,

Je ne sçaurois assez vous témoigner avec quelle joye j'ay veu, par ce que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire sur le sujet de la mort de ma Fille, la maniere dont Dieu vous fait comprendre la grandeur d'un Sacrement que tant de Chrestiens ne considerent qu'à la Payenne: Ce qui est cause qu'au lieu qu'il devroit estre la source de mille benedictions, il l'est le plus souvent de mille malheurs, en attirant sur les familles la juste indignation de Dieu par une profanation si criminelle. Je veux esperer que par sa grace il garentira la mienne d'un si grand malheur; ainsi qu'il se voit visiblement qu'il en veut preserver la vostre: Et puis que l'union si étroite qu'il luy plaist de me donner avec vous, fait qu'il n'est plus en ma puissance de ne vous pas parler cœur à cœur, je vous avoüe, Monsieur, que mon unique souhait pour mes Enfans ayant toûjours esté de les voir un jour dans le Ciel, je les pleure avec des larmes de joye aussi bien que de douleur, lors qu'ils meurent en tel estat que j'ay sujet de croire qu'il leur a fait misericorde. L'esperance que j'ay d'avoir le bon heur de vous voir bientost, m'empeschera de vous en dire davantage. Preparez-vous je vous supplie à me donner une grande audiance: Et si vous & Madame vostre

vostre Femme ne me voulez faire un extreme tort, ne vous imaginez jamais, s'il vous plaist, que personne puisse estre davantage que moy.

CCLXXVI. A Monsieur de Montrave premier President du Parlement de Tolose.

MONSIEUR,

J'ay receu avec vostre réponse du 20. du mois passé, une si grande preuve de l'honneur de vostre amitié, que vous me permettrez, s'il vous plaist, de vous dire que vous ne sçauriez jamais l'égaler par nulle autre, puis que n'estant sensible, pour les interests du monde, qu'à ce qui regarde ma reputation, à cause que je croy que Dieu m'y oblige, c'est la seule chose où vous pouviez me donner un témoignage de vostre affection qui répondit à l'estime que j'en ay toûjours faite. Et je n'avois pas tort, Monsieur, de vous dire, que connoissant comme je fais l'extreme bonté de Monseigneur le Duc d'Orleans, j'esperois qu'il me pardonneroit d'oser le prendre pour témoin d'une verité qui m'importe de l'honneur; puis que non seulement son Altesse Royale ne l'a pas eu desagreable, mais que son amour pour la justice à passé jusques à trouver fort mauvais que Monsieur de Gramond se soit servi de son nom pour m'imposer une si grande calomnie. Je ne veux pas, Monsieur, abuser de vostre loisir en m'étendant davantage sur ce sujet, dont je vous ay assez entretenu par ma Lettre precedente, que vous

m'avez extremement obligé de faire voir à vos Amis, & que je vas rendre publique, puis qu'elle ne pourroit autrement détromper tous ceux qui ne me connoissant pas particulierement, me verroient si mal traité dans cette Histoire. Je vous demande, Monsieur, la continuation de vos bonnes graces, & de me croire autant que je le suis.

CCLXXVII. A Monsieur de Montrave Premier President du Parlement de Tolose.

MONSIEUR,

Vostre lettre du 3. de ce mois augmente encore de telle sorte les obligations dont je vous suis redevable, que ne pouvant vous en remercier assez dignement, il ne me reste qu'à vous supplier de croire que j'en conserveray toute ma vie la reconnoissance, & que je ne sçaurois recevoir une plus grande joye que de rencontrer des occasions de vous la témoigner par mes services. Il paroist bien, Monsieur, que Monsieur de Gramond n'a nulle excuse de m'avoir outragé comme il a fait, puis qu'il n'en peut alleguer d'autre qu'un Manifeste, où ces trois mots dont il s'est servy pour me deschirer ne sont point du tout, & lequel il ne faut que lire en la page 326. que je vous ay marquée, pour voir qu'il les y a adjoustez. Que s'il desire, Monsieur,

ainsi qu'il vous l'a témoigné, & comme sa conscience l'y oblige, de reparer l'extreme injure qu'il m'a faite, il ne luy sera pas plus difficile de refaire cette feuille que tant d'autres : Et en ce cas je me contenteray d'avoir rendu, comme j'ay fait, ma juste defense publique, afin de garantir mon honneur du tort que la publication de son Histoire luy auroit pû faire ; & je demeureray son serviteur. Que s'il ne le veut pas, & qu'il soit si amoureux de ses fautes, lors mesme qu'elles luy sont connües, qu'il ayme mieux les defendre que de les reparer par un moyen si facile, & qui est plus que raisonnable, j'espere qn'il connoistra par l'evenement, que n'y ayant point d'homme en France de ma condition, qui graces à Dieu ait plus de veritables Amis que moy, il ne pouvoit publier une calomnie qui le rendist plus odieux à un tres-grand nombre de personnes d'honneur & de qualite, ny qui fist davantage douter en tout le reste de la foy de son Histoire, y voyant sur mon sujet avec quelle hardiesse il a adjousté aux paroles d'un aussi grand Prince que Monseigneur le Duc d'Orleans, des choses si contraires à la verité, & à la creance, & aux intentions de son A. R. Il me semble, Monsieur, que je ne sçaurois respondre plus clairement & plus sincerement tout ensemble, à ce que vous m'avez fait la faveur de m'escrire ; Et ainsi j'espere que vous en serez satisfait : Mais je ne le seray jamais de moy-mesme jusques à ce que mes actions vous ayent fait voir jusques à quel point je suis.

R 4

CCLXXVIII. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.

MONSEIGNEUR,

Vostre Eminence est trop juste pour trouver mauvais que je luy demande justice; encore que ce soit contre une personne qu'elle honore de ses bonnes graces; Et le sujet de mon déplaisir est trop considerable pour ne la luy demander pas, bien que ce soit contre mon propre Frere. Vous m'avez si fort obligé, Monseigneur, que de luy ordonner de me faire part de ces admirables Memoires qui vous ont coûté tant de veilles & tant de travaux, & qui dans une facilité d'écrire aussi grande qu'est celle de V. E. ont eu besoin de tous les efforts de vôtre plume, & d'une meditation toute extraordinaire, pour produire ces Chef-d'œuvres d'esprit & de jugement tout ensemble, qui donneront à l'advenir aux plus grands Politiques & aux plus grands Roys les plus nobles & les plus solides instructions qui ayent jamais esté enseignées, pour unir dans la conduite des Estats, la gloire des Souverains, avec la felicité des Peuples. N'ay-je pas donc, Monseigneur, droit de me plaindre de ce que contre vostre intention, mon Frere, a voulu jusques icy posseder seul un si grand thresor, lequel ayant mis entre les mains de Monsieur vostre Neveu pour ce qui me reste de

temps à demeurer à Paris, je ne puis esperer d'en joüir que quand je seray arrivé à Pomponne; où pour me vanger de mon Frere, j'y trouveray sans doute dans le repos & la solitude de la Campagne, mille beautez qui luy seront échapées dans le trouble & les distractions de la Ville. Toute ma crainte, Monseigneur, est de ne pouvoir, manque de lumiere, me venger assez pleinement; puis qu'un esprit plus éclairé que le mien y trouveroit encore d'infinies beautez que je n'y verray pas, & qui ne se découvrent dans un ouvrage si accomply qu'à proportion de la capacité de ceux qui le meditent; ainsi que nos yeux découvrent plus ou moins de beautez dans un admirable Païsage, selon la force & l'estenduë de nôtre veuë. Je pense, Monseigneur, qu'il n'est pas besoin de vous dire, que mon extreme desir d'éprouver combien la verité surpasse encore en cela mes pensées, redouble mon impatience ordinaire d'aller à Pomponne; où meslant à mon admiration de ces incomparables discours, le souvenir des obligations que j'ay à V. E. elle croira aysement je m'asseure, que personne ne sçauroit estre avec plus de sentimens de respect, d'estime, & de passion que moy.

CCLXXIX. *A Monsieur de Montrave premier President au Parlement de Tolose, pour répondre à la Lettre de Monsieur le President de Gramond à Philarque.*

MONSIEUR,

Lors qu'en suite de ce qu'il vous avoit pleu de me mander, Monsieur Doujat vint me dire en mon logis de la part de Monsieur le President de Gramond, qu'il avoit retranché de son Histoire ces trois mots dont je me tenois si fort offensé, & fait refaire une autre feüille; il y avoit déja si long-temps que la Lettre que je vous avois écrite sur ce sujet estoit imprimée & renduë publique, qu'estant impossible qu'elle ne fût deslors venuë à sa connoissance, je ne sçay comment il s'est avisé depuis, d'écrire & de publier une Lettre soûs son nom addressante à Philarque, pour se plaindre de mes plaintes, & tâcher de justifier ces trois mots, VENALIA CARDINALI MANCIPIA, qu'il avoit déja condamnez luy mesme.

Vous voyez, Monsieur, par ce procedé, que c'est Monsieur de Gramond qui me contraint une seconde fois à prendre la plume pour deffendre ma reputation, qu'il continuë de blesser, en ne continuant pas dans le déplaisir qu'il avoit témoigné de l'avoir blessée. Et j'espere avec la grace

de Dieu, de m'acquitter avec tant de modera-tion de ce devoir, qu'il me force de me rendre à moy-mesme, qu'il avouëra, au moins dans son cœur, que je ne meritois pas d'estre si injustement traitté de luy, sans luy en avoir jamais donné le moindre sujet.

Par cette Lettre imprimée il confesse nettement d'avoir adjoûté au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans ces trois mots, VENALIA CARDINALI MANCIPIA, qui sont l'unique fondement de toute ma plainte. Ay-je donc tort, Monsieur, de m'estre offencé d'une accusation si injurieuse, puis qu'il reconnoist luy-mesme que les paroles qui la forment ne sont point dans ce Manifeste? Ay je tort d'avoir deffendu mon honneur qu'elles me vouloient ravir? & de n'avoir pas trahy, par un silence lâche & criminel, ma propre reputation, que je ne pouvois abandonner sans faire un prejudice irreparable à celle de mes Enfans?

Mais Monsieur de Gramond se plaint maintenant de ce que je me suis plaint avec trop d'aigreur des paroles qu'il avoit adjoûtées à ce Manifeste, & dit avec beaucoup de civilité en quelques endroits de sa Lettre, qu'il m'auroit donné sans cela, comme il avoit déja commencé, toute la satis faction que je pouvois desirer de luy. A quoy je n'ay rien à respondre, sinon, qu'il m'obligeroit extremement de m'apprendre des termes plus doux, par lesquels j'eusse pû sans le blesser, guerir les blessures qu'il m'avoit faites. Il y a grande difference entre une offense volontaire, telle qu'a esté la sienne, & une deffence necessaire, telle qu'a esté la mienne. Rien n'obligeant Mr. de Gramond à parler contre moy,

la moindre parole piquante est un grand excez; Et m'accuser d'estre un Esclave, & d'avoir une Ame venale, c'est un outrage tout extraordinaire: Au lieu que dans ma justification, les paroles les plus fortes doivent estre considerées comme des armes deffensives, & non pas offensives, puis que je ne m'en sers que pour repousser, & non pas pour faire une injure. C'est à la premiere cause qu'il faut attribuër toutes ces fâcheuses suittes; & l'Aggresseur ne doit se prendre qu'à luy-mesme des coups que l'on est contraint de luy porter pour parer les siens. Si Mr. de Gramond, comme il le dit dans sa Lettre, croit qu'un homme de ma condition n'a jamais fait le mestier d'Esclave, pourquoy dit il le contraire dans son Histoire? Et s'il croit que je ne fus jamais mercenaire, pourquoy a t'il adjoûté au Manifeste de son Altesse Royale, afin de m'accuser si injustement, & contre sa propre creance, d'avoir une Ame Venale?

Je demeure d'accord qu'il paroist dans cette Lettre de Mr de Gramond qu'il a regret de m'avoir offensé: Ce qui diminüe beaucoup de mon juste ressentiment: Mais il y paroist aussi qu'il ne se peut resoudre à l'avoüer qu'à demy, puis qu'il mesle à plusieurs paroles obligeantes, des raisonnemens aussi foibles que desobligeans, pour excuser sa premiere faute. Ce qui m'engage à y répondre si clairement qu'il ne puisse rester aucun scrupule dans les esprits mesmes les plus prevenus: En quoy je n'auray pas grande peine, puis qu'il n'y a rien plus facile que de tirer la lumiere de la verité.

Mais avant que d'en venir là, je vous supplie tres-humblement, Monsieur, de vous souvenir,

que j'ay renversé par la premiere Lettre que je vous ay escrite, tout le fondement de cette pretendüe accusation; puis qu'en faisant voir qu'il y avoit plus de six mois que Monsieur le Mareschal d'Ornane ne me parloit plus d'affaire quelconque, lors que l'on proposa à Fontainebleau de faire entrer son Altesse Royale dans le Conseil, je n'aurois pû, quand je l'aurois voulu, luy persuader de presser le Roy sur ce sujet; & que feu Monsieur le Cardinal de Richelieu ne pouvant ignorer ce refroidissement de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qui estoit connu de toute la Cour, il n'auroit eu garde de jetter les yeux sur moy pour luy persuader une chose, qui ne luy pouvoit estre proposée que par un homme en qui il eût une entiere confiance.

C'est donc, Monsieur, sans me départir de cette preuve invincible, & qui destruit tout ce que Mr. de Gramond sçauroit alleguer, que je vais effacer les couleurs dont il se sert pour excuser l'offence qu'il m'a faite si injustement.

Il dit, *qu'encore que ces trois mots : VENALIA CARDINALI MANCIPIA ne soient pas dans l'original ils y sont dans le sens de l'Autheur :* Et pour le persuader, il rapporte les paroles du Manifeste, qui sont telles. *Le Cardinal pour achever la „ ruine du Mareschal dans vostre esprit, FIT EN SORTE „ à Fontainebleau que le P. Ioseph & d'Andilly, luy „ Persuaderent qu'il estoit temps que i'eusse la connoissance „ des affaires; Que ie devois pretendre l'entrée dans vô„ tre Conseil, & qu'elle ne me pouvoit estre refusée. Ce „ qu'il fit pour vous porter à croire que le Mareschal „ vouloit avoir part aussi au Ministere, & par là en„ treprendre sur le Gouvernement: Et ainsi vous impri„ mant la crainte des effets puissants de son ambition. „*

„ *vous faire en même temps resoudre à l'emprisonner,*
„ *tandis que par l'entremise d'une personne de qualité qui*
„ *est encore dans vostre Cour, qu'il trompoit aussi bien*
„ *que le Mareschal, il luy faisoit porter des asseurances*
„ *nouvelles de son amitié.* De là Mr. de Gramond tire cette induction. *Cette personne de qualité trompoit le Mareschal, par ce qu'elle estoit trompée elle même Il n'en est pas ainsi des autres qui trompoient sans estre trompez. C'est.* dit-il en suite, *le sens literal de ce texte,* lequel il avoüe au mesme lieu avoir paraphrasé en y adjoûtant ces mots, VENALIA CARDINALI MANCIPIA. Surquoy je demanderois volontiers à Monsieur de Gramond, par quelle veüe si penetrante & si infaillible, il trouve que le sens literal de ces mots „ *Le Cardinal pour achever la ruine du*
„ *Mareschal dans vostre esprit FIT EN SORTE à Fontaine-*
„ *bleau que le Pere Ioseph & d'Andilly luy persuaderent, &c.* montre qu'ils trompoient sans estre trompez. Dire que Monsieur le Cardinal FIT EN SORTE que je persuaday à Monsieur le Mareschal d'Ornane, qu'il estoit temps que son A. R. eût connoissance des affaires, est-ce dire necessairement que je trompois sans estre trompé? Ce terme de FAIRE EN SORTE, ne se peut il point expliquer d'une autre maniere en nostre langue? Et au contraire ne marque-t'il pas quelque adresse, pour ne pas dire quelque artifice, pour arriver au but que l'on desire? Car si j'avois lors esté en estat de persuader quelque chose à Monsieur le Mareschal d'Ornane (ce que j'ay fait voir estre impossible à cause de son refroidissement) & qu'ainsi son amitié eût toûjours esté dans la mesme chaleur pour moy qu'elle avoit esté auparavant, Monsieur le Cardinal qui avoit en mille occasions éprouvé mon ardente affection pour Monsieur

le Mareſchal d'Ornane, ce que je ne dirois pas icy, ſi pluſieurs perſonnes de tres-grande qualité ne le pouvoient encore témoigner, auroit-il pû ſans une extreme imprudence me confier le deſſein de le ruïner, puis qu'il m'auroit fait horreur, & qu'il luy eût eſté tres-facile ſans cela de me porter à luy perſuader de preſſer le Roy de faire entrer Monſieur dans le Conſeil, veu que c'eſtoit la choſe du monde la plus raiſonnable, & que ma paſſion pour le ſervice de S. A. R. me le faiſoit aſſez deſirer, ſans qu'il fût beſoin d'aucune induction pour m'engager à y contribuer ce qui eût pû dépendre de moy? C'eſt pourquoy ces mots de FAIRE EN SORTE, portez par le Manifeſte, bien qu'écrits ſans aucun fondement, me bleſſent en effet fort peu; que ſi j'euſſe encore eſté lors dans la confiance de Monſieur le Mareſchal d'Ornane, il eût eſté tres-ayſé à Monſieur le Cardinal de Richelieu de FAIRE EN SORTE, ſans m'ouvrir ſon deſſein, que j'euſſe employé tous mes efforts pour travailler à cette affaire.

Monſieur de Gramond dit en ſuitte que *Mrs. de Chaudebonne, Deagen, & de Modene, Amis de Monſieur le Mareſchal d'Ornane, ayant eſté arreſtez avec luy, le langage de la Cour, dont il ne pretend point eſtre garant, eſtoit que ce qui m'empeſcha d'eſtre auſſi arreſté, fut que j'eſtois d'intelligence avec Monſieur le Cardinal.* Cét argument ne fait-il pas voir au contraire la verité de ce que j'ay dit du refroidiſſement de Monſieur le Mareſchal d'Ornane vers moy? puis que Monſieur de Gramond reconnoiſſant luy-meſme, que ces Meſſieurs ne furent arreſtez qu'à cauſe qu'ils eſtoient lors dans la confiance de Mr. le Mareſchal d'Ornane; il n'y avoit nulle apparence de m'arreſter comme eux, puis que Mon-

sieur le Cardinal & toute la Cour sçavoit, qu'il y avoit plus de six mois que je n'avois plus aucune part à cette confiance.

Mais, Monsieur, par quelle Dialectique est-ce que Mr. de Gramond prenant pour une proposition accordée celle que je luy nie formellement, s'imagine de pouvoir establir des raisonnemens solides sur un principe entierement faux, en dissimulant toûjours que je soutiens selon la verité, que je n'ay jamais ouvert la bouche à Monsieur le Mareschal d'Ornane de l'affaire dont il s'agit, de faire entrer S. A. R. dans le Conseil; & que je n'en eus connoissance qu'aprés qu'elle fut resoluë? Car cela estant, ainsi que son Altesse Royale ne l'ignore pas, que devient ce bel argument de Monsieur de Gramond? *Si Monsieur le Mareschal d'Ornane eust eu du refroidissement pour Monsieur d'Andilly, comment est-ce que Monsieur le Cardinal qui entroit par son adresse dans la pensée me me des hommes, n'eust pas sceu cette froideur? Et la sçachant eust-il voulu employer vers le Mareschal un homme qui n'estoit pas bien avec luy?* Mais il faut dire tout au contraire, & selon la verité: Comment Mr. le Cardinal qui sçavoit cette froideur eust il voulu employer vers Mr. le Mareschal d'Ornane un homme qui n'estoit pas bien avec luy? Et ainsi il n'avoit garde de m'y employer puis qu'il sçavoit que que je n'estois plus lors dans sa confiance.

Voicy, Monsieur, un autre raisonnement de Monsieur de Gramond, qui ne cede point à ces premiers. Il dit *que je ne suis pas d'accord avec moy mesme: & demande comment je puis adjouster ce refroidissement dont je parle & dont je tire toute ma defense, avec ces*
„ *mots de ma lettre*, Il ne s'est jamais veu une ami-
„ tié plus constante & plus genereuse qu'a tou-

„ jours esté la mienne pour Monsieur le Mareschal d'Ornane. ET AILLEURS, Il n'y eut jamais „ une plus grande amitié que celle dont Monsieur „ le Mareschal d'Ornane m'honoroit. Surquoy „ aprés avoir allegué ces caracteres tracez par le Prestre sur le sommet de l'Olympe. & que l'on y trouvoit encore l'année suivante le jours du méme sacrifice, pource que les vents & les tempestes se forment au dessous de cette montagne, il conclud par ces mots, *Doncques l'affection au Mareschal ayant esté incroyable, alla iusques au bout : Et le Cardinal faisoit un coup d'habile homme de s'addresser à un des Amis pour perdre l'autre.* Il faut avouër, Monsieur, que voila un excellent raisonnement pour en tirer une consequence necessaire. Rien ne peut effacer les caracteres que l'on trace sur la cendre des sacrifices du mont Olympe, à cause que les vents & les orages se forment au dessous de cette montagne, Donc rien ne peut alterer la confiance que l'affection imprime dans le cœur d'un Amy, à cause que toutes les passions humaines se forment au dessous du cœur, & que de quelques mouvemens & de quelques agitations que les hommes soient touchez, le cœur demeure toûjours dans le calme. Vous voyez, Monsieur, combien cette comparaison est juste ; vous voyez la force de cét argument, qui nous tire d'une grande erreur, en nous apprenant par une estrange Physique, & cõtre toutes les regles de la verité, aussi bien que de l'experience, que l'amitié, qui est une fois dans nôtre cœur ne peut jamais estre alterée, pour ce que selon cette nouvelle Philosophie, ce n'est pas le cœur qui est le siege des passions ; puis que s'il l'étoit, ces orages & ces tempestes, qui selon la comparaison de Mr. de Gramond se forment au

dessous de luy, se formeroit dans luy-mesme, & qu'ainsi il ne seroit nullement impossible, comme il le pretend, qu'une amitié qui dans un temps estoit comme incroyable, se refroidist dans un autre, par tant de rencontres & d'impressions estrangeres qui le remplissent de nuages, & le font passer peu à peu de cette chaleur si vive, dans une froideur qui n'en est plus que la cendre? mais une cendre capable de se réchauffer à mesure que ces nuages seroient dissipés par les lumieres de la verité; ainsi que ceux de Mr. le Mareschal d'Ornane l'auroient esté sans doute, si nous avions esté assez heureux pour vivre plus long-temps ensemble. Il n'appartient qu'aux Anges d'estre dans ce calme que Mr. de Gramond attribuë aux hommes, pource qu'ils sont les bien-heureux habitans de cét Olympe celeste, de cette Montagne sainte au dessous de laquelle se forment les Orages & les tempestes. Et ce n'est point ce me semble faire tort aux hommes, que de ne les faire pas passer pour des Anges, en les affranchissant dés cette vie de ces agitations & de ces changemens dont ils ne seront delivrez qu'en l'autre. Ainsi n'y ayant personne qui ne puisse estre trompé par les artifices des méchans, ce n'est pas à Monsieur de Gramond à desavoüer, par un faux zele pour la memoire de Monsieur le Mareschal d'Ornane, qui ne fut jamais son Amy, ce refroidissement vers moy, dont Madame sa Femme, tous Messieurs ses Freres, & ses plus intimes Amis demeurent d'accord; & qui a fait que quelques uns des principaux d'entr'eux ont encore depuis peu meslé leurs larmes avec les miennes, en parlant de cette froideur, qui n'a jamais pû refroidir ma passion pour son service, & qui n'a fait à mon

égard que me donner ſujet de dire avec encore plus de verité, qu'il ne s'eſt jamais veu une amitié plus conſtante ny plus genereuſe qu'à toûjours eſtê la mienne pour luy. Monſieur de Gramond voudroit-il donc, Monſieur, ſe declarer l'ennemy juré de l'amitié, ſe rendre odieux à tous les hommes, en s'oppoſant à la plus belle & à la plus legitime de toutes leurs affections? Quel intereſt a-t'il que mon amitié pour Monſieur le Mareſchal d'Ornane ait eſté conſtante & genereuſe? Et pourquoy veut il que je trahiſſe la verité en ne demeurant pas d'accord de ſon refroidiſſement, pource que ce refroidiſſement rehauſſe en quelque ſorte cette generoſité & cette conſtance? N'ay-je pas eſté aſſez mal-heureux de voir refroidir une ſi grande affection par les artifices de ceux qui en avoient conçeu tant de jalouſie, ſans que Monſieur de Gramond ait la cruauté de me vouloir encore ravir la conſolation qui me reſte de pouvoir dire ſincerement & devant Dieu, que cela n'a ſervy qu'à rendre mon amitié plus conſtante & plus genereuſe?

Il faut voir, Monſieur, ſi un autre argument de Monſieur de Gramond, & qu'il pretend tirer de mes propres paroles, eſt plus concluant que les autres. Il rapporte ces mots de la Lettre que je vous ay écrite. „ Mais „ quand *il y* auroit eu ſujet à cette accuſa- „ tion contre moy, ce que je vous ay fait voir „ eſtre impoſſible à cauſe du refroidiſſement „ de Monſieur le Mareſchal d'Ornane, j'avoüe „ qu'elle eſtoit aſſez legere, puis qu'elle n'alloit „ qu'à dire que j'avois porté mondit Sieur le „ Mareſchal à preſſer le Roy de faire entrer „ Monſieur dans le Conſeil; ce qui eſtoit la choſe

„ du monde la plus raisonnable. Et il dit en suite, *Dire cela, n'est-ce pas avouer la debte? Mr. d'Andilly trouve cette accusation legere? S. A. R. dans son Manifeste publie que, la perte du Mareschal est venuë de là. Ie n'ay iamais songé à ravir l'honneur de Mr. d'Andilly par trois mots de mon Latin, comme il dit dans sa Lettre: Cet honneur est sans doute trop bien estably pour estre ravy par des paroles. Ie croy qu'un homme de sa qualité ne fit iamais le mestier d'Esclave: ie croy aussi qu'il ne fut iamais Mercenaire, mais ie le croy par une inclination naturelle que i'ay à iuger bien de tout le monde.* Est-il possible, Monsieur qu'un homme qui comme Monsieur de Gramond fait profession des Lettres, méprise si fort de se servir de sa Logique, ou croye que tous ceux qui verront sa Lettre soient si incapables de raisonnement, qu'il n'ait voulu ny considerer, ny se persuader que les autres puissent faire une distinction aussi visible qu'est celle qui se rencontre dans cét argument, & qui le ruine de telle sorte qu'il ne luy reste plus couleur quelconque. S A. R. publie par son Manifeste, que la perte de Monsieur le Mareschal d'Ornane vint de la jalousie que donna au Roy l'instance qu'il luy fit de l'admettre dans le Conseil; & que Monsieur le Cardinal par les artifices fit persuader Monsieur le Mareschal d'Ornane d'entreprendre cette affaire. Qui doute que cette accusation de Monseigneur le Duc d'Orleans au regard de feu Monsieur le Cardinal de Richelieu, ne soit tres grande, puis qu'il l'allegue comme la seule cause de la ruine d'un homme de la qualité & du merite de Monsieur le Mareschal d'Ornane? Mais comment pourroit-on tirer, par une conclusion necessaire, la mesme consequence contre moy, quand mesme j'aurois contribué à persuader Monsieur

le Mareschal d'Ornane à cela (ce que non seulement je n'ay point fait; mais ay fait voir qu'il m'estoit absolument impossible de le faire, encore que je l'eusse voulu, à cause de son refroidissement) puis que comme je l'ay remarqué dans ma Lettre, cette proposition de faire entrer S. R. A. dans le Conseil, estant la chose du monde la plus raisonnable, il auroit esté tres-facile à Monsieur le Cardinal de Richelieu, sans me découvrir son dessein, de me porter à y contribuer tout ce qui eût pû dependre de moy; & qu'ainsi en FAISANT EN SORTE que je m'employasse à cela (qui sont les propres mots du Manifeste) j'aurois pû agir non seulement tres innocemment, mais aussi avec beaucoup d'affection, & de fidelité, & au regard de S A. R. & au regard de Monsieur le Mareschal d'Ornane, encore que dans cette mesme occasion Monsieur le Cardinal se fût rendu coupable de ce dont il est accusé par ce Manifeste. Mais si l'on ne veut point comme Monsieur de Gramond, apporter de distinction entre ceux qui pourroient par leurs artifices surprendre les Gens de bien, & ces mesmes Gens de bien, lors qu'ils procedent de bonne foy dans des choses aussi justes & aussi raisonnables, que de faire entrer à dix-huit ans un Frere Vnique du Roy dans le Conseil, je ne sçay qui pourra s'exempter d'estre criminel dans une Histoire escrite de cette sorte, & quelle creance on doit adjoûter aux paroles de Monsieur de Gramond, lors que d'un costé il dit dans sa Lettre à Philarque, qu'il n'a jamais songé à ravir mon honneur par trois mots de son Latin; que cét honneur est sans doute trop bien estably pour estre ravy par des paroles, qu'il croit qu'un hom-

me de ma qualité n'a jamais fait le mestier d'Esclave; qu'il croit aussi que je ne fus jamais Mercenaire; mais qu'il le croit par une inclination naturelle qu'il a à juger bien de tout le monde; Et que d'un autre costé l'on voit dans son Histoire, qu'il a adjoûté au Manifeste de Monseigneur le Duc d'Orleans, ainsi qu'il est contraint de l'avoüer luy-mesme, ces trois mots, VENALIA CARDINALI MANCIPIA, qui me ravissent mon honneur; qui m'accusent d'estre un Esclave; & qui me font passer pour un Mercenaire. Comment Monsieur de Gramond peut il trouver estrange que je ne demeure pas d'accord de ses raisonnemens, puis qu'ils témoignent qu'il n'est pas d'accord avec luy-mesme? S'il croit que je ne suis point un Esclave, & que je n'ay point un Ame venale, pourquoy adjoûte-t'il au Manifeste de S. A. R. afin de déchirer ma reputation par des accusations si sanglantes & si cruelles? Pourquoy, s'il a l'inclination qu'il dit à juger bien de tout le monde, juge-t'il si outrageusement d'un homme dont il proteste qu'il n'a jamais songé à ravir l'honneur par trois mots de son Latin, & qu'il croit cét honneur trop bien estably pour estre ravy par des paroles? Ces trois mots VENALIA CARDINALI MANCIPIA ne touchent-ils point mon honneur? N'ay je point d'interest qu'ils soient adjoûtez à ce Manifeste: Sont-ce des paroles indifferentes dont je n'ay nul sujet de m'offencer; & qui témoignent de telle sorte l'inclination qu'à Mr. de Gramond à bien juger de tout le monde, que je luy doive faire des remerciemens plûtost que des plaintes de la peine qu'il a prise de mesler ainsi ses sentimens à ceux de S. A. R. pour me signaler dans son Histoire.

mais considerez, je vous supplie, monsieur, de quelle sorte monsieur de Gramond tâche à s'échapper d'une instance qui le presse. Voyant que je prens S. A. R. pour témoin de ce refroidissement de monsieur le mareschal d'Ornane, qui renverse absolument tout ce qu'il a dit contre moy, & détruit mesme ce qui est porté par l'original du manifeste. Il dit *qu'il n'est pas assez hardy pour entreprendre de supplier Monsieur de donner temoignage à la verité: & qu'il n'ose approcher cét Autel.* Il seroit beaucoup mieux d'avoüer franchement, que ce n'est point par ce qu'il n'est pas assez hardy; mais par ce qu'il n'est pas assez innocent, qu'il n'ose approcher de cét Autel. Ceux qui sont les images de Dieu sur la terre n'ont garde de s'offencer que l'on s'adresse à eux pour les mesmes sujets que l'on s'adresse à luy-mesme; Et il a si agreable qu'on le prenne à témoin lors qu'il s'agit de la verité, qu'il considere comme un honneur & un respect que l'on luy rend, les sermens faits en son nom dans ces occasions, lesquels passeroient en d'autres pour des blasphemes & pour des crimes. Il ne faut donc pas s'étonner, monsieur, si ma conscience ne me reprochant rien de ce que monsieur de Gramond me reproche, je n'ay pas craint de prendre monseigneur le Duc d'Orleans à témoin pour la justification de mon innocence: Il ne faut pas s'estonner si j'ay osé passer encore plus avant, en ne la prenant pas seulement à témoin par ma Lettre; mais en parlant à S. A. R. mesme qui me fit l'honneur de me dire dans son cabinet à Luxembourg, qu'elle ne croyoit nullement qu'il fust parlé de moy dans son manifeste. Et pourquoy ne le croyoit-elle pas? par ce qu'elle n'en avoit donné nul ordre à

celuy qui escrivit ce manifeste (lequel comme je vous ay marqué voulut pour son interest particulier y faire entrer quelque chose sur mon sujet) Et pourquoy S. A. R. ne luy en avoit-elle point donné de charge? Parce que sçachant tres-bien que je n'avois eu nulle part à cette affaire, sa justice & sa bonté n'avoient garde de luy permettre de m'acuser d'une chose dont elle sçavoit que je n'estois nullement coupable. Que pouvois je donc mieux faire, Monsieur, dans la necessité où Monsieur de Gramond m'a mis de justifier mon innocence, que d'avoir recours à cét Oracle vivant, & infaillible sur un sujet où il ne s'agit que d'estre esclaircy de son intention? Celuy qui a fait le manifeste est il plus croyable que S. A. R. mesme? Et Monsieur de Gramond veut-il que l'on prefere ce qu'il a escrit, à ce qu'elle a prononcé de sa propre bouche? en verité, Monsieur, il a raison de n'oser approcher de cét Autel, pour ne se voir pas condamné par cette personne Sacrée, d'avoir sans dessein (comme je le veux croire maintenant, puis qu'il le dit, & que te ne l'ay jamais offencé) mais en effet, deschiré mon honneur, qui est la plus cruelle & la plus sanglante victime que le plus irreconciliable & le plus mortel ennemy, pourroit dans le ressentiment de la plus grande injure du monde, sacrifier à sa vengeance.

Quant à ce qu'il adjouste, que pour marque de ce que S. A. R. n'estoit pas satisfaite de moy, j'ay perdu ma Charge d'Intendant de sa Maison; il paroist qu'il est bien peu informé des particularitez de ce qui me regarde; Ce qui ne seroit nullement estrange, s'il ne s'engagoit point à en parler. Il faut donc,

Monsieur, que je vous en éclaircisse; & que tous ceux qui verront cette Lettre me pardonnent, si par l'obligation de me défendre, je suis contraint de publier ce que j'avois jusques icy toûjours caché par modestie, pource qu'il semble qu'il y ait de la vanité à découvrir une conduite qui tesmoigne assez de courage. S. A. R. apres une extreme peine à s'y resoudre, comme il luy a pleu depuis me le dire diverses fois, m'ayant esloigné d'aûpres d'elle en 1626. par les artifices & les cabales de mes Ennemis, & qui ne l'estoient que pour ce que je la servois avec tant de passion & de fidelité; Elle ne donna ma Charge que plusieurs années apres; & en un temps où estant hors le Royaume, elle ne pût resister aux instances de celuy qui avoit lors le plus de credit auprés d'elle; & qui la luy demanda pour en disposer, comme il fit, à son profit particulier. Il n'est pas difficile à ceux qui assiegent continuellement les Grands, ou par eux, ou par leurs Amis, de recouvrer en un temps ce qu'ils ont perdu en un autre; Et je connois trop la bonté de S. A. R. pour ne pas croire qu'ayant esté si pleinement détrompée des calomnies dont on usa contre moy, elle m'eût rendu justice sur le sujet de cette Charge, si je la luy eusse fait demander avec instance: Mais Dieu m'ayant donné trop de cœur pour me pouvoir jamais resoudre à importuner; S. A. R. sçait si durant plus de dix-sept ans je luy en ay jamais dit ou fait dire une seule parole. Et je puis jurer avec verité que j'ay beaucoup plus estimé une gratification que j'ay receuë d'elle, pour ce qu'estant venuë de son propre mouvement, c'est une marque de l'honneur de son affection, que je

n'aurois fait la Charge pour peu qu'elle eût esté solicitée de me la rendre. Que si cette generosité passe pour un deffaut dans l'esprit de Monsieur de Gramond, il devroit se contenter de m'en plaindre, sans prendre sujet de m'en accuser ; & ne pas blâmer une action que d'autres que luy jugeront possible meriter quelque loüange. Mais il ne peut rien souffrir qui ne soit favorable, puis qu'il me reproche mesme de me vanter d'avoir quelque part en l'honneur des bonnes graces de S. A. R. sur ce que m'y trouvant engagé par la deffence de ma reputation, je vous ay escrit, Monsieur, non par vanité, mais par reconnoissance ; non par affection, mais par gratitude, que je suis assez heureux pour avoir toûjours quelque part en l'honneur de ses bonnes graces: Ce qu'il faudroit estre bien hardy pour oser dire dans une Lettre que j'ay renduë publique, & que S. A. R. a veuë, s'il n'estoit pas veritable. Il n'y a pas neantmoins sujet de s'estonner que Monsieur de Gramond ne pouvant souffrir que S. A. R. me conserve ma reputation toute entiere, il souffre encore moins qu'elle m'honore de ses bonnes graces ; puis que l'un est une action de justice à laquelle elle ne pourroit manquer sans injustice: & l'autre une action de faveur d'autant plus obligeante qu'elle n'y est pas tant obligée.

J'estime, Monsieur, que vous jugerez que j'ay satisfait & aux plaintes injustes, & aux raisons apparentes portées par la Lettre de Monsieur de Gramond. Il me reste maintenant de répondre à ce qui peut passer, si je ne me trompe, pour des reproches, & pour des menaces. Car en disant *que si ie veux prendre la peine de lire ce premier volume qu'il a donné au Public, ie trouveray qu'en divers endroits*

il parle avec honneur de ceux de ma maison : Qu'il en fera de mesme à l'advenir tant que la verité de l'Histoire le luy pourra permettre : Qu'il trouvera mon nom à Philisbourg : & qu'il le trouvera aussi dans cette controverse qui tient presentement tous nos Theologiens en suspens Ne semble-t'il pas, Monsieur, qu'il me fait des reproches, & des menaces?

Quant aux reproches, je n'y ay point donné de sujet, puis que s'il a bien parlé de mes Oncles, je luy en sçay tout le gré que l'on peut sçavoir à un Historien, qui dans les choses qui nous touchent, & qui nous sont les plus sensibles, rend témoignage à la verité: mais comment, Monsieur, eust-il pû sans s'en départir, & sans manquer à l'un des principaux devoirs de l'Histoire, qui est de laisser à la posterité des marques du merite des hommes, ne point parler avantageusement de celuy de mes Oncles, qui estant Intendant des Finances a tenu par sa probité & par sa suffisance, une telle place dans le Conseil, que les plus anciens de cette premiere Compagnie du Royaume ne s'en souviennent qu'avec une estime particuliere; & que Henry le Grand, ce Restaurateur de la France, ce second Fondateur de nostre Empire, qui excelloit en cette science des Roys de bien choisir les hommes, vouloit sur le point qu'il nous fut ravy, non seulement le faire Sur-Intendant des Finances, mais luy accorder, en l'honorant de cette charge, une gratification que d'autres à peine pourroient esperer apres l'avoir long-temps exercée. Comment eust il pû, Monsieur, ne point parler de cét autre de mes Oncles, qui apres avoir acquis des connoissances assez extraordinaires dans la science de la guerre, & restabli parmi les François la discipline des

Romains, employa tout son bien pour aider à construire, & sa vie pour maintenir avec une constance invincible & des travaux infatigables, cet illustre Fort Loüys, que l'on ne peut desavoüer avoir esté la premiere cause du succez de l'entreprise la plus heroïque de nostre Siecle, & sans lequel il n'y eut pas eu moins d'imprudence que d'impossibilité à la tenter. Je n'ose m'excuser, Monsieur, de ce qu'il pourroit sembler à un moins judicieux que vous, que j'aurois icy trop parlé à l'avantage de mes Proches, puis que vous sçavez que c'est en des occasions semblables à celle ou Monsieur de Gramond m'engage contre mon gré, que les plus Sages ont toujours estimé qu'il estoit permis de parler selon la verité, bien qu'elle nous fût avantageuse.

Pour ce qui est des menaces de Monsieur de Gramond, s'il a intention de m'en faire, il ne faudroit pas avoir esté témoin comme je l'ay esté (estant lors Intendant de l'Armée du Roy en Allemagne) de ce qui s'est passé à la prise de Philisbourg, pour avoir peine à répondre aux fausses impressions que le bruit de la perte de cette Place donna d'abord à ceux qui en estoient esloignez de deux cens lieuës: Et il ne faudroit pas estre Historien pour rapporter, comme feroit une Gazette, ces premiers bruits, apres avoir eu le loisir durant tant d'années de s'éclaircir de la verité. Cette place de si grande reputation, n'estant qu'un Palais enfermé par des bastions de terre si bas, & dont le talu estoit tel, à cause qu'ils ne sont que de sable, que l'on y montoit sans peine à cheval, ainsi que je l'ay veu de mes propres yeux; & toute sa force consistant

consistant en un fossé plein d'eau, extremement large; Qu'elle pouvoit estre cette belle fortification, lors que le plus grand Hyver qui se soit veu depuis cent ans en ce pays-là, ayant glacé le Rhin de telle sorte que les Canons y passoient sans peine, ce fossé se trouva reduit en tel estat, que pour empescher que l'on ne vint de plein pied aux Bastions, Monsieur Arnauld faisoit rompre par jour plus de dix mille toises de glace, avec un travail si excessif qu'il est à peine croyable, veu que de toute sa garnison il ne luy restoit que quatre cens hommes, la peste ayant tué tout le reste, & ses recreuës ne pouvant encore estre arrivées de France. Est-ce donc, Monsieur, une chose fort extraordinaire, que six mil hommes choisis & commandez par un Chef qui avoit durant plusieurs années esté Gouverneur de la Place, apres avoir avec des échelles & des planches traversé ce petit Canal artificiel fait dans la glace, ayent pû forcer quatre cens hommes accablez de veilles & de lassitude? Mais plûtost n'est-ce pas une chose fort extraordinaire, qu'une partie de ces quatre cens hommes, composée d'Allemans, suivant la capitulation expresse faite avec le Duc de Wirtemberg, ayant intelligence avec les Ennemis; & tuant les François par derriere, Monsieur Arnauld ait maintenu le combat plus de trois heures, sans pouvoir jamais estre forcé sur les bastions qu'il deffendoit avec les François, jusques à ce que les Ennemis estant entrez par la trahison de ces Allemans, il fut environné de toutes parts? N'est-ce pas une chose fort extraordinaire, qu'il ait pû, en combattant toûjours avec ce peu de gens qui luy restoient, regagner le Chateau; y resister encore,

& apres avoir receu deux mousquetades, faire dans un lieu qui n'est qu'une Maison de plaisir, une capitulation si honorable, qu'il sauvoit ce qui luy restoit d'hommes, si elle n'eût point esté violée. Vous semble-t'il, Monsieur, qu'apres cela il y ait grand sujet de me menacer? Mais Monsieur de Gramond peut-il ignorer aussi que mon Cousin s'estant sauvé de prison, il vint du fonds de l'Allemagne apporter sa teste aux pieds du feu Roy, & se rendre volontairement prisonnier dans la Bastille pour justifier son innocence? Ce qu'il fit d'une si haute maniere, & encore par le témoignage non seulement de ceux qui s'estoient sauvez de prison avant luy, mais aussi des Ennemis, qu'il faut n'estre pas de la Cour pour ignorer l'entiere satisfaction qu'en témoignerent sa Majesté, & ses Ministres. Mais afin, Monsieur, que vous soyez encore plus pleinement informé de cette affaire, je vous en envoye une Relation si exacte & si veritable, que je ne doute point que quand Monsieur de Gramond l'aura veüe, il ne s'estonne d'avoir pû douter s'il l'a fait, du devoir rendu par mon Cousin en cette occasion; & n'avoüe que jamais Place n'a esté plus genereusement deffenduë.

Quant à mon Frere, Docteur de Sorbonne, je ne voy pas que Monsieur de Gramond puisse entrer fort avant en discours sur son sujet, puis que ces matieres de Theologie ne doivent, & ne peuvent estre traittées à fonds que par des Theologiens; & que c'est à l'Eglise, & non pas à l'Histoire à les decider.

Voila, Monsieur, ce que j'ay creu estre obligé de répondre aux impressions que la Lettre de Monsieur de Gramond auroit pû faire dans l'es-

prit de ceux qui ne sont point informez de ce qui me touche Et vous vous estonnerez possible aussi bien que moy, que m'ayant si fort obligé par son Histoire, & ayant eu tout loisir depuis la plainte que je vous en ay faite, de s'enquerir de ce qui me regarde, il dit *que i'ay toute ma vie porte une espee a mon costé, & qu'à cause de cela ie suis excusable de ne vous avoir pas écrit en Latin, & d'ignorer une Langue qui n'est connüe d'ordinaire que par les Sçavans, puis que ma profession n'est pas celle des Lettres, & qu'il croit me rendre iustice en disant que ie fais beaucoup mieux que ie ne parle.*

Je n'ay garde de contredire ces dernieres paroles de sa Lettre, n'affectant nullement la qualité d'Eloquent, & m'estimant tres-heureux de pouvoir avec la grace de Dieu faire mieux que je ne parle. Mais, Monsieur, comment peut-il croire que j'ay porté toute ma vie une espée à mon costé, puis qu'il voit par ma Lettre, que j'ay servy le Roy durant vingt-ans dans ses Finances; & qu'il dit luy-mesme que j'estois Intendant de la Maison de Monseigneur le Duc d'Orleans, qui ne sont point des employs d'un homme de guerre. Il semble qu'il veüille me donner une profession qne je n'ay pas, pour me recompenser de ce qu'il m'oste une petite connoissance que j'ay; & qu'il me gratifie d'une espée, afin que n'ayant plus besoin de sçavoir le Latin, je me console de ce qu'il m'en a fait perdre l'intelligence. Jugez je vous supplie par là, si Monsieur de Gramond ne m'a pas mal-traitté dans son Histoire avant que de m'avoir connu, & pource qu'il ne me connoissoit pas; puis qu'aujourd'huy il ne me connoît point encore. Je veux me persuader qu'il en a du déplaisir; & vous puis pro-

tester devant Dieu que ma réputation estant, comme j'ay sujet de croire, pleinement justifiée par la premiere Lettre que je vous ay écrite, & par celle-cy, il ne me reste pas le moindre sentiment d'aigreur contre luy, n'ayant eu dessein que de me defendre, & non pas de l'attaquer; & n'ayant entrepris la refutation de ces trois mots de son Histoire que par une necessité absoluë. Personne n'est plus éloigné que moy de toutes sortes de contestations; & à moins que d'y estre contraint pour la conservation de mon honneur, je ne serois jamais entré dans celle-cy. Je connois graces à Dieu les obligations du Christianisme, qui me permet bien de me plaindre de ce que Monsieur de Gramond s'est laissé emporter à escrire des choses qui me seroient tres prejudiciables si je ne les éclaircissois; mais qui me defend de le haïr quand il seroit mesme mon ennemy: Ce que je veux croire qu'il n'est point, puis qu'il le témoigne en divers endroits de sa Lettre, & qu'il paroît assez qu'il ne l'a écrite que par ce desir si naturel aux hommes d'excuser les fautes qu'ils ont faites. Mais pour vouloir trop deffendre mon innocence vers les autres, je crains, Monsieur, de me rendre coupable vers vous, en vous ennuyant d'une trop longue Lettre. Pardonnez-le, s'il vous plaist, à ma confiance en l'honneur de vostre amitié, qui me persuade aisément, que vous ne plaignez pas un peu de temps pour un sujet qui m'est de si grande importance, & dans lequel je m'adresse à vous comme à l'une des personnes du monde que j'estime davantage, & de qui je suis avec autant de passion.

CCLXXX. *A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.*

MONSIEUR,

Je me réjoüis de voir que vous pretendez d'accorder les ceremonies & les complimens avec une amitié telle que la nôtre. Cela estoit bon avant que nous nous fussions veus : Mais à cette heure c'est me donner un trop grand avantage sur vous, puis que je suis incapable de tomber en de pareilles fautes, ne pouvant souffrir ces paroles inutiles lors que l'on se peut parler cœur à cœur, & vous protestant avec verité que vous pourrez toûjours lire dans le mien comme dans le vostre. Et puis que vous m'aymez à cause que j'ayme mon Fils, comme vous me l'avez dit d'une maniere qui ne me partira jamais de l'esprit, il est raisonnable que vous me sçachiez gré de ce que je ressens autant que je fais l'extreme joye que luy donne vostre retour : Et vous m'en devez sçavoir tous deux beaucoup davantage, de ce que je vous souhaite plus de bien que vous ne vous en souhaitez à vous-mesmes, veu que mon ambition pour l'un & pour l'autre a pour objet des biens aussi veritables & aussi solides, comme tous les autres sont faux & imaginaires : Mais il n'appartient qu'à Dieu qui seul touche les cœurs des hommes, de vous faire penser tous deux serieusement à une chose si importante. Ainsi il vaut mieux que je m'adresse à luy qu'à vous pour

le supplier de vous ouvrir les yeux, afin de regarder desormais le Monde avec le mépris dont il est digne. Et ce peu que je vous en dis, au lieu de me faire passer icy pour Predicateur, ne me doit faire passer, si vous me rendez tous deux justice, que pour un vray Amy, & pour un vray Pere. Si peu de personnes vous parleront le mesme langage, que vous n'en serez gueres importunez: Et je loüe Dieu de ce que sans y penser il m'a engagé à l'une des plus grandes preuves que je vous pouvois jamais donner de mon amitié, en vous disant ainsi avec une telle naïveté ce qu'il semble que je ne devrois dire qu'à mon Fils. Je suis asseuré que cét excez ne vous déplaira pas; & que comme certains desordres que fait l'amitié valent mieux que tous les ordres du monde, vous connoistrez beaucoup mieux par celuy-cy que par un discours plus reglé en apparence, ce que je vous suis.

CCLXXXI. *A Monsieur* ***

MONSIEUR,

Puis que Dieu, par son infinie misericorde, nous a unis d'une telle sorte, que nous pouvons dire avec verité que nous ne sommes qu'un mesme cœur & qu'une mesme ame; & que s'il se pouvoit adjouster un nouveau nœud à celuy dont nous sommes liez par une si estroite charité, ce seroit sans doute dans l'occasion presente: Il n'est point besoin que je vous parle de mes sen-

timens sur vostre sujet, la source n'en estant pas moins en vous que dans moy-mesme, & vostre propre connoissance vous faisant assez juger tout ce qui se passe dans mon esprit en cette rencontre, où j'ay remarqué plus clairement qu'en nulle autre, le bon-heur incomparable de ceux qui sont veritablement à Dieu, n'ayant jamais veu tant de force en tous nos Amis qu'en ce qui auroit esté un sujet de foiblesse pour des personnes du monde, & ayant admiré mille fois depuis quelque temps, particulierement en *** cette constance invincible, & non moins humble que genereuse, qui ne se rencontre que dans l'esprit du Christianisme. Si j'estois moins à vous, je vous offrirois toutes choses: Mais pource que j'y suis entierement, je ne vous offre rien du tout; de peur de commettre un larcin en retirant ce qui est des-ja à vous pour vous l'offrir une seconde fois? Ce qui seroit agir de mauvaise foy, & indigne d'un homme qui doit apprendre de vous à demeurer aussi-bien dans la simplicité que dans la liberté des Enfans de Dieu, dont l'une me deffend de vous faire des complimens; & l'autre m'oblige à vous dire que vous estes trop heureux de pouvoir maintenant donner de nouvelles preuves de vostre fidelité à un Maistre, pour qui vous souhaitez tous les jours de pouvoir donner vostre vie. Pardonnez-moy si en un temps où vous luy estes si agreable, je vous demande plus que jamais, part à vos prieres, & de ne m'avoir pas moins present, s'il vous plaist, que si j'avois le bon-heur d'estre auprès de vous.

CCLXXXII. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je vous avoüe que plus je pense à l'affliction de la Personne que vous sçavez, plus elle me fait de compassion, pour ce que je ne croy pas que jamais douleur ait esté plus juste & plus violente tout ensemble; nulle affection ne pouvant estre plus legitime qu'estoit la sienne, & personne n'ayant à mon avis plus de merite que celuy qu'elle pleure, qui sont deux rencontres si puissantes lors qu'elles se trouvent unies, qu'en y en adjoûtant une troisiéme tres-veritable, & qui ne se peut expliquer que de vive voix, elles seroient capables de porter une ame dans le desespoir, si elle s'abandonnoit à ses sentimens. Mais la grandeur de nostre Religion nous eslevant au-dessus de ceux de la nature; & les beautez & les richesses infinies du Dieu que nous adorons nous faisant retrouver en luy, par l'esperance de le posseder un jour dans le Ciel, infiniment davantage que tout ce que nous sçaurions esperer sur la terre; C'est là qu'il faut que cette Personne tourne desormais les yeux, afin de pouvoir essuyer ses larmes. Ce seroit la flatter de luy dire qu'apres une si grande perte elle puisse jamais trouver de la consolation, qu'en celuy qui se nomme luy-mesme le Pere, & la source de toutes les consolations: Mais s'il luy fait la grace de remplir son cœur de son amour qu'elle partageoit avec un

autre, j'ose l'asseurer qu'elle trouvera par son assistance dans cette tempeste, un repos qu'elle n'eust pû se promettre de toutes ces vaines apparences de bon-heur que l'on se figure comme veritables, bien qu'elles ne le puissent estre dans un Monde sujet à de continuels changemens, & dont toute la felicité consiste à y pouvoir meriter celle de l'autre par une humble patience à souffrir les afflictions qui nous arrivent. Et pour ce que j'ay sujet de croire que vous estes aujourd'huy la principale, & possible la seule consolation de cette Personne que je plains incomparablement davantage que je ne sçaurois vous le dire, j'ay creu devoir joindre ces considerations à celles que vous sçavez beaucoup mieux que moy luy representer, afin de contribuer ce peu que je puis au soulagement de sa douleur, qui ne seroit pas si grande, si ceux qui en sont touchez autant que nous, pouvoient aussi bien la partager que la ressentir avec elle; ou si j'avois plus de vertu, pour oser esperer que mes prieres luy fussent aussi utiles comme je les adresse de bon cœur à Dieu, pour le supplier de l'assister dans cette occasion unique, & la plus importante de sa vie.

s, qui

S v

CCLXXXIII. A Monsieur le President de Bailleul, Sur-Intendant des Finances, sur la mort de Monsieur le Marquis de Nangis son Beau-Fils, tué au Siege de Graveline, en 1644.

MONSIEUR,

La perte que vous avez faite est si grande, que si vous aviez moins de vertu, j'aurois sujet de craindre de vous importuner en vous témoignant mes sentimens sur une si juste & si violente douleur : Mais ceux qui sont à Dieu comme vous, estant toûjours dans une soûmission absoluë à sa volonté, au milieu mesme des plus grandes agitations de leur esprit & de leur cœur ; je veux croire, Monsieur, que vous n'aurez point desagreable que je m'acquitte d'un devoir auquel je ne pourrois manquer sans me rendre indigne de l'amitié si particuliere dont vous m'honorez depuis tant d'années, & qui jointe à la consideration du Public, m'oblige à estre tres-sensiblement touché d'une perte qui vous est commune avec toute la France Ceux qui [illegible] avantages de la naissance, ont autant d'excellentes qualitez qu'en avoit Monsieur vostre Beau Fils; en qui le jugement égale l'esprit ; la conduite, le cœur ; & la modestie, cette haute & loüable ambition qui fait mépriser la vie par le genereux desir de servir son Prince & sa Patrie, ne doivent pas estre

mis au rang des Ames ordinaires. Ce sont des hommes tels qu'eût esté Monsieur le Marquis de Nangis, si Dieu nous l'eut conservé plus long-temps, qui soûtiennent les Estats, & estendent les frontieres des Royaumes; n'y ayant point de Charges & d'emplois ausquels sa passion à exceller dans la science de la Guerre se rencontrant avec sa fidelité & le courage qui luy estoient hereditaires, ne l'eût pû porter par merite. Que si outre ces considerations si puissantes sur vostre esprit, la douceur du sien, le respect qu'il avoit pour vous, & vostre tendresse pour luy, vous portoient à l'aymer d'une maniere toute extraordinaire, & à ne le considerer pas seulement comme vostre Beau Fils, mais comme vostre propre Fils; Qui pourroit dire sans injustice que vôtre extreme affliction ne soit pas juste, puis qu'elle a toutes les circonstances qui peuvent la rendre excessive? Mais, Monsieur, n'est il pas raisonnable qu'apres avoir consideré tout ce qui peut contribuer à l'accroissement de vostre douleur, vous consideriez aussi ce qui la peut soulager en quelque sorte? Et comme je demeure d'accord qu'elle ne pouvoit estre plus grande en elle-mesme; ne devez-vous pas reconnoître aussi qu'elle ne pouvoit estre accompagnée de davantage de consolations? Monsieur vostre Beau Fils pouvoit mourir dans l'un de ces combats abominables, qui joignant la perte du corps à celle de l'ame, font des sacrifices au Demon de ce qui n'appartient qu'à Dieu seul; Et luy au contraire a fait un sacrifice à Dieu de son corps & de son ame, en répendant son sang pour le service de celuy qui le represente sur la terre, & dans une occasion si illustre qu'elle ne pouvoit

estre plus glorieuse C'est de ceux qui ayant vescu avec beaucoup de vertu meurent ainsi dans leur devoir, qu'il y a sujet de bien esperer; & pour qu'il est permis de mesler des larmes de joye à celles que la douleur nous fait répandre. N'avez-vous pas sujet de croire, Monsieur, par tant de raisons que vous sçavez beaucoup mieux vous representer que je ne pourrois vous les écrire, que Dieu a voulu retirer à luy Monsieur vostre Beau-Fils dans le temps qui luy estoit le plus favorable: Et cela estant, n'est-il pas juste qu'apres vous estre affligé pour l'amour de vous & de vostre Maison, vous vous consoliez pour l'amour de luy: C'est ce que j'espere, Monsieur, de vostre pieté; Ainsi que j'espere de vostre affection, que vous me ferez toûjours l'honneur de me croire autant que personne le sçauroit estre.

CCLXXXIV. *A Monseigneur le Duc d'Orleans, sur le sujet de la prise de Gravelines, en 1644.*

MONSEIGNEUR,

Si vostre Altesse Royale connoissoit moins quelle a toûjours esté ma passion pour sa grandeur, & pour sa gloire, j'apprehenderois de luy donner la peine de jetter les yeux sur cette Lettre dans un temps, dont elle employe tous les momens à des occupations si importantes: Mais je sçay trop quelle est sa bonté, pour craindre qu'elle

ait desagreable que je luy témoigne mon extreme joye d'un aussi grand succez qu'est celuy dont il a plû à Dieu de favoriser les armes du Roy sous sa conduite. Il y a des Provinces entieres dont la conqueste ne seroit pas si utile & si glorieuse à la France qu'est celle de Gravelines: Et en cette entreprise ne pouvant reüssir que durant les troubles d'nn Royaume, qui avoit passé tout un siecle dans le calme, il semble que Dieu ne l'ait voulu rendre possible que lors que V. A. R seroit en estat de l'executer, afin de faire voir à toute l'Europe par des commancemens si illustres, ce que la France doit esperer de la suite de vos actions; & combien ses forces commandées par le Fils de Henry le Grand doivent estre redoutables à l'Espagne. Mais puis que les Personnes les plus eslevées sur la terre ainsi que V. A. R. l'est par sa naissance, & par cette haute reputation qu'elle s'efforce d'acquerir, sont celles qui ont le plus de besoin d'une assistance toute particuliere de Dieu; V. A. R. ne trouvera pas mauvais qu'en usant de la liberté qu'elle m'a toûjours donnée de luy dire mes sentimens, & qu'elle receut si bien encore lors que j'eus l'honneur de prendre congé d'elle, je la fasse souvenir, que pour avoir sujet d'esperer de nouvelles faveurs de Dieu, il faut travailler à se rendre digne de celles que l'on a déja receuës; & que puis qu'il se nomme luy-mesme le Dieu des Batailles, & des Armées, c'est plûtost de sa protection que de vostre conduite, & de son assistance que de vostre courage, que V. A. R. se doit promettre la continuation d'un bon-heur, qui ne dépend ny de la prudence d'un General, ny de la valeur des Soldats, ny du pouvoir de la Fortune. Il n'y aura, Monseigneur, que trop de

personnes qui vous flatteront dans une rencontre où la plufpart des hommes fe laiffent aifément emporter à oublier Dieu : Ce qui me rend ce me femble d'autant plus excufable d'ofer parler à V. A. R. avec cette franchife qu'elle a toûjours eu la bonté de recevoir comme une marque de mon affection fi ardente & fi desintereffée pour ce qui la touche, & comme un effet de l'inviolable fidelité avec laquelle je fuis.

CCLXXXV. *A Monfieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.*

MONSIEUR,

Puis que les complimens font morts entre nous ; je veux efperer que les ceremonies ne les furvivront plus guerres ; & que les billets fuccedans aux lettres, nous ne nous écrirons plus rien qui ne reffente le langage fimple & fincere de l'amitié. Je fuis trop jaloux de la voftre pour fouffrir que les effets que j'en reçois ne foient pas accompagnez de toutes les marques qui peuvent témoigner combien elle eft grande : Et vous ne devez pas trouver eftrange que pour la poffeder avec une joye parfaite, je fouhaite qu'il ne me refte pas la moindre chofe à y defirer : Enquoy je voy bien que je reüffiray mieux qu'en ce que je vous ay écris, puis qu'il n'y a rien plus difficile que de perfuader ceux qui ont quelque peur de l'eftre, & qu'il eft vray que la haute ambition, & la haute pieté s'accordent fort difficilement enfemble.

Mais est-il juste qu'estant aussi pacificique que je suis, vous vous serviez contre moy des advantages que vous donne la science de la guerre, en me contraignant de passer de l'offensive dans la deffensive, par ce beau scrupule que vous voulez faire naistre dans mon esprit, de recevoir dés icy bas ma recompense, pour ce que je joüis des-ja d'un repos qui est l'image de celuy du Ciel. Trouvez-vous donc estrange que lors que l'on est si heureux que de ne servir plus que Dieu seul, l'on en reçoive des avantages que tous les Roys de la terre ensemble ne sçauroient donner, & qui nous font esprouver par avance quelque sentiment de cette eternelle felicité que ce souverain des Roys nous prepare dans une autre vie? Mais il n'en faut pas dire davantage, puis que cela suffit pour me deffendre : & qu'il vaut mieux prier Dieu pour vous durant les perils continuels où vous allez passer cette Campagne, que de vous entretenir sur ce sujet en un temps où les mousquetades & les coups de Canon vous empescheroient de m'escouter. Que si Dieu permet quelque jour que nous en puissions parler à loisir, j'ose m'asseurer de convaincre vostre esprit de ces veritez, dont il n'appartient qu'à luy de toucher vostre volonté pour vous porter à les suivre.

CCLXXXVI. A Monsieur le Cardinal Bentivoglio, sur le sujet de ses Memoires.

MONSEIGNEUR,

Maintenant que j'ay leü ces incomparables Memoires, je suis si esloigné de craindre d'en témoigner par complaisance trop d'admiration, que j'ay honte au contraire de ne pouvoir trouver des termes capables d'exprimer en cela mes pensées, & de me voir reduit, ou à demeurer dans le silence, ou à ne parler que foiblement de tant de diverses beautez qui éclatent à l'envy dans cét Ouvrage. Il faudroit avoir quelque étincelle de ce grand feu d'esprit qui l'a produit, & quelque partie de ce jugement merveilleux qui luy a donné sa perfection, pour pouvoir dignement loüer le sujet le plus digne de loüange qui se soit jamais veu, à mon advis, en cette maniere d'écrire. Mais quand j'aurois pour cela toutes les qualitez qui me manquent, Vostre Eminence est trop juste pour trouver estrange qu'en obëissant à ce qu'elle m'a commandé de luy en dire mes sentimens, je m'acquitte confusement de ce devoir; puis que je ne serois pa dans l'estonnement & le transport où tant de merveilles m'ont mis, si j'estois capable de les discerner toutes avec ordre. En considerant d'abord la pureté & la magnificence du Style, qui

ſans avoir rien d'enflé ny rien de bas conſerve toûjours une majeſté également eſclatante & naturelle, je m'imaginois que nulle autre beauté ne pouvoit ſurpaſſer cette partie ſi agreable de l'Eloquence : Mais la grandeur & la ſolidité des penſées m'ont bien toſt fait voir, que cét ornement des paroles n'eſt au reſte du diſcours, que ce que les feüilles ſont aux fruits, les habits au corps, & le corps à l'ame. Il me ſemble, Monſeigneur, que cét Ouvrage eſt comme un grand fleuve, qui partant d'une ſource auſſi illuſtre qn'eſt la naiſſance de V. E. accompagnée de cette noble inclination qui vous portoit dés vos premieres années à exceller dans les ſciences & en toutes ſortes de vertus, ſe groſſit dans la ſuite de ſon cours, par ce grand nombre d'evenemens & d'affaires ſi importantes venües à la connoiſſance de V. E. ou tombées ſous ſa conduite, qui comme autant de ruiſſeaux forment le corps de ce travail admirable, & qui n'a rien de mediocre que le nom que V. E. luy veut donner, en faiſant paſſer pour des Memoires ce qui ne merite pas ſeulement d'eſtre conſideré comme une Hiſtoire, mais comme un chef d'œuvre de l'Hiſtoire, puis qu'il en preſcrit ſi excellemment les regles, que lors que vous favoriſerez tant le public que de luy en donner la connoiſſance, il n'y aura plus d'excuſe pour ceux qui voudront eſcrire, s'ils tombent dans les fautes qui rendent la pluſpart des Hiſtoires ſi imparfaites. Mais Monſeigneur, j'oſe dire avec vetité, que ſi la grandeur de voſtre Ame n'accompagnoit celle de voſtre eſprit & de voſtre jugement, vous ne vous ſeriez rendu immortel dans cét Ouvrage que par les moindres

parties de vous-mesme. Car bien que l'art donne tant de charmes à vos Narrations que la fin en surprend toûjours le Lecteur; Bien que vos Descriptions soient si accomplies, que l'on croit voir les choses qu'elles representent; Bien que la multitude des Affaires dont vous parlez soit demeslée avec une telle clarté, qu'il n'y reste jamais la moindre ombre de confusion; Bien que vous exposiez de telle sorte à nos yeux la face de toute une Cour, de tout un Royaume, & de toute une Negociation tres-importante, que l'on se persuade d'avoir esté present à tout ce qui s'y est passé, d'avoir eu part à tous les divers interests qui s'y sont traitez, & d'avoir assisté à toutes les deliberations qui se sont faites pour les decider; Ne faut il pas toutesfois avoüer, que si V. E. avoit moins de modestie, elle n'auroit pas parlé d'elle-mesme avec tant de moderation & de retenuë; Que si elle avoit moins de generosité, elle n'auroit pas parlé des autres avec tant d'honneur & d'avantage; Que si elle estoit moins desinteressée, elle auroit caché des defauts que la verité l'obligeoit de découvrir; & que si elle avoit moins de vertu, elle n'auroit pas fait en mille endroits des reflexions si saintes & si chrestiennes, que tout le reste, quoy que tres-éclatant, n'estant nullement considerable en comparaison de ces preuves de sa Pieté; c'est de cela, Monseigneur, dont j'estime que ceux qui ont une aussi forte passion que moy pour V. E. doivent principalement loüer Dieu des graces si extraordinaires qu'il luy a faites; & que je le supplie de couronner par un bon-heur qui en soit le comble. Le mien sera tres-grand, Monseigneur,

si vous m'honorez toûjours de la creance que personne ne sçauroit estre plus que moy.

CCLXXXVII. *A Monseigneur l'Evesque de Bazas.*

MONSEIGNEUR,

Je n'aurois pas le ressentiment que je dois d'une Lettre aussi obligeante qu'est celle qu'il vous a pleu de m'écrire, si je croyois vous le pouvoir témoigner par des paroles: Mais j'espere que mes actions vous feront connoistre combien je desire de me rendre digne de l'honneur de vostre amitié, & de la faveur que vous me faites de me parler avec tant de confiance. Je vous confesse que jamais rien ne m'a plus touché que la benediction si extraordinaire qu'il plaît à Dieu de répandre sur vos travaux: Et je croy pouvoir dire sans crainte, qu'il ne s'est point veu en France, depuis la naissance de l'Heresie, vingt-quatre Calvinistes r'entrer en mesme temps, & en mesme lieu dans l'Eglise, sans qu'aucunes inductions ou considerations humaines y ayent eu part; & la conversion de leur esprit estre tellement suivie de celle de leur cœur, que leur penitence ne laisse pas lieu de douter que c'est Dieu qui les a touchez, & qui propose ce grand exemple aux Catholiques pour leur servir de condamnation, s'ils souffrent que ces derniers appellez à la connoissance de la verité, les precedent à témoigner leur foy par ces

fruits des bonnes œuvres qu'elle doit produire dans les ames. Il faut avoüer, Monseigneur, que vous estes bien-heureux de ce que Dieu veut ainsi se servir de vous pour ramener en sa sainte Bergerie ces Brebis égarées qu'il est venu racheter de son propre sang; & dont il ne dédaigne pas d'estre luy-mesme le Souverain Pasteur. Il ne faut point trouver estrange qu'il favorise par des benedictions particulieres, le zele de ceux qu'il a voulu luy succeder dans la fonction de cette charge, la plus importante & la plus eslevée qui soit dans le monde. Rien n'est impossible à des Evesques qui sont alterez de l'heureuse soif du salut des ames; dont le cœur brûle de charité pour les ramener à leur devoir; dont les mains toûjours ouvertes aux besoin des Pauvres, s'enrichissent en s'appauvrissant pour les secourir; dont l'esprit humilié devant Dieu implore sans cesse son assistance pour leur servir de conduite, & dont le zele tout Apostolique est également saint & invincible dans la defence de la verité. Comment se pourroit-il faire, Monseigneur, que Dieu refusast quelque chose aux prieres, aux larmes, & aux soûpirs de ceux qui sont en cét estat; & qu'un Prophete ayant eu le pouvoir de vaincre le Ciel par ces mesmes armes, en le contraignant de s'ouvrir pour donner des eaux à la terre lors qu'il paroissoit estre d'airain, selon le langage de l'Escriture, un successeur des Apostres ne peut pas, par cette puissance toute divine que JESUS-CHRIST luy a commise, accompagnée d'une fervente pieté, faire descendre cette veritable rosée du Ciel, cét esprit d'amour & de consolation, pour verser ses graces dans des

Ames auparavant seches & arides, & faire voir par leurs actions qu'elles sont maintenant remplies de ces heureuses eaux qui réjalissent à la vie eternelle. Je supplie Dieu de tout mon cœur de favoriser de plus en plus vos travaux par des marques si visibles de sa benediction; & qu'il me rende assez heureux pour rencontrer des occasions de vous faire paroistre avec combien de passion, & de verité je suis.

CCLXXXVIII. *A Madame de Blerancour.*

MADAME,

La lettre que vous m'avez fait la faveur de m'écrire est en tant de manieres si obligeante, & si digne de vostre esprit & de vostre pieté, que soit que j'y considere ou l'affection dont vous m'honorez, ou la lumiere de vos jugemens, ou vostre amour pour la verité, j'avoüe n'avoir point de paroles qui ne soient au dessous des remerciemens que je vous dois, & de l'estime toute extraordinaire que je fais de vostre bonté & de vostre vertu. Et puis que l'un & l'autre vous porte, à voir avec plaisir la justification de l'innocence d'un homme aussi celebre dans l'Eglise qu'estoit feu Monsieur l'Abbé de Saint Cyran, je ne doute point, Madame, que vous ne receviez de tres bon cœur l'Apologie que je vous envoye, & qui vous fera connoître si clairement l'excez des impostures dont on

s'est servy pour noircir sa reputation & sa memoire, que vous ne pourrez je m'asseure lire sans estonnement, que l'on ait inventé de si estranges calomnies, pour faire croire qu'il y eust des taches dans une ame, & dans une vie qui estoient si pures. Que si vous aviez, Madame, besoin de caution pour estre asseurée qu'il n'y a un seul mot que de vray en toute cette Apologie, il me seroit bien aysé de vous en servir, puis que j'ay connoissance de toutes les particularitez dont elle parle, & que je vous puis protester que les Amis de Monsieur de Saint Cyran croiroient se rendre indignes de l'estre, si contre les maximes qu'ils ont apprises de luy, il leur arrivoit jamais d'employer le moindre mensonge pour deffendre la verité. Ceux qui souhaittent avec ardeur de devenir Enfans de lumiere en devenant Enfans de Dieu, ne se servent point des armes des tenebres; Et c'est ce qui les rend invincibles, pour ce qu'ils establissent toute leur force, non pas sur les artifices de cette prudence de la chair, qui n'est que mort selon l'Apostre; mais sur la bonne foy de cette prudence de l'esprit toute divine & toute celeste; qui rend les ouvrages de ceux qui la suivent immortels parmy les hommes, & fait vivre leurs ames devant Dieu de la seule veritable vie. Je vous laisse à juger, Madame, si ce petit ouvrage porte les marques d'avoir esté fait dans cét esprit, & s'il n'y a pas sujet d'admirer que cette Providence eternelle qui veille sans cesse pour les siens, a permis que l'on se soit efforcé d'obscurcir la reputation d'un aussi grand personnage que Monsieur de Saint Cyran, afin de l'obliger à ses Amis, non seulement sans affectation,

mais par un devoir de pieté, à la rendre plus éclatante. Il me semble que j'aurois tant d'autres choses à vous dire sur ce sujet, qu'il les faut remettre à la vive voix. Ce qui ne sera jamais si-tost que je le souhaitte, pour ce que mon estime pour vostre merite, aussi bien que ma passion à vous honorer, allant toûjours croissant, je pense pouvoir dire sans crainte qu'il est impossible que personne soit davantage que je suis.

CCLXXXIX. *A Monsieur le Comte de Reviglias.*

MONSIEUR,

Puis que mon Frere est maintenant dans une telle separation du monde, que je ne reçois pas mesme de ses Lettres; il est bien raisonnable que je vous témoigne au lieu de luy, le ressentiment que je suis asseuré qu'il conservera toute sa vie de l'affection si particuliere qu'il vous plaît de luy faire paroître, & qui ne peut proceder que d'une bonté extraordinaire; veu que n'ayant pas le bon-heur d'estre connu de vous, ny de vous avoir rendu aucun service, il faût que vous ayez trouvé dans vous-mesme ce qui devoit venir de luy pour vous engager à l'aymer. Je ne m'en estonne pas neantmoins, Monsieur, puis que la verité estant le plus grand & le plus ferme lien qui puisse attacher les hommes ensemble; l'amour que vous avez pour elle ne vous sçauroit

permettre de tenir pour indifferens ceux qui luy consacrent tous les travaux & toutes leurs veilles ; & que d'un autre costé, vostre vertu ne sçauroit souffrir sans indignation de voir deschirer mon frere par des libelles diffamatoires & par des calomnies horribles, pource qu'il fait profession d'estre humble Disciple de ces grands Saints, qui par les merveilles de leur vie, & par l'eminence de leur sçavoir ont merité le nom des Peres de l'Eglise, apres avoir travaillé pour maintenir la pureté de ses mœurs & de sa doctrine. J'espere, Monsieur, que la suite des actions de mon Frere ne le rendra pas indigne de la bonne volonté dont vous l'obligez, & de laquelle ne pouvant se ressentir que par des prieres, je m'estimerois heureux de pouvoir par mes services vous faire connoistre, que n'estant qu'une mesme chose avec luy, ce n'est pas sans rai- que vous luy faites l'honneur de l'aymer, & de me croire.

CCXC. A Madame la Princesse, sur le sujet de la Bataille de Fribourg, en 1644.

MADAME,

Je pense pouvoir dire que vostre Altesse connoist maintenant par experience, quels sont les sentimens plus tendres, & les plus eslevez tout ensemble d'une Mere pour un Fils, puis que la nouvelle

nouvelle gloire que Monseigneur le Duc d'Anguien s'est acquise vous oblige à n'avoir pas moins d'estime que d'affection pour luy ; Et je vous avoüe, Madame, que dans la profession si particuliere que je fais d'estre vostre tres-humble serviteur, je ne sçay comment m'acquitter de mon devoir en une rencontre, oû tout ce que je sçaurois dire à V. A. est beaucoup au-dessous de l'estonnement que me donne une aussi grande action que cette derniere ; dans laquelle il semble que Monseigneur vostre Fils, pour la rendre plus qu'Heroïque, ait voulu se surmonter luy-mesme ; & que n'estant pas satisfait de la haute reputation qu'il avoit déja meritée par le gain d'une des plus grandes Batailles de nostre Siecle, & par la prise d'une des plus fortes Places du monde, il ait voulu, pour vaincre la Nature aussi bien que les Ennemis, forcer une puissante Armée dans des lieux presque inaccessibles ; & par une constance toute extraordinaire, remporter l'honneur d'un Combat qui peut tenir lieu de diverses Batailles renfermées dans une seule, puis qu'il n'a pas seulement duré plusieurs heures, mais plusieurs journées ; Qu'il ait voulu pour animer les autres par son exemple à faire des choses qui sembloient impossibles aux hommes, joindre le courage d'un simple Soldat à la valeur d'un grand General ; & pour rendre le nom de Fribourg encore plus celebre que celuy de Cerisolles, & que celuy de Rocroy mesme, faire connoître à toute l'Europe, en portant l'effroy dans l'Allemagne, que rien n'est impossible aux François commandez par le premier Prince du Sang de France, & par un Prince qui ne se contentant pas de la grandeur de sa naissance, auroit honte de n'estre

connu que par elle, & dont le courage ne met point de bornes à la gloire qui le peut rendre immortel par ses actions. Mais pour témoigner à V. A. que je n'ignore pas ce qu'elle ressent en cette rencontre, je ne crains point d'asseurer que sa joye n'est pas toute pure; puis qu'il ne se peut faire qu'elle ne soit troublée par l'image des perils que Monseigneur vostre Fils a courus, & qui ont esté si grands, & en si grand nombre, que c'est un miracle qu'il soit demeuré vivant au milieu de tant de morts, & que cette gresle de mousquetades qui a mis en pieces entre ses mains cette espée fatale à l'Espagne, ait respecté sa Personne, & épargné celuy qui estoit luy mesme si prodigue de sa vie. Ne seroit ce pas, Madame, parler trop humainement que d'attribuer cela au hazard, au lieu de reconnoître que c'est Dieu qui vous a conservé celuy que selon toutes les apparences du monde, vous deviez perdre dans une occasion non moins sanglante qu'elle est illustre? Et luy seul vous le pouvant conserver encore, je pense que c'est de cela principalement que ceux qui ont autant de passion que moy pour le service de V. A. doivent le supplier avec ardeur. Ainsi, Madame, vous estant si inutile en tout le reste, j'auray la consolation de pouvoir au moins vous témoigner en cette sorte avec combien de verité je suis.

CCXCI. *A Monsieur de Chalain President au Parlement de Bretagne.*

MONSIEUR,

Si j'estois en un âge plus capable de former de nouvelles habitudes, ce que vous me faites l'honneur de m'écrire me porteroit à m'efforcer d'acquerir les bonnes qualitez qui me manquent, afin de me rendre digne de l'opinion si avantageuse qu'il vous plaist d'avoir de moy, & qui ne me fait pas peu de honte en me voyant si different de ce que je parois estre dans vostre lettre: Mais pour vous témoigner, Monsieur, qu'au moins ma sincerité est aussi grande que vous la croyez, je vous avoüeray franchement que si j'estois en tout le reste, tel que je suis dans les devoirs de l'amitié, & dans l'inclination d'honorer parfaitement les personnes qui vous ressemblent, je pourrois recevoir sans vanité ces mesmes loüanges qui me font rougir maintenant; & que je considere beaucoup plus comme des effets de vostre civilité, que comme des faveurs que je merite: Mais bien qu'elles soient si excessives, je confesse neantmoins que vous m'en pouvez faire encore de beaucoup plus grandes, en me donnant des occasions de vous témoigner par mes services, que si vostre affection vous aveugle en vous faisant concevoir une trop bonne opinion de moy, au moins est-elle fort clair-voyante lors qu'elle vous fait croire qu'il n'y a personne au monde

qui soit avec plus de raison & de passion tout ensemble.

CCXCII. A Monsieur le Comte de Plessis-Praslain, sur le suiet de la mort de Monsieur de Choiseul son Frere, tué au Siege de Santia, en 1644.

MONSIEUR,

La grandeur de vostre perte me surprend & me touche de telle sorte, qu'il ne m'est que trop facile de comprendre dans quel trouble, & quelle affliction elle vous a mis. Les plus insensibles mesmes pleurent un Frere; la narure ne pouvant souffrir sans une extreme violence la separation d'une personne à laquelle, en nous formant d'un mesme sang, elle nous avoit attachez par tant de liens: Mais lors que nous rencontrons de si rares qualitez dans un Frere que les considerations de la naissance cedent à celles du merite; & que les affections naturelles se trouvant surmontées par l'estime d'une si haute vertu, nous l'aymions encore beaucoup plus comme nostre Amy, que nous le cherissions comme nostre Frere; Qui doute, Monsieur que la douleur de nous voir ravir en un moment, & par un malheur tout extraordinaire une personne qui nous estoit si proche & si chere tout ensemblé, ne soit capable d'ébranler l'ame du monde la plus ferme & la plus cõstante? Je pense, Monsieur, pouvoir dire avec

verité, que voila l'eſtat ou eſt la voſtre : Mais, s'il vous plaiſt, en vous detournant des penſées de la terre, levez les yeux vers le Ciel pour adorer un Maiſtre, dont toutes les volontez ſont autant de loix inviolables que nous ſommes obligez de reverer avec une ſoûmiſſion abſoluë; la crainte de murmurer contre les decrets immuables de ſon eternelle Providence, mettra voſtre eſprit dans un calme que toutes les raiſons humaines ſeroient incapables de luy donner. C'eſt ce que je ſouhaitte de tout mon cœur que vous puiſſiez faire par l'aſſiſtance de ſa grace, ſans laquelle ceux qui ont autant de paſſion que moy pour voſtre ſervice entreprendront inutilement de vous conſoler, puis qu'elle ſeul nous peut faire trouver de la force dans noſtre foibleſſe, & relever nos eſprits abatus par une douleur non moins violente que legitime. Je vous flaterois, Monſieur, ſi je vous parlois d'une autre ſorte; Et cette maniere d'agir ſi indigne de vous le ſeroit auſſi de moy, ſi je l'oſe dire, puis que je fais profeſſion d'eſtre avec autant de ſincerité que de verité.

*CCXCIII. A Monſieur ****

MONSIEUR,

Apres avoir attendu ſi long temps inutilement voſtre réponſe, n'ay je pas droit de me plaindre, non de voſtre oubly, puis qu'il eſt impoſſible que vous en ayez jamais pour moy ; mais de voſtre pareſſe; Quelle parole? Eſt-il croyable qu'elle me

soit eschappée ? elle l'est pourtant ? Mais si vous voulez j'en auray regret & confesseray qu'il suffit pour avoir tort de vous accuser d'en avoir. Dites moy donc seulement je vous supplie, comment il se peut faire qu'un homme aussi soigneux, & qui ayme autant que vous, demeure deux mois sans rendre response à l'une des personnes du monde que je suis asseuré qu'il ayme le plus? Est-ce que la certitude que vous avez que je lis dans vostre cœur fait que vous croyez n'avoir pas besoin de m'écrire ce que je sçay aussi bien que vous ? En verité je pense qu'oüy ; & qu'ainsi vous avez un si grand sujet de vous plaindre de mes plaintes, que je dois vous en demander pardon. Ce que je fais avec tant de joye, que vous me devez trouver aussi raisonnable en finissant ce billet, que je vous ay sans doute paru injuste en le commençant.

CCXCIV. A Monsieur de Couvonge Gouverneur de Cazal.

MONSIEUR,

J'ay appris de vos nouvelles avec ma joye ordinaire, & avec un plaisir extraordinaire, de voir que ce n'est plus par des lettres, mais par des billets ; & qu'ainsi vous commencez à vous instruire dans une science en laquelle j'ay grand interest que vous vous rendiez sçavant de plus en plus ; afin que vous m'aymiez toûjours davantage. Et puis que vous vous plaignez de ce que

les occupations d'une Campagne donnent peu de loisir de penser serieusement à des choses beaucoup plus importantes, il faut attendre un temps plus favorable pour vous dire, que la seule sagesse veritable consiste à travailler pour se rendre heureux eternellement: Mais au moins me sera-t'il permis de souhaitter sans vous le dire, que Dieu vous ouvre les yeux pour connoistre une verité si importante, & vous touche le cœur, afin de vous engager à servir un jour ce Souverain Maistre de nos ames & de nos vies, avec la mesme ardeur & la mesme fidelité que vous servez nôtre petit Maistre. Il ne faut pas courir tant de perils, ny soustenir tant de travaux pour gagner le Ciel, que ceux où vous vous precipitez, & que vous souffrez tous les jours pour acquerir une vaine reputation qui ne vous suivra point en l'autre vie. Et c'est se tromper de croire que Dieu se nommant luy-mesme le Dieu jaloux, tienne pour innocens ceux qui preferent à sa gloire l'honneur du Monde: & qui dans ce partage si inégal de leurs affections, ne laissent au Createur que ce qu'ils auroient honte de donner aux creatures. Mais comment est-il arrivé que contre ma resolution je sois encore entré dans ce discours. Permettez-moy s'il vous plaist de vous dire, que vous ne pouviez recevoir une plus forte preuve de mon amitié, qui m'emporte ainsi malgré moy-mesme à ce qui regarde vostre solide bon-heur, & m'a fait manquer aux loix de la prudence pour accomplir celles de la charité. N'attendez donc point s'il vous plaist d'excuses d'un excez qui vaut mieux que toutes les regularitez des Amis ordinaires, & d'une faute à laquelle je ne pourrois avoir regret sans en commettre une beaucoup plus grande.

CCXCV. A Monsieur ***

MONSIEUR,

Je pourrois dire avec verité que jamais Billet n'a esté veu avec plus de joye que le vostre, des deux personne dont il parle, si elle n'avoit esté diminuée par le sentiment du tort que vous leur faites, en craignant que si vous leur eussiez escrit, elles eussent mis vos lettres dans leurs poches pour ne les lire que quelque temps apres. Est ce donc ainsi que vous connoissez l'Amitié qu'elles ont pour vous? Et si vous la connoissez, Est-ce ainsi que vous en jugez? Et si vous la jugez telle qu'elle est, est-ce ainsi que vous la traittez? Que si cela n'est luy faire un outrage, que voudriez-vous donc faire pour l'offenser? Et de quel plus grand defaut pourriez-vous accuser vos Amis qu'en les croyant capables d'user envers vous de la plus grande de toutes les injures, qui est le mespris? En verité je ne voy pas quelle satisfaction vous leur pouvez faire, si vous n'avoüez qu'ils sont plus sçavans que vous en Amitié, puis qu'ils ne vous auroient jamais soupçonné d'une telle faute que celle ou vous avez estimé qu'ils pouvoient tomber; & si vous ne les aymez plus que jamais, puis que vous voyez qu'ils en sont encore plus dignes que vous ne pensiez, estans si impeccables à vostre esgard, qu'ils n'auroient à desirer pour comble de leurs souhaits, que de l'estre autant en tout le reste.

Comme je fermois ce Billlet, j'ay appris la nouvelle de la naissance de ce petit Fils, qui tient desia une si grande place dans vostre cœur, que je ne meriterois pas celle que vous m'y avez donnée, si je n'en ressentois une joye toute extraordinaire.

CCXCVI. A Monsieur le Marquis de Montauzier, Prisonnier de guerre en Allemagne en 1644.

MONSIEUR,

Je ne sçay si la Lettre que je vous écrivis il y a quelque temps, aura esté assez heureuse pour arriver jusques à vous; Et j'avoüe que je serois fâché qu'elle fût perdüe, puis qu'elle vous asseure qu'elle seroit suivie de plusieurs autres si je rencontrois souvent des occasions de vous en faire tenir, ou si elles pouvoient contribuer quelque chose à vostre satisfaction & à vostre service. L'estat ou vous estes, Monsieur, adjouste un nouveau respect à l'estime que j'ay toûjours faite de vostre merite; & la vertu ne me semblant jamais plus illustre que quand elle triomphe de la mauvaise fortune, je considere vostre constance dans vôtre prison, comme un des effets de cette grandeur de vostre ame que j'ay toûjours veuë si eslevée au dessus des foiblesses du commun des hommes, que c'est par là principalement que je juge quel

est mon bon-heur d'avoir tant de part en vos bonnes graces. Et il faut, Monsieur, que vous ayez l'esprit bien libre au milieu de cette ennuyeuse captivité pour me railler d'une maniere si obligeante par vostre lettre à nostre Amy, en luy voulant persuader, que quand vous n'auriez pas par vous mesme assez de fermeté pour souffrir sans inquietude toutes les peines de vostre prison, je serois seul capable de vous la donner, par la honte que vous auriez de faire rien d'indigne de nôtre amitié. Ce que vous exprimez en des termes que je ne pourrois redire sans avoir perdu la modestie, & que j'ayme beaucoup mieux, pour ne point faire de tort à vostre jugement, considerer plûtost comme une image de la vertu que vous me desirez, que comme une vertu que vous croyez veritablement que je possede. Que si les souhaits suffisoient pour l'acquerir, je confesse, Monsieur, que vous auriez raison de m'attribuer cette grandeur de courage que j'estime tant, que je la prefererois à toutes les Couronnes de la terre; ne pouvant m'empescher de croire qu'il y a beaucoup plus de satisfaction d'avoir le cœur d'un Roy sans l'estre, que d'estre Roy sans en avoir le cœur, & se trouver accablé du poids d'un Sceptre qui ne se peut soûtenir dignement dans l'idée que j'en conçois avec vous, que par des ames élevées au dessus de ces courages ordinaires, qui ne remplissent qu'une petite partie de cette generosité sans bornes, qui doit estre, pour user des paroles d'un grand Roy & d'un grand Prophete tout ensemble, comme l'esprit principal qui anime les Souverains. Mais, Monsieur, comment me suis-je emporté si avant; ou plûtost comment m'y avez-vous tiré par force? Pardonnez le moy, puis

que je ne fais en cela que vous suivre, & me parer de la vanité que vous m'auriez donnée, si je m'estois laissé flatter à l'opinion que vous faites semblant d'avoir que je puis pretendre quelque part à la chose du monde que je prise plus selon le monde. Et puis que vous n'avez en cela qu'emprunté mon nom pour vous representer vous-mesme, continuez, je vous supplie, à vous servir de cette fermeté invincible que Dieu vous a donnée pour supporter avec mépris toutes les traverses de la Fortune, qui cesseroit d'estre Fortune si elle cessoit d'estre ennemie de la Vertu; Et reservez-moy s'il vous plaist quelque petite partie de cette constance pour me conserver toûjours en me conservant l'honneur de vostre amitié, un bonheur qui m'est si cher, que je ne perdray que par la mort la qualité de.

CCXCVII. A Monsieur l'Abbé Bentivoglio, sur la mort de Monsieur le Cardinal Bentivoglio, son Oncle, en 1644.

MONSIEUR,

Je suis trop affligé de vostre incomparable perte pour entreprendre de vous consoler : Et j'ay grand besoin moy mesme de l'estre, puis que mes sentimens n'estans pas moindres en cela que ceux de mon Frere, jamais nouvelle ne m'a plus penetré tout ensemble l'esprit & le cœur, que

celle qui ravit à l'Eglise & à toute l'Europe l'une des plus grandes lumieres de nostre Siecle, & à ses serviteurs l'un des plus genereux Amis qui fust au monde. Il n'y a que Dieu qui soit capable d'adoucir une si juste & si violente douleur. Je le supplie, Monsieur, de tout mon cœur, qu'il veüille soulager la vostre, & qu'il me donne dans la mienne des occasions de vous faire voir par mes tres-humbles services avec combien de passion je suis.

CCXCVIII. A Monsieur de Chaudebonne.

MONSIEUR,

Apres avoir si souvent demandé aux autres de vos nouvelles, je vous supplie de me permettre de vous en demander à vous-mesme; & de donner charge à quelqu'un de vos gens de m'en écrire: je ne dis pas des principales; mais seulement de celles de vostre santé: Car quant aux autres je sçay qu'elles ne se peuvent dire que de vive voix, & dans une confiance aussi grande qu'est celle où il a pleu à Dieu de nous mettre. Je vous avoüe que je n'ay jamais tant éprouvé la puissance de la Foy, que sur le sujet de vostre mal; veu que sans elle il me seroit insupportable; au lieu qu'elle fait que je le regarde comme une grace toute extraordinaire de Dieu, qui en vous l'envoyant d'une main, vous donne de l'autre une si extrême patience pour le souffrir, qu'il doit moins estre

consideré comme un mal que comme une faveur, puis que la plus grande qu'il puisse faire à ses Eleus, est de les purifier de telle sorte dés cette vie par des afflictions supportées saintement, qu'ils ayent sujet d'esperer de passer des miseres de la terre aux felicitez du Ciel, & d'adorer dans les joyes d'un bon heur eternel, celuy qu'ils ont adoré dans les douleurs d'une souffrance passagere. C'est pourquoy plus nostre amitié est forte, & moins elle me permet de vous plaindre dans l'estat où vous estes maintenant, lors que je pense qu'il est l'une des causes de celuy où vous serez un jour, & que je me remets devant les yeux cette excellente parole que vous m'avez dite si souvent, que l'on est trop heureux de satisfaire à Dieu en ce monde pour éviter les peines de l'autre. Je vous confesse que je ne sçaurois assez admirer la force qu'il vous donne, & il faudroit estre bien aveugle pour ne voir pas qu'elle ne peut proceder que de luy, puis que toute cette constance humaine que l'on vante tant, ne va qu'à estouffer dans la bouche les cris que l'on jette dans le cœur ; & que la plus haute Philosophie ne passa jamais jusques à considerer les maux comme des biens, & à donner des benedictions & des loüanges à celuy qui nous les envoye. Il n'appartient qu'à ceux qui sont aussi Chrestiens d'effet que de nom, de baiser la divine main qui les frappe, & de recevoir avec joye comme des preuves de sa misericorde, ce que les Méchans considerent avec horreur comme des chastimens de sa justice. Mais c'est à vous à m'apprendre ces veritez, dont Dieu vous instruit par une experience si rude en un temps pour estre si douce en un autre. Ainsi je feray mieux de le supplier dans

le silence, qu'il continuë de répandre si abondamment ses graces sur vous; & qu'il me fasse celle d'entrer dans une resolution veritable d'estre tout à luy en vous imitant.

CCXCIX. A Monsieur Servien, l'un des Plenipotentiaires du Roy pour la Paix Generale.

MONSIEUR,

Je sens encore augmenter ma joye de la grace si particuliere que Dieu m'a faite de me resoudre à passer le reste de mes jours dans la solitude, puis que vous n'approuvez pas seulement ce dessein, mais que vous me portez quelque envie du repos donc je vas jouïr dans une si heureuse retraite. Je vous avouë, Monsieur, que quand je me remets devant les yeux les evenemens arrivez durant tant d'années que j'ay passées dans la Cour & dans le Monde, cette face des affaires si souvent renouvellée; ces changemens merveilleux en la condition des Personnes les plus puissantes sur la terre; tout ce que l'on appelle bon heur estre meslé de tant de déplaisirs & d'amertumes; & la mort terminer en un moment ces desirs démesurez, & cette ambition sans bornes qui devorent le cœur des plus eslevez d'entre les hommes; il me semble que tout ce qui est renfermé dans un si petit espace de temps, est si peu considerable en comparaison des feli-

citez eternelles ausquelles nous devons tous aspirer, que dans les sentimens que Dieu me donne, & dans la liberté où il m'a mis de pouvoir, sans blesser aucun de mes devoirs, employer ma vie à son service en renonçant pour jamais à tous les interests du Siecle, je serois extremement coupable de refuser une faveur si extraordinaire, & que j'avois si peu meritée. Voilà, Monsieur, les veritables raisons de cette retraitte dont Monsieur vostre Frere vous a écrit, & que vous avez beaucoup mieux jugées que je ne sçaurois le dire : Mais Pardonnez moy si je me plains du tort que vous me faites de douter du souvenir continuel que j'auray de ceux qui me font l'honneur de m'aymer, & particulierement de vous. Il est vray qu'en quittant le Monde, je m'efforceray avec la grace de Dieu de renoncer à tous ces vains objets des sens, qui ne font que divertir nos pensées des objets de nostre foy : Mais comment cela pourroit-il me faire perdre la memoire de mes veritables Amis, veu que je les porte & les veux toûjours porter dans mon cœur, ou je les offriray sans cesse à Dieu, afin qu'il les comble de tant de vertus, que je puisse m'exciter à le mieux servir par leur exemple, n'y en ayant point de plus puissant sur nostre esprit, que celuy des personnes que nous aymons & qui nous ayment. Quant à vous, Monsieur, puis que Dieu par sa providence, vous engage dans les affaires, vous avez ce me semble grand sujet de le louër de ce que c'est en une occasion si importante à la tranquilité publique non seulement d'un Royaume, mais de tous les Estats de la Chrestienté : Car à quoy pourriez-vous mieux employer vos travaux & vostre zele, qu'à con-

tribuer à une paix generale, qui en faisant cesser les miseres sans nombre qu'une longue & cruelle guerre, redonnera comme une nouvelle vie à tant de Peuples, & ramenera un calme d'autant plus doux, qu'il aura esté precedé de tant d'orages. Mais comme c'est une faveur que l'on ne peut attendre que de la bonté toute puissante de celuy qui tient entre ses mains les cœurs des Princes, & qui les fleschit ainsi qu'il luy plaist pour l'execution des desseins de sa justice ou de sa misericorde sur les hommes, & que les prieres sont les seules armes que l'on peut opposer à sa colere pour avancer les effets de sa grace. J'estime, Monsieur, qu'estant si inutile à tout le reste, ce m'est une extreme bon-heur de me joindre à quelques-unes de ces personnes, qui par leurs larmes & leurs soûpirs s'efforcent de destourner la juste vengeance qu'il pourroit continuer à prendre de nos crimes, & d'arrester ce deluge de sang qui inonde aujourd'huy toute l'Europe. Ainsi, Monsieur, je ne dois pas m'estonner que m'honorant d'une amitié si particuliere, vous entriez dans ce sentiment; & que vostre affection soit assez genereuse pour m'aymer également en quelque estat que je sois, comme je seray toûjours avec la mesme passion.

FIN.

